UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01997873

THIS BOOK IS PRESENT
IN OUR LIBRARY
THROUGH THE
GENEROUS
CONTRIBUTIONS OF
ST. MICHAEL'S ALUMNI
TO THE VARSITY
FUND

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/ftesetsouvenir00coll

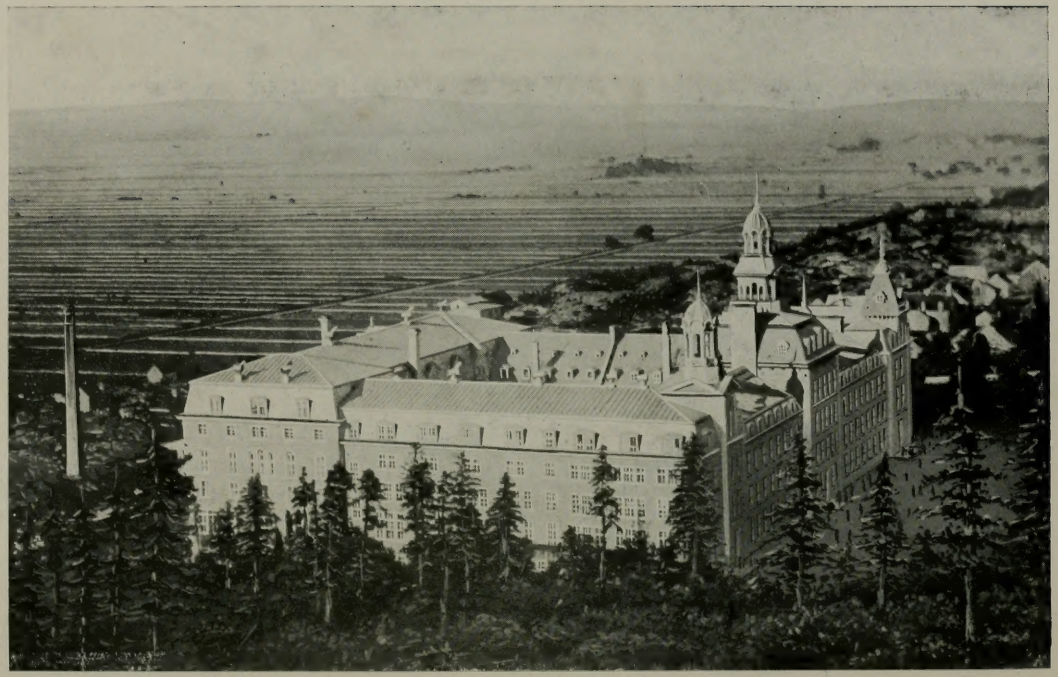

Le Collège de Ste-Anne
(Vue générale)

H. R. Hanix

COLLÈGE DE SAINTE-ANNE
DE-LA-POCATIÈRE

Fêtes et Souvenirs

12 et 13 Juin 1918

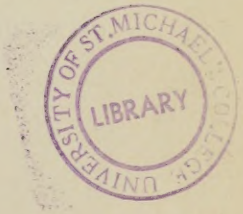

IMPRIMERIE DE L'ACTION SOCIALE, LIMITÉE
QUÉBEC
1918

Imprimatur:

L.-N. Cardinal Bégin,

Archevêque de Québec.

Québec, 25 février, 1919.

À NOTRE-DAME AUXILIATRICE

PATRONNE DE

L'UNION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES

DU

COLLÈGE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

NOUS DÉDIONS HUMBLEMENT

CE VOLUME-SOUVENIR

WILFRID LEBON, PTRE.

INTRODUCTION

LES membres de l'Union Amicale ont manifesté le désir que le souvenir des fêtes des 12 et 13 juin fût consigné dans un volume que les " Anciens " pourraient relire ou consulter au besoin. Faire revivre les jours bénis de la Grande Réunion, mettre aussi entre les mains de tous quelques pages importantes de notre histoire collégiale, voilà les deux pensées qui ont présidé à la publication des " Fêtes et Souvenirs " de l'Alma Mater. Comme ces fêtes ont eu lieu à l'occasion de la bénédiction des ailes et surtout de la chapelle, nouvellement construites, il nous a paru utile de donner comme introduction, d'abord un bref historique des constructions aux différentes époques du collège, et ensuite, le récit du mouvement généreux qui a porté les " Anciens " à doter leur maison de ce sanctuaire qui restera un des témoignages de reconnaissance les plus remarquables envers l'éducation chrétienne dans notre pays.

Ces quelques pages qui n'arrêteraient pas le regard d'un étranger, palpiteront sans doute d'intérêt pour les enfants de Sainte-Anne. Quel est le fils qui reste indifférent aux développements de la maison paternelle ? Cicéron lui-même disait de sa maison d'Arpinum : " Vous voyez cette maison

et ce qu'elle est aujourd'hui : elle a été ainsi agrandie par mon père. Je ne sais quel charme s'y trouve qui touche mon cœur et mes sens." Ne lit-on pas aussi dans le "Livre de famille" par Charles de Ribbe : " Il faut savoir comment la maison paternelle a été successivement bâtie, réparée et embellie, et les aménagements nouveaux qui ont permis à la famille de mieux s'y établir. Chacun de vous doit regarder ce toit avec respect." Ces recommandations pourraient-elles ne pas trouver un écho dans nos cœurs ?

*
* *

C'est dans l'espace de près d'un siècle que s'échelonnent les développements de l'œuvre du Révérend C.-F. Painchaud. La maison qu'il a fondée s'agrandit par étapes. On peut ainsi voir apparaître l'édifice avec six aspects différents. Et c'est pour distinguer ces six étapes que l'on est convenu d'appeler, selon l'époque où on le considère, le collège de Sainte-Anne de six noms différents : collège Painchaud, collège Mailloux, collège Pilote, collège Trudelle, collège Pelletier, collège Boulet, d'après les supérieurs par qui ou sous qui furent faits les agrandissements successifs de l'établissement de M. Painchaud.

" La question de l'érection d'un collège, à Sainte-Anne, nous dit l'annaliste, s'éleva vers les fêtes de Noël de l'année 1826. Le plan en fut approuvé par Mgr Panet, le 6 février 1827. Un comité, nommé le 8 mars, passa le lendemain le contrat d'entreprise, avec monsieur François Richard, menuisier, et monsieur Antoine Gagnon, maçon. Les travaux commencèrent vers la fin de juin, et le 2 juillet 1827 eut lieu, au bruit du canon, la bénédiction de la première pierre, à la suite d'une messe solennelle du Saint-Esprit, chantée par monsieur Brodeur, curé de Saint-Roch des Aulnaies. On leva le 2 novembre la charpente du toit. Les travaux de

l'intérieur se firent lentement, à mesure, sans doute, que les moyens pécuniaires le permettaient. Le 23 septembre 1829, Mgr Signay vint lui-même bénir le nouveau collège récemment terminé. Le sermon de circonstance fut donné par monsieur le principal Chartier, dont quelques mots imprudents au sujet de la bureaucratie politique furent relevés par les journaux francophobes."

L'ouverture des classes se fit le premier octobre. Dans le plan de Monsieur Painchaud, fondateur, la façade et l'entrée de l'édifice devaient être du côté du fleuve et du seul chemin alors existant. Cette bâtisse à trois étages était en pierre, et mesurait cent pieds de longueur par quarante-cinq de largeur. On l'appelle aujourd'hui l'aile ou le collège Painchaud.

Dans l'automne de 1840, on résolut de l'agrandir en y ajoutant une aile de 100 pieds, reliée au cours classique par un corps central de 58 pieds. Il fallait immédiatement s'occuper de l'extraction de la pierre. MM. Mailloux et Pilote, à l'exemple de feu monsieur Painchaud, lors de la construction de son collège, ne s'épargnèrent par pour aller aux champs diriger les travailleurs et mettre eux-mêmes la main à l'œuvre. Pendant l'hiver, on sortit de la forêt le bois de charpente ; il y eut des corvées qui comptèrent jusqu'à quatre-vingt-huit voitures. Les annales parlent d'un accident arrivé à monsieur Mailloux : un camion, chargé d'une énorme pierre lui passa sur la jambe ; il fut deux mois sans pouvoir travailler.

Le 8 mai 1841, monsieur Charles Bégin, curé de la Rivière-Ouelle, bénissait la pierre angulaire du Corps Central et de l'Aile Mailloux, appelée indifféremment de ce nom, parce qu'elle fut construite pendant la supériorité de monsieur Mailloux, ou plus communément du nom d'aile du Cours anglais, parce qu'elle fut destinée au cours commercial, dit

Cours anglais. M. X. Délâge, curé de L'Islet, donna le sermon.

Enfin, le 11 août 1842, avait lieu la bénédiction de la nouvelle construction, par M. Boissonnault, curé de Saint-Port-Joli, avec sermon par M. Mailloux, supérieur et curé de Sainte-Anne. C'était le jour de la distribution des prix. Le collège tel qu'il existait en 1842 porte le nom de Collège Mailloux.

Le nombre des élèves augmentant toujours, il fallut en 1855, M. Pilote étant supérieur, songer encore à agrandir la maison. On décida de construire une aile de 100 pieds par 56 pieds, à quatre étages, placée au nord et faisant suite au corps central. Mgr de Tloa vint en bénir la première pierre, le 14 juin 1855, et donna lui-même le sermon.

Cette bâtisse, destinée aux ecclésiastiques, aux prêtres et à la chapelle fut terminée l'année suivante. La bénédiction eut lieu le 21 juin 1856. En même temps fut bénite une statue de Saint-Joseph que l'on plaça, après une procession solennelle, au sommet de l'aile nouvelle, dans une niche regardant le fleuve. Ce fut M. Édouard Quertier, l'éloquent curé de Saint-Denis, qui fit le sermon de circonstance. Ainsi agrandi, le collège de 1856 s'appelle aujourd'hui : Collège Pilote.

En 1881, après que Sainte-Anne fut sorti de la longue crise financière qui mit son existence en danger, le supérieur, M. Charles Trudelle songea à donner à la maison une apparence plus en harmonie avec la beauté du site qui l'entoure. Les toits des ailes Painchaud et Mailloux étaient à mode très ancienne, et d'ailleurs avariés par la neige et les ans. Leur démolition étant faite, on éleva de deux pieds les murs des deux ailes où l'on plaça les toits français actuels, ce qui permit aux élèves d'avoir des dortoirs plus vastes et plus hygiéniques. Mais ces modifications entraînaient nécessairement le changement de la coupole désormais trop petite et trop

basse. C'est alors qu'après avoir exhaussé d'un étage le corps central, on éleva le dôme actuel que tous s'accordent à considérer comme un chef-d'œuvre de goût et d'élégance. C'était la quatrième étape dans le développement des constructions du collège, qui, à cette époque peut prendre le nom de Collège Trudelle.

La cinquième étape est en 1901. Le cours classique recevait chaque année un plus grand nombre d'élèves. La Corporation, ayant à sa tête M. Dominique Pelletier comme supérieur, décida donc de bâtir, à l'extrémité nord-est de l'aile Painchaud, une autre aile parallèle à l'aile Pilote, mesurant 120 pieds de longueur par 55 pieds de largeur, à trois étages. Le bon saint Antoine en fit trouver les moyens pécuniaires.

Les travaux d'excavation commencèrent le 19 juin 1901. On termina les murs au printemps suivant, et le bouquet fut placé sur le haut de la tour, le 5 juin 1902. A la rentrée de septembre, on prit possession de cinq classes, d'un dortoir, et un mois plus tard, de la salle de récréation. Enfin, le 20 novembre, au son des cloches de l'église paroissiale, une statue de Saint-Antoine, haute de dix pieds, montait au sommet du nouvel édifice qui devait porter le nom d'" Aile Saint-Antoine ". C'était le souvenir de la reconnaissance envers ce grand bienfaiteur du ciel. Après les collèges Painchaud, Mailloux, Pilote, Trudelle, nous avions donc en 1902, le collège Pelletier.

*

* *

La halte dans les nouvelles constructions fut de quelques années seulement. Dès 1912, on vit que de nouveaux agrandissements s'imposaient. L'aile Mailloux était insuffisante pour le cours commercial et la chapelle de 1856 se trouvait débordée par le nombre des élèves sans cesse croissant. C'est alors que la Corporation du collège et les Anciens Élèves se

donnèrent la main. Plusieurs déploraient la pauvreté de la vieille chappelle qui avait perdu l'éclat de ses premiers jours. Comment pouvions-nous continuer à chanter aux soirs si beaux de l'archiconfrérie : " Mère de Dieu, quelle magnificence orne aujourd'hui ton aimable séjour " ? Les murs étaient noircis par le temps, et l'espace trop limité. Pendant que tout avait rajeuni au collège, seule la chapelle d'autrefois s'était laissée vieillir. Alarmé de cet état de choses, un jeune curé (1) avait écrit le 8 mars 1909, à Mgr Gauvreau, bien connu pour son affection envers l'Alma Mater : " Une chapelle *monumentale*, voilà le vœu de tous les anciens élèves ". Et il proposait une souscription générale. Dans *l'Action Catholique* du 12 juillet 1910, un autre ancien élève écrivait : " Si autrefois à Sainte-Anne, nous avons eu de beaux offices, si des prières du soir et des archiconfréries notre âme a conservé un doux souvenir, ne le devons-nous pas à la reconnaissance et à la générosité de la première génération d'écoliers qui, malgré leurs modiques ressources, ont bien voulu nous ériger l'antique chapelle ? Ce qu'ils ont fait pour nous, pourquoi ne le ferions-nous pas en faveur de nos petits frères actuels ? " Ces différents appels avaient ébranlé l'opinion, et le 30 mai 1911, à la fête de M. le Supérieur, le mouvement était lancé, comme on peut le voir par la circulaire suivante de M. l'abbé Alphonse Têtu :

AUX ANCIENS ELÈVES
DU COLLÈGE DE SAINTE-ANNE DE LA POCATIÈRE

Sainte-Anne de la Pocatière, 15 juin 1911.

Monsieur et cher Confrère,

Vous savez sans doute, comme nous, que la chapelle du collège de Sainte-Anne est devenue insuffisante pour le nombre d'élèves qui affluent de plus en plus à cette institution.

(1) M. l'abbé Walstan Proulx, alors curé de Sainte-Euphémie, décédé curé à Saint-Romuald.

Pour remédier à cet état de choses et doter le collège d'un sanctuaire moins indigne de notre Alma Mater et de la générosité de ses enfants, un certain nombre d'anciens élèves réunis au collège, le 30 mai dernier, à l'occasion de la fête du Supérieur, ont résolu de prélever une souscription parmi tous leurs confrères, prêtres et laïques.

" Pourquoi, se sont-ils dit, ne ferions-nous pas pour notre Alma Mater, ce que les élèves de Nicolet, des Trois-Rivières, de Joliette ont fait avec tant de succès pour leurs collèges respectifs ? "

Sur l'heure, un comité a été formé pour faire appel à tous les anciens élèves et conduire à bonne fin l'entreprise. Joignant l'exemple aux paroles, ces Messieurs ont souscrit, séance tenante, la jolie somme de $15,250.00. Quelques autres noms sont venus depuis s'ajouter aux leurs.

La souscription est payable en cinq versements annuels : le premier, en décembre 1911. Dans chacune des classes qui se sont succédé au Collège, un ou deux zélateurs sont nommés par le comité pour recueillir les contributions de leurs compagnons de classe. C'est de l'un de ces dévoués confrères que vous recevrez la présente circulaire avec un bulletin de souscription que vous voudrez bien remplir, et retourner le plus tôt possible, à celui qui vous l'aura adressé. C'est à lui aussi que vous ferez parvenir le montant de chaque versement annuel, quand le moment en sera venu. Il est entendu que ce n'est pas un engagement légal que vous contractez en signant ce bulletin, mais une obligation d'honneur qui cessera, si une circonstance imprévue vous mettait dans l'impossibilité de la remplir.

Aussitôt que les zélateurs auront fait leur rapport au secrétaire du comité, nous verrons sur quelle somme nous pouvons compter, et prendrons les mesures nécessaires pour réaliser notre projet. Il est impossible de répondre dès maintenant à la question qui a déjà été posée : " Où sera placée la nouvelle chapelle ? " Il faudra, pour trouver la solution de ce problème, considérer le montant mis à la disposition du comité, prendre l'avis des architectes, et nous entendre avec les directeurs actuels du collège.

Le comité recevra, avec reconnaissance, n'importe quelle souscription, considérable ou minime. Ce que nous voulons avant tout c'est de fournir à tous les anciens élèves, *sans exception*, une occasion de donner à leur Alma Mater, une preuve tangible d'affection et de dévouement. Mais on ne doit pas perdre de vue que, pour arriver à un résultat satisfaisant, il faut que la bonne volonté de chacun soit poussée aussi loin que ses ressources le lui permettent. Le comité aura besoin d'une somme assez ronde pour terminer la chapelle et la pourvoir d'un nombre suffisant d'autels avec les accessoires requis.

Comptant d'avance sur votre générosité et sur votre empressement à la

faire connaître, nous espérons pouvoir vous inviter à la dédicace du nouveau sanctuaire, avant l'expiration des cinq années affectées au paiement de la souscription.

Dès maintenant nous vous disons merci, au nom de notre Alma Mater et au nôtre, vous priant de ne pas oublier qu'avant tout votre don sera fait au bon Dieu lui-même, puisque vous lui donnerez un temple moins indigne de lui. En retour, Il ne manquera pas de vous récompenser au centuple des sacrifices que vous vous imposerez pour sa gloire et pour le développement d'une maison d'éducation qui nous est chère, et qu'il a, jusqu'à présent, visiblement bénie.

Veuillez croire,
Monsieur et cher Confrère,
à l'amitié fraternelle des soussignés,

N.-J. Sirois, Ptre P.D., *président du comité.* F. Garneau, ptre, *vice-président.* A. Boulet, ptre, *trésorier.*

MEMBRES DU COMITÉ

M. Bolduc, P.D.
A. Dionne, ptre.
L.-P. Pelletier, avocat.
J.-Ed. Caron, ministre de l'Agric.
J.-W. Lévesque, M.P.P.
C.-P. Richard, ptre.
G. Goudreau, ptre.
J.-L. Lavery, avocat.
Dr. P. Pelletier, président de l'Assemblée.
J.-E. Roy.

A. Tetu, ptre,
Secrétaire.

Suivait une longue liste de souscripteurs.

A la fête de M. le Supérieur, le curé de Saint-Roch des Aulnaies, M. Garneau avait prononcé ces paroles : " Je dirai à tous, anciens élèves et amis : Si nous consultons nos moyens, nous pouvons faire beau ; si nous laissons parler notre générosité, nous ferons très beau ; si nous écoutons notre amour pour notre cher collège, nous ferons une *merveille.*" Avec pareil enthousiasme de la part des Anciens, le Collège pouvait se mettre à l'œuvre. Par décision des autorités et du

comité, il fut arrêté que la chapelle ne serait pas placée à l'extérieur, mais ferait partie des agrandissements projetés par la Corporation du Collège : deux ailes bâties en équerre aux coins des édifices Mailloux et Pilote, dont l'une, à quatre étages devait mesurer 150 x 65, et l'autre, à cinq étages, 225 x 75 pieds. C'est dans cette dernière que devait s'élever, svelte et majestueuse, la blanche chapelle des Anciens.

Le 8 octobre 1912, les tailleurs de pierre commencèrent à attaquer la carrière fidèle qui, comme par le passé, devait fournir les blocs de la construction, mais les travaux sur le terrain de l'agrandissement ne datent que du printemps suivant. Le 2 avril 1913, fête de saint Joseph, une messe solennelle fut chantée pour demander à ce grand bienfaiteur " protector domorum religiosarum " de prendre en mains la direction des travaux. Pour faire place nette aux constructeurs, on fit d'abord disparaître le " jeu de balle des Maîtres " qui datait de 1878, et le 29 avril, on commençait les travaux de nivellement et d'excavation qui furent poursuivis avec grand fracas de pics et de dynamite pendant tout le printemps et l'été de 1913. Le 8 octobre, on commençait à pétrir de pierre et de ciment l'assise de l'aile qui, par la générosité des anciens élèves, devait se couronner de la nouvelle chapelle.

Les travaux furent repris de bonne heure au printemps de 1914. Le 14 mai, le squelette métallique de la construction dressait ses premières pièces, et le 24 juillet, on commençait à river les boulons de la charpente qui devait s'habiller de pierres. L'acier toquait dru, du matin au soir. Ainsi bardé de fer et de ciment, le collège espérait bientôt pouvoir se moquer de tout danger d'incendie. Tout avança rapidement pendant l'année 1915.

Mais l'œuvre n'était pas encore terminée, et voilà, que, le 2 août 1916 le feu éclate. "Des heures matinales jusqu'à midi, écrit l'annaliste, l'incendie jaillie de l'usine, développe des

vagues terrifiantes ; elles battent le collège neuf habillé d'échafaudages touffus et veulent s'engouffrer par les béantes ouvertures. Si leur fureur s'ouvre un chemin jusqu'aux poutres inflammables qui soutiennent les derniers plafonds, c'est la ruine d'une ossature encore sans revêtement protecteur. L'alarme a appelé jusque des paroisses voisines le secours charitable ; on s'organise comme à un mot d'ordre qui décuple les audaces et suscite les dévouements, dans la confiance au Sacré-Cœur dont l'image est attachée sur toutes les poitrines. On joue avec le danger. La lutte est héroïque, désespérée, pendant qu'à toute volée sonnent les cloches de l'église et que gémit lamentablement la gorge des chaudières qui râlent sous l'incendie. Quand enfin s'abaisse le rideau de flammes tendu sur le collège, que ses lambeaux ardents cessent de promener la menace sur le village entier, il ne reste que des ruines : murs croulants et fer tordu, du couvent des Sœurs de la Ste-Famille, de la buanderie, des ateliers de menuiserie, des usines qui donnaient le chauffage et l'éclairage, de l'outillage dispendieux nécessaire à la construction. L'ancien collège est intact. le nouveau a cruellement souffert dans sa toiture attaquée par la hache et le feu, et ses murs garderont la cicatrice du malheur. Des pompiers de la ville de Lévis, appelés à l'heure suprême du danger, remplacent heureusement les travailleurs qui tombent d'épuisement, ils noieront définitivement le brasier vaincu."

De toutes parts vinrent aux Directeurs du collège des messages de sympathies, parmi lesquels ceux de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal, d'un grand nombre d'anciens élèves, et de plusieurs journaux de Québec et de Montréal. Mgr de Séleucie apportait lui-même le réconfort de ses encouragements. "La nouvelle de l'incendie qui vous a causé de forts dommages m'a été bien pénible, écrit son Éminence. Tout allait si bien. Vos constructions avançaient rapidement et j'en éprouvais grande joie. Prenez courage et re-

mettez-vous à l'œuvre avec grande confiance en la bonne Providence."

Ces sympathies du bon Cardinal jetèrent sur les ruines une ample garantie de résurrection. Dès le 7 août, on se mettait à déblayer pour la reconstruction, et à la fin de septembre, la Corporation faisait chanter dans l'église, en l'honneur de saint Joseph, une messe solennelle d'action de grâces pour la conservation providentielle du collège. Pendant l'hiver les ouvriers poussèrent les travaux aussi rapidement que possible. Le 19 février 1917, les plâtriers commencèrent les enduits de la grande voûte de la chapelle.

On avait toujours espéré faire l'inauguration des ailes nouvelles et la bénédiction de la chapelle à la fin de juin 1917. Mais le sinistre du mois d'août précédent avait causé un retard considérable. Le 28 décembre les échafauds commencèrent enfin à descendre et le nouveau temple édifié pour la jeunesse étudiante apparut pour la première fois dans son éclatante blancheur. C'étaient de belles étrennes que de voir enfin réalisé le rêve caressé depuis si longtemps.

Encore quelques mois et le collège Boulet ouvrirait ses portes et sa chapelle.

La grande Réunion était donc assurée.

RÉCIT DES FÊTES

I

LES PRÉPARATIFS

LA fin de l'année approchait, les ailes nouvelles étaient libres, capables de recevoir les anciens élèves. Il fallait procéder. " Il y a la guerre, disait-on, tout est paralysé, les Anciens ne viendront pas. " On oubliait évidemment que lorsqu'il s'agit d'une fête religieuse, comme l'inauguration d'une chapelle, quand il s'agit d'une réunion d'enfants, de frères au foyer, on n'hésite pas; il n'y a pas d'obstacles qui tiennent. Et alors, le 18 avril, Monsieur le Supérieur lançait dans les journaux du Canada et des États-Unis une première circulaire :

" Les travaux de construction commencés il y a bientôt cinq ans, y disait-il, seront terminés dans quelques mois.

L'inauguration de la chapelle nouvelle et des autres agrandissements aura lieu dans la deuxième semaine de juin, à la sortie des écoliers. Le collège de Sainte-Anne espère, à cette occasion, réunir tous ses anciens élèves, jeunes ou vieux, prêtres ou laïques, quel que soit le nombre d'années qu'ils ont vécu dans ses murs. Les ailes nouvelles n'étant pas encore

occupées par les élèves et le personnel du collège, il nous sera relativement facile d'offrir une large hospitalité à tous ceux qui voudront prendre part à cette fête de famille. Quel beau jour pour l'Alma Mater que la réunion plénière de tous ses enfants ! "

Le temps paraissait moins favorable que jamais. Chaque soir nous apportait la nouvelle de quelque défaite des Alliés dont la cause est la nôtre ; la conscription venait jusque dans nos collèges prendre nos enfants. Mais, la confiance dans le succès était chevillée au fond des cœurs. Et, chaque soir, après le dur labeur de la journée, sous l'habile direction de M. l'abbé François Têtu, les professeurs se réunissaient à la salle commune et devisaient sur les moyens à prendre pour assurer le succès de la grande réunion. Il fallait trouver les adresses de tous les élèves de Sainte-Anne. C'est alors que l'on constata l'utilité inappréciable du catalogue des Anciens publié en 1867, ainsi que du nouveau qui, nous l'espérons du moins, paraîtra bientôt.

Au commencement de mai, Monsieur le Supérieur publiait une deuxième circulaire fixant définitivement les fêtes aux 12 et 13 juin.

A l'extérieur, on ne restait pas inactif. Le 7 mai, l'A*ction Catholique* faisait entendre l'appel suivant :

" *A tous les anciens élèves du collège de Sainte-Anne résidant dans la Beauce.*

CHERS CONFRÈRES,

Vous avez tous lu avec joie la cordiale invitation que nous a faite par la voix des journaux Monsieur le Supérieur du collège de Sainte-Anne. Le 12 juin, L'Alma Mater veut réunir tous les élèves qui ont vécu sous son toit, afin de rendre plus

solennelle et plus touchante l'inauguration de la nouvelle chapelle. Est-il plus belle occasion, pour nous tous, de renouer les liens de l'amitié, et pour ceux qui vont partir à la guerre, de revoir la maison où ils ont appris le devoir du renoncement et de l'obéissance ?

Le grand nombre se rendra à l'invitation sans appel particulier, mais, plusieurs attendront le " compelle intrare ". Voilà pourquoi nous convoquons à Sainte-Marie une réunion de tous les anciens élèves de la Beauce, pour nous entendre et nous organiser. La date : le 12 mai ; l'heure : 2 heures de l'après midi.

Donc, de la bonne volonté ! En foule à la réunion du 12 mai, un tour d'auto, le plaisir de se rencontrer, d'assurer le succès de la grande fête du 12 juin !... Voilà ! "

(Signé) Les Anciens de Sainte-Marie-Beauce

Le 12 mai il pleuvait, mais, on se rendit tout de même à l'appel. Le compte-rendu suivant parut quelques jours plus tard dans l'*Action Catholique* :

Sainte-Marie, 15 mai.

S'ils sont gais, les Anciens de la Beauce, ils sont ausssi généreux !

Notre espérance a été dépassée. La réunion annoncée la semaine dernière a été un succès... Malgré la pluie, le vent, les mauvais chemins, un grand nombre d'anciens sont venus des paroisses les plus lointaines de la Beauce et même de Québec. Cette assemblée comptait : MM. les avocats Ern. Vézina, François Dufour, Louis Morin, Remi Bolduc, Rosaire Beaudoin, Roméo Langlais, Elzéar Baillargeon, Alleyn Taschereau ; MM. les notaires Eugène Taschereau,

Charles Baillargeon, Adélard Gilbert, Thomas Lessard ; MM. les docteurs Joseph Deschênes, Eugène Dionne, Wilfrid Jacques, Alexandre Melady, dentiste ; Jean-Marie Dagneau ; MM. Georges Morissette, Z. Langlais, E. Beaudoin, T. Beaudoin, R. Marcotte, P. Poulin, P. Deschênes, A. Pelchat ; MM. les abbés Alfred Boulet, curé de Courville, E. Boucher, P. Jobin, A. Létourneau, P. Poulin.

La première réunion eut lieu à la salle publique, vers 1 heure. On constitua immédiatement un comité chargé de se mettre en communication avec tous les anciens élèves de Sainte-Anne résidant dans la Beauce.

Les élus : Président d'honneur, Monsieur Thomas Lessard, de Sainte Marie ; président actif, Monsieur le docteur Cloutier, de Saint-Georges; vice-président, Monsieur le protonotaire Ern. Vézina, de Saint-Joseph ; secrétaire, Monsieur l'abbé Pierre Poulin, de Sainte-Marie ; assistant-secrétaire, Monsieur le docteur Jos. Deschênes, de Beauceville.

Monsieur l'abbé Lebon, de Sainte-Anne, que nous avions invité à la réunion, nous adressa d'abord la parole. Il souhaita la bienvenue à tous les confrères, puis exposa en quelques mots le programme des fêtes, et insista surtout sur l'idée que le collège de Sainte-Anne compte sur la présence de tous les anciens élèves, du plus humble comme du plus haut placé, du plus pauvre comme du plus riche, de ceux qui y ont passé de longues années, comme de ceux qui n'y ont vécu que quelques jours. Les portes de l'Alma Mater sont grandes ouvertes à tous.

Ce que l'on désire à Sainte-Anne, en tout premier lieu et principalement, c'est la sympathie des anciens. On veut que lorsque Jésus traversera pour la première fois la blanche nef de sa nouvelle chapelle, il y trouve tous les élèves d'autrefois venant payer de leur présence la dette de reconnaissance qu'ils ont contractée envers le collège.

Après lui, Monsieur l'avocat Louis Morin parla de ce qu'il

doit au collège de Sainte-Anne, de son amour du travail qu'il y a contracté et qui l'a soutenu dans sa profession. Il dit l'importance de l'éducation donnée dans nos maisons classiques et toutes les espérances que nous fondons sur elles pour l'avenir.

Monsieur l'avocat Beaudoin rappela, après Monsieur Morin, ce que nos collèges ont fait pour le peuple canadien. L'éducation religieuse, les sciences professsionnelles et commerciales leur doivent de s'être développées parmi nous. Il montre le dévouement du prêtre qui passe sa vie à l'œuvre souvent ingrate de l'éducation et nous rappelle que le collège de Sainte-Anne a compris que la base première de l'industrie et du commerce, c'est l'agriculture. Il lui rend hommage d'avoir fondé son école d'agriculture.

A huit heures, on était de nouveau réuni chez le dentiste Melady, sous le bienveillant patronage de M. le curé Feuiltault.

Pendant trois heures, on redevint presqu'écoliers. Souvenirs, fredaines, chansons d'autrefois nous égayèrent. On proposa de descendre à Sainte-Anne en auto. MM. Baillargeon et Melady furent nommés pour faire le recensement des voyageurs et des autos, et Monsieur Dufour les nomma séance tenante : ministres du transport, mais, sans portefeuille !

On fuma avec plus d'audace qu'au collège les bons cigares et les délicieuses cigarettes du dentiste Melady, et pour terminer, Monsieur l'avocat Frs Dufour nous parla avec sa verve contumière, de ses aventures de collège."

De leur coté, les anciens de Québec et de Montréal ne restaient pas inactifs. On pouvait lire dans l'*Evénement* du 20 mai :

" Les directeurs du collège de Sainte-Anne de la Pocatière ayant invité les anciens élèves aux fêtes de la nouvelle chapelle, des comités se forment, dans plusieurs régions, pour l'organisation, par groupes de ce voyage. Déjà les Beaucerons ont eu une réunion, et un comité s'occupe des détails. A Montréal où il y a un bon nombre d'anciens de Sainte-Anne, quelqu'un est chargé de faciliter la solution du problème du transport aux camarades qui désirent assister à ces fêtes du retour. A Fraserville, la même chose se fait, dans le même but, et si les rumeurs sont vraies, il y aura des Manitobains, des Albertains, voire des Américains à l'Alma Mater, le 13 juin prochain, ce qui veut dire que l'invitation des éducateurs de Sainte-Anne a été transmise avec soin, et reçue avec enthousiasme.

A Québec, il y a des centaines d'anciens de Sainte-Anne, et il conviendrait aussi de les entretenir des dispositions à prendre pour être sûr, en dépit de la diminution des convois de chemins de fer, d'arriver à l'heure à la Pocatière. Afin d'obvier à l'inconvénient de la rareté et de l'encombrement des trains, l'on a songé à organiser une excursion en automobile. Au mois de juin, il fait toujours beau dans cette partie du pays, et les chemins de Lévis à Sainte-Anne sont presque partout en excellent état. Rien ne serait donc plus facile, ni plus charmant que cette randonnée de trois ou quatre heures,sur les bords pittoresques du grand fleuve, pour arriver au but du pélerinage cher à nos cœurs !"

Bientôt, chaque ancien reçut du collège une carte d'invitation avec le programme suivant :

GRANDE RÉUNION

des Anciens élèves

du

Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

LE 12 ET LE 13 JUIN 1918

A L'OCCASION DE LA BÉNÉDICTION DE LA NOUVELLE CHAPELLE

1ER JOUR

MERCREDI

4 h. du soir,

Bénédiction de la Chap lle,
par Sa Grandeur Mgr André-Alb. Blais,
Évêque de Rimouski.

"Bénissons à jamais
Le Seigneur dans ses bienfaits."

8 h. du soir,

RÉCEPTION DES ANCIENS ÉLÈVES

Adresse de bienvenue par M. le Supérieur Auguste Boulet.

Réponse par Sir Charles Fitzpatrick, Juge en chef de la Cour suprême. — Discours par les Honorables Thomas Cha-

pais, Conseiller Législatif, et Jos.-Ed. Caron, Ministre de l'Agriculture ; par M. l'abbé Alphonse Têtu, Secrétaire du Comité des Anciens Élèves, et M. Wenceslas Lévesque, Député à l'Assemblée Législative de Québec.

" Rappelle-toi l'amour plein de tendresse
Que pour Sainte-Anne ont gardé les Anciens ! "

2ÈME JOUR

JEUDI

9 h. du matin,

Messe pontificale,
par Son Éminence le Card. L.-N. Bégin,
Archevêque de Québec.

" Un seul moment qu'on passe dans son temple
Vaut mieux qu'un siècle au palais des mortels".

Sermon par le Rév. Père Langlais, provincial des Dominicains.

Midi —

Banquet offert aux Anciens Élèves.

Discours par les Honorables L.-P. Pelletier et Geo. Carroll, Juges de la Cour d'Appel, par le Rév. Père Letellier, Supérieur des Pères du Saint-Sacrement à Montréal, par M. le Chanoine L. Dumais et autres.

" A la claire fontaine..
. J'ai trouvé.....l'eau

Pendant ce temps-là, les journaux publiaient des articles très sympathiques à l'endroit du collège de Sainte-Anne. Nous sommes heureux de reproduire celui d'un ancien élève, Monsieur Georges Pelletier, du *Devoir* :

LE COLLÈGE DE STE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

Quatre-vingt-dix ans d'enseignement

Il y a quelque quatre-vingt-dix ans, un modeste curé de campagne à la claire vision, secondé par un vif sens des réalités, fondait, sur la rive sud du bas Saint-Laurent, un humble collège. Cette maison d'enseignement, aujourd'hui l'une des plus grandes et des plus vieilles de la province, célèbrera, la semaine prochaine, — les 12 et 13 juin, — l'inauguration d'une aile nouvelle, dix fois grande comme l'ancien collège.

Celui-ci est encore debout, mais entouré de toutes les additions qu'il a fallu y faire depuis 1830. Les vieux murs de pierres des champs noyées dans le mortier ont tenu bon ; des mains inexpertes, mais qui construisaient solide les ont élevés, celles des paroissiens du curé Painchaud, enflammés par lui d'un zèle ardent pour la cause de l'éducation, sentant que s'ils voulaient l'instruction de leurs fils, ils devaient compter surtout sur l'effort de leur race guidée par son clergé.

Cramponné aux flancs d'une colline boisée, non loin du fleuve, le vieux collège a logé aux premiers jours de sa carrière un petit nombre d'élèves, moindre que celui que le collège présent compte dans une seule de ses vastes classes. Aujourd'hui, la maison, vingt fois plus grande qu'en ces temps lointains, est encore attachée au flanc de la colline, mais elle s'y est fait laborieusement une très grande place, étageant ses cours de jeux en gradins, perçant d'une avenue en plein tuf l'éperon de la colline, dressant son dôme au-dessus de la plaine qui vient aboutir au pied du mont, dôme sous

lequel des milliers d'écoliers ont passé, à l'ombre duquel vivent aujourd'hui plus de cinq cents élèves.

Cette maison a donné l'enseignement commercial et classique à trois ou quatre générations de Canadiens-français de la région. Des familles de cette partie de la province y ont fait instruire de leurs fils, sans interruption, depuis trois-quarts de siècle, et la tradition s'y continue. Il y a des anciens élèves de Sainte-Anne-de-la-Pocatière partout, dans toutes les provinces, de la Nouvelle-Écosse jusque par delà les grands lacs ; il lui est même venu des jeunes gens des Antilles, du Mexique, de l'Amérique du Sud. Toutes les classes de notre société instruite y ont recruté de brillants sujets. Ils sont restés vivement attachés à l'œuvre de Painchaud, de Pilote, de Poiré ; c'est avec leur concours que le collège à pu construire l'aile dont il fera ces jours-ci l'inauguration. Ils n'ont fait là cependant que payer à leur *Alma Mater* une part de leur dette d'honneur et de gratitude ; car si les membres de familles aisées ont été nombreux à Sainte-Anne, combien d'autres, moins favorisés, y ont cependant reçu en pur don une instruction grâce à quoi ils ont pu, par la suite faire leur chemin dans la vie et s'y élever, couvrant d'honneur leur préceptrice généreuse !

Sainte-Anne, a d'autre part, donné à la terre des générations de cultivateurs instruits, d'esprit ouvert, qui ont aidé au développement de l'agriculture dans leur région, des conférenciers agricoles dont la parole encore vivante a attaché à leurs fermes un grand nombre de ruraux qui, sans elle, s'en fussent allés vers les villes. Ses fondateurs, en même temps qu'ils vulgarisaient l'enseignement commercial et classique dans les comtés ruraux du bas Saint-Laurent, ont développé et complété leur œuvre dans le sens de nos meilleures traditions ; ils lui ont adjoint cette école d'agri-

culture aujourd'hui fréquentée par tant de jeunes gens qui retournent à la terre, sachant la faire valoir mieux encore que leurs ancêtres.

Des centaines d'anciens élèves de cette maison, l'une des plus vastes, des mieux aménagées et des plus prospères de notre province, se réuniront ces jours-ci à Sainte-Anne. Il y aura là de hauts dignitaires ecclésiastiques, le président du premier tribunal du pays, des magistrats de rang élevé, des hommes publics, une grande partie du clergé québécois, des hommes de profession libérale marquants, des publicistes, des industriels, des marchands, des agriculteurs, tous ceux dont se fait l'armature de notre race. Tous s'y coudoieront dans une fraternelle amitié.

Il s'élèvera de leurs rangs des voix nombreuses, pour rendre à leur *Alma Mater* ce témoignage que, depuis bientôt un siècle, elle est l'un des premiers et des meilleurs artisans de la formation morale, du progrès intellectuel d'une bonne partie des nôtres; pour rappeler la ténacité intelligente, l'élévation d'esprit, les sacrifices de ceux qui l'ont fondée et l'ont perpétuée.

Et ces voix ne feront que proclamer la vérité.

Georges PELLETIER.

Il ne restait plus qu'un mois avant le grand conventum au collège. Les comités furent organisés : on en comptait six : comité d'invitation, comité de réception, comité de chant et de musique, comité de décoration, comité du banquet, comité des cérémonies religieuses.

Ce fut réellement la vie intense pendant ces dernières semaines de l'année. Il fallait presque convertir la maison en hôtellerie pour recevoir dignement les anciens élèves. Cette transformation se fit avec ardeur et enthousiasme. Le 12 juin pouvait venir, tout était prêt. On attendait avec anxiété l'heure solennelle de la Grande Réunion

II

L'ARRIVÉE AU COLLÈGE

IL faut avouer que le 12 juin, le soleil était plus dans les cœurs qu'au firmament de Sainte-Anne. Le vent soufflait et la pluie tombait abondamment. Adieu donc les voyages en automobiles, les randonnées le long du fleuve, les dîners sur la rive à L'Islet, à Kamouraska ou à Saint-Jean-Port-Joli. Il fallait tout simplement prendre le train comme aux jours de rentrée ordinaire.

Mais, il y avait plus de joie et de gaîté qu'alors. Plusieurs n'avaient pas revu Sainte-Anne depuis vingt, trente, quarante ans. C'était encore la bonne vieille paroisse d'autrefois, avec sa Grande-Anse, ses terres fertiles, son horizon s'étendant, des Alléganys jusque par delà le fleuve, au sommet des Laurentides. Ça et là, les mêmss petites montagnes de jadis semées comme à plaisir pour rompre la monotonie de la plaine, où l'on allait, jeune élève, faire les promenades, les jours de congé. Et chemin faisant, quelques bribes de la Grande-Tronciade par Arthur Casgrain revenaient à la mémoire des Anciens:

" Oh ! Que j'aime, Sainte-Anne, à revoir tes grands bois,
Où, les jours de congé, nous allions chaque fois !
Et tes nombreux vallons, tes abruptes montagnes,
Qui te font si jolie entre toutes campagnes !
Comment nommions-nous donc chaque bois, chaque mont ?
Ici, c'étaient " *Les Pins* ", là " *Le Mont Salomon* "
Là-bas, au " *Cap Martin* " nous faisions la compote,
Nous gravissions parfois la montagne à " *Bouthotte* ".

Ce fut bientôt l'arrivée des hôtes au collège. Chaque train qui stoppait à la station les amenait par groupes nombreux ; et voitures ou automobiles les conduisaient par l'Avenue Painchaud jusqu'à l'antique " porte du parloir ".

Ils venaient de partout : du fond de la Nouvelle-Angleterre et des Provinces Maritimes comme de l'Ontario et de la Saskatchewan ; des villes d'Ottawa et de Montréal comme de Québec et de la Rivière-du-Loup ; des paroisses les plus éloignées de la Beauce, comme des villages les plus rapprochés de Témiscouata et de Kamouraska. Avec du beau temps, les jeunes écoliers, les Benjamins de la famille, eussent pu traduire les impressions des Anciens en leur chantant, comme ils se le proposaient :

" Je le revois ce tout petit royaume,
Où jeune encor, je dirigeai mes pas ;
Le vieux collège et son gracieux dôme.
Oh ! pour mon cœur, que Sainte-Anne a d'appas !
Mon front ridé par l'épreuve et par l'âge,
S'épanouit en cet endroit charmant,
Chagrins, fuyez, j'aperçois mon bocage,
Oh ! Laissez-moi mes souvenirs d'enfant.

Placés près du " kiosque Châteauguay ", la fanfare eût exécuté ses plus jolis morceaux pour saluer leur arrivée triomphale ; les drapeaux, décorant la façade du collège, eussent, par centaines, claqué à la brise qui passe en chantant,

les jours de soleil ; mais, toute démonstration extérieure était interdite. *Omnis gloria ab intus.* C'était écrit : Toute la joie, toute la gaîté, tout l'éclat de la réunion était réservé pour l'intérieur. Et, rien de tout cela n'a manqué.

Il faut avoir vu les vieux corridors, grouillants de monde, ce jour-là, pour comprendre l'intensité de l'émotion que l'on éprouve à se revoir après des années d'absence. Les groupes étaient tellement compacts et pressés qu'on se faisait difficillement une trouée pour parvenir jusqu'à la salle où l'on avait placé le registre des visiteurs.

Il y en avait de tous les âges et de toutes les classes. Ici, des Anciens à tête blanche, presqu'octogénaires, qui avaient peine à se reconnaître dans cet encombrement humain ; là, en très grand nombre, des hommes d'âge mûr, qui, à travers le va-et-vient, cherchaient leurs compagnons d'autrefois ; un peu plus loin, des cercles de jeunes où fusaient des exclamations et des rires. Par la porte toujours ouverte du corps central, de nouveaux arrivants s'engouffraient toujours. C'était un flot débordant, une marée montante. Plusieurs écoliers étaient là, comme par îlots, regardant joyeux, couler ce fleuve.

Les vieux murs eux-mêmes étaient de la fête. " Bienvenue à nos hôtes ", disaient-ils. Et, ils semblaient inviter la maison à se réjouir : " *Gaude Alma Mater* ". Comment ne le ferait-elle pas ? Elle a eu ses jours sombres, ses moments de tristesse et de larmes, mais, aujourd'hui, elle semble avoir entendu la voix d'Isaïe : *Lætare, Jerusalem.* Ses fils ont suivi le conseil de ce prophète : *Conventum facite qui diligitis eam,* et tous, mère et enfants, se laissent aller à la joie devant l'avenir qui s'annonce serein : *Gaude cum lætitia, qui in tristitia fuistis.*

Au milieu de la foule des Anciens, on voyait de jeunes écoliers circuler, portant dans leurs mains des boutons-insignes avec rubans de la fête qu'ils distribuaient à chacun des hôtes.

Le bouton, de tenue mignonne, portait les armes du collège. Sur le ruban blanc qu'il fixait à la poitrine, on avait écrit : " Réunion des Anciens, 12 et 13 juin, 1918 ".

A la salle, les membres du comité de réception, donnaient les billets de logement et tous les Messieurs prêtres recevaient en outre une carte indiquant l'autel et l'heure de leurs messes.

Cette organisation avait coûté du travail, mais, l'ordre et la régularité qui s'en suivirent, furent, pour ceux qui s'y étaient dévoués, un très ample dédommagement.

———

Le sanctuaire de la chapelle

III

BÉNÉDICTION DE LA CHAPELLE

IL est quatre heures.

C'est le temps marqué au programme pour la bénédiction de la nouvelle chapelle. La cloche sonne, et tous s'y rendent. Nous devons être plus d'un millier de personnes, élèves tant anciens que nouveaux.

Décrire l'impression ressentie en entrant dans ce sanctuaire n'est pas chose facile. Elle est si belle, notre chapelle, si blanche, si virginale.

L'architecture est de style néo-roman.

Ce genre, essentiellement catholique, a servi de transition entre les basiliques romaines, toutes dessinées selon les règles de l'art classique gréco-romain, et les grandes cathédrales gothiques du moyen-âge. On y revient de plus en plus depuis le milieu du XIXe siècle. Comme il n'est pas soumis à des règles aussi rigoureuses que ses devanciers, il laisse une plus grande latitude au goût des architectes qui en ont profité pour élever maintes églises et chapelles du plus bel effet.

Notre chapelle, dont le plan est dû à monsieur Pierre Lévesque, conseillé par l'abbé Alphonse Têtu, mesure 160 pieds de longueur 60 de largeur et 54 de hauteur, au centre

des travées de la voûte. La théorie des colonnes de la nef et le demi-cercle des colonnettes au-dessus du chœur, sont à ravir. La large frise qui se déroule tout le long des murs constitue une innovation dans les édifices religieux de notre pays ; et le chemin de croix sculpté qu'on y a encastré, faisant avec elle un tout harmonieux, en fait ressortir la magnificence. La lumière descend abondante par les quatorze fenêtres des côtés, les douze de l'abside ajourée par les colonnettes, et les dix œils-de-bœuf de la voûte. Les verres, aux teintes blanches, dorés par les verres jaunes qui les encadrent, donnent l'illusion d'un beau temps perpétuel.

Dans le sanctuaire, quinze anges en prière, avec leurs doubles ailes, et leurs têtes couronnées, forment autour du maître-autel une garde d'honneur à l'Hôte divin qui y réside.

Les stalles du chœur et les bancs de la nef sont en châtaignier. La teinture légère à donner au bois lui prêtera une apparence de chêne doré. Les sculptures des stalles, des confessionnaux, et surtout des trônes font honneur au ciseau de monsieur Joseph Saint-Hilaire, entrepreneur. C'est encore lui qui a sculpté les modèles des chapiteaux et des autres ornements moulés en plâtre, par monsieur Labrecque, de Lévis.

Cette chapelle, avec ses deux larges sacristies superposées, ses dix-neuf autels, ses huit confessionnaux, son chœur pour cinquante prêtres, sa nef pour six cent élèves du collège, sa tribune pour deux cent cinquante chantres, ses deux jubés latéraux pour cinquante religieuses, ses deux jubés supérieurs pour les cent cinquante élèves de l'école d'agriculture, mais n'est-ce pas une église, une vaste église ?

Le voilà donc réalisé le rêve des Anciens. Comment en croire nos yeux ? Qui dira la joie du peuple de Jérusalem en voyant le temple reconstruit par Néhémias ? Cette joie n'est-elle pas aussi la nôtre ? Dans ce temple viendront

toutes les générations futures d'écoliers, prier, réfléchir, préparer l'avenir.

L'orgue se fait entendre ; la cérémonie commence.

La croix en tête, portée par M. l'abbé Jos. Gignac, ancien directeur du collège, une longue théorie de prêtres en surplis fait son entrée solennelle. Sa Grandeur Mgr Blais, évêque de Rimouski, accompagnée de MM. les chanoines Gagné et Richard, comme diacre et sous-diacre d'honneur, s'avance en bénissant.

Monseigneur est le représentant de la plus ancienne génération d'écoliers. Malgré son grand âge et sa santé défaillante, il a voulu, ramassant toutes ses énergies, venir donner son témoignage d'affection à l'Alma Mater. Cinquante ans de prêtrise, vingt-cinq ans d'épiscopat mettent une glorieuse auréole autour de sa tête vénérable. Tous les yeux le suivent ; c'est le grand-prêtre de jadis entrant dans le Saint des Saints.

Et voilà qu'un cantique commence à se faire entendre, cantique ancien comme la maison, cantique que bien des fois nous avons chanté, aux soirs si beaux de l'archiconfrérie :

Salut à toi, Vierge Marie,
Reine pleine de majesté,
A toi, notre fidèle amie,
Dans la paix, dans l'adversité.
Nous venons avec confiance,
En ce jour si cher à nos cœurs,
Implorer ta douce assistance,
Te rendre de nouveaux honneurs.

C'est un ancien bien connu qui, de sa voix forte et sympathique, fait le solo : monsieur l'abbé Olivier Martin.

Les oreilles sont tendues, les cœurs battent. Après le refrain, la voix continue :

Aux jours bénis de notre enfance,
Soir et matin, à deux genoux,
Nous disions dans notre innocence,
Votre nom si pur et si doux.
Auprès d'une mère chérie,
Qui nous parlait souvent de vous,
Nos cœurs répétaient, ô Marie :
Nous vous aimons, protégez-nous.

Et l'assistance, avec foi et enthousiasme, reprend le refrain :

" Amour à notre mère,
Honneur à la reine des cieux,
Qu'elle écoute notre prière
Qu'elle daigne exaucer nos vœux ! "

Quel ensemble ! Quelle harmonie ! Tous suivent les paroles dans une petite brochurette imprimée pour la circonstance. A la mesure battue par M. l'abbé Lebon, placé dans le sanctuaire, les Anciens à tête blanche se montrent aussi dociles que les jeunes : ils sont vraiment redevenus écoliers. Qu'il fait bon revivre ainsi les jours d'autrefois ! Que de souvenirs se pressent en ce moment à notre mémoire ! Nos prières d'enfants aux pieds de la sainte Vierge, notre entrée dans sa Congrégation, nos demandes à l'archiconfrérie...

Et avec encore plus de foi et de piété, le chœur chante : " Amour à notre Mère... Qu'elle daigne exaucer nos vœux." Marie pourra-t-elle jamais oublier cette prière de la grande famille de Sainte-Anne ?

C'est le moment de la bénédiction.

Sa Grandeur se lève et commence, au pied de l'autel, les prières de l'Église, auxquelles toute l'assistance s'associe.

L'hymne de la reconnaissance éclate au jubé de l'orgue : " Magnificat... Magnificat... " chantent les écoliers, sous la direction de monsieur l'abbé Charles Bourque.

Et le pontife, portant en main un goupillon formé de petites branches prises aux cèdres de notre montagne, fait avec son assistance, le tour de la chapelle en aspergeant les murs et les autels.

Pendant cette bénédiction, un tonnerre de voix gronde sous les voûtes du sanctuaire, répondant à l'invitation du chœur des jeunes : " Magnificat... Magnificat anima mea Dominum ", chantent avec force les Anciens. L'atmosphère de la chapelle est chargée d'émotion.

Il peut maintenant venir, le Dieu des tabernacles ; sa résidence est prête, et elle est royale. Le clergé se met en marche pour aller chercher le Saint Sacrement dans la vieille chapelle, et plusieurs Anciens l'accompagnent.

C'est le moment des adieux. Les sentiments sont complexes en pareille fête. C'est surtout alors un instant de tristesse. Le Saint Sacrement va quitter pour toujours la vieille chapelle où Il a habité pendant plus de soixante ans.

Elle aussi a été blanche, elle aussi a été belle, elle aussi a été grande, elle aussi a fait des heureux. Les Anciens le savent bien, eux qui sont là et qui pleurent. Ce sanctuaire, aujourd'hui noirci par le temps et la poussière, n'a-t-il pas été, pour les uns, la petite église de la première communion ou de la confirmation, pour les autres, l'église de l'ordination ou de la première messe, et pour tous, le sanctuaire des plus doux souvenirs ?

Précédé du groupe qui lui fait escorte, l'évêque redescend le vieil escalier usé par les années, portant précieusement, dans ses mains tremblantes, le Très Saint Sacrement. La foule est là-bas, dans la grande chapelle, qui attend l'entrée solennelle.

Dès que la croix de la procession paraît, l'assistance tombe

à genoux. Les grandes orgues se font entendre, et les deux chœurs, les Jeunes et les Anciens, chantent avec enthousiasme:

" O l'auguste Sacrement,
Où Dieu nous sert d'aliment,
J'y crois présent Jésus-Christ,
Puisque lui-même l'a dit."

Les couplets se succèdent et l'on reprend toujours avec plus d'ardeur : " O l'auguste Sacrement... " Tout-à-coup, le Pontife paraît. C'est le moment solennel, le prise de possession du Roi des rois. Le bon Dieu s'avance, porté majestueusement au milieu de l'allée centrale. L'orgue gronde comme un tonnerre, les voix chantent avec force :

" J'y crois présent Jésus-Christ. "

Toutes les têtes se courbent, blondes ou blanches, les larmes coulent... Et le Roi des rois passe.

Fut-il jamais dans notre collège, semblable triomphe au Dieu de l'Eucharistie. Pareille heure du ciel peut-elle être vécue deux fois dans cette courte vie ? Ombres sacrées des Painchaud et des Mailloux, des Pilote et des Poiré, vous étiez là, sans doute, vous aussi, planant avec les anges à la voûte du sanctuaire, faisant escorte à l'Hostie sainte. Tressaillez maintenant d'allégresse, voilà aujourd'hui la récompense de vos travaux et de vos peines.

Et vous, jeunes gens, n'oubliez jamais cet instant solennel de la blanche chapelle qui vous fut donnée par les Anciens. Il a vu des prières, il a vu des soupirs, il a vu des larmes que Dieu a comptés. C'est ici que désormais vous viendrez, dans le silence du matin ou le recueillement du soir, demander au Dieu du tabernacle de tremper vos âmes, de les forger au feu de son amour eucharistique. C'est pour avoir en vous de ces caractères fortement trempés, que les Anciens vous ont élevé autour de l'Hostie sainte, ce temple magni-

fique. Ils savent, eux, que c'est surtout dans la chapelle de nos collèges que s'est forgée l'âme canadienne. Puissiez-vous, vous aussi, chers jeunes gens de Sainte-Anne, ne jamais l'oublier !

Et le Saint Sacrement entre dans le chœur, et enfin dans le tabernacle, au chant grandiose de " Laudate pueri Dominum ", qui s'échappe de toutes les poitrines comme une hymne de reconnaissance.

La cérémonie se termine par le salut du Saint Sacrement, où il n'y a qu'une voix, qu'un cœur et qu'une âme pour remercier Dieu. Sa Grandeur Mgr Blais y préside, accompagné des mêmes officiers, avec en plus Monsieur l'abbé Édouard Martin, curé de Sainte-Anne, comme diacre d'office.

Encore un cantique en chœur : " Vive Sainte-Anne ", et la chapelle redevient silencieuse. Déjà, c'est visible, le succès de la réunion est assuré ; les assistants sont empoignés par l'émotion et les souvenirs. On dirait l'assemblée des premiers chrétiens où " l'on chante et psalmodie du fond du cœur des hymnes et des cantiques spirituels à la gloire du Seigneur. " (Saint Paul aux Éphésiens, c. V, 19.)

Monseigneur Bolduc, prélat domestique, ancien élève et ami intime de la maison, suivi de quelques membres du clergé, parcourt les nouveaux corridors en récitant les prières liturgiques, et bénit les deux ailes récemment construites.

Courage et confiance, l'avenir sourit, car le tout est maintenant sous la protection du Ciel.

———

IV

RÉCEPTION OFFICIELLE

A HUIT heures, les portes de la grande salle du cours commercial s'ouvraient, et par groupes ou par classes, tous s'y rendaient.

Il est peut-être difficile d'avoir pour la Grande Réunion un endroit plus spacieux et plus propice. Cette pièce, située au premier étage de l'aile nouvelle, mesure 140 pieds de longueur sur 60 de largeur et 18 de hauteur. Avec ses grands murs blancs, elle présente un air de fête, et l'atmosphère y est toute religieuse. C'est que depuis cinq mois, cette salle sert de temple aux paroissiens de Sainte-Anne, qui ont perdu leur église dans l'incendie du 8 décembre 1917. Ils se sont retrouvés ici chez eux. C'est le même autel, le même chemin de croix, ce sont les mêmes statues et les mêmes bancs.

Les élèves du cours commercial se tiennent à l'extrémité sud de la salle ; ceux du cours classique, tout près de la balustrade provisoire. Confortablement assis dans les bancs de l'antique église, les Anciens écoutent la fanfare qui commence un air triomphal. Ils se rappellent avec bonheur qu'eux aussi aux jours de fête du collège, ils ont fait jadis passer dans ces instruments un souffle d'allégresse et d'enthousiasme. Chacun a un incident à raconter. C'é-

tait le beau temps alors ; on n'avait qu'à laisser la musique bercer les illusions de l'écolier, et à apprendre en classe la fameuse règle de grammaire : " Musica me juvat ". Depuis lors les soucis de la vie... Mais trêve à ces réflexions... On entend des chuchotements. Ce sont les deux personnages les plus importants qui font leur entrée : Sa Grandeur Mgr Blais et sir Charles Fitzpatrick, l'Église et l'État. Tout le monde se lève dans un moment d'acclamation. L'Alma Mater est fière de tous ses enfants, mais spécialement de ces deux là qui sont arrivés au sommet de la hiérarchie ecclésiastique et sociale.

Le supérieur, monsieur A. Boulet est à la tribune. C'est la réception officielle, le silence règne, les cœurs battent. C'est le père qui parle aux enfants, vieux ou jeunes, réunis en un jour de fête au foyer paternel.

Adresse de M. le Supérieur aux anciens élèves

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE RIMOUSKI,

Notre réunion des Anciens Élèves n'aurait pas eu tout son charme, son éclat et son intimité, si nous avions été privés de votre présence au milieu de nous. Le frère aîné peut-il être absent de la fête de famille ? Où trouver plus belle occasion de vous manifester notre reconnaissance pour l'intérêt que vous portez à notre collège ? Votre présence nous touche profondément. Elle nous rappelle ce jour béni, où tout jeune évêque, le front encore humide de l'onction épiscopale, vous veniez, pour nous prouver votre affection, assister à l'une de nos fêtes de collège. Depuis lors, vous avez fourni une longue et fructueuse carrière dans l'épiscopat. Et ce soir, pour re-

hausser l'éclat de notre grande réunion, vous apparaissez, au milieu de vos frères de Sainte-Anne, jeunes et vieux, avec une glorieuse couronne de mérites qui enorgueillit votre Alma Mater. Soyez donc témoin de sa joie et daignez accepter nos sentiments de profonde reconnaissance.

CHERS ANCIENS ÉLÈVES,

S'il fut jamais, un beau jour pour le Collège de Sainte-Anne, c'est bien celui que nous vivons aujourd'hui! A l'Alma Mater, parée comme une reine aux jours de fête, ne pouvons-nous pas adresser ces paroles du Psalmiste: " Leva in circuitu oculos, omnes isti venerunt tibi " ? Lève les yeux et regarde toutes ces générations d'écoliers accourus à ton appel. De tous les points du Canada et des États-Unis, ils viennent, dans leur piété filiale, t'entourer d'une immense couronne de gloire.

Et le cœur de l'Alma Mater exulte en vous souhaitant la bienvenue, et ses bras s'ouvrent bien larges pour recevoir ses enfants qui viennent revivre le passé, jouir du présent, pour s'en retourner eux-mêmes réconfortés et plus confiants que jamais dans l'avenir de la maison qui abrita leur jeunesse.

Le passé, mes chers amis, il est là devant vous, avec le souvenir des hommes et des choses. C'est d'abord le vieux collège de monsieur Painchaud, berceau de l'œuvre, bâtie en 1827 au prix de mille sacrifices. Ne vous semble-t-il pas, qu'en ce moment, le vénéré fondateur, du haut du ciel, s'associe à nos fêtes et bénit ses enfants ? C'est ensuite la fondation du Grand-Vicaire Mailloux : la partie aujourd'hui habitée par le cours commercial. C'est là que tout jeunes et tout nouveaux vous avez peut-être pleuré bien des fois, les soirs qui suivaient la rentrée de septembre. C'est enfin " l'aile du Nord " bâtie par le regretté monsieur Pilote, celui-là même qui, avec la claire vision de l'avenir, fondait, en

1859, notre école d'agriculture. Notre collège est donc comme un poème de pierre qui chante aujourd'hui joie et reconnaissance. Reconnaissance à tous ceux qui l'ont fait ce qu'il est : aux anciens supérieurs, les Gauvreau, les Pelletier, les Lagacé, les Buteau, les Trudelle ; aux anciens professeurs comme les abbés Bouchy et Casgrain, Mgr Sirois, MM. Louis Bacon, Louis-Nazaire Lessard, Édouard Richard, et tant d'autres ; aux bienfaiteurs comme les Taschereau, les Poiré, les Gauvreau, les Têtu, les Dionne, les Goudreau, et — pourquoi ne pas le dire ? — tous les Anciens de Sainte-Anne.

Si nous sommes fiers du passé, nous ne sommes pas moins fiers du présent.

Le bon Dieu a béni l'œuvre de notre fondateur, monsieur Chs-Frs Painchaud. Les murs de notre collège se sont élargis considérablement pour recevoir de nouveaux enfants. Aujourd'hui, cent pieds de construction ne suffisent pas comme en 1827, mais c'est près de neuf cent pieds qu'il faut pour abriter convenablement toute la famille de Sainte-Anne. Voilà pourquoi, demain, nous dirons adieu à notre vieille — mais déjà trop étroite — chapelle, que nous aimions tant et où sont attachés les meilleurs de nos souvenirs. Nous nous consolons en pensant que c'est encore à la générosité des Anciens que nous devons le magnifique temple qui va nous recevoir dans sa vaste et blanche nef. Oui, chers Anciens Élèves, ce sera votre éternelle gloire d'avoir lancé et soutenu avec une générosité inlassable le projet de la nouvelle chapelle. Et quand, au milieu des travaux de la construction actuelle, est arrivée l'épreuve de l'incendie, n'est-ce pas encore vous qui de tous les coins du pays nous avez jeté ce cri d'encouragement : " Sursum corda ! Courage et confiance ! " Soyez-en donc remerciés du plus profond de nos cœurs de prêtres et d'amis.

Tout en renouvelant le vieux collège, par l'addition d'un

nouvel édifice commencé il y a cinq ans, nous avons conservé précieusement tout ce qui dans les alentours rappelle des souvenirs aux élèves de jadis. Le bocage, il est vrai, s'est transformé avec ses kiosques, son jet d'eau, son Calvaire, ses avenues nouvelles ; mais c'est encore la même montagne avec sa Madone, ses grottes et ses sentiers abrupts. Vous referez, mes chers amis, aux pieds de la Vierge et dans le petit cimetière du bocage votre pèlerinage de jadis ; les fleurs d'autrefois fleuriront sur vos pas, vos premiers souvenirs surgiront de tous les endroits familiers ; ce sera, en un mot, votre jeunesse qui viendra au-devant de vous avec son cortège merveilleux de poésie, de bonheur et d'amitiés. Et pendant votre séjour au milieu de nous, vous constaterez jusqu'à l'évidence que l'âme de votre collège est restée la même. Qui donc a dit qu'il n'y a de progrès possible que par la tradition ? Nous pouvons nous rendre le témoignage d'avoir été fidèles à toutes celles que nous ont léguées nos devanciers. Elles sont intactes chez notre jeunesse : traditions de foi, de piété, de travail et de fraternité.

Le passé et le présent nous sont un sûr garant de l'avenir. Ce que les Anciens Élèves ont fait jusqu'aujourd'hui, nos élèves actuels le feront demain.

" Et des aînés, nos vrais modèles, nous soutiendrons le vieux drapeau ", répètent-ils souvent du plus intime de leur âme. Le Collège de Sainte-Anne est fier de ses générations d'écoliers. Il compte de ses enfants faisant honneur à l'Église canadienne dans l'épiscopat, dans la prélature, dans les chapîtres cathédraux, dans les plus hauts rangs du clergé séculier et régulier. Et dans la société civile, il s'honore de compter deux Juges-en-chef de la Cour Suprême, deux Lieutenants-gouverneurs, des ministres fédéraux et provinciaux, des juges de haute valeur, et des personnes qui tiennent le tout premier rang dans les lettres et le journalisme, dans les professions libérales, dans l'industrie, dans le com-

merce, l'agriculture et la finance. Il peut donc, à l'exemple des autres collèges classiques de la province, se rendre le témoignage qu'il a travaillé sans compter pour l'Église et le pays.

Aussi envisage-t-il l'avenir avec confiance. Notre Alma Mater continuera d'être une pépinière de prêtres donnant à l'Église des sujets capables d'instruire et de diriger par leur science, et de sanctifier par leurs vertus ; à la société, des citoyens intègres, clairvoyants, accomplissant tous leurs devoirs avec abnégation et courage, travaillant pour l'honneur, la gloire et la grandeur de la Patrie. Les jours tristes que nous traversons auront un terme, les nuages sanglants qui assombrissent l'horizon finiront par disparaître, et le sang que plusieurs de nos élèves ont déjà versé ou verseront sur les champs de bataille européens, pour la cause des alliés qui nous est chère, retombera en pluie de bénédictions sur notre collège. C'est là notre espérance.

Pour toutes ces raisons, nous sommes, et vous l'êtes avec nous, fiers du passé, satisfaits du présent et confiants dans l'avenir. Réjouissons-nous donc dans le Seigneur, et chantons le " Quid retribuam Domino ".

Sa Grandeur Mgr l'évêque de Rimouski, assise entre sir Charles Fitzpatrick et Mgr Bolduc, se lève pour répondre aux paroles de bienvenue qui lui ont été adressées par M. le Supérieur. Monseigneur Blais a été élève de Sainte-Anne de 1856 à 1865. Après un brillant cours de théologie, il est allé à Rome étudier le droit canonique. Au Séminaire pontifical de l'Appollinaire, il a acquis cette science de la jurisprudence ecclésiastique qui a fait de lui un des professeurs distingués de l'Université Laval. Nommé coadjuteur de Rimouski en 1889, il a fourni depuis lors une carrière

épiscopale dont on s'est plu à bénir les fruits, dans un volume-souvenir remarquable, auquel on a donné le titre très significatif : " Une page de l'histoire de l'Église de Rimouski." Les années ont courbé ses larges épaules, et diminué son verbe autrefois si pénétrant, mais il y a autour de sa figure amaigrie une si douce auréole de bonté, son geste est encore si sympathique et si parlant, que l'on comprend bien, alors même que sa voix fait défaut, ce que dit son cœur...

Nous regrettons de ne pouvoir donner ici le texte du discours. Après avoir salué l'assistance, Monseigneur s'excuse de prendre la parole " avec les accents d'une voix qui s'éteint ", mais malgré sa faible voix " son cœur est encore jeune, son cœur est encore chaud et capable d'aimer ce qui est beau, ce qui est noble, ce qui est juste, ce qui est bien."

Il remercie M. le Supérieur et ajoute qu'il a toujours " le culte du souvenir " du Collège de Sainte-Anne où se sont écoulées les années de ses études, qu'il le conserve dans son cœur, ce souvenir, et qu'il l'emportera avec lui dans l'éternité où il ne cessera de penser à son Alma Mater, ni de prier pour le bien et la prospérité de ses élèves anciens, présents et futurs.

Sir Charle Fitzpatrick est chargé de répondre au nom des Anciens Élèves. Étudiant à Sainte-Anne de 1864 à 1871, il a parcouru, depuis lors, les différentes étapes des honneurs sociaux : avocat, député, ministre et enfin juge-en-chef de la Cour suprême. Quand il apparaît ce soir avec l'hermine et la robe écarlate de sa dignité, les jeunes lui portent des regards d'envie. Pensant à leur avenir, ils ont l'air de se dire : " Quis ex nobis ? " L'honorable Juge-en-chef monte à la tribune. Sa voix pourtant un peu affaiblie par l'âge, se fait bien entendre. Il souligne d'un pe it geste énergique les remerciements qu'il offre à l'Alma Mater et les conseils

de grand frère qu'il donne aux jeunes. Il dit son discours plutôt qu'il ne le lit, remettant son lorgnon juste pour se remémorer les principaux points de sa réponse...

Discours de Sir Charles Fitzpatrik, juge en chef de la Cour Suprême

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

Je ne puis vous cacher l'émotion profonde avec laquelle je vous ai écouté. Et, comment ne pas se sentir vivement touché à l'évocation des grandes scènes et des vénérables personnages qui ont fait la vie de notre Alma Mater? J'ai cru parfois que mes souvenirs pouvaient être comparés aux fleurs desséchées classées dans nos herbiers et qui y conservent leurs traits généraux, mais en perdant avec la vie leur fraîcheur et leur beauté. Je ne tiens plus à ma comparaison, car je viens d'assister à une véritable résurrection de tout un passé glorieux et ardemment aimé ; j'ai revu bien vivants nos saints fondateurs, nos éminents bienfaiteurs et nos maîtres vénérés, Ils étaient, là, sous mes yeux, dans le délicieux cadre que votre exquise sensibilité nous a si heureusement présenté.

Bien plus, monsieur le Supérieur, j'ai obéi à l'ordre que vous avez donné, en empruntant la céleste formule du roi-prophète : " J'ai levé les yeux sur cette magnifique assemblée " et la force des souvenirs m'a procuré le plus agréable des mirages. J'ai vu ce cercle de famille s'élargir, prendre des proportions énormes, couvrir et dépasser les bords de notre fleuve. Tout près de moi, et sous mon regard, j'avais notre ardente jeunesse, la joie et l'orgueil du moment, l'espoir de l'avenir, celle qui, à l'heure tragique, sauve l'honneur, la patrie, la race et la religion. Plus les cercles s'éloignaient, plus aussi je voyais apparaître des têtes vénérables aux blanches auréoles : c'étaient nos aïeux, les prémices de Sainte-

Anne. " Omnes venerunt tibi ". Oui, je les ai tous vus ; tous sont à leur poste ; Sainte-Anne a aujourd'hui tous ses cadres, et la famille est au grand complet.

Et, comme cette réunion est opportune !

Pour sentir sa vitalité et sa force, le Canada a besoin de connaître ses hommes, de les connaître surtout dans leur ferveur religieuse et patriotique. Voilà pourquoi a lieu, ici, un grand conventum à l'occasion de la bénédiction de cette nouvelle et merveilleuse chapelle.

Le monde n'a plus assez d'hommes, j'entends des hommes dans toute l'acception du mot. Sainte-Anne en a donné sa part à la société, et c'est là son immortelle gloire. Quant à ce qui me concerne, je le dis et le redis avec la plus vive conviction : Si j'ai pu faire quelque chose pour mon pays, si j'ai pu mettre à son service une volonté prête au dévouement, je le dois, après Dieu, à ces prêtres éminents de Sainte-Anne et de Québec qui, par la lumière et la grâce de Dieu, font surgir dans les âmes les résolutions qui donnent du relief à la vie.

Mgr d'Hulst, un grand éducateur qui fut en même temps un gentilhomme philosophe, poussa un jour ce cri de douleur : " Que de baptisés, à qui, pour être chrétiens, il manque surtout d'être des hommes ! " Il faisait ainsi le départ entre ce qui vient de l'homme et ce qui vient de Dieu. Le ciel a toujours fait son devoir ; l'homme fait-il toujours le sien ? Des baptisés qui lui sont confiés, le collège de Sainte-Anne fait de vrais chrétiens, et c'est pour cela qu'il fait des hommes. On donne ici aux générations qui se succèdent l'empreinte qui fait les âmes d'élite, et ces marques sont moins encore l'acuité de l'intelligence que le courage et la force de la volonté. On leur enseigne à tenir en main le glaive que le Christ a apporté en ce monde, à vivre " dans la lutte ", à toujours se surpasser ; on forme des soldats du Christ. Soldat, cela veut dire homme de discipline et d'abnégation, capable du sacrifice nécessaire pour mettre au service des justes causes

La nef de la chapelle

sa part d'énergie, de clairvoyance et de bonne volonté. La sagesse antique disait avec la même conviction : " Aux jeux olympiques, ce ne sont pas les plus beaux, mais les plus courageux et les plus forts qui gagnent la couronne ".

Sainte-Anne, dans ce noble dessein, a spécialement ouvert ses portes à une population rurale qui compte parmi les plus anciennes et les plus prospères du Canada. C'est ici que se forment ces robustes natures sur lesquelles sont fondés tous les espoirs légitimes.

Le grand poète de l'Italie du Moyen-Age a placé aux portes mêmes des enfers, sous un ciel que n'éclaire aucune étoile, " les tristes âmes de tous ceux qui vécurent sans blâmes et sans louanges." Elles sont mêlées, dit-il, à ce mauvais chœur des anges qui ne furent ni fidèles, ni rebelles à Dieu, mais qui ne vécurent que pour eux-mêmes. Ceux-là, le ciel les a chassés, parce qu'ils ternissaient sa beauté, et, l'enfer profond les repousse, parce que les coupables retireraient quelque gloire de leur présence. De ces tristes âmes, Monsieur le Supérieur, vous n'en avez pas aux portes de Sainte-Anne, parce que la peur de vivre et d'agir chrétiennement n'a jamais répandu sa contagion en si généreux terrain.

Vous passez votre vie à entourer notre jeunesse d'une saine ambiance, qui non seulement conserve les trésors de la race, mais encore, les perfectionne et les décuple. Chaque année, nous voyons vos programmes, vos procédés d'éducation s'élargir, s'adapter, se clarifier, et nous applaudissons à chaque progrès. Nous sommes heureux de voir le soleil parfaire sa course et tout éclairer.

Vous avez aussi parlé, Monsieur le Supérieur, des nuages sanglants qui assombrissent l'horizon. Avec vous, je me permets de dire un mot d'espoir et de confiance. Gardons notre sérénité de chrétiens, sachant qu'audessus des nuages, même chargés des plus tristes menaces, le ciel garde son azur et le soleil son éclat.

Quand l'homme fait son devoir, Dieu fait tout le reste. En ces jours d'immense responsabilité, il incombe à tous d'être à la hauteur de la race qui a emporté Québec à travers de beaux siècles d'héroïsme, et de montrer qu'ils ont hérité de l'âme cornélienne de leurs ancêtres qui ne reculaient pas devant les dangers et les périls que Dieu leur envoyait. Nous continuerons ainsi la tradition.

D'aucuns, à vrai dire, nous reprochent ce fidèle attachement à nos traditions, et nous accusent, en particulier, de suivre aveuglement la direction de nos prêtres en matière d'éducation. Je doute qu'il s'en trouve un seul, parmi vous, qui, en face de cette accusation, ne mette son orgueil à se reconnaître coupable de suivre la direction du clergé, non pas aveuglément, mais, respectueusement et affectueusement. Pour nous justifier, nous n'avons pas même besoin de plaider. Il nous suffit d'invoquer les circonstances atténuantes, je veux dire les motifs de confiance et de reconnaissance qui nous portent à agir ainsi. Ceux qui sont nés et qui ont grandi dans la province de Québec ont la mémoire du cœur, et le cœur est encore le meilleur juge quand il s'agit de choisir les éducateurs qui doivent former nos fils, et développer en eux les qualités intellectuelles et morales.

A cette mémoire du cœur, je ne puis m'empêcher de donner libre cours en ce jour où tant de souvenirs nous remuent jusqu'au plus profond de l'âme. C'est d'ailleurs que mes souvenirs remontent à la période héroïque de notre histoire collégiale. Entré à Sainte-Anne dès 1864, pour en sortir après ma classe de Rhétorique en 1871, je fus témoin des rudes tâches et des pénibles sacrifices que s'imposait si allègrement le généreux abbé Pilote, pour faire vivre l'œuvre de monsieur Painchaud. Je revois encore monsieur Pilote voyageant *somptueusement* en seconde classe pour épargner quelques sous à la communauté. Maintes fois, je l'ai vu ainsi, en route pour Québec, portant son fameux bonnet de fourrure

tout usé, qui est resté légendaire dans nos annales. Le cher homme ne pouvait se résoudre à se payer le luxe d'un nouveau couvre-chef. Il en était de même de sa soutane. Confectionnée avec du bon drap du pays, elle résistait à l'usure du temps. Mais, les ans en avaient changé la couleur, et, elle était devenue aussi verte qu'un habit d'académicien. Notre monsieur Pilote persistait à la porter, et, il se fut plutôt résigné à faire partie de l'Académie qu'à s'acheter une nouvelle soutane. Il comptait que cet argent serait mieux dépensé en servant à instruire le fils d'un cultivateur pauvre. C'était sa première préoccupation : instruire le plus grand nombre de jeunes gens possible. Rien ne le rebutait, et je l'ai vu moi-même aux prises avec les fournisseurs du collège, qui refusaient de lui faire crédit plus longtemps. Il parvenait toujours à obtenir des délais qui lui permettaient d'acquitter petit à petit les dettes contractées. Et, si, comme il arrivait souvent, un père parlait de retirer son fils du collège, faute de pouvoir payer sa pension, notre charitable Supérieur finissait invariablement par dire : " Eh bien ! laissez-nous-le ; le bon Dieu y pourvoira." Est-il étonnant que de pareils prêtres aient acquis toute notre confiance, et que, pour développer l'instruction publique, conformément aux aspirations de la race candienne-française, pour former des hommes de volonté droite et d'intelligence cultivée, nous ne voyions pas de meilleurs éducateurs que ces hommes d'étude et de piété, absolument dévoués à leur œuvre, et s'oubliant eux-mêmes jusqu'à l'abnégation ? Tous nos petits séminaires de la province de Québec doivent leur existence à des dévouements semblables à celui qui animait l'abbé Pilote, et nous pourrions dire de nos collèges ce que Barrès disait des églises de France : " C'est une âme qui contribue à faire des âmes."

Le jour viendra nécessairement, et avant longtemps, où les autres provinces du Dominion apprendront à connaître les prêtres de la province de Québec, et elles s'expliqueront pour-

quoi notre peuple ne fait qu'un avec son clergé, et comment, loin d'être en tutelle, il n'en est pas qui entende et pratique mieux la liberté. On comprendra aussi que le clergé n'a rien à faire dans l'attitude de la province de Québec vis-à-vis la conscription. Cette mesure répugnait aux jeunes hommes de Québec, parce qu'ils sont avant tout des hommes libres, et qu'ils sont plus accessibles à la peruasion qu'à la coercition. Aujourd'hui que le service obligatoire est devenu la loi du pays, ils l'acceptent précisément parce que l'éducation qu'ils ont reçue de ces prêtres, que l'on méconnaît si étrangement, prêche l'obéissance à la loi, comme un devoir envers l'État et envers Dieu.

Il me reste, mes chers amis, à vous expliquer pour quelle raison, j'ai, ce soir, revêtu le costume officiel de juge-en-chef du Canada. Vous pensez bien que ce n'est pas par vanité personnelle, ni pour le bien-être que j'éprouve à le porter. J'ai voulu simplement rendre ainsi hommage au collège qui m'a fourni l'instruction grâce à laquelle j'ai pu graduellement faire mon chemin dans la vie, pour être un jour appelé à remplir les fonctions que j'occupe. Napoléon a pu dire de tout soldat français qu'il portait dans sa giberne le bâton de maréchal. Le juge-en-chef du Canada peut vous assurer, mes jeunes amis, que votre collège vous donne une formation qui vous permet d'aspirer aux plus hautes charges de la magistrature et aux plus grands honneurs que confère votre pays. Il dépend de vous de faire germer la semence jetée dans vos intelligences et dans vos cœurs, en travaillant avec ardeur et en marchant avec détermination vers le but que vous vous proposez.

Pour vous guider, il y a deux points de repère qui vous assureront que vous êtes dans la bonne voie : la fidélité à votre religion et l'attachement à votre race. Soyez fiers d'appartenir à la religion catholique ; c'est un privilège que l'on apprécie davantage à mesure que l'on vieillit et que l'on

comprend mieux ce qu'il signifie. Pratiquez votre foi sans ostentation, mais, aussi sans faiblesse. Ce ne sont pas les hommes de caractère et nos meilleurs citoyens qui négligent de se découvrir en passant devant une église, et qui manquent de déférence envers leurs pasteurs. Enorgueillissez-vous d'être canadiens-français. Je ne suis qu'un pauvre Irlandais, mais, Dieu sait si je suis content de mon sort ! Or, dans vos veines coule le sang d'une race privilégiée : " Dieu aime les Francs ", et parmi vos ancêtres, vous comptez le plus grand empereur et le meilleur roi, Charlemagne et saint Louis, une héroïne comme il n'y en a qu'une dans l'histoire du monde, Jeanne d'Arc, et les plus célèbres écrivains, les plus fameux artistes et les plus remarquables hommes d'état. L'héroïsme du peuple français était légendaire bien avant Verdun, et ceux de qui vous descendez en ligne directe en avaient donné d'aussi illustres exemples sur les plaines d'Abraham et à Sainte-Foye, pour ne pas rappeler le fait d'armes de Châteauguay où vos arrière-grands-pères ont montré comment vous savez, au besoin, respecter vos engagements envers la couronne britannique.

Votre vaillance et vos vertus, vous en avez fourni une preuve encore plus tangible et bien vivante, dans votre conquête du sol, et dans la multiplication de vos foyers. Vous avez transformé la forêt en champs fertiles et en gras pâturages ; vous avez élevé des églises dont les clochers percent les nues, et construit des collèges qui sont l'honneur de l'Amérique. De 60,000, votre population a atteint, en moins de deux cents ans, le chiffre imposant et merveilleux de trois millions. Vous devez ce miracle, comme on appelle en Europe votre survivance, à votre fidélité à la religion catholique, à la langue française, et à vos traditions familiales. C'est donc en gardant le culte du passé, et en pratiquant les préceptes qu'enseigne l'institution dont nous célébrons en ce moment le glorieux anniversaire, que vous conserverez et accroîtrez

l'héritage qui vous a été confié, et que vous assurerez la pérennité de votre race. Et, tout à la fois, vous enrichirez, par votre apport, le patrimoine intellectuel et moral du Canada.

Après les acclamations qui approuvent les si chaudes paroles de sir Charles Fitzpatrick, toute l'assistance se lève. Les sentiments peuvent-ils mieux se traduire que par le chant ? N'est-ce pas la tradition à Sainte-Anne de chanter " en tous lieux et toujours ? " Et voilà que les jeunes entonnent :

Alma Mater, toujours si bonne
Et si tendre pour tes enfants,
Nous voulons être ta couronne:
C'est l'espoir de nos jeunes ans.

La plupart des Anciens ne savent pas ce chant collégial qui ne date que de quelques années. Mais, un peu comme les Apôtres réunis au Cénacle, on croirait qu'ils viennent de recevoir . . . comment dirai-je . . . " le don des langues ", non... mais au moins le don des chants. Tout le reste de la fête le prouvera. Ils n'ont qu'à ouvrir la petite plaquette qui leur a été remise, et debout, enlevés par la baguette magique, ils chantent à pleins poumons :

" A nos serments toujours fidèles
Nous marcherons jusqu'au tombeau. "

pendant que les jeunes les saluent en clamant :

" Et des aînés, nos vrais modèles
Nous soutiendrons le vieux drapeau. "

Quelques solistes retracent ensuite l'histoire du collège dans les couplets suivants :

I

Rappelle-toi qu'au bord de notre fleuve
Painchaud, un jour, vint fonder sa maison ;
Qu'elle grandit au milieu de l'épreuve,
Espérant voir s'éclaircir l'horizon.
Sur son rocher reposant comme l'aigle,
Notre Collège enfin prit son essor ;
Du fondateur suivant la sage règle,
A Dieu toujours il confia son sort.

II

Rappelle-toi les nombreux jours d'orage
Qui de Sainte-Anne assombrirent le ciel,
Lorsque Pilote, au valeureux courage,
Eut agrandi notre champ paternel.
A son École, aujourd'hui la jeunesse
Vient de la Terre apprendre la leçon ;
Dans nos guérets, un souffle d'allégresse
Fait tressaillir et chanter la moisson.

III

Rappelle-toi, pendant les jours prospères,
L'extrême gêne règnant au foyer
Quand Poiré vint au secours de tes frères
Dont les malheurs surent l'apitoyer.
Des bienfaiteurs honorant la mémoire
Garde les noms des Mailloux, des Gauvreau
En lettres d'or inscrits dans notre histoire
Et dans les plis de notre vieux drapeau.

IV

Rappelle-toi l'amour plein de tendresse
Que pour Sainte-Anne ont gardé les " Anciens "
Reste, comme eux, fidèle à ta promesse
De conserver toujours ces doux liens.
Rappelle-toi ces beaux jours de l'enfance
Où l'on t'apprit la loi d'un Dieu Sauveur ;
Et des aînés imitant la vaillance,
Marche, front haut, au chemin de l'honneur.

L'honorable Thomas Chapais, élève de 1868 à 1875, est l'orateur suivant. Tous ont hâte de l'écouter ; si souvent les jeunes ont entendu parler de cet écrivain. Ses ouvrages ne font-ils pas leurs délices ? Qui d'entre eux n'a pas lu " L'Intendant Talon ", " Le Marquis de Montcalm " ? Aussi sa présence à la tribune est-elle chaleureusement accueillie.

Discours de l'Honorable Thomas Chapais, Conseiller législatif

MONSEIGNEUR,

MESSIEURS,

Le 16 juin 1869, on célébrait ici. dans notre cher collège, une fête solennelle, à laquelle avaient été conviés tous les anciens élèves, et qui est restée désignée dans leur souvenir sous le nom de " Fête de la chapelle ". On inaugurait un sanctuaire, restauré par la générosité filiale des enfants de Sainte-Anne. Et c'était vraiment un jour de retour au foyer, comme celui qui nous rassemble.

A la séance littéraire, dramatique et musciale qui eut lieu à cette occasion, un élève de philosophie junior prononça un discours où l'on remarquait cette phrase : " Si nous avions

un vœu à faire, ce serait celui de nous voir, nous les élèves actuels du collège de Sainte-Anne, réunis dans un certain nombre d'années d'ici sous ce toit qui nous a vus grandir, pour goûter encore une fois les joies et le bonheur de l'écolier." Messieurs, ce vœu, il se réalise en ce moment. Après " un certain nombre d'années " nous voici réunis sous ce toit béni pour goûter encore une fois les joies et le bonheur de l'écolier. Nous, les survivants de cette époque lointaine, nous étions à la fête de la chapelle de 1869, nous sommes à la fête de la chapelle de 1918. Que le Seigneur en soit béni !

Le " certain nombre d'années " dont parlait alors notre condisciple s'est prolongé, s'est ampliflé ; il a fini par couvrir presque un demi-siècle. Un demi-siècle ! *Magnum aevi spatium*, dirait l'historien latin. Mais ce demi-siècle qui a changé tant de choses dans le monde n'a pas changé nos cœurs. A la fête de 1869, un poète ami de la maison, invité pour la circonstance, récitait une pièce de vers qui débutait ainsi :

En ce jour fortuné, que Sainte-Anne est heureuse
De revoir dans ses murs ses enfants réunis !
Un seul mot a touché leurs âmes généreuses,
Et tous sont accourus, ah ! qu'ils en soient bénis !
Ils sont toujours ses fils ; leur mémoire fidèle
De leur Alma Mater se ressouvient encor.
Et quand elle a parlé, tous, groupés autour d'elle,
Ont offert à la fois de l'amour et de l'or.

Messieurs, ces vers harmonieux — dont l'auteur était M. Routhier, maintenant sir Adolphe Routhier, ancien juge-en-chef de la Cour supérieure, dont la verte vieillesse multiplie encore les belles œuvres littéraires — ces vers traduisent aussi fidèlement les sentiments d'aujourd'hui qu'ils traduisaient naguère ceux d'autrefois. La même pensée, la même constance de souvenir, la même pitié filiale, ont inspiré les deux

manifestations. La fête de la chapelle de 1918 et la fête de la chapelle de 1869 se rejoignent à travers le temps et confondent leurs harmonies dans un concert splendide de reconnaissance et d'amour.

Cependant, comment pourrions-nous l'oublier, un demi-siècle les sépare ! Et quel demi-siècle ! Que d'événements, que de bouleversements que de perturbations, que de commotions, que de transformations mondiales, entre ces deux dates ! Effondrement d'empires et avènement de républiques, hommes de proie remplissant la terre du fracas de leur nom, et disparaissant en ne laissant derrière eux qu'un sillon de météore ; grandes assises religieuses et illuminatrices comme le concile du Vatican, et grandes assises diplomatiques et stérilement décevantes comme le congrès de Berlin ; illustres pontifes se succédant sur le trône le plus auguste du monde, Léon XIII après Pie IX, Pie X après Léon XIII, Benoît XV après Pie X, et la Papauté spoliée faisant toujours briller la tiare d'un immortel éclat ; dynasties nationales se continuant en des monarques successifs : Édouard VII " le pacifique ", ceignant pour trop peu d'années la couronne honorée par les vertus de Victoria, et remplacé bientôt par son fils, notre souverain George V ; l'empire germanique restauré par le sabre et dans le sang, et Guillaume I, Frédéric III, Guillaume II, renouant pour l'asservissement des peuples, la chaîne des Césars, ou, pour mieux dire, des Kaisers teutons ; et, là-bas, le trône des tsars, longtemps visé par les bombes nihilistes, taché du sang d'Alexandre II et d'Alexandre III, s'écroulant sous le malheureux Nicolas II comme un étai vermoulu ; puis dans un autre domaine, progrès inouï des découvertes scientifiques, grâce auxquelles l'homme maîtrise chaque jour davantage l'espace et la distance, par le téléphone, par la télégraphie sans fil et l'automobilisme, pendant qu'il achève de conquérir l'empire des airs par les audacieux essors de ses aviateurs ; et enfin, comme à toutes les

époques de l'histoire, le grand phénomène mystérieux et terrible dont Dieu garde le secret, la guerre ravageant périodiquement le monde, et déchaînant tour à tour le conflit russo-turc, le conflit russo-japonais, le conflit hispano-américain, le conflit anglo-boer, les conflits balkaniques, jusqu'à ce que nous assistions dans une stupeur tragique et une angoisse poignante au plus forminable ,au plus désastreux, au plus monstrueux cataclysme de tous les âges, dont les répercussions et les éclats nous atteignent et nous meurtrissent nous-mêmes à travers l'immensité des mers.

Voilà, dans un tableau bien incomplet, ce que nos yeux ont vu durant ce demi-siècle. Et pendant ce temps, pendant que la scène du monde était bouleversée par toutes les vicissitudes, notre cher vieux collège, à l'ombre de sa montagne, accomplissait paisiblement son œuvre sous le regard de Dieu. Il cultivait des esprits et des cœurs, il ornait des intelligences, il trempait des âmes, il forgeait des caractères, il faisait des apôtres et des citoyens. Et en réalisant admirablement le programme tracé par son fondateur, il progressait et grandissait en force et en prestige. Aujourd'hui, après ce demi-siècle qui, à côté de tant de faits mémorables, a accumulé tant de ruines, il nous apparaît plein de vie, nous reconnaissons ces traits aimés, nous le retrouvons semblable à lui-même, mais plus imposant, plus majestueux, couronné d'une plus rayonnante auréole. Et fiers de lui, fiers de nous proclamer ses fils, nous venons lui redire encore une fois notre vénération et notre amour.

Avec quelle joie nous nous retrouvons dans ses murs ! Avec quel bonheur nous entendons comme autrefois résonner les échos de la montagne ! Avec quelle émotion suave nous évoquons les souvenirs des anciens jours ! Cette fête n'est-elle pas, avant tout, pour nous la fête des émotions ? Notre pensée se reporte aux années radieuses que nous avons vécues ici. Elle remonte même au delà, et elle se retrace les

phases diverses qui ont marqué l'histoire de notre *Alma Mater*. Noble histoire, qui nous rappelle celle de toutes les grandes œuvres, de toutes les entreprises bienfaisantes. Au début, ce sont les sacrifices, les immolations, c'est le don de soi-même dans l'effort et la douleur. Les contradictions abondent, les difficultés surgissent à chaque pas. les déceptions se multiplient. Il faut lire la vie de M. Painchaud écrite par notre ancien confrère et ami, M. le Dr N.-E. Dionne — dont je salue ici la mémoire, — pour comprendre à quel prix il a fondé son collège. Manque de ressources, pénurie de sujets, rivalités périlleuses, discussions pénibles, tout semble conjuré pour paralyser son action. A force d'énergie, de dévouement, d'inlassable constance, il triomphe de tous les obstacles et lègue à son pays une maison d'éducation destinée à lui rendre d'inappréciables services. Ses successeurs poursuivent la tâche commencée pour servir Dieu et la patrie. A eux comme à lui la lutte et les sacrifices s'imposent. Mais l'esprit du fondateur les anime, et ils prodiguent sans compter leurs forces, leurs talents, leur âme de prêtres et de patriotes. Saluons en passant les Mailloux, les Proulx, les Gauvreau, les Thomas-Benjamin Pelletier, les Pilote, les André Pelletier. Grâce à ces généreux éducateurs, l'œuvre se développe, elle enfante des résultats merveilleux. Une glorieuse couronne de prêtres — dont le nombre dépasse aujourd'hui quatre cents — décore son front. Et à côté de cette armée de lévites, des légions de citoyens portent son nom bien haut dans les différentes sphères de l'activité sociale. Désormais Sainte-Anne occupe une place d'honneur parmi nos institutions d'enseignement secondaire.

Mais, comme les nations, les œuvres ont leurs fluctuations et leurs crises. Sainte-Anne a connu ces alternatives. Au moment même où s'accroissait son prestige et grandissait sa renommée, l'épreuve venait s'abattre sur notre cher col-

lège. Nous avons vu ces jours, nous avons compris les angoisses de nos pères et de nos maîtres, nous avons senti les souffles orageux battre ces murs bénis où s'abritait notre jeunesse. Et malgré notre inexpérience, nous avons deviné qu'un angoissant problème s'agitait autour de nous. L'œuvre de M. Painchaud serait-elle menacée de destruction? Notre *Alma Mater* se verrait-elle frappée au cœur en plein essor? Cette génératrice de lumière et de vertu allait-elle cesser de faire rayonner autour d'elle la chaleur et la vie? Non, Messieurs, Dieu veillait sur Sainte-Anne. Il suscitait des sauveurs. Il inspirait des générosités. De fécondes initiatives et des dévouements admirables accomplissaient l'œuvre de salut et de restauration, à laquelle resteront toujours attachés les noms de Poiré et de ses vénérés collaborateurs: les Buteau et les Trudelle. Le péril était conjuré, et notre cher collège reprenait son ascension lumineuse, un instant entravée.

Depuis lors, Messieurs, vous le savez comme moi, il a marché à pas de géant dans la voie du progrès. Les derniers lustres nous ont fait assister à des prodiges. Des hommes aux larges conceptions et à l'indomptable vaillance lui ont donné une nouvelle et puissante impulsion. Sous leur action énergique et incessante, il a franchi presque sans arrêt d'incroyables étapes, entraînant à sa suite sa glorieuse filiale, l'école d'agriculture, l'un de ses beaux fleurons. Et aujourd'hui nos regards émerveillés s'étonnent de tant d'obstacles surmontés ,de tant d'épreuves subies sans fléchir, de tant d'améliorations réalisées, de tant d'objectifs atteints, de tant de rouages agencés, de tant de beauté créée, en un mot d'un si splendide épanouissement d'efficacité, de force et de vitalité.

Honneur à vous, constructeurs, édificateurs, restaurateurs, continuateurs grandioses d'une grande œuvre, admirables facteurs de progrès matériel, intellectuel et moral ! Honneur

à vous ! Si votre humilité n'opposait à nos hommages un bouclier impénétrable, nous vous décernerions la couronne de lauriers dont Rome ornait le front de ses triomphateurs.

Et maintenant, me sera-t-il permis, à moi aussi, d'adresser un mot aux jeunes de la famille, aux enfants qui ont encore la joie d'habiter le foyer. Mes chers amis, vous êtes à l'âge des résolutions généreuses et des nobles ambitions. Je voudrais qu'en cette fête, qui marquera sans doute une date dans vos souvenirs, vous formiez une résolution et vous conceviez une ambition. Cette résolution et cette ambition, je les résumerais toutes deux dans ces deux mots : *Ascende superius.* Ils pourraient être la devise de notre chère *Alma Mater*, toute son histoire le démontre. Qu'ils soient désormais la vôtre. Que ce soit là votre programme d'avenir. Plus haut, toujours plus haut ! — plus haut dans le travail, plus haut dans le devoir, plus haut dans l'honneur, plus haut dans la vertu, plus haut dans l'objet poursuivi et dans la tâche accomplie ! Mettez-vous dès à présent en garde contre ce mal canadien, le contentement facile, le culte de l'à-peu-près, de l'assez bien, du suffisant. Visez à l'excellence, et, comme on l'écrivait récemment, tendez sans cesse vers la supériorité, aspirez aux sommets. Que cet esprit, qui est celui de Sainte-Anne, soit votre esprit. Votre race vous le demande, et demain votre patrie aura besoin que vous soyez dans tous les domaines, des hommes supérieurs. Notre avenir national est à ce prix. Les heures présentes sont graves, les heures prochaines le seront peut-être davantage encore. Préparez-nous des intelligences, préparez-nous des compétences, préparez-nous des éloquences, préparez-nous des énergies, préparez-nous des forces intellectuelles et des valeurs sociales capables de nous assurer le rang qui nous appartient dans l'évolution des destinées canadiennes. *Ascende, ascende superius* !

Messieurs, dans un de ces admirables discours que le Père

Lacordaire prononçait annuellement devant les élèves et les parents réunis à la célèbre école de Sorèze, pour la solennité de la distribution des prix, il évoquait un souvenir emprunté à la vie de Chateaubriand : " Courbé sous le poids de la gloire et des années, le grand écrivain se retrouvait un jour aux bords solitaires du Lido, à l'extrémité des lagunes de Venise. Le ciel, la mer, l'air, le rivage des îles et l'horizon de l'Italie, tout se représentait aux regards du poète comme il l'avait autrefois admiré. C'était bien là Venise avec ses coupoles sortant des eaux, c'était le lion de Saint-Marc avec sa fameuse inscription : " *Paix à toi, Marc, mon évangéliste* ". C'étaient les mêmes splendeurs obscurcies dans la défaite et la servitude, mais empruntant aux ruines un charme qui n'avait point péri ; c'était enfin le même spectacle, les mêmes bruits, le même silence, l'Orient et l'Occident réunis en un point glorieux, au pied des Alpes illuminées de tous les souvenirs de Rome et de tous ceux de la Grèce. Cependant le vieillard demeurait pensif et triste ; il ne pouvait croire que ce fût là Venise, cette Venise de sa jeunesse qui l'avait ému, et comprenant que c'était lui seul qui n'était plus le même, il livra aux brises de la mer qui le sollicitaient en vain cette parole mélancolique : " Le vent qui souffle sur une tête dépouillée ne vient d'aucun rivage heureux ! " Puis, reprenant ce mot, empreint d'une tristesse si poignante, l'illustre dominicain s'écriait : " Pour moi, en me retrouvant en présence d'une scène qui fut ma première initiation à la vie publique, je n'éprouve point, malgré la différence des âges, un désenchantement si cruel. Il me semble que ma jeunesse revit dans celle qui m'entoure, et, au bruit de vos sympathies pour nos heureux triomphateurs, à la pensée des joies plus intimes et plus profondes qui vont sortir du cœur de tant de mères, je me dirai à moi-même, content et consolé : " Le vent qui souffle sur une tête dépouillée, vient quelquefois d'un rivage heureux ! ! "

Messieurs, aucun de nous n'a l'illusion d'être un Chateaubriand, et notre cher collège de Sainte-Anne, perché sur le flanc de sa montagne, ne ressemble en rien à la cité des lagunes, si illuminée par les flots de L'Adriatique. Cependant, nous aussi, après avoir subi l'assaut des événements et les blessures du temps, nous revenons à des lieux qui furent l'enchantement et la lumière de notre jeunesse. Nous y revenons à l'heure où l'ombre de notre vie s'allonge au soleil déclinant de nos jours. Et sentant nos fronts brûlants des fièvres de la lutte et de l'épreuve se rafraîchir aux brises embaumées du " sonore bocage " ; mieux encore, en sentant nos cœurs battre des mêmes émotions, des mêmes tendresses, des mêmes enthousiasmes, et nos âmes communier avec les vôtres dans la même foi, dans le même idéal, dans les mêmes aspirations nationales et religieuses ; en saluant surtout ces générations nouvelles, débordantes de sève, dont les vertus et les ardeurs généreuses promettent à notre patrie de si glorieux lendemains, nous aussi nous éprouvons, comme le grand moine de Sorèze, le besoin de nous écrier : " Le vent qui souffle sur une tête dépouillée vient quelquefois d'un rivage heureux."

O mes vieux compagnons et vous jeunes amis ! frères d'autrefois et frères d'aujourd'hui ! accueillez cette parole en même temps comme un témoignage et une affirmation : comme le témoignage d'une allégresse reconnaissante à l'évocation des bienfaits dont fut ici comblée notre adolescence, et dont, malgré tout, nous avons conservé l'ineffaçable empreinte ; et comme l'affirmation d'une espérance indéfectible aux réalisations magnifiques et aux survivances triomphantes dont les merveilles accomplies sous nos yeux et les germinations fécondes qui s'élaborent dans ce sol béni nous donnent l'inébranlable assurance.

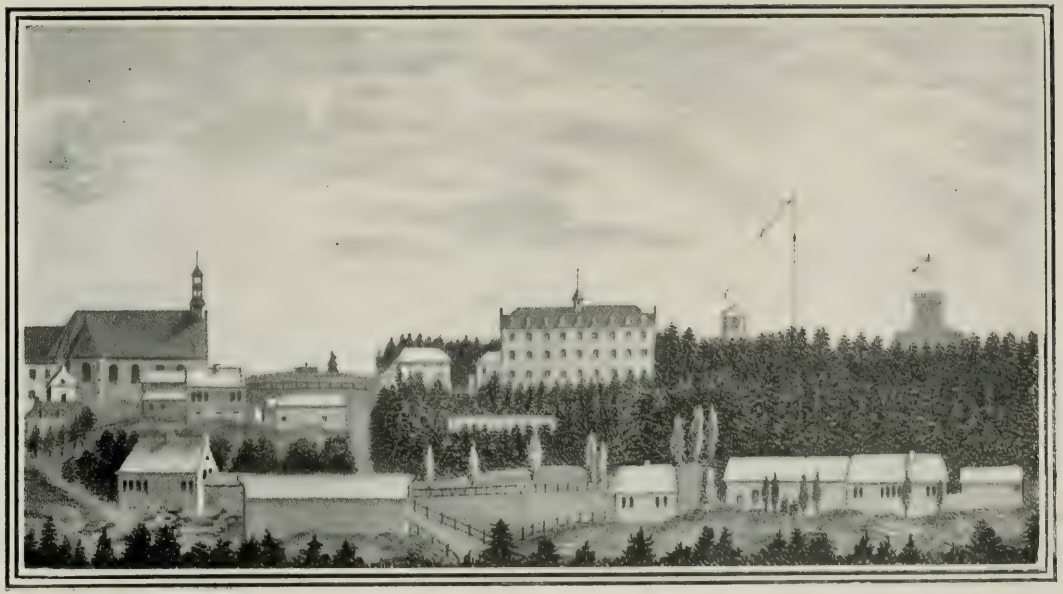

Le Collège de Sainte-Anne
1ère étape : 1827-1842

Accompagné par l'orchestre dont les débuts sont pleins de promesses, le grand chœur chante ensuite : " La fête de famille " :

Refrain

Salut à toi, maison chérie
De tes fils l'orgueil et l'amour,
Sous le grand ciel de la patrie
Est-il pour eux plus beau séjour ?

I

C'est aujourd'hui la fête de famille,
Alma Mater, on redit tes bienfaits.
Dans tous les yeux la franche gaîté brille
Et de nos cœurs Dieu bénit les souhaits.

II

Oh ! qu'il fait bon d'habiter tous ensemble,
Et de chanter ici notre bonheur,
Le souvenir du jour qui nous rassemble
Sera longtemps gravé dans notre cœur.

III

Frères, bientôt sur les flots de la vie,
Quand notre esquif se verra ballotté,
Nous songerons à la rive fleurie
Où tout pour nous était rire et gaîté.

IV

Si la tempête assaille notre voile,
Ou si l'écueil menace notre sort,
Fixant alors de Sainte-Anne l'étoile
Nous reviendrons chercher refuge au port.

Les applaudissements saluent ensuite l'honorable J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture dans la province de Québec. C'est une des gloires de notre cours commercial où il a étudié de 1877 à 1880. Cultivateur intelligent, il a vite conquis l'estime de la classe agricole. Une fois à l'Assemblée Législative, il était difficile de trouver député mieux préparé à prendre la direction du ministère de l'agriculture. La cause à laquelle il s'intéresse lui dicte tout naturellement le sujet à traiter.

Discours de l'honorable Jos.-Ed. Caron

MINISTRE DE L'AGRICULTURE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

Monsieur le Supérieur,

Messieurs,

L'éloquence est un don, et, moins heureux que les orateurs que vous venez d'entendre, je ne l'ai pas reçu en partage. Mais, il est un titre que comme eux, je porte avec fierté, c'est celui de fils de Sainte-Anne. Aussi, suis-je heureux de m'unir à l'allégresse des anciens élèves, et c'est pour moi un devoir bien doux de glorifier, ce soir, notre Alma Mater dans ses deux célèbres institutions : le collège et l'école d'agriculture.

L'abbé Ponsard, un des prédicateurs du carême à Notre-Dame de Montréal, a écrit : " J'aime un collège placé dans un site agréable, près d'un cours d'eau, au milieu de vertes pelouses, de collines boisées et de larges horizons ; où, du côté des maîtres, il y a confiance en l'élève ; du côté des élèves le sens du devoir et de l'honneur ; entre les uns et les autres, des rapports d'amitié." Mais, n'est-ce pas là le portrait du collège de Sainte-Anne ? J'y vois les raisons physiques et morales qui m'ont toujours fait aimer cette institution

Est-il besoin de dire que je compte parmi les plus belles et les meilleures de ma vie les trois années que j'ai passées sous le toit de mon Alma Mater. Il y a de cela bientôt quarante ans ; mais, que de souvenirs me restent de cette époque heureuse, souvenirs qui me sont rendus encore plus vivaces ce soir, par la présence de quelques-uns de mes anciens directeurs et professeurs.

Monsieur Trudelle, ce prêtre au grand cœur et toujours inlassable de dévouement, était notre supérieur. Notre directeur, c'était Monsieur Frenette, ce bon Monsieur Frenette, que je vois ici, tout près. Nous avions comme préfet des études, M. Chs Richard, qui n'avait d'égal à son grand talent que son humilité connue de tous. Et, pour professeurs, MM. Lessard, Deschênes et Deblois. Que de plaisir j'éprouve à rappeler ces noms et ces souvenirs aimés !

Qu'il est beau notre collège, qu'il fait bon le revoir !

C'est en comparant la maison de jadis avec celle d'aujourd'hui que je comprends mieux le prodige accompli en ces dernières années. Augmentée plus de deux fois, merveilleusement organisée, l'institution de Sainte-Anne ne le cède en rien aux autres institutions de la province de Québec.

Je tiens à rendre ici un juste tribut d'hommage au supérieur actuel, longtemps procureur du collège, au dévouement et au travail duquel est due l'exécution des immenses travaux d'agrandissement que tous ont admirés. Qu'il soit remercié et félicité.

J'aime le collège de Sainte-Anne parce qu'il m'a fait du bien, mais, je l'aime surtout parce qu'il a fait du bien à ma province, à mon pays, en fondant l'école d'agricultulture.

En 1859, Monsieur Pilote, supérieur et procureur de Sainte-Anne, posait, par cette fondation les bases de notre enseignement agricole au Canada. Il avait pour lui le concours d'amitiés fidèles et précieuses. Mais, la difficulté de l'en-

treprise n'en était pas moins grande et la responsabilité moins lourde. Le collège, comptant à peine trente années de vie était pauvre et chargé de lourdes obligations. Ajoutez à cela l'indifférence de nos canadiens d'alors, à l'endroit de tout progrès agricole. Eh bien ! Malgré tous ces obstacles insurmontables, l'école d'agriculture a été fondée par le collège, et elle a vécu. Elle nous a donné des hommes compétents qui lui font honneur ; elle a puissamment contribué à régénérer la vie des champs et à nous former une élite d'agriculteurs. Avant l'existence de l'école, il n'était guère question de science ou de progrès agricole dans notre province ; sa fondation donne l'éveil et ouvre une ère de prospérité. Bientôt, l'on établit ailleurs des écoles, l'on prêche le retour à la terre.

Après le clergé, les gouvernants voulurent faire leur part. Et, si votre humble serviteur, secondé par le gouvernement de Québec, a accompli quelque chose dans ce sens, j'en remercie le ciel et je m'en félicite ; car, je sais que servir le sol, c'est, par excellence servir la patrie.

La vieille École d'agriculture de Sainte-Anne a bientôt cédé sa place à une nouvelle, plus vaste, et beaucoup mieux aménagée. Maintenant, ce n'est plus vingt ou trente élèves qu'on y instruit, c'est cent vingt ou cent cinquante. L'œuvre a pris de l'essor, surtout depuis une dizaine d'années, et voici qu'elle est en pleine prospérité. Des conférenciers diplômés et expérimentés vont faire connaître aux quatre coins de la province les meilleurs procédés de culture ; par un enseignement pratique, des professeurs non moins zélés que savants, forment notre jeunesse et l'orientent vers l'agriculture rationnelle et progressive. Aux vieilles routines stérilisatrices, ils opposent des méthodes vraiment créatrices de progrès. L'on doit avouer que les résultats sont merveilleux, et, avec la grace de Dieu, le dernier pas n'est pas encore fait dans ce sens.

Aujourd'hui, les yeux du plus grand nombre semblent définitivement ouverts. L'on a compris cette vérité : que, sans pain, l'on ne peut espérer vivre, et que sans bonne culture, on ne peut espérer avoir du pain. Qu'elle est donc noble, la classe qui contribue ainsi à donner du pain à l'humanité ! La guerre nous a enseigné rudement ces grandes vérités. Et, je n'hésite pas à dire que la profession agricole est l'égale des professions libérales, qu'elle leur est même supérieure par certains côtés, puisque c'est surtout l'agriculture qui contribuera au travail de restauration à faire, après la guerre, comme c'est aussi l'agriculture qui, à l'heure actuelle, soutient l'effort de ceux qui combattent sur les champs de bataille de l'Europe.

Qu'on me permette, en terminant, de donner un conseil à mes jeunes amis, qui, bientôt arrivés à la fin de leurs études, auront à choisir une profession. Les besoins de la terre sont nombreux ; la guerre est grande consommatrice d'hommes et de pain. L'avenir est sombre, et l'on reconnaît qu'après Dieu, c'est du sol que nous devons attendre le salut. Eh bien ! Je viens à vous, mes jeunes amis, et, au nom de mon pays, de ma province, je vous dis : " L'école d'agriculture est là, les bras largement ouverts pour vous recevoir, lorsque vous aurez fini vos études commerciales ou classiques. Allez-y en grand nombre, et, si vous êtes sobres, si vous êtes travailleurs, si vous aimez votre pays, l'avenir est à vous. Le cours complet d'agriculture que vous suivrez à Sainte-Anne sera le plus beau fleuron à ajouter à vos études classiques. La carrière agricole vous fera goûter des joies qu'aucune autre profession ne saurait vous offrir, et vous permettra de rendre, plus que partout peut-être, le sacerdoce excepté, des services incalculables à votre pays."

Longue vie donc à mes jeunes amis qui seront agriculteurs, longue vie à l'école d'agriculture qui les aura formés, et lon-

gue vie enfin au cher collège, mon Alma Mater, qui a fondé l'école d'agriculture !

Après le discours de l'honorable Caron, les écoliers entonnent " Jadis la France sur nos bords " auquel l'assistance prend part de toute son âme, et M. l'abbé A. Têtu est à la tribune.

Qui, parmi les élèves de Sainte-Anne, ne connaît ce spirituel abbé ? Il a été le professeur de Rhétorique d'un grand nombre d'entre eux, et depuis sept ans, il tend le " chapeau".

La chapelle est pour ainsi dire son œuvre. Il y a mis toute son intelligence pour conseiller l'architecte, et tout son cœur pour dire le devoir des Anciens envers l'Alma Mater. Aussi avec quelle attention il est écouté.

Discours de M. l'abbé Alph. Têtu *

Secrétaire du Comité de la chapelle

Messieurs et chers amis,

Il est de mon devoir, paraît-il, de vous donner le compte-rendu des opérations du Comité des Anciens Élèves, formé en 1911, pour doter le collège de Sainte-Anne d'une nouvelle chapelle. C'est, en quelque sorte, le discours du budget que je dois prononcer, et chacun sait que c'est un sujet plutôt aride. Je veux pourtant y mettre autant de poésie et d'éloquence qu'en peuvent porter un procès-verbal et un exposé financier !

Donc, pour prendre les choses *ab ovo*, plusieurs anciens élèves se demandaient, depuis quelques années, s'il n'y aurait

---

** Vu l'heure déjà avancée, M. A. Têtu a cru devoir abréger la lecture de son travail ; nous le publions tel qu'il avait été préparé.

pas moyen d'agrandir le collège qui devenait manifestement trop étroit pour le nombre d'élèves qui allait toujours en augmentant, et d'y faire une chapelle plus vaste et plus belle dont le coût serait payé par les anciens élèves. Plusieurs me sollicitèrent de mettre l'affaire en marche, et ce n'étaient pas les directeurs du collège, je vous prie de le croire.

A peine eus-je fait connaître notre projet, que de leur côté, une opposition formidable se dressa contre moi ; les objections se présentèrent en rangs préssés; il n'y fallait pas songer; on n'en avait pas les moyens ; une souscription n'aurait aucun succès, venant après tant d'autres ; il y avait cet obstacle et puis cet autre, tellement, qu'à la fin, ne pouvant obtenir la permission de procéder, — je la pris.

Je n'avais pas l'autorité ,ni le poids voulu, pour inaugurer la campagne. Cet honneur était réservé à Monseigneur Sirois. C'est lui, qui, le 30 mai 1911, alors que nous étions réunis ici, pour la fête annuelle de M. le Supérieur, tira le premier coup de canon. Il fut suivi de M. l'abbé Ferdinand Garneau, et les deux boulets atteignirent la cible en plein centre : c'étaient deux boulets d'argent.

Immédiatement un comité fut formé, comme suit : Mgr N.-J. Sirois, président ; M. l'abbé F. Garneau, vice-président ; M. l'abbé Aug. Boulet, trésorier ; et Alphonse Têtu, secrétaire. Les autres membres élus étaient : Mgr Majorique Bolduc, P. D., MM. les abbés Chs-P. Richard, Alfred Dionne, Georges Goudreau ; les honorables MM. L.-P. Pelletier, Pantaléon Pelletier, président de l'Assemblée législative, J.-Ed. Caron, ministre de l'Agriculture ; MM. Wenceslas Lévesque, député, J.-I. Lavery, avocat, et J.-Élisée Roy.

Depuis cette date, Mgr Sirois, les abbés Dionne et Goudreau, M. Lavery nous ont été ravis par la mort, avant d'avoir vu, ici-bas, la réalisation de leur rêve ; mais je ne doute pas que ce soir, ils ne soient avec nous et qu'ils ne se réjouissent,

eux aussi, de l'événement qui nous réunit en si grand nombre sous le toit béni de notre cher collège.

Immédiatement après la formation de notre comité, la souscription commença. En moins d'une demi-heure, elle s'éleva à $15,000.00.

En ma qualité de secrétaire, j'étais chargé de faire un chaleureux appel à tous les anciens élèves Je m'adjoignis des collaborateurs pour atteindre plus efficacement nos bailleurs de fonds. Au début, il y en avait vingt six, mais, peu à peu, malgré les attraits et les gros émoluments de la fonction, on vit leurs rangs s'éclaircir, si bien qu'à la fin, il n'en restait plus que quelques-uns ; *rari nantes in gurgite vasto.* Parmi les survivants, qu'il me soit permis de signaler et de remercier MM. les abbés F. Dupuis, curé de Plessisville ; Walstan Proulx, curé de St-Romuald, et Alfred Dupont, curé de St-Damien, qui, jusqu'à la fin, furent mes auxiliaires fidèles et efficaces.

Des circulaires, accompagnées de listes de souscriptions, allaient de temps à autre vous mettre au courant des progrès de l'œuvre, et surtout solliciter votre généreux concours.

Sur ces listes, vous avez pu lire les noms de plusieurs messieurs qui n'ont pas fait ici leurs études classiques, mais qui ayant passé, au collège, quelques années comme professeurs et régents, ont voulu se joindre à nous pour l'érection de la chapelle. A ces bons et généreux amis j'offre, au nom de notre comité et du collège, les plus sincères remerciements.

Dans une de mes épîtres, datée du mois de décembre 1913, je vous annonçais comme probable l'inauguration de la chapelle pour la fin de 1916. Hélas ! j'étais faux prophète : je n'avais pas prévu, — et vous me le pardonnerez bien, — qu'un malheureux incendie viendrait, le 2 août 1916, détruire les usines et autres dépendances du collège, occasionner une perte de $50,000.00 et un retard de près de deux ans dans l'achèvement des travaux.

Cette calamité jeta le deuil dans bien des cœurs, mais elle suscita aussi bien des sympathies. Les citoyens de Sainte-Anne et des paroisses voisines accoururent pour combattre l'incendie qui menaçait de détruire tout le collège. On fut témoin alors d'actes de dévouement que n'oublieront jamais ceux qui en furent les bénéficiaires.

A Montréal, sous la vigoureuse impulsion du révérend P. Letellier secondé par le vaillant député de Laval, un comité se forma pour venir en aide aux pauvres incendiés. A Québec, les prêtres de l'archidiocèse se trouvèrent, peu de jours après, réunis pour la retraite annuelle. Son Éminence, notre bien aimé cardinal, voulut s'inscrire, pour un fort montant, sur la liste de souscription et engagea ses prêtres à suivre son exemple. Un peu plus tard, le 10 septembre, un certain nombre de laïques se réunirent, à l'hôtel-de-ville de Québec, sous la présidence du très honorable juge-en-chef de la Cour Suprême. Là aussi, un comité fut formé ayant pour président, M. L.-P. Sirois, notaire, M. Charles Baillargeon, comme trésorier et M. Joseph Barnard comme secrétaire. Preuve bien touchante de la sympathie qu'inspire notre Alma Mater : des marchands de Québec se joignirent aux anciens élèves de la maison et firent parvenir au comité de secours des montants appréciables. Avant tous les autres, je crois devoir signaler la maison Rioux & Pettigrew qui adressait deux jours après l'incendie, à Monsieur le procureur du collège, un chèque royal de $500.00.

Vous m'accusez peut-être, de prendre la tangente et de m'éloigner de mon sujet. Erreur, messieurs : cet incendie forme un chapitre douloureux de l'histoire de la chapelle. Il a retardé les travaux de dix-huit mois au moins et a augmenté le coût de l'entreprise, parce qu'à mesure que le temps s'écoulait, le prix des matériaux s'élevait d'une manière alarmante, et par contre-coup, la souscription entreprise, pour

réparer les ruines causées par l'incendie, nuisait à celle de la chapelle.

Cette chapelle projetée en 1911, il fallait la localiser. Le 17 janvier 1912, notre comité se réunissait au collège, au lendemain d'une tempête affreuse qui avait retenu chez eux plusieurs de ses membres. Sans trop nous occuper de la question du *quorum*, et après une discussion approfondie du sujet, nous décidâmes de la placer à l'endroit qu'elle occupe aujourd'hui. Je ne pense pas qu'il y eût moyen de faire un meilleur choix. Il serait, en tout cas, bien difficile de le changer aujourd'hui.

Cette question réglée, il n'y avait qu'à procéder à l'exécution : il nous fallait pour cela un architecte et un directeur des travaux. L'architecte, nous l'avions choisi ; c'était M. Pierre Lévesque, déjà avantageusement connu par maints travaux et en particulier, par la belle École d'agriculture de Sainte-Anne. C'était presqu'un ancien élève de Sainte-Anne. Disciple et associé de M. David Ouellet qui, lui, était des nôtres, M. Lévesque se mit à l'œuvre, avec toute sa science et son goût artistique ; il apporta à son travail une large part de son cœur, et une complaisance pour nous qui ne s'est pas dementie. Grâce à lui, nous pouvons nous flatter d'avoir, au collège, une des plus belles chapelles du pays, et je propose que nous lui décernions par acclamation, un diplôme d'élève du collège, avec tous les privilèges et les charges attachés à ce titre glorieux !

Le directeur, et je pourrais dire l'entrepreneur des travaux, fut M. l'abbé Auguste Boulet, le trésorier de notre comité, aujourd'hui notre estimé supérieur. Ce qu'il a dépensé de dévouement, de savoir faire et d'énergie, depuis 1909, dans la construction de l'École d'agriculture et depuis, dans celle du nouveau collège, je serais bien en peine de le dire. Volontiers, je proposerais de lui dresser un monument, s'il n'avait devancé nos désirs en le construisant lui-même.

Notre chapelle est vraiment belle dans sa virginale blancheur, avec ses proportions vastes et harmonieuses, la pureté de son style et la perfection des détails. Mais elle a un terrible défaut,... elle n'est pas payée !

La souscription commencée en 1911 se chiffrait au 1er juin 1918, à $47,078.00, sur lesquelles $43,122.00 étaient payées. Je comprends dans ce montant $255.00 données par les rhétoriciens de 1904-1905, réunis en conventum au collège, au mois de juillet dernier. Cette somme a payé le joli chemin de croix qui fait partie, comme vous l'avez vu, de la frise originale qui se développe autour de la chapelle ; aussi $300.00 pour les verres des fenêtres, et $80.00, pour les verres bizeautés de la porte, payées respectivement par deux anciens élèves qui avaient déjà souscrit généreusement. Il y a donc un écart de $3,956.00 entre le montant souscrit et celui qui a été payé. N'en soyez pas surpris ni scandalisés, Messieurs. La mort nous a enlevé plusieurs souscripteurs importants avant qu'ils aient pu payer leur quote-part ; d'autres n'ont pas encore fini de s'acquitter, mais le feront certainement ; enfin d'autres ne font qu'entrer dans la carrière et se proposent de la parcourir sans défaillance. En définitive, quand tous les arrérages seront entrés, nous aurons en mains à peu près $45,000.00. Et alors, messieurs, nous, les anciens élèves, nous devrons au collège environ $40,000.00 pour payer le coût de l'extérieur de la chapelle.

Nous saurons, avec le temps nous acquitter de cette dette. Pour ma part, je suis bien résolu à donner encore maints coups de chapeau ; et quand il me faudra déposer les armes, je les lèguerai à un autre qui saura, je l'espère, les manier mieux que moi.

Le souscription reste donc ouverte. Nous, les plus anciens, nous avons tracé la voie, aux plus jeunes maintenant de s'y engager. Parmi ceux qui ont souscrit à la première heure, quelques-uns voudront augmenter leur première mise

de fonds ; ceux qui n'ont encore rien souscrit voudront le faire, et aux uns et aux autres, je puis assurer que je suis à leur entière disposition pour leur donner tous les renseignements voulus et me faire le fidèle dépositaire de leurs capitaux.

Mais avant de poursuivre ma tâche plutôt ingrate, je voudrais avoir l'assurance qu'elle rencontre votre approbation.

Avant de *sortir* de la chapelle, il nous reste à remercier Notre Seigneur de nous avoir permis de lui préparer, au collège, une demeure moins indigne de lui.

Et pour compléter nos *dévotions*, je vous propose de faire un examen de conscience. Ah ! par exemple, un examen pas trop onéreux, parce qu'il est général et qu'il s'adresse à la conscience de tous nos compatriotes canadiens-français.

Tout d'abord, je vous le demande, que fait-on en général dans notre province pour nos maisons d'enseignement secondaire ?

C'est un fait avéré que toutes sont pauvres, et que pendant ces dernières années surtout, aucune n'a été capable d'équilibrer son budget avec ses revenus ordinaires ; je devrais plutôt dire qu'il en a toujours été ainsi. Elles ont prolongé leur existence et continué à faire le bien grâce aux secours que leur ont donnés les membres du clergé. Parmi les laïques, qui songe à leur venir en aide ? Ce n'est pas manque de charité ni de sympathies ; — tout simplement, on n'y pense pas.

Notre gouvernement provincial s'est honoré, en votant à notre Université une allocation de $25,000.00, mais tous nos collèges affiliés à l'université ne reçoivent qu'une pitance de $1,000.00. N'y aurait-il pas moyen d'obtenir de lui cinq ou six fois autant ?

Tous les notaires nous diront que c'est une excellente chose de faire son testament, mais comme ce sont " sages et dis-

crètes personnes ", ils ne voudront pas nous dire qu'un legs de quelques milliers de piastres en faveur d'un collège, y ferait le meilleur effet. Vous me direz que vous avez à pourvoir aux besoins de vos enfants. Eh bien ! ces enfants, ou petits enfants, aidez-nous à leur donner des maisons d'éducation confortables et hygiéniques.

Voulez-vous vous assurer une longue vie sur la terre et le paradis à la fin de vos jours ? Devenez rentiers de nos collèges ; déposez-y à rente viagère, à un taux raisonnable, l'argent dont vous pouvez disposer. C'est un fait, que les rentiers sont quasi immortels. Un autre moyen d'aider le collège et de permettre à des jeunes gens de talent, mais peu fortunés de faire leurs études, c'est de fonder des bourses ou des parties de bourses en leur faveur. Depuis quarante ans et plus, que je suis familier avec l'histoire du collège, j'ai constaté que trois bourses complètes et deux demi-bourses seulement ont été fondées par des laïques. Ne voudriez-vous pas, quelques-uns d'entre vous, en augmenter le nombre ?

Combien n'y en a-t-il pas parmi vous, messieurs, qui gagnent en moins d'une année, beaucoup plus que ne leur a coûté tout leur cours d'études. Et c'est ici que vous avez acquis ces connaissances qui vous assurent un rang honorable dans la société et des revenus au moins convenables. N'est-il pas juste de le reconnaître d'une manière profitable au collège et méritoire pour vous ?

Il n'y a pas à dire le contraire : nous, Canadiens-français, nous sommes un grand peuple ! Pourtant, si nous jetions un regard sur les autres peuples qui vivent non loin de nous, nous pourrions y trouver des exemples à imiter, surtout sur le sujet qui nous occupe en ce moment. Il ne se passe pas de mois sans que les journaux catholiques anglais du Canada ou des États-Unis nous rapportent qu'un tel ou un tel a légué une somme importante à une œuvre de charité ou d'éduca-

tion, et, chose surprenante, ce sont quelquefois des protestants qui en agissent ainsi en faveur d'œuvres catholiques. *Et nunc erudimini.*

La malheureuse guerre qui cause partout le désarroi dans le monde a déjà commencé à produire ses effets dans nos collèges, et si elle dure encore quelques années, leur état deviendra critique. Il est donc opportun, plus que jamais, de serrer nos rangs pour venir en aide à ces boulevards de notre nationalité.

Je sais bien que vous êtes sollicités, harcelés de tous côtés, par des demandes de secours, mais je ne vous plains pas ; ce ne sont pas ceux qui donnent qui sont à plaindre, ce sont les malheureux forcés de demander.

Réservez donc une large part de vos aumônes pour vos collèges ; c'est une œuvre patriotique et catholique que vous ferez-là. La Sainte Écriture nous dit que la charité, que l'aumône couvre la multitude des péchés ; étendez donc cette couverture divine assez largement pour couvrir tous les vôtres, et aussi les miens.

Notes statistiques supplémentaires du secrétaire

De juin 1911 à juin 1918, nos listes de souscription contiennent les noms de 420 souscripteurs ; 218 prêtres et 202 laïques. Les premiers ont fourni : $32,500.00 et les seconds: $10,500.00 en chiffres ronds. Lors du conventum du 12 juin, $8,000.00 ont été ajoutées à la souscription.

C'est maintenant le tour de M. Wenceslas Lévesque, M.P.P., qui fut élève de 1883 à 1894. Le vaillant député de Laval va nous parler d'un sujet bien pratique : l'Association des Anciens élèves. Placé dans la région de Montréal, où il y a beaucoup des nôtres qu'il a eu l'occasion d'aider de ses conseils et de son influence, il connaît l'importance de la question et nous fait part de ses idées sur le sujet.

Discours de M. Wenceslas Lévesque, M.P.P.

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

MESSEIGNEURS,

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

La première parole qui monte du cœur aux lèvres des invités de ce jour, sont des paroles de joie et de reconnaissance ; en effet, quel bonheur pour nous de nous retrouver dans les murs de cette maison bénie, dont chaque pierre évoque des souvenirs plus ou moins anciens, mais toujours présents à notre mémoire, et bien doux à notre âme qu'ils soutiennent au milieu des luttes de la vie.

Jeunes et vieux, nous nous retrouvons assis sur les mêmes bancs, les uns aux côtés des autres, revivant, pour ainsi dire, les plus belles années de notre vie, celles de notre jeunesse. Des voix plus autorisées et plus éloquentes ont déjà chanté avant moi, les joies du retour à l'Alma Mater, et demain d'autres voix non moins autorisées et non moins éloquentes continueront ce concert de réjouissances ; mais aucune ne pourra dire avec plus de sincérité et d'enthousiasme, les sentiments d'affection et de reconnaissance dont nos cœurs débordent envers cette maison qu'on appelle le collège de Sainte Anne-de-la-Pocatière, et que nous, les anciens, nous appelons

notre Alma Mater. Cette mère nous prit tout jeunes dans les bras de nos mamans affectionnées et fit de nous des hommes, en nous nourrissant chaque jour du pain de l'éducation et de l'instruction chrétiennes, que seuls, nos collèges classiques savent enrichir des plus belles fleurs de la foi et de la science ; et cette éducation classique que vous donnez ici, M. le Supérieur, est de celle qui ne permet pas, éclairée comme elle l'est des lumières de la foi, d'alliance quelconque avec la fausse science et les méthodes modernes dont la faillite dans le moment, conduit le monde à sa perte et à sa ruine non seulement matérielle, mais aussi morale.

Lorsque nous jetons un regard en arrière, nous réalisons la valeur des bienfaits et des avantages reçus alors ; nous sentons que la dette contractée envers cette institution est bien considérable, et que ce que nous avons fait en retour pour elle est bien minime. Comme cette dette est une dette d'honneur, il faut l'honorer chacun selon ses moyens. Mais comment honorer cette créance, me demanderez vous ? Les temps sont durs et les bourses sont vides ! Peu importe, répondent les Directeurs du Collège ; nous n'avons jamais demandé aucune monnaie en reconnaissance de notre dévouement et de nos sacrifices. Ce que nous désirons en retour et ce que nous désirons seulement, c'est que notre dévouement et nos sacrifices portent des fruits réels et vrais. Nous voulons que nos élèves restent fidèles aux principes chrétiens que nous leur avons inculqués pendant leur séjour dans cette maison, et qu'ils démontrent par leur vie et par leurs actions, que la semence est tombée en bonne terre. Nous désirons que toujours les élèves de Sainte-Anne, dans quelque sphère qu'ils se trouvent, soient l'orgueil de leur Alma Mater et de leurs professeurs ; et pour cela, M. le Supérieur, Messieurs, il faut que leur souvenir soit toujours vivace dans nos esprits, et pour que ce souvenir ne s'efface pas, il nous faut nous rencontrer de temps en temps, et même souvent si possible, pour

Le Collège de Sainte-Anne
2e étape : 1842-1856

revivre nos années de collège. Et alors chaque fois, comme aujourd'hui d'ailleurs, nous retournerons à nos foyers, meilleurs, plus forts et plus vaillants.

Je forme donc le vœu que les anciens élèves de Sainte-Anne se réunissent chaque année, sous le toit de leur Alma Mater, qu'ils reviennent nombreux s'y retremper, s'y fortifier. Et pour cela, nous devrions immédiatement jeter les fondations de l'Association des Anciens Elèves de Sainte-Anne ; cette Association aurait son siège principal ici même à Sainte-Anne, et aurait des cercles ou succursales dans tous les centres ou districts où l'on peut réunir au moins vingt-cinq confrères. A différentes époques de l'année, Monsieur le Supérieur du Collège, président ex-officio de cette Association, ou quelqu'un de Messieurs les Directeurs du Collège, visiterait ces succursales, où il rencontrerait tous les Membres de l'Association, surtout les moins fortunés qui n'auraient pas l'avantage d'assister à la grande réunion annelle, et Dieu sait si ces visites, je pourrais dire, à domicile, feraient du bien à tous ceux qui auraient l'avantage d'en jouir.

Les moins anciens d'entre nous n'ignorent pas qu'il existe déjà une association, parmi les élèves qui ont quitté le collège depuis 1890. Elle est connue sous le nom de " Union Amicale de Notre-Dame Auxiliatrice des Anciens Élèves " ; la contribution est de un dollar par année pendant vingt-cinq ans, et elle a déjà rapporté la jolie somme de $3,675. Le produit de cette somme est employé à payer le cours d'études d'enfants dont les parents, anciens élèves, sont incapables de le faire.

Je ne veux pas blesser la modestie bien connue du fondateur de cette Association, mais tous savent, et ceux qui ne le savent pas doivent l'apprendre, que cette Association fut l'œuvre du Révérend M. C.-A. Collet, ancien directeur du collège et ami infatigable des petits et surtout des délaissés de la fortune ; en leur nom et en mon nom personnel, puis-

que j'étais de ce nombre, j'adresse humblement mais bien sincèrement au Révérend M. C.-A. Collet, le témoignage de ma vive reconnaissance avec mes meilleurs vœux de succès et de prospérité pour l'œuvre si chère à son cœur de prêtre.

Mais l'Union Amicale ne recrute ses membres actuellement que parmi les *jeunes anciens*, c'est-à-dire les moins fortunés ; pourquoi ne s'étendrait-elle pas à tous les anciens élèves de Sainte-Anne formant partie de cette grande Association dont je demandais il y a un instant de jeter aujourd'hui même les fondation !

A vous, Messieurs, de juger ce projet. Si vous en venez à la conclusion que nous pouvons le réaliser, il faudra le faire immédiatement pendant que nous sommes réunis ici en grand nombre.

Lorsque ce projet sera devenu une réalité, l'Assocation, tout en secondant généreusement l'œuvre de l'Union Amicale, contribuera à établir et à entretenir entre les Directeurs du collège et les anciens élèves, des liens d'amitié et d'affection qui les uniront plus intimement, et leur permettront de travailler ensemble à assurer à jamais la réalisation des rêves des vénérés fondateurs du collège de Sainte-Anne, l'épanouissement de l'œuvre continuée par leurs successeurs, et ce faisant, nous pourrons alors nous glorifier avec raison, d'avoir contribué à doter notre pays d'une institution française et catholique faisant honneur à la patrie et à l'Église, seul monument vraiment digne de ses fondateurs, et constituant en même temps le plus bel héritage que nous puissions laisser à nos enfants.

Il est onze heures ; la séance est finie. La fanfare joue " O Canada ", et toute l'assistance chante cet hymne national. Les impressions s'échangent ; c'est une réunion désormais noubliable..

V

PRIÈRE — REPOS

POUR que les souvenirs du temps d'écolier fussent complets, il fallait la prière du soir en commun.

Qui ne se rappelle les douces impressions de la fin de la journée, quand prosternés au pied de l'autel de Marie, nous la remerciions des grâces sans nombre obtenues le long du jour et lui demandions des faveurs pour tous ceux qui nous sont chers.

Ces impressions de l'enfance remontent, ce soir, à la surface de l'âme. Il se fait tard, mais le bon Dieu nous attend dans sa chapelle. Entrons-y. Elle était belle, cet après-midi, notre blanche chapelle, mais combien plus belle ce soir, tout illuminée. C'est vraiment une féerie.

Huit lustres suspendus à la voûte, jettent dans les nefs une clarté brillante. Sur les hautes colonnes, un groupe d'ampoules électriques lance des gerbes de rayons. Les trois jubés sont en feu, et les colonnettes qui soutiennent la voûte de l'abside ont un effet magique. Sous la lumière qui les éclaire, on croirait voir s'étendre derrière elles, comme une autre petite église mystérieuse avec sa sacristie, ses autels et son jubé. C'est l'endroit, paraît-il, réservé aux petites Sœurs de la Sainte-Famille.

Il n'y a pas qu'un jeu de lumières. La nef reste parfois dans l'ombre, l'arc royal est seul éclairé. L'autel alors brille de mille feux. La vieille Madone est là qui, du haut de son trône de fleurs et de verdure, sourit à ses enfants qui viennent la revoir après vingt, trente ans d'absence.

L'orgue se fait entendre, le signal est donné et tout le monde chante :

" Nous t'oublier, t'oublier, tendre Mère
Non, non, jamais ;
Nous publierons jusqu'à l'heure dernière
Tes doux bienfaits. "

C'est le cantique que l'on chantait jadis, au dernier jour de mai. Tous sont visiblement émus.

Et la prière du soir commence, la même qu'autrefois. Il y a dans la chapelle un grand courant de piété. C'est avec toute son ingénuité d'enfant, que l'on récite cette prière en famille. Avec quelle ardeur on redit : " Répandez, Seigneur, vos bénédictions sur mes parents, mes bienfaiteurs, mes mes amis. " Ce soir, nous ne pouvons pas ne pas être exaucés. On n'est pas encore rassasié de prier et de chanter, l'orgue recommence. Cette fois, c'est la corde la plus sensible qui vibre :

" Jours heureux, jours de vrai plaisir
Pour une âme innocente et pure
Jours heureux, jours de vrai plaisir
Faut-il vous voir sitôt finir ? "

Mais c'est là le cantique des finissants, composé par Fénelon. Nous l'avons chanté la veille du jour où nous déposions à jamais le *capot d'écolier*. Que de rêves nous formions alors! Se sont-ils tous réalisés ? Et ce soir, nous revivons par la

pensée ce dernier moment de la vie d'étudiant. Bonne sainte Vierge, nous nous confions encore à vous, comme jadis :

> " Sous tes auspices, Marie,
> Nous terminons ces beaux jours
> Dans la céleste patrie
> Réunis-nous pour toujours. "

La chapelle ouvre de nouveau ses portes, et le flot humain s'écoule lentement. Il est près de minuit... C'est l'heure du repos...

*
* *

Jamais l'Alma Mater n'a voulu endormir dans ses bras maternels autant d'enfants. Ils sont là plus de huit cents, jeunes ou vieux. Les autres ont pour la nuit un gîte dans leurs familles ou à l'école d'agriculture. Au collège, dans les ailes nouvelles, presque tout est dortoir. Le dévouement de l'économe, M. Léonce Pelletier, a monté plus de quatre cents lits moelleux. C'est un record dans l'histoire de nos maisons d'éducation. L'ancienne infirmerie avec ses deux pièces, la nouvelle avec ses huit grandes chambres spacieuses, abritent à elles seules plusieurs anciens. Les trente-quatre chambrettes que M. le Supérieur a su aménager autour de la chapelle pour recevoir les hôtes aux fêtes du collège, font les délices des plus âgés de la Réunion. Dans les deux grands dortoirs nouveaux, il y a des centaines de lits. Chacun porte l'étiquette de son propriétaire. On ne peut s'empêcher de comparer ces pièces avec celles de jadis. Les nôtres étaient petites, souvent blanchies à la chaux, les poutres du plafond étaient visibles, comme dans les vieilles églises romaines, nous disait-on. Chaque élève avait son *bassin* où " le garçon " mesurait l'eau parcimonieusement. Il le fallait bien. C'est qu'elle coûtait du temps et du travail cette eau qu'un maigre bœuf, attelé à la roue, tirait " d'un

pas tranquille et lent " des entrailles quelquefois rebelles de la terre. Heureux encore étions-nous, quand le matin, nous ne la trouvions pas gelée au moment de faire notre toilette. Le froid de la " Sibérie " y avait souvent passé.

Aujourd'hui, regardez ces vastes dortoirs qui mesurent 140 pieds de longueur par 60 de largeur et 18 de hauteur.

La ventilation y est toute moderne, c'est que les *récollets* ont été inventés. Chaque élève a un évier en porcelaine, où, par une chantepleure nickelée, coule une eau limpide et abondante. Le petit lac de Saint-Onésime est là-haut qui veille à tous les besoins. Le vieux coffre de jadis est au musée d'antiquités. Une grande armoire pour les habits, un solide casier pour les chaussures ont pris sa place. Évidemment le progrès a du bon.

Mais ne faut-il pas un " laudator temporis acti " ? Quelqu'un est là qui rappelle la parole de Mgr Gauvreau dite à une distribution de prix : " Mes chers enfants, serez-vous aussi attachés à vos lambris dorés que nous l'étions à notre vieille et pauvre chaumière ? " Les jeunes d'alors avaient répondu " Oui ". Ainsi répondent les jeunes d'aujourd'hui, et les événements leur donneront pareillement raison.

Mais trêve et à ces réflexions, plusieurs veulent dormir, laissons-les sommeiller . . .

Un certain nombre cependant ne sont pas encore rassasiés de paroles, de chant et de musique. Dans la nouvelle salle d'étude tout illuminée, qui sert pour la présente circonstance de salle de récréation, ils forment des groupes pour deviser sur le vieux temps, tout en fumant les merveilleux cigares que M. l. Procureur entasse sur les tables. Les finissants sont là pour faire résonner la note musicale. Tout leur répertoire de chants collégiaux y passe, et les Anciens font chorus. C'est d'abord " Le petit écolier de bonne nature ", le " Salut au drapeau ". C'est ensuite " Le Bocage " et "La Montagne ", puis enfin plusieurs autres chansons d'autrefois,

comme " N'avance pas, n'avance pas, la citadelle te regarde", " Souvenirs du jeune âge ", " O Carillon ", " Les cloches du hameau " ou encore " La Huronne ", "O Canada, mon pays, mes amours " contenues dans la brochurette : " Chants de l'Alma Mater " que tous ont en mains.

On termine chaleureusement par le " Valete studia... Ite miseriæ... Vale professor mi... Collegium relinquimus"... C'est que M. l'Économe vient de paraître, accompagné de deux panetiers — où était donc l'échanson ? — portant dans de larges plateaux des monceaux de fruits et de gâteaux. C'est le réveillon.

Pendant ce temps que se passait-il ailleurs ? L'histoire... ça doit être plutôt la légende... rapporte qu'un groupe de " *jeunes* " ayant entendu dire que quelques-uns de leurs confrères se proposaient de dormir, résolurent de leur aider. Prenant sur leurs épaules le clavecin qui accompagne les offices paroissiaux, ils allèrent de dortoir en dortoir, et là, avec leurs chants angéliques, ils voulurent bercer doucement le sommeil des hôtes de ces lieux. Les mélodies de la harpe de David n'apaisèrent pas toujours la mauvaise humeur du roi d'Israel. Tel fut peut-être le résultat des harmonies de nos " *jeunes* ". L'histoire n'en dit pas un mot. L'aurore aux doigts de rose n'eut pas de peine à entrouvrir les yeux fatigués de nos hôtes : plusieurs n'avaient pas eu le temps ou la faculté de les fermer. Mais, chut... c'est le jour... et le sérieux est revenu...

———

VI

LA MESSE SOLENNELLE

DE bonne heure, le 13 au matin, les prêtres montaient à l'autel pour célébrer le saint Sacrifice, et à six heures, c'était la messe de communauté.

Voilà encore un des beaux souvenirs de la vie d'écolier. On y était si heureux, surtout les jours de communion. Peut-on s'empêcher d'envier le bonheur des élèves actuels qui s'approchent, chaque matin, de la Table Sainte ? Pie X aura droit à une grande reconnaissance de la part de la présente génération d'étudiants... Pour partager leur bonheur, plusieurs anciens s'approchent du divin Banquet avec leurs jeunes frères. On chante des cantiques tout comme autrefois.

C'est maintenant l'heure de la messe solennelle. Elle devait être chantée par Son Éminence l'Archevêque de Québec, et c'était une fête pour tous les Anciens, mais voici que le 9 juin, notre bien-aimé Cardinal écrit :

Cher Monsieur le Supérieur,

Je ne pourrai pas me rendre à votre invitation pour la grande fête du 12 courant. Ma santé s'est améliorée, cependant la vigueur ne me revient que bien lentement. Je serai

avec vous d'esprit et de cœur, n'oubliant pas de prier bien fort pour toute votre pléïade d'anciens élèves qui sont pour le collège une superbe couronne. Il me fait peine de ne pouvoir m'associer à votre Te Deum d'actions de grâces, à Sainte-Anne même, et de participer à vos joies. C'est un réel sacrifice que je vais offrir au bon Dieu. Je prie le Seigneur de répandre ses plus précieuses bénédictions sur tous vos vétérans du collège et sur votre chère et excellente institution. Puisse-t-elle continuer toujours à nous former de bons prêtres et des citoyens solidement chrétiens, sans peur et sans reproche.

Totus tibi in X°,

L.-N. card Bégin,
Arch. de Québec.

Il est neuf heures.

Pendant que le chœur de l'orgue chante " Célébrons le Seigneur " avec solo par le Dr P.-A. Lebon, Sa Grandeur Monseigneur de Rimouski fait son entrée solennelle, précédée d'un grand nombre de prêtres en surplis. MM. les chanoines C. Gagné de Québec et P. Sylvain de Rimouski, l'assistent au trône.

La messe commence, chantée par M. l'abbé D. Pelletier, ancien supérieur, maintenant curé de Bienville. MM. Louis Garon, aumônier de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, remplit les fonctions de diacre, et M. l'abbé M. Chamberland, curé de Montebello, celles de sous-diacre. Le sanctuaire présente le plus beau coup d'œil : les lumières se sont multipliées, l'autel est perdu dans la verdure des fougères, les petits servants évoluent avec une grâce parfaite, les cérémonies sont dignes d'une basilique. Dans la nef, les Anciens donnent l'exemple d'une piété admirable. Le chapelet roule

entre leurs doigts ; le livre de messe laisse tranquillement tourner ses pages sous le souffle de la dévotion.

Pour tout ce qui est du propre de la messe, le chant de Solesmes fait entendre ses harmonies à la tribune de l'orgue. " Grégorien " finira par avoir raison, même dans son collège.

Le grand chœur exécute la messe de Poix, accompagné par l'orchestre. Les solistes sont: MM. Alzire Tardif, N.P. et Épiphane Thériault E.E.A. Beaucoup d'appréciations ont été données et toutes unanimes à proclamer le succès du chant. Les professeurs dont la réputation est restée célèbre au collège de Sainte-Anne : MM. Bouchy et Lessard, eussent été fiers de leurs successeurs, les abbés Bourque et Destroismaisons. Les membres de l'orchestre récemment inaugurée, se sont aussi fait remarquer par le soutien et le brio qu'ils ont donnés à cette messe chantée. Tout cela formait un bel ensemble, une délicieuse harmonie qui roulait sous les voûtes en ondes sonores.

A l'évangile, le R. P. Langlais, un des élèves les plus marquants de Sainte-Anne, provincial actuel des Dominicains au Canada, donna, au milieu de l'attention la plus soutenue et la plus sympathique, le remarquable sermon suivant :

Sermon du Rév. Père Langlais

L'AME DE NOTRE COLLEGE

Melior est dies una in atriis tuis super millia. (Ps. 83).

" *Un seul moment qu'on passe dans ton temple*
Vaut mieux qu'un siècle au palais des mortels."

MONSEIGNEUR,
MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,
MES FRÈRES.

Les heures bénies que nous vivons depuis hier ont une intensité de douceur et de joie, que ni la voix du psalmiste

inspiré par Dieu dans les paroles de ce texte, ni la voix de l'Alma Mater qui les redit à ses fils spirituels pour les convoquer au foyer de leur enfance, ne pouvaient nous faire espérer. Venus de tous les points du pays et de plus loin encore, de tous les âges et de tous les sentiers de la vie, après en avoir connu les succès et les gloires, ou en avoir traversé peut-être les infortunes et les déboires, hommes à la fleur de l'âge et vieillards vénérables, représentants de toutes les professions, députés, ministres, prêtres, religieux, chanoines, prélats, magistrats des plus éminents et prince de l'Église au front orné du diadème de la royauté sacerdotale, *omnes nos unum corpus multi sumus*, nous formons une seule famille ; et la mère ouvre à chacun de ses enfants le même cœur infini d'affection.

Quel monde de souvenirs nous avons évoqué et quels souvenirs ! Ce sont les premiers, les plus vivants, les plus chers à nos cœurs après ceux de la famille où nous avons vu le jour ; souvenirs de près d'un siècle d'histoire, où nous retrouvons des figures vénérables entre toutes, celles de nos grands ancêtres, celles de nos maîtres vénérés comme des pères, celles de nos condisciples aimés comme des frères ; et ce siècle d'histoire, nous le résumons, pour ainsi dire, en ce moment par la présence des représentants des générations de plus de soixante années, les vénérables anciens donnant la main à leurs supérieurs d'alors pour aller rejoindre par eux notre pieux fondateur, M. Painchaud. Pouvions-nous, mes frères, vivre des heures de joies plus douces et plus intenses ? *Melior est dies una in atriis tuis super millia.*

Et mihi minimo data est hæc gratia, cette faveur insigne de remplir, au milieu de la fête de famille, le rôle du petit enfant que la mère grandit en l'élevant dans ses bras pour lui faire redire ce qu'il peut se rappeler des leçons reçues d'elle, et lui, intimidé par tant d'honneur, très confiant aussi, il vous regarde comme de grands frères indulgents. Daigne la Mère

de Dieu m'obtenir de ne pas être auprès de vous un écho trop imparfait de l'âme de notre Alma Mater !

*
* *

Notre collège a une âme, qui est son principe de vie, et à laquelle il doit de se perpétuer de générations en générations. Mon âme, je ne la vois pas, je ne la touche pas, mais je la sens vibrer en tous mes membres. Je remarque sa puissance souveraine d'assimilation et d'unité qui recueille dans la nature les éléments les plus divers, les pénètre, les absorbe, les transfigure et en forme son corps qu'elle anime jusqu'aux extrémités.

Ainsi en est-il, par analogie, de l'âme de ce collège. Elle est le principe de vie en lui. C'est elle qui depuis les premiers jours de sa fondation, a recueilli tous les matériaux dispersés, les a adaptés, unifiés et transformés, pour en constituer son beau corps de pierre, harmonieusement dressé sur l'horizon, dont les proportions se développent et s'étendent suivant son activité et les besoins de sa noble mission.

L'âme de notre collège, c'est le principe de vie féconde en lui, qui recueille dans son sein, depuis près d'un siècle, des générations successives d'enfants, les pénètre et forme en eux l'âme de la race.

Cette âme, c'est l'idéal de notre illustre et pieux fondateur, toujours vivant dans ces murs, qui a éclairé tant de belles intelligences et inspiré de si héroïques dévouements ; et cette âme, mes frères, elle est en vous et elle est en moi. Elle est dans tous les fils spirituels qui sont nés de l'intelligence et du cœur de nos maîtres et qui forment la grande famille de l'*Alma Mater*.

Ame de lumière aux idées claires et limpides, où se reflète toute la pensée de Dieu, son premier auteur ; âme de vérité et de charité rayonnantes ; âme de devoir et d'honneur, si

noble et si grande, qu'il conviendrait, pour en parler dignement, de remonter jusqu'au Verbe, source incréée et exemplaire infini de toutes choses. *In Ipso vita erat, et vita erat lux hominum ; et habitavit in nobis plenum gratiæ et veritatis.* C'est bien, je crois, le premier principe de vie de notre collège, l'idéal qui l'inspire et qui lui fait remplir au milieu de cette jeunesse son ministère de lumière, de grâce et de vérité. Il habite personnellement en lui, au Tabernacle, Il s'exprime et se reflète en beauté dans cette chapelle, en vérité et en bonté sur les lèvres de ses maîtres, dans l'esprit et le cœur de leurs disciples.

*
* *

Peu de maisons d'éducation offrent un aspect aussi pittoresque que notre collège. Ce paysage qui ravissait d'admiration l'âme sensible et la vive imagination de M. Painchaud, nous ne pouvons le revoir sans une douce émotion. Dressé sur les derniers contreforts de nos montagnes du sud et discrètement recueilli sous son voile de bosquets, notre collège regarde, d'un côté, les collines verdoyantes qui ondulent vers les hauteurs ; de l'autre, c'est l'horizon du large, vaste comme celui de la mer, lumineux et clair comme les cîmes à l'heure où le soleil se lève dans la fraîcheur du matin ou qu'il se repose sur son trône en épuisant ses derniers feux du soir ; tandis qu'en face, la vallée se prolonge, indéfinie, onduleuse, parsemée de rochers austères et capricieux, bénie du ciel par ses clochers nombreux où l'on prie. Cette vallée, aux sols les plus variés, Dieu l'a voulue belle et fertile, les hommes l'ont faite riche et leurs mains laborieuses l'embellissent chaque jour encore plus, et M. Painchaud l'à rendue heureuse en faisant jaillir de la montagne une source d'eau vive, *fons aquæ salientis in vitam*, où les jeunes générations viennent boire à longs traits. Ce paysage où nous avons grandi, fut la première vision de nos rêves, le cadre de nos

premières pensées, et nous en conservons la physionomie et l'empreinte.

Mais toutes ces beautés ne sont que l'âme des choses, et ce n'est pas ce qui nous attire vers toi, ô mon collège. Ce qui nous émeut, c'est toi-même ; c'est la vue de ton beau corps de pierre, dont la puissance d'expansion semble illimitée et le grandit harmonieusement dans toutes ses parties. Ce qui nous charme, c'est la vue de cette nouvelle chapelle, véritable œuvre d'art élevée à la gloire de Dieu, dans laquelle l'âme de notre Alma Mater se reflète en beauté et recueille avec amour tous les souvenirs de l'antique sanctuaire.

Un admirateur étranger, en état d'analyser et de juger ses impressions, de discerner un ouvrage de valeur d'un travail médiocre, louera d'abord le choix de l'architecture romaine, plus grave, plus classique aussi, sinon plus religieuse, et justement comparée aux langues romaines par ses origines et ses caractères. Comme celles-ci, elle repose sur le vieux fond latin ; et par l'apport d'éléments étrangers qu'elle admet, comme celles-ci aussi, elle s'adapte aux formes variées de la pensée et de la vie. (1)

On aimera les proportions vastes et régulières de l'enceinte où la lumière entre comme en plein ciel et se répand en abondance. L'ascension majestueuse de la pierre, l'élan des arcs et des voûtes révèlent les aspirations les plus élevées de la pensée religieuse ; et l'âme chrétienne se retrouve comme chez elle dans l'harmonie, le relief, la clarté et la piété des lignes, qui se courbent et l'invitent à " prier sur de la beauté". Simplement vêtue d'une robe de blancheur et la frise formant autour d'elle comme une ceinture gracieuse et légère, elle donne la vision d'une vierge immaculée, de la Vierge des Vierges, et par la colonnade royale de l'abside, tels deux

(1) Mouret, *La Chrétienté.*

grands bras maternels qui se croisent, elle presse sur son cœur le Divin Fils du tabernacle.

L'âme de notre Alma Matre trouve ainsi une expression de beauté vraiment digne d'elle.

Mais à nous, enfants de Sainte-Anne, il semble que ce sanctuaire dit plus encore. C'est l'ancienne chapelle que nous retrouvons en lui, depouillée de son vieux vêtement, transformée et renouvelée. J'avoue que je ne puis y entrer sans un singulier frisson, à la pensée de toute la masse d'émotions de jeunesse dont ces murs brunis et ce mobilier usé et noirci sont saturés, et ces émotions, ce furent les vôtres et les miennes, celles des générations qui nous précédèrent et celles de tant d'autres venues après nous. Rêves et projets d'avenir confiés au Divin Maître et bénis par sa Mère, peines et inquiétudes de jeunesse accueillies et consolées par lui ; lumière de doctrine et conseils de vie qui sont devenus nos principes de foi et nos meilleurs guides dans l'ordre du devoir sous la loi de Dieu. Qui dira toute l'influence pénétrante de cette atmosphère surnaturelle ? C'est ici que nous avons consacré nos vies au culte de la Vierge et que nous lui avons promis de la prier chaque jour comme un fils parle à sa mère ; ici que nous avons tant de fois baigné nos âmes dans le rayonnement de l'ostensoir pour les laisser se pénétrer d'effluves de lumière et de grâces surnaturelles. Voilà pourquoi recueillis en ce moment dans son enceinte, comme des enfants dans les bras de leur mère, nous respirons une odeur de vieil encens, parfum d'un passé très cher, qui nous émeut et nous réjouit.

Et à cette œuvre d'art et de piété, il fallait tout ensemble le zèle, le talent et la munificence ; le zèle des directeurs, le talent de l'artiste et la munificence des anciens élèves.

Soyez remerciés et félicités, cher et vénéré Supérieur et vous tous, prêtres et directeurs de cette maison. Vous avez su mettre au service de votre zèle une intelligence et une sa-

gesse, un sens pratique d'organisation et une prudence administrative remarquables, une unité aussi de conseils dans la collaboration de tous, dont l'œuvre de M. Painchaud perpétuera la mémoire et les fils de Sainte-Anne garderont une reconnaissance impérissable. Votre modestie vous porte à redire que vous n'êtes que les serviteurs d'une institution dont l'idéal à soulevé bien des âmes sacerdotales avant les vôtres et continuera d'attirer après vous d'autres dévouements et d'autres sacrifices. Mais la gloire de l'homme n'est-elle pas proportionnée à la grandeur de l'idéal qu'il incarne et qu'il poursuit ,et son mérite ne consiste-t-il pas tout entier à s'y dévouer avec amour ?

Rendons hommage aussi au talent de l'artiste et tout spécialement, au cœur généreux, que tous connaissent depuis hier, le promoteur et le secrétaire perpétuel de toutes les bonnes œuvres au profit de cette maison, qui a su avec bonheur inspirer l'artiste et le guider d'une main sûre et discrète.

Honneur enfin à la piété des fils de Sainte-Anne ! Vous avez voulu, mes frères, proportionner la beauté de ce sanctuaire à la grandeur des bienfaits que vous avez reçus et à la munificence de vos cœurs généreux. Vous avez compris qu'un milieu comme celui-ci, où la nature et l'art s'unissent harmonieusement, doit exercer une influence heureuse sur les âmes sensibles à l'idéal. Votre munificence vous fait entrer de plein droit parmi les bienfaiteurs de cette maison à jamais dignes de nos hommages. Vous en étiez les enfants, vous en êtes maintenant les pères, associés à M. Painchaud qui lui a consacré sa vie, sa fortune et ses revenus, aux labeurs et aux sacrifices de ses successeurs, les Pilote et les Poiré ; à tous ceux qui en sont les pierres vivantes et qui lui ont dévoué ou lui donnent aujourd'hui plus que l'or de leur bourse, plus que le revenu de leur dîme, plus que le superflu de leurs économies, mais la substance de leur vie, le dévoue-

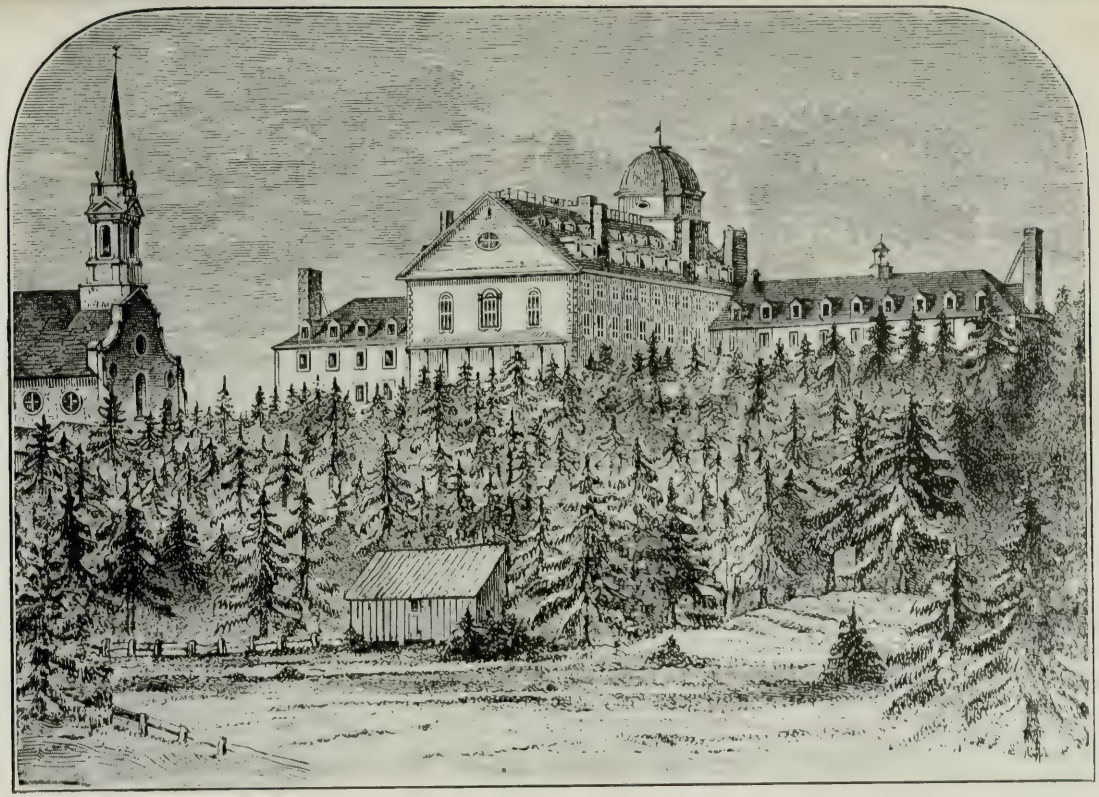

Le Collège de Sainte-Anne
3e étape : 1856-1881.

ment de leur cœur et les prémices de leur activité sacerdotale.

*

* *

Mais si majestueux que soit son grand corps de pierre, si précieuse que puisse être la valeur artistique de son sanctuaire, ce qui fait la grandeur de notre collège et lui donne toute sa puissance d'expansion et tout le rayonnement de sa beauté, c'est son éducation classique. Elle s'exprime en vérité et en bonté dans le verbe de ses maîtres, dans l'esprit et le cœur de leurs disciples.

Le collège classique est le vrai foyer où se cultive et se perpétue l'âme de la race. C'est dans cette enceinte sacrée, sous l'action maternelle de l'Église, que les générations qui viennent s'éclairent au flambeau des traditions du passé.

Représentant du Verbe incarné descendu sur la terre pour être la voie, la vérité et la vie, l'Église est la première éducatrice de l'homme et des peuples, car elle est une mère : la mère de nos âmes, la mère de nos intelligences et de nos cœurs ; et le premier devoir de la mère, sa mission essentielle, c'est l'éducation des enfants que Dieu lui a confiés. Aussi a-t-elle toujours regardé la dissipation des ténèbres de l'ignorance comme le prélude nécessaire de la mission que son divin Fondateur lui a assignée dans le monde. C'est elle qui, la première entre tous les gouvernements des nations, a transformé les palais de ses papes et de ses évêques et les monastères de ses moines en écoles. C'est sous son impulsion directe que se sont fondées au moyen-âge ces universités où enseignèrent les plus illustres docteurs et où les étudiants de tous les pays vinrent chercher la haute culture intellectuelle de leur temps. C'est elle, l'Église catholique, qui, réalisant son rêve de désintéressement héroïque, a suscité l'institution de ces innombrables communautés de prêtres et de religieux qui ont donné à la chrétienté depuis

des siècles des milliers de maîtres et de maîtresses d'école n'ayant d'autre ambition que celle de communiquer leur savoir à leurs disciples. Et en remplissant ainsi sa mission, en formant les intelligences à se pénétrer et à vivre des vérités chrétiennes, l'Église est devenue la mère de la civilisation moderne. Elle lui a fait faire ses humanités.

" Une nation, une race, se développe comme les autres organismes naturels. Elle a une enfance, elle a une maturité. Des hommes se trouvent, quand la nation est à l'âge mur, qui résument mieux que leurs contemporains la mentalité de leur époque. Ils connaissent mieux que d'autres la langue qui est arrivée à sa perfection. Plus pénétrés de la religion, plus sensibles à l'art, plus secoués par les événements, plus riches en un mot que leurs concitoyens de tout ce qui mystérieusement compose la personnalité de leur race, ils font une œuvre que l'humanité appellera immortelle, parce qu'en effet, elle durera plus que les œuvres ordinaires des hommes. "(1)

Cette œuvre devient comme une semence de civilisation ; et les collèges classiques ont pour objet de recueillir cette semence, de la faire revivre dans l'esprit et le cœur des maîtres, puis de la jeter toute vivante dans la terre ouverte des jeunes âmes qui formeront la génération de demain.

C'est ainsi que les grecs et les latins ont légué leur culture. L'Église a reçu dans ses écoles, dans ses séminaires et ses universités, comme en un sein fécond, les classiques gréco-romains, et leur infusant son ferment chrétien, elle a transmis aux jeunes peuples barbares qui inondaient l'Europe sa culture classique chrétienne. Chaque peuple d'occident vivifié par cette culture fut comme une greffe sauvage, animée d'une sève nouvelle et supérieure ; et il s'est affiné en gardant ses caractères propres, pour produire

---

(1) Le " Rosaire " 1914.

à son tour ses œuvres classiques où se retrouve toute l'âme de la race.

La mission de l'Église dans la survivance et la formation de l'âme canadienne n'est pas moins marquée.

Représentez vous l'état de notre population au début du siècle dernier. L'heure était grave. L'institut Royal multipliait ses écoles protestantes et ses instituteurs anglais. Véritable pieuvre aux tentacules nombreuses et puissantes, cette instituon, " fondée pour l'établissement d'écoles gratuites et l'avancement des sciences dans cette province ", accomplissait depuis vingt-cinq ans une œuvre d'étouffement et d'ignorance en cherchant à absorber dans l'âme des enfants l'idéal français et les traditions religieuses de la race. Notre peuple dispersé sur un immense territoire, absorbé presque tout entier par la lutte ardue du défricheur contre la fôret, privé de communications faciles et isolé des foyers intellectuels de l'Europe, se trouvait dans la nécessité ou de confier ses enfants à ces maîtres officiels ou de les garder chez lui, et trop faible pour lutter, trop fier aussi pour se laisser mourir, il se recueillit sur lui-même. Parmi les soixante-quatorze écoles dirigées par l'Institut Royal, quatre seulement avaient des maîtres d'origine française. Un ciel morne, un ciel de plomb, lourd d'indifférence et d'apathie étendait un voile de ténèbres sur les esprits. A peine le dixième de la population " savait-il écrire assez misérablement leur nom à la vérité ", au témoignage du supérieur du séminaire, alors M. Parent. La petite lampe conservée au foyer et dans les cœurs pâlissait dans l'ignorance. Mais la lampe du sanctuaire veillait aussi ; et déjà autour des églises, les écoles fondées par les curés et entretenues par les paroisses se multipliaient.

C'est à cette époque d'angoisse que naquit sur tous les points du pays le magnifique mouvement d'effloraison des collèges classiques, avec une émulation admirable, émou-

vante aussi, chez les esprits supérieurs en qui vivait encore l'âme canadienne. C'est par les élites que l'âme d'un peuple se perpétue, et on voulait des prêtres et des citoyens éclairés pour la défendre et la conserver.

C'est ainsi qu'au sein des écoles de fabrique fondées par les prêtres et entretenues par les paroisses, au sein des collèges classiques, fondés et entretenus par des curés, qui " faisaient du revenu de leur dîme des banques d'épargnes, soutenus aussi par le noble dévouement de citoyens éclairés", se sont formées les générations venues avant nous qui ont transmis l'héritage spirituel dont nous vivons.

M. Painchaud fut un de ces hommes supérieurs. Placé par la Providence au pied de cette montagne de Sainte-Anne et jetant un regard pénétrant sur cette partie de la province qui, de Québec à la Gaspésie comptait une population de 52,000 âmes et une dizaine d'écoles à peine, pensant aussi à la patrie entière il " trouva dans son âme de pasteur l'énergie et le dévouement qui donnent naissance aux grandes entreprises, les poursuivent au milieu des obstacles les plus insurmontables et les conduisent jusqu'au succès dont eux-mêmes ne jouissent presque jamais en ce monde ".

" Quand je songe au passé de notre peuple, dit Edmond de Nevers, il me semble que j'entends frémir au fond de l'âme canadienne toute une germination mystérieuse, et je me dis qu'un monde latent de poésie, d'art, de grandeur intellectuelle, de noblesse morale, est là qui demande à prendre son essor, qui aspire au soleil et à la vie. "(1)

Doué d'une intelligence ouverte à toutes les cultures, M. Painchaud entendait le frémissement lointain de cette germination mystérieuse ; et en fondant ce séminaire de prêtres et de citoyens éclairés, il préparait l'éclosion de tout un monde de grandeur intellectuelle et de noblesse morale,

---

(1) L'Avenir du Peuple Canadien-français, page 67.

d'œuvres remarquables et d'hommes éminents, dont l'Église et le pays s'honorent et qui ont illustré leur Alma Mater. Elle a été bien féconde cette noble institution que nous aimons comme une mère. Combien parmi nous n'auraient jamais été instruits, si elle n'avait ouvert ses portes et son cœur pour nous recevoir avec un désintéressement comparable à la charité du Christ : *Omnia mea vestra sunt*, et à des conditions pécuniaires qui ont toujours été celles d'une bienfaitrice et d'une mère.

Supposez que M. Painchaud, cédant aux instances de plusieurs de ses conseillers, eût construit à Sainte-Anne une simple école de fabrique, supposez qu'au lieu de cette efflorescence des collèges classiques de la première moitié du siècle dernier, où se sont formés le notaire de la paroisse, le curé et le médecin, " ces trois colonnes sur lesquelles repose tout l'édifice social "(1) et ceux qui batailleront dans nos parlements,— nos curés, plus pratiques, se fussent efforcés de doter leur paroisse et leur pays d'écoles de commerce et d'industrie, notre peuple aurait plus d'embonpoint et de prospérité, peut-être, je l'ignore ; mais serait-il plus riche par l'esprit, par la langue et la foi ? Placé dans des conditions économiques et politiques inférieures, entouré et dominé par toutes les séductions du succès et du pouvoir, s'il a su résister à l'assimilation, vivre sa vie propre et grandir, il le doit à son âme supérieure, sans doute, et aussi à ces esprits supérieurs qui l'ont doté de foyers lumineux où cette âme s'est fortifiée dans la transmission de la culture du passé.

L'ensemble des études classiques a un caractère de sagesse et de vérité qui laisse son empreinte sur la vie d'un homme et que ne peuvent suppléer les notions utilitaires immédiate-

---

(1) Decelles : Cartier et son temps, ch. II, p. 17.

ment convertibles en monnaie. Elles apprennent à vivre et à savoir vivre, encore plus qu'à gagner sa vie.

Qu'un régime aussi généreux ait pu fructifier outre mesure dans un certain domaine,— celui des professions libérales, — on éprouve à le constater un regret sans confusion : abondance de biens ne nuit pas, selon le proverbe ; et sans doute, c'est à la condition que les biens d'un autre ordre ne soient ni retardés, ni empêchés. Des écoles spéciales à cette fin ne manquent pas ; et qu'on en crée de nouvelles, personne n'y contredira. C'est aussi un besoin du pays et même que le collège classique ne néglige ni l'anglais, ni les études commerciales, pour autant que cela est compatible avec l'enseignement principal.(1) M. Painchaud a su exposer ce point de vue dans un plan d'études qu'on pourrait encore lire avec profit. Par une sélection plus prompte et plus rigoureuse des jeunes talents, le cours commercial dilate ainsi les cadres de l'enseignement et l'adapte aux besoins d'un jeune peuple encore aux prises avec une forte concurrence industrielle et commerciale. Mais le véritable progrès de l'enseignement classique, son évolution *pratique* consistera nécessairement dans une attention soutenue à favoriser plus efficacement sa noble mission qui est de transmettre aux générations qui viennent l'âme de la race, de donner à la raison la logique, la justesse et un héritage d'idées précises et vraies, de discipliner l'esprit et de l'armer en même temps pour les divers problèmes et les nombreuses applications de la vie pratique, de tremper la volonté dans l'amour de l'ordre et du devoir, de donner enfin à l'âme des clartés du ciel.

L'éducation est avant tout l'œuvre d'une âme au service de Dieu et de la race pour la transmission d'une vie supérieure. Et où pouvons-nous trouver une âme plus vivante

---

(1) Le " Rosaire ", 1914.

et plus riche des pures traditions de son peuple que chez ces prêtres consacrés par Dieu et choisis par l'Église à cette fin, éloignés du monde, de ses luttes, et de ses intérêts égoïstes, voués par choix au culte désintéressé de la vérité et du bien, qui n'ont d'autre ambition que celle d'engendrer des âmes par la vertu du dévouement et qui peuvent dire, avec la même vérité, que le Sauveur lui-même, de toutes ces âmes que Dieu leur envoie : *Ipse et soror et mater est* " Voilà ma mère et mes sœurs. " A la vue d'un disciple qui l'honore, l'éducateur peut se dire : C'est moi qui l'ai formé. Son âme s'est allumée à la mienne et je retrouve en lui comme l'empreinte de ma personnalité et de l'idéal que je lui ai transmis. N'est-ce pas la plus grande récompense terrestre que de sentir ainsi sa vie s'étendre, son activité se prolonger, grandir indéfiniment pour le bien de ses semblables et pour Dieu !

On la voudrait, je crois, plus concrète, plus pratique, plus adaptée aux formes de la société et aux exigences matérielles, adaptée aux formes de la société et aux exigences de la vie, cette âme de l'éducateur classique. Mais serait-elle précisément plus classique ? Ne serait-ce pas étouffer en elle la flamme d'idéal que l'élite de la jeunesse, et même tout jeune homme, réclame à cet âge de la vie afin de lui inspirer l'élan dont elle a besoin.

Ne me demandez pas, mes frères, pourquoi l'on aime son collège et ses souvenirs et ses maîtres devenus vénérables comme des pères. Dites-moi plutôt pourquoi l'enfant s'attache à sa mère qui lui a donné sa chair et sa vie, qui l'a porté et nourri. Dites moi pourquoi le laboureur s'attache au sillon qu'il arrose de ses sueurs, pourquoi il tient du sol, de la race et du milieu où il grandit la qualité de son sang. Qu'il le veuille ou non, l'homme tient aussi de son éducateur premier la trempe et la physionomie de son âme, la vérité et la vertu qui sont le sang de l'esprit. Et je pense à ces

paroles du Père Lacordaire : " C'est la gloire du père d'aimer plus ses enfants qu'il n'en est aimé ; car il participe à la paternité de Dieu, dont l'affection envers ses créatures ne saurait être égalée par celle qu'il peut recevoir de leur part. "

Nous l'aimons, notre Alma Mater, dans la mesure où notre âme ressemble à la sienne et où nous avons conservé l'héritage de vérité et de vie, de devoir et d'honneur qu'elle nous a transmis.

A quarante ans et au-delà, les personnes et les choses laissent une impression moins profondes sur nos âmes, et les souvenirs de l'enfance commencent à remonter d'eux-mêmes des profondeurs à la surface de l'esprit et du cœur. C'est la pensée d'une mère plus tendrement aimée, le souvenir d'un père plus respecté et plus vénéré, c'est l'âme de la famille plus vivante en nous. Le toit paternel a une douceur inconnue jusque là. Les frères et les sœurs se ressemblent davantage et leurs traits, en s'accusant de plus en plus, tendent à se fondre en une figure unique. Et alors un rêve nous vient du cœur : finir où nous avons commencé, sous le toit et près de la mère, et nous confondre avec elle. C'est un rêve d'enfant ; c'est la pensée aussi de l'Alma Mater. Elle a étendu ses bras pour donner place aux anciens qui demandent à se recueillir après les travaux de la vie, non loin du tombeau de famille, et à confondre un jour leurs poussières avec les cendres glorieuses du père.

Ce que nous éprouvons en ce moment mes frères, mes lèvres se refusent à le dire. L'émotion trouble la pensée, et le cœur ne sait que répéter avec vous : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum !*

Amen !

A l'offertoire, le grand chœur fait entendre le " Jubilate " de Lambillotte. Le moment de la communion est arrivé. Une psalmodie grave s'élève ; toutes les voix et tous les cœurs y prennent part : " Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum. "

Elle est déjà dans la tradition du collège. Les écoliers la chantent à chaque mois, à la réunion de l'archiconfrérie, où l'on met en commun ses prières, et recommande à la sainte Vierge ses parents et ses amis, surtout les anciens élèves de la maison.

La fin de la messe est arrivée. Mgr de Rimouski donne la bénédiction solennelle et le clergé défile majestueusement au chant du cantique à Marie : " Faibles mortels ".

Tous se dirigent vers la grande salle. Il faut maintenant y discuter la question de l'Association des anciens élèves.

———

VII

L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES

SI nous ouvrons l'annuaire de 1914, nous trouvons l'historique de ce mouvement, et les espérances qu'il fait concevoir :

" Il y a 25 ans, le 23 juin 1890, monsieur l'abbé C.-A. Collet, alors directeur des élèves, proposa aux huit finissants, qui s'étaient réunis à sa chambre pour terminer dans l'émotion leur vie d'écolier, de faire de leur affection mutuelle une chose vivante dont l'aimable charité serait l'âme. Ils s'inspirèrent du " *Colligite fragmenta* " de l'Évangile, et jetèrent les bases d'une association, qui, toute modeste qu'elle paraisse encore, a pour elle le premier respect du temps, une croissance qui lui assure la durée et donne les meilleures promesses d'un plein épanouissement. Ces huit finissants étaient MM. Armand Proulx, Mazenod Pelletier, Ernest Vézina, Émile Hamelin, Joseph Rouleau, Émile Martin, Hermann Pelletier et Allyre Roy.

Suivant une belle expression de saint Vincent de Paul, la charité se couvrait des cendres de l'humilité. L'œuvre n'a guère cherché d'adhérents, depuis sa fondation, que chez les élèves qui terminent chaque année leurs études classiques. Le nombre de ses membres a été jusqu'à ce jour de 447. Trente-deux sont décédés.

BUT.— 1. Perpétuer les relations amicales formées au collège. 2. Venir en aide aux anciens condisciples, dans la personne de leurs fils incapables, faute d'assistance, d'entreprendre, de continuer ou terminer leurs études, soit commerciales, soit classiques, dans leur Alma Mater.

CONDITIONS.— 1. Etre ancien élève du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et donner une adhésion écrite ou verbale à l'Association.

2. Verser, pendant 25 ans, dans la caisse de l'association une cotisation annuelle minimum d'une piastre, payable au trésorier, entre le 1er et le 24 mai, autant que possible.(1)

Pour les élèves sortant du collège, la cotisation des quatre premières années n'est que de 0.25 par année, mais, ensuite, d'une piastre, jusqu'à ce que soit complétée la somme de vingt-cinq piastres.

Tout membre peut se libérer plus tôt de cette obligation, en versant, v.g. $5.00 par année, pendant cinq ans, ou même, s'il le préfère, les $25.00 dès la première année. Il est bien évident que ce dernier mode est de beaucoup le plus avantageux pour l'œuvre.

Toutes les souscriptions sont destinées à créer un fonds-capital toujours croissant placé à 4% et dont les intérêts seuls servent chaque année à aider dans leurs études des enfants d'anciens élèves.

Monsieur le Supérieur et les Membres de la corporation du Collège sont, *ex officio*, les administrateurs de la Société. Monsieur l'abbé Collet en est depuis 25 ans le trésorier *pro tempore*.

---

(1) A l'heure actuelle, l'Amicale s'alimente aussi par les *primes* d'assurances. Servant d'intermédiaire entre ses membres et les différentes compagnies, elle pourra ainsi accentuer ses revenus pour, entre autres choses, procurer aux élèves des bibliothèques plus complètes, aux professeurs, des séjours d'études à l'étranger. C'est un des buts que poursuivent, en notre pays, les Amicales d'Anciens Élèves.

AVANTAGES.— 1. Le jour de la fête de Notre-Dame Auxiliatrice, 24 mai, une messe basse est dite dans la chapelle du collège pour le bien spirituel et temporel de tous les souscripteurs vivants ; 2. Une autre messe basse de requiem est dite au premier jour libre, après la fête de Notre-Dame Auxiliatrice, au même lieu, pour tous les souscripteurs ou bienfaiteurs défunts de l'Association.

Pour ne pas se priver des secours des élèves qui se font pauvres volontaires en embrassant la vie religieuse, l'Union Amicale leur permet de s'y enrôler, moyennant la cotisation annuelle d'un chapelet pour les membres vivants, et d'un autre pour les membres défunts, à réciter dans les huit derniers jours du mois de mai.

" Fonder une " Amicale ", dès 1890, disait à ce propos une étude parue dans *l'Action Catholique* du 8 juin 1914 c'était en notre pays, presque devancer son temps. L'organisation des forces n'avait pas alors la vogue d'aujourd'hui. Mais monsieur l'abbé Collet était coutumier de ces coups d'œil sur l'avenir. Tous les moyens d'apostolat considérés aujourd'hui comme nouveaux, ils les employait, il y a près de 30 ans. Que n'a-t-il pas fait pour promouvoir la communion, pour enrôler les jeunes dans les confréries destinées à stimuler leur zèle, pour répandre par les tracts toutes les idées généreuses et les faire pénétrer dans les familles des écoliers, pour susciter enfin dans les classes d'ingénieux moyens d'émulation ? De tout cela, ses anciens élèves lui conservent une éternelle reconnaissance. Mais l'œuvre qui lui a tenu le plus au cœur et à laquelle il consacre encore le meilleur de son temps et de son affection, c'est " l'Union Amicale ".

Comme tout ce qui est destiné à vivre, l'Amicale eut des débuts difficiles. Le succès retarde toujours trop au gré des impatients. Plusieurs se demandaient : " Où sont donc les résultats ? " Mais, la ténacité est la qualité maîtresse

Québec, 15 mars, 1919.

Monsieur et cher Ami,

Je profite de l'envoi de " Fêtes et Souvenirs " pour vous adresser la présente circulaire.

A cette réunion inoubliable des 12 et 13 juin, plusieurs anciens élèves, qui avaient déjà souscrit pour la chapelle, ont bien voulu augmenter et même doubler leur première souscription, et la payer séance tenante. A ceux-là, je n'ai qu'à dire merci : la plus rudimentaire discrétion m'interdit de leur demander davantage.

D'autres ont souscrit pour une deuxième ou une première fois et ont payé un permier versement de leur contribution. A ceux-là, et aux autres qui voudront bien les imiter, je demande de remplir le bulletin ci-joint, de fixer eux-mêmes le *nombre* et la *date* de leurs versements annuels, et de me retourner le dit bulletin.

Quelques anciens élèves n'ont pas encore eu l'occasion de se joindre à nous dans l'œuvre de piété filiale que nous accomplissons à l'égard de notre Alma Mater : je leur adresse un appel chaleureux. Je leur demande de vouloir lire attentivement l'intéressant volume que nous leur expédions ; — en particulier, le rapport du secrétaire du Comité des Anciens Élèves, qui les mettra au courant des finances de ce comité. Après cette lecture, ils ne pourront, il me semble, résister au bon mouvement qui les pressera de donner pour acquitter la dette que nous avons contractée envers le collège. C'est la chapelle des *Anciens*,— ce sont eux qui ont engagé les directeurs du collège à la construire,— avec l'entente qu'ils en payeraient *la façon*.

Vous ne voudrez sans doute pas vous dérober à une obligation que le Comité a assumée au nom de tous. Souscrivez donc, selon vos moyens, la somme même la plus minime, mais faites-le généreusement.

Vous tiendrez à voir votre nom figurer dans le livre d'or qui transmettra à nos successeurs la liste des généreux souscripteurs qui ont voulu élever, à Sainte-Anne, un monument de leur reconnaissance et de leur filiale affection envers leur cher vieux Collège.

Veuillez me croire,

Votre tout dévoué confrère et ami,

Alphonse Têtu,
Prêtre.

des fondateurs d'œuvres. Aujourd'hui, c'est la floraison, puisque, grâce au mouvement parti du cœur d'un prêtre dévoué, des enfants d'anciens élèves ont pu faire leurs études et parvenir au sacerdoce. Le rendement de l'Union amicale sera encore meilleur, quand, selon l'idée de son fondateur et des directeurs du collège, elle aura, sous une poussée nouvelle, atteint son plein développement. Et, à cet effet, quelle circonstance pourrait être plus favorable que la réunion plénière des anciens élèves, fixée à l'inauguration de la nouvelle chapelle qui aura lieu, espérons-le, en 1917. C'est alors que l'on pourra donner à cette société sa constitution définitive.

Jusqu'ici, les Anciens ont surtout donné à l'Amicale, et c'était naturel, une œuvre qui commence vit toujours des sacrifices de ses adhérents. Mais le temps n'est-il pas arrivé où ils devront également recevoir d'elle ? Évidemment, les besoins de chacun ne sont pas les mêmes, mais, à tous, elle peut être utile. Pour augmenter l'aide que peut donner l'association au point de vue temporel, on projette donc d'insérer dans ses statuts l'article suivant : " L'Union Amicale se propose d'aider convenablement les élèves et de rechercher des emplois aux membres de l'association qui en seraient dépourvus. " Dès lors, il est facile de voir que pour le bon fonctionnement de l'Amicale, il faudra un Conseil et un Bureau d'administration. Cette organisation toute simple est clairement expliquée par le sociologue Max. Turmann, dans "L'Éducation Populaire," page 316.

Mais, l'article de beaucoup le plus important est, sans conteste, celui qui suit : " L'Association se propose d'entretenir et de fortifier chez ses adhérents les principes chrétiens qui ont présidé à leur éducation. "

Et le moyen par excellence n'est-il pas de ramener souvent les Anciens à l'Alma Mater ? Combien passent dix ou vingt ans sans revenir au toit de leur enfance, par négli-

gence, je le veux bien, mais aussi quelquefois, parce que l'occasion d'un retour ne leur a pas été offerte ? Il y a bien les Conventums qui ramènent au collège une classe deux ou trois fois dans la vie. Mais, est-ce réellement suffisant ? Il fait si bon de revenir aux endroits où l'on fut jeune, de reprendre contact avec les hommes et les choses de " chez-nous. " Si c'est un réconfort pour les prêtres eux-mêmes, à combien plus forte raison pour les laïcs, vivant assez souvent dans une atmosphère tout utilitaire ?

Il faut que les Anciens continuent à s'intéresser à l'Alma Mater, à ses joies, à ses deuils, à son développement matériel, intellectuel et moral ; il faut qu'ils suivent les progrès de leurs jeunes frères, qu'ils soient au courant des principaux événements de l'année que peut leur apprendre l'annuaire. Et, s'il était possible,— la chose se pratique en France, notamment à Reims — pourquoi ne seraient-ils pas appelés à y faire de temps en temps une courte retraite, dans le cadre de leurs souvenirs d'enfance : à la vieille chapelle où ils priaient jadis avec tant de ferveur et de simplicité, près des " tombes parlantes " de leurs bienfaiteurs, professeurs ou confrères, sous les tranquilles ombrages où ils rêvaient d'avenir.

Perdu au milieu du grand Paris, Maurice de Guérin s'écriait, en songeant à sa terre natale : "O mon Dieu, mettez sous mes yeux une image, une vision, un vallon, une lande du Cayla, afin que je ne défaille pas. " Combien d'Anciens peut-être, dans le tourbillon du monde, répètent la prière de Maurice de Guérin, en se reportant aux jours pieux passés sous les ombrages de l'Alma Mater. Que Dieu exauce leurs vœux !

Qui dira l'influence qu'auront dans nos collèges les Amicales organisées comme dans les principaux établissements d'enseignement secondaire en Europe ? Ces Unions peuvent être d'un inappréciable secours pour le maintien et la diffu-

sion des saines idées et des bons principes. Les radicaux de France connaissent bien, eux, la portée de ces œuvres post-scolaires. Aussi ne manquent-ils pas de les mettre largement à contribution pour la défense et la propagande de leurs doctrines anticléricales. Qu'on lise, pour s'en convaincre et s'édifier, les nombreux rapports reproduits dans les " Questions Actuelles ", (1897-1908) de monsieur Édouard Petit, inspecteur général de l'Instruction publique en France. On y verra le résultat de ce que les pédagogues férus de psychologie appellent modestement une " Idée-Force ". *Fas est et ab hoste doceri.*

Et ces Amicales une fois établies dans tous nos collèges commerciaux et classiques, quelle puissance n'obtiendrait-on pas en les fédérant ! L'enseignement catholique et français au Canada aurait là son meilleur rempart. On ne le redira jamais trop, nos collèges sont les boulevards de notre nationalité : les encourager et les défendre, c'est encourager et défendre notre race. Pendant que les circonstances sont encore favorables, cette organisation post-scolaire paraît s'imposer. Dans quelques années, il serait peut-être déjà tard. A cette œuvre, intéressons les Anciens et, comme les familles françaises dont parlait récemment le *Correspondant*, recherchent, pendant la guerre, surtout " les disparus ", recherchons ceux dont les confrères et les maîtres n'ont pas entendu parler depuis longtemps, et à qui l'Amicale pourrait peut-être apporter un prompt secours. Groupons-les tous solidement autour de l'Alma-Mater. Il serait si beau de pouvoir dire de chacun des Anciens de nos collèges ce que l'on écrivait des Soréziens à la mort du Père Lacordaire :

" Riches ou pauvres, heureux ou malheureux, les Soréziens demeurent étroitement unis. Ils aiment leur patrie d'adoption. On en a vu qui, au déclin de la vie ont désiré saluer une dernière fois l'asile de leur enfance, contempler

avant de mourir avec une rajeunissante émotion les sites qui avaient réjoui leurs premiers regards. Partout, ils se rapprochent, partout ils se soutiennent. "

Pour l'œuvre accomplie jusqu'ici, l'Union Amicale de Notre-Dame Auxiliatrice mérite la reconnaissance des élèves de Sainte-Anne. Mais, elle ne s'arrêtera pas en pleine croissance : le sol est trop fertile, la rosée du ciel trop douce, le soleil trop bienfaisant. Et, au centenaire du collège, alors que l'Alma Mater aura complètement terminé sa toilette neuve, que le Sacré-Cœur, du haut de son trône, aura pris possession de la montagne, que les bocages seront plus débordants encore de verdure, de fleurs et de chants, les Anciens accourront de partout, pour contempler et savourer les fruits nouveaux que l'Amicale n'aura pas manqué de produire à cette époque. En attendant ce jour ardemment désiré, tous, prêtres et laïques, anciens et nouveaux, forment à son endroit le même souhait généreux :

Vivat, floreat et crescat !

* * *

L'Association des Anciens Élèves est donc une chose ancienne à Sainte-Anne.

Mais, quelle en serait la forme définitive ? Voilà ce qu'il s'agissait de discuter en cette grande réunion du 13 juin. L'honorable juge L.-P. Pelletier est choisi comme président de l'assemblée. Il expose le but de la réunion. Le député de Laval résume en quelques mots les idées qu'il a suggérées dans son discours de la veille. Tous les Anciens approuvent le principe des " Cercles " de l'Association à établir dans les différents centres où se trouvent les anciens élèves du collège de Sainte-Anne et en félicitent chaudement le promoteur. Il est d'ores et déjà décidé qu'il y en aura à Québec, à Fraserville, à Montréal, à la Beauce, dans les Provinces Maritimes, aux États-Unis. La question en est là quand le patriote

curé de Rockland, Monsieur l'abbé Siméon Hudon, s'avance et dit :

" S'il est un endroit où un de nos cercles doit être établi, c'est à Ottawa. N'est-ce pas là la première ligne de défense de la langue française dans Ontario " ? L'assemblée est unanime à approuver cette idée et encourage de ses applaudissements le patriotisme averti du vaillant curé de Rockland, reconnu dans Québec comme l'un des plus vaillants défenseurs du " Droit ".

Quant à faire une association complètement distincte de l'Amicale, c'est un point qui demande une discussion trop longue. Comme le temps est très limité, le président de l'assemblée propose que le collège de Sainte-Anne nomme un comité de prêtres et de laïques pour étudier la question. La motion est acceptée.

Il est midi, le banquet nous attend.

———

VIII

LE BANQUET

A-T-ON déjà vu de grandes réunions se terminer sans le traditionnel banquet ? Il a toujours existé. L'" Odyssée " nous donne la description d'un de ces repas pris en commun, et que l'on considérait comme une une des principales cérémonies du culte religieux. Il y en avait à Argos, à Athènes et à Sparte. "A Rome, nous dit Fustel de Coulanges, dans les fêtes solennelles, on dressait dans les rues de longues tables où le peuple entier prenait place." Et les premiers chrétiens n'avaient-ils pas eux aussi leurs agapes ?

Les modernes n'ont pas cru devoir déroger à cette antique coutume, et les Canadiens la conservent précieusement.

Jetons donc un coup d'œil sur la salle du banquet. Haute, profonde et abondamment éclairée, elle invite à la gaîté et à l'appétit. Ses grands murs blancs intensifient la lumière que lui versent de multiples fenêtres. Et dire que ce sera là le réfectoire des élèves actuels...

Les inscriptions placées un peu partout parlent avec éloquence : " Gaude et lætare, Alma Mater ", " Filii tui de longe venient ", " Ici tout est à la joie, " " Bienvenue à nos hôtes "...

Le portrait du fondateur, Messire C.-F. Painchaud occupe la place d'honneur, Avec sa figure tout illuminée, il semble sourire à ses enfants en liesse. Le banquet est présidé par Mgr l'évêque de Rimouski. A la table d'honneur sont assis les dignitaires ecclésiastiques et civils. De petits drapeaux de couleurs, flottant sur les hautes colonnes blanches, indiquent, au moyen de chiffres correspondant aux années du cours d'études, à quel endroit de la salle les anciens doivent se placer. Ainsi les confrères de classe sont à la même table. Cette disposition n'est-elle pas heureuse ? Quelle gaîté, quel entrain ? La jeunesse rayonne sur tous les fronts, même blanchis par les soucis ou les années. Et ces adolescents en khaki ? Mais ce sont nos enfants, qu'à travers nos larmes, nous avons vus partir pour la caserne, le mois dernier, et qui reviennent, joyeux, s'asseoir à la table du foyer. Ils repartiront, courageux, pour les champs de batailles européens, mais ils veulent auparavant goûter encore à la vie de famille de Sainte-Anne.

Grâce au savoir-faire des petites Sœurs de la Sainte-Famille, les tables sont chargées de fleurs, de fruits et de mets de toutes sortes. C'est qu'il en faut, et beaucoup. puisqu'il y a 600 Anciens qui ont retrouvé leurs estomacs d'écoliers, comme au temps du *père Bruno* ou du *père Wright*, nos Vatels d'autrefois.

Le service des tables se fait " à la militaire " par les élèves. Ils volent au moindre signe, sans jamais se rencontrer, ni se heurter. C'est un mouvement giratoire parfaitement organisé, sous l'unité de commandement de M. l'abbé H. Fillion. Plusieurs lui en ont fait le compliment. En une heure le repas est pris et les discours commencent.

LES SANTÉS

M. le Supérieur propose d'abord la santé du *Souverain Pontife Benoît XV.*

" Depuis quelque vingt-quatre heures, la joie la plus franche déborde de nos âmes... C'est aujourd'hui la fête du souvenir. Comment dès lors pourrions-nous oublier ceux qui ont droit à nos hommages de respect et de soumission ? Je propose donc la santé du Souverain Pontife Benoît XV, le Vicaire de Jésus-Christ, notre premier Supérieur spirituel. " Que Dieu le conserve, qu'Il le vivifie, qu'Il le rende heureux sur la terre, et qu'Il ne le livre pas au pouvoir de ses ennemis ".

Que dans le grand conflit qui désole actuellement la terre, sa voix soit entendue et son nom respecté. Que le peuple canadien-français lui reste toujours fidèle. Que Dieu continue à se choisir dans notre collège de vaillants défenseurs du Souverain Pontife. Soyons fiers des anciens élèves de Sainte-Anne qui ont défendu les droits de l'Église et par la parole et par la plume et par l'épée. Avec ces orateurs, ces écrivains et ces zouaves pontificaux, crions donc bien haut : " Vive le Pape ".

Aussitôt l'assistance se lève et chante avec émotion : *Dominus conservet eum et vivificet eum, et beatum faciat eum in terra, et non tradat eum in animam inimicorum ejus.*

M. le Supérieur propose ensuite la *santé du Roi.*

" Nous devons souhaiter à Sa Majesté le Roi George V et à son gouvernement la sagesse et la force nécessaire pour faire le bonheur et la prospérité des peuples de l'Empire Britannique. Que notre bien-aimé Roi trouve toujours dans ses

sujets fidélité et dévouement. Les élèves de Sainte-Anne ont, de tout temps, loyalement rempli leurs devoirs de bons citoyens et de défenseurs de la patrie. Depuis le commencement de la guerre, un bon nombre d'entre eux ont versé leur sang, pour l'Angleterre et la France, sur les champs de bataille européens. Plusieurs prennent part actuellement à la lutte qui menace de s'éterniser. D'autres se préparent à remplacer les héros qui tombent au champ d'honneur. C'est ainsi que depuis quelques mois, plusieurs de nos élèves des classes supérieures sont passés de la discipline du collège à la discipline des camps. Et j'en vois qui sont accourus prendre part à notre fête de famille. Nous en sommes heureux et avec eux nous disons : " Vive le Roi ".

Tous les Anciens Élèves sont debout et la fanfare exécute religieusement : " Dieu sauve le Roi ".

M. le Supérieur propose la *santé du Canada.*

" Nous voulons la grandeur de notre mère-patrie, mais nous ne devons pas oublier notre chère patrie, le Canada. Que Dieu le conserve avec le caractère spécial de ses deux races que nous voulons distinctes mais unies. Qu'il le fasse grand en lui donnant la sagesse de reconnaître toujours les lois de l'équité et de la justice. Qu'il bénisse notre épiscopat, nos gouverneurs, nos magistrats, nos ministres et nos députés. Qu'il bénisse enfin tous les Anciens élèves de nos collèges et spécialement les nôtres, qui veulent travailler pour la gloire du Canada."

Toute la foule est appelée à acclamer cette santé en chantant, accompagnée par la fanfare : " O Canada, terre de nos aieux ".

C'est ensuite le toast à l'Alma Mater, présenté par l'Honorable L.-P. Pelletier. Élève du collège de 1868 à 1876, il a parcouru les étapes d'une brillante carrière : avocat, député, ministre dans les cabinets provincial et fédéral et enfin, juge de la cour d'appel.

Discours de l'honorable Juge L.-P. Pelletier

MONSEIGNEUR,

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

MES CHERS CONFRÈRES,

Je me lève pour proposer la santé de notre Alma Mater — de l'Alma Mater d'hier : gerbe de souvenirs — de l'Alma Mater d'aujourd'hui : l'épanouissement actuel — de l'Alma Mater de demain : les espérances de l'avenir.

Il aurait été difficile monsieur le Supérieur, de refuser la demande que vous m'avez faite de proposer ce toast, car cette maison de Sainte-Anne est beaucoup pour moi : cinq générations m'y attachent.

Un vénérable et beau vieillard — le père de mon père — aimait à me raconter avec des accents émus — c'était le principal souvenir de sa vie — qu'il avait été l'un des premiers collaborateurs de l'envoyé de Dieu qui a fondé ce collège béni ; il y avait apporté bien des pierres et il m'en montrait une, plus grosse, dans le mur extérieur : c'était la sienne, celle-là ; il s'en approchait, il la touchait et repartait content ; il avait par là, disait-il, communié avec M. Painchaud.

Ce fut la première génération.

Puis son fils, mon père, apprit ici ce qu'on y enseignait à à l'origine : c'était déjà assez pour aider un homme à faire

son chemin dans le monde. Ce fut la seconde génération.

J'y vins ensuite avec mon frère aîné : c'était la troisième génération.

Je suis ensuite le témoin attristé d'un coup de vent qui désempare une pauvre petite barque ; une épave flottait portant une mère avec ses petits orphelins : je les dirigeai vers les successeurs de M. Painchaud et ils en ont fait des hommes dont je suis fier.

C'est la quatrième génération.

Enfin, voici que s'accomplit cette chose étrange : un homme qui n'a pas d'enfants, qui,— douce illusion — croit avoir des petits enfants et qui entend leur père leur promettre Sainte-Anne pour que ce collège fasse pour eux ce qu'il a fait pour lui.

Et c'est là que sera la cinquième génération.

Pouvais-je, monsieur le Supérieur, ne pas accepter de proposer cette santé ? Pouvais-je ne pas la proposer sans quelqu'émotion, et — soumis d'avance à l'inexorable loi — me préparer à chanter ensuite : *Nune dimittis servum tuum Domine.*

Combien d'autres souvenirs, du reste, se présentent à ma pensée en ce moment !

Quand ma bonne et sainte mère vint — il y a déjà plus d'un demi-siècle — me déposer au seuil de ce sanctuaire, j'étais bien jeune. C'était à l'époque d'un régime nouveau pour notre pays. En descendant l'escalier paternel pour venir ici, j'entendais des harmonies qui étaient cependant un peu confuses pour un enfant. Pourquoi ces chants d'allégresse et pourquoi cette espérance qui saturait l'atmosphère ? C'est ici que se place le souvenir très net des paroles qui, dès les premiers jours, tombèrent des lèvres du directeur de cette maison, nous souhaitant la bienvenue : " Vous commencez, disait-il, cette année sous d'heureux auspices. L'Angleterre vient de donner à notre pays une constitution nouvelle

en vertu de laquelle nous aurons non seulement une autonomie nouvelle et générale, mais plus particulièrement une province toujours catholique et toujours française, mais aussi toujours loyale au drapeau britannique. Et ce collège va contribuer à former des hommes qui travailleront pour elle et pour tout leur pays."

Je n'ai jamais oublié cette parole bien de nature à enluminer un peu l'horizon d'un enfant qui, en entendant cela, éprouve déjà moins de difficulté à refouler la brume des larmes inévitables que provoque, à cet âge-là, la première absence du toit paternel et le premier éloignement des caresses maternelles.

Après ce moment-là, huit années se passent : huit années d'un bloc solide. On entrait alors ici dans les premiers jours de septembre et on en sortait le trente juin ; les vacances du jour de l'An auraient alors été considérées comme une parfaite hérésie, un propos révolutionnaire.

Après ces huit années, voilà que s'ouvre le chemin de la vie pour lequel l'Alma Mater nous a si bien préparés et je l'en remercie avec effusion.

Quinze autres années s'écoulent et voilà que tout à coup, comme un coup de clairon, un appel retentit convoquant les enfants de cette maison à venir vers elle. Que se passe-t-il donc et pourquoi veut-on notre présence ? Un mort s'est levé dans le cimetière de sa famille devenu trop étroit pour son immortel souvenir. Son ombre traverse un bras du grand fleuve et la voici qui se dirige vers le bocage qu'il a tant aimé, vers le dôme qui veut avoir sous son ombre les restes du grand fondateur.

Vous vous en souvenez, mes amis ; ce fut une apothéose.

Puis, après cela, une nouvelle étape de près de trente ans. Et voici les anciens élèves à nouveau convoqués qui accourent en grand nombre. Que viennent-ils faire ? Ils viennent constater que le miracle de M. Painhaud s'est continué, qu'il

s'est doublé : ce n'est pas en vain que le fondateur est revenu pour inspirer ses successeurs. Nos yeux émerveillés ne reconnaîtraient plus leur Alma Mater, si l'épanouissement nouveau n'était pas dans le décor ancien et si les vieux murs — nos fidèles amis — n'étaient pas encore là. Cependant, ce n'est plus notre humble collège : c'est encore son cœur, mais il est maintenant encadré dans un monument grandiose qui ferait honneur à n'importe quel pays.

Je te salue dans cette magnificence, ô mon Alma Mater ! M. Painchaud avait mis en terre la semence, le grain de sénevé, et son cœur de prêtre a vu naître modestement l'humble arbrisseau : appuyés sur le tombeau du fondateur, ses successeurs l'ont fait devenir un arbre géant qui fait battre nos cœurs d'un légitime orgueil.

On a parlé des bienfaiteurs du collège : dans quel cadre de verdure éternelle faudra-t-il placer les administrateurs d'aujourd'hui qui ont accompli le prodige dont nous sommes les témoins émus ?

O charité chrétienne, je te reconnais ici et tu es bien toujours la même depuis l'instant où le Christ a embaumé le monde de ton parfum !

Comme on l'a dit déjà, travailler pour soi, penser à soi, voilà la formule de ceux qui vivent pour vivre. Se dévouer pour les autres, bâtir pour les autres, agrandir pour donner plus de place aux petits plus nombreux qui s'en viennent : voilà la formule de ceux qui vivent ici en attendant qu'ils meurent. Réalisant qu'il y a un autre avenir que celui d'ici-bas, que ce dernier n'est qu'un passage, ils consacrent à faire du bien aux autres tous leurs jours de travail, et, peut-être aussi, bien des nuits d'anxiété que l'envergure de leur programme à dû faire naître. Leur vie toute entière est là. *Transeunt benefaciendo.*

Que Dieu les bénisse ! De cette bénédiction, du reste, et de la suave récompense qui les attend, ils ont aujourd'hui

déjà—et c'est justice—un délicieux avant-goût. Monseigneur, défiant les avis de votre médecin et n'écoutant que votre cœur d'ancien élève, vous êtes venu, malgré votre âge et votre santé affaiblie. Vous avez compris que l'épiscopat canadien serait bien représenté ici par un enfant de la maison sur le front duquel l'huile sainte a mis son rayon d'azur. Vous avez béni l'œuvre! Au nom des anciens élèves, je vous en remercie. Je vous remercie aussi d'avoir eu si souvent levée sur nos têtes depuis hier votre chère main tremblante qui aime tant à bénir. Quand passait près de nous et sur nous ce souffle de votre cœur inspiré, nous comprenions qu'il descendait de bien haut et nous nous sentions meilleurs. Et vous, monsieur le Supérieur, quelle fraîcheur et quel espoir de l'au-délà cela devait mettre dans votre âme et dans l'âme de vos collaborateurs.

Et, ce n'est pas tout, monsieur le Supérieur, vous pouvez être tant que vous le voudrez humble et modeste ; vous pouvez — c'est votre droit — baisser les yeux sous les compliments qu'on est obligé de vous faire et avoir hâte que cela finisse ; vous pouvez — cela se voit — offrir tout cet encens en expiation des péchés que vous vous imaginez avoir commis ; vous n'en êtes pas moins un pèlerin faisant une belle et grande ascension. Vous croyez peut-être que nous ne sommes ici que pour nous revoir, nous donner chaleureusement la main, pour resserrer nos liens de la grande famille de l'Alma Mater. Oui, nous y sommes un peu pour cela, mais nous y sommes pour plus que cela. Sept cents d'entre nous sont venus surtout pour sentir leur cœur battre plus près du vôtre, pour que ces pulsations plus rapprochées vous disent mieux notre reconnaissance et notre admiration. Nous sommes venus nous rendre maîtres ici un instant, pour décider que — plus heureux sous ce rapport que Painchaud et Pilote — votre mérite aura été reconnu tout de suite ; nous voulons qu'un médaillon contenant le souvenir

et le nom du Supérieur et de ses collaborateurs soit mis malgré eux bien en vue dans une place d'honneur avec au bas cette inscription : les continuateurs de Painchaud. Ainsi, tout le monde saura toujours qui a placé ce nid d'aiglon au flanc de notre chère montagne.

Et nous croyons voir aussi les âmes des enfants de la famille, qui sont morts, planant au dessus de cette salle et songeant déjà à auréoler vos fronts de la couronne qu'ils préparent. Encore une fois, que Dieu vous bénisse et qu'il vous récompense !

Vous êtes des prêtres !

Sainte-Anne a été une pépinière de prêtres. De tous les cantiques qu'a entendus notre vieille chapelle et qui ont caressé notre jeunesse, je n'en sais pas de plus beau, de plus inspirant que celui de l'ordination sacerdotale : écoutez ces quatre questions qu'il pose :

" *Enfants, quel est donc ce mystère ?*
" *Quel est ce prêtre glorieux ?*
" *Est-ce un Dieu qui vient sur la terre ?*
" *Est-ce un mortel qui monte aux cieux ?* "

Le prêtre, fondateur de collèges et de séminaires, le prêtre, éducateur de l'enfance, voilà deux de nos traditions. Vous les avez produits ces prêtres. Maintenant, vous allez les multiplier. Soyez-en bénis.

Sainte-Anne a été aussi un centre de foi ardente rayonnant sur toute une région en même temps qu'une école du plus pur patriotisme.

C'est aussi ce que vous continuerez d'être à l'avenir.

Nous traversons une époque troublée. Un homme — le blasphème à jet continu sur les lèvres — a juré d'asservir le monde, et il ne recule ni devant cette hécatombe de vies humaines, ni devant cet horrible ruissellement de sang dont nous

sommes les témoins attristés. Cet holocauste sans précédent a créé partout de gros problèmes : il en a posé plusieurs ici, mais il n'y en a que deux dont je désire parler brièvement.

Avant toutefois de les rappeler, remercions Dieu d'avoir épargné, jusqu'ici, nos collèges et nos séminaires, nos cathédrales et nos universités, nos églises, nos champs et nos demeures. Si nous étions la Belgique et le Nord de la France, nous comprendrions sans doute encore plus facilement combien il est préférable pour un pays qu'on se batte loin de chez lui.

Quels sont maintenant ces deux problèmes ?

Deux mots ont été prononcés : le mercantilisme de l'Angleterre et la France mérite d'être châtiée.

Voilà le premier problème.

Je ne suis pas ici, dans cette réunion fraternelle pour faire de la controverse ; je n'attaque personne et je ne nie pas la bonne foi de tous. Aussi ce n'est pas à ceux qui ne pensent pas comme eux, mais à ceux-là mêmes qui parlent ainsi, à leur conscience et à leur bonne foi que je pose les questions suivantes : 1° Quand on traverse une période énervante et mouvementée, est-il opportun de poser des problèmes qui, vu l'agitation des esprits, recevront une solution qui se ressentira peut-être un peu trop de la commotion générale ! ? 2° Même s'ils n'étaient pas l'antithèse de toutes nos traditions religieuses et nationales, devrait-on les poser à un pareil moment ?

Ici à Sainte-Anne — je vous le disais tantôt — l'enfant de dix ans, apprend comme sa première leçon — et cela depuis près d'un siècle — l'amour de la France et la loyauté à l'Angleterre. Même si ça n'est qu'une illusion, pourquoi nous l'enlever à un moment comme celui-ci et au bénéfice de quel empereur teuton ?

Qu'il y ait du mercantilisme en Angleterre, je ne le conteste pas — il y en a partout — excepté sous les toits bénis

comme ceux où nous sommes en ce moment. Mais, Canadiens-français et catholiques, prêtres et laïques qui m'écoutez, seriez-vous ici deux millions et demi, seriez-vous ce que vous êtes, si passant outre à l'opposition acharnée d'un certain nombre de marchands Anglo-Saxons de chez-nous, le Parlement britannique ne nous avait pas donné l'Acte de Québec, de 1774, et la constitution de 1791, et si, réparant dans une grande mesure les erreurs de l'Acte d'Union de 1840, l'Angleterre ne nous avait pas donné le pacte fédéral de 1867 ?

A cette question — n'ayant à mon âge, rien à attendre et rien à espérer de ce cri de mon âme, — adossé au rocher de Sainte-Anne, — appuyé sur ses meilleures traditions — je réponds sans hésitations : Non.

Messieurs, connaissons-nous bien notre histoire et faisons-nous toujours les distinctions nécessaires ? Faisons-nous les distinctions nécessaires lorsque nous confondons dans une même pensée les descendants et successeurs des marchands Anglo-Saxons du Canada dont je vous parlais tantôt et le peuple anglais qui — et cela est une page d'histoire qui ne peut pas mentir — nous a donné tant de choses qui nous sont si chères. Nous proclamons ici cette vérité et nous chantons et prouvons notre reconnaissance à ce sujet, avec les Briand, et les Plessis, et leurs successeurs, depuis cent cinquante ans. Pourquoi la révoquer en doute à un moment d'énervement populaire ici et de péril national partout ?

Connaissons-nous bien notre histoire ? Entre autres choses, savons-nous que, dès avant l'acte d'émancipation catholique en Angleterre, alors que c'était une offense pour un prêtre de dire la messe et pour un fidèle d'y assister, alors que Daniel O'Connell, élu par le peuple, frappait en vain, parce qu'il était catholique, à la porte du Parlement de son pays, l'on trouvait moyen de laisser se continuer au Canada la chaîne épiscopale qui commence à Mgr de Laval et qui est rendue à Son

Ém. notre vénéré Cardinal ? On dira peut-être : mais cela nous était garanti par traité. D'abord, relisez-le ce traité ; vous trouverez que c'était en effet bien là son esprit, mais vous y verrez aussi une phrase dangereuse et malheureuse qui pouvait tout mettre en question sous ce rapport. L'Angleterre a ignoré la phrase et a suivi l'esprit du traité : n'est-il pas juste de le dire, de le reconnaître et de comparer cela avec l'attitude des pays, qui, au lieu de respecter soit l'esprit soit la lettre des traités, les considèrent comme des chiffons de papier; de comparer cela aussi avec — entre autres choses, — l'acte d'une province qui délibérément jette au panier un pacte formel entre elle et le gouvernement central de ce pays.

Dans tous les cas, c'est bien connu, — elle est plutôt stérile la protection des traités quand l'une des parties contractantes n'a pas le sens de la justice et de l'honneur ! Moi, j'aime mieux ceux qui respectent les traités que ceux qui les déchirent.

Du reste, pour ne parler que de ce point là, quelle clause de quel traité obligeait le Parlement Britannique de 1791 à faire deux Canadas au lieu d'un et à nous en donner un où nous avions la majorité ?

Je ne fais qu'effleurer cette matière si importante.

Depuis dix-huit mois, il se donne à l'Université Laval, dans la chaire d'histoire, où c'est un enfant de Sainte-Anne qui parle, un cours merveilleux où les documents officiels probants, indéniables, mais jusqu'ici généralement peu connus sont mis devant nous. Il faut que cela soit appris de tous : il faut que ces leçons d'histoire soient plus répandues ; ce cours devrait être imprimé et occuper une place d'honneur dans toutes nos maisons d'éducation. Il sera, j'en suis sûr, une étoile polaire au firmament de notre Alma Mater.

Quant à la France qu'on veut châtier, je suis, moi, un de ses enfants. La France a commis des fautes ! Oui, elle en aurait commis d'autres et elle serait encore ma mère.

Quoi ? Est-ce à moi n'ayant, dans les veines que le plus pur sang français qu'il appartient de suggérer que la France soit châtiée ? L'enfant suggère-t-il jamais de punir sa mère ? Que la France mérite ou non d'être châtiée, je propose que nous lais ions décider cette question par le Souverain Maître, le seul juge infaillible ; pendant que, s'il le fallait, la justice divine, courroucée, s'exercerait, les coups que recevrait la France tomberaient en même temps comme du plomb fondu sur mon cœur, et, les bras levés vers la miséricorde divine, je demanderais que, des parvis célestes, le pardon descende comme il descendit un jour du Calvaire.

Quoi, veut-on arracher de notre âme notre amour pour la France, un amour qui a toujours fait vibrer nos cœurs depuis trois siècles ? Non, jamais ! Ce livre d'or ne se fermerait pas du reste sans que nos meilleures revendications en souffent. Aux champions en ce pays du verbe français, de notre chère langue de France, je demande si leurs réclamations légitimes n'auraient pas perdu beaucoup de leur valeur et de leur force morale si le pays d'où nous vient ce " doux parler" cessait d'occuper sa grande place au soleil pour devenir une puissance de troisième ou de quatrième ordre.

Poser ce problème, n'est-ce pas le résoudre ?

En attendant, c'est un Français et — Dieu merci — c'est un croyant qui est le généralissime des armées du monde civilisé.

O mon collège ! O ma maison ! je te trouve belle dans ton passé, radieuse dans le présent. Je te trouvais belle hier et ce matin dans la splendeur de ton nouveau temple, mais tu étais grande aussi et fidèle à ton passé lorsque, au moment où Jésus Hostie entrait dans sa nouvelle demeure — tu nous faisais entonner le psaume de notre allégeance : *Domine salvum fac Regem.* Et, comme on était bien inspiré, lorsque, hier soir, on nous faisait chanter : " Vive la France ! "

Donc, vivent le roi et notre allégeance et vive la France !

Monsieur le Supérieur, vous avez commencé tantôt la liste des santés par celles du Pape et du Roi, je suis sûr d'être l'écho des désirs de tous mes confrères ici, en vous suggérant d'envoyer aujourd'hui même un cablogramme au Saint-Père, déposant à ses pieds l'hommage de notre filiale piété, et un autre à Sa Majesté lui redisant les belles paroles par vous prononcées tantôt au sujet de la victoire des Alliés et de notre fidélité au drapeau britannique... Les applaudissements unanimes et enthousiastes que vous venez d'entendre rendront votre tâche facile.

L'autre douloureux problème qui se pose est celui de notre avenir comme conséquence de la guerre. Que deviendrons-nous comme résultat de cette tuerie mondiale qui va bouleverser tant de choses ?

Ici, je pose trois questions que je laisse sans réponse :

Trouverons-nous jamais un régime où, malgré des ombres pénibles et des périodes douloureuses, nous aurons, au moins dans cette Province, un Home Rule dont on ne réalise pas assez peut-être toute l'étendue et tous les avantages ?

Ecrira-t-on jamais pour nous une autre constitution en vertu de laquelle le français sera officiellement consacré et garanti non seulement dans la Province française, mais aussi pour le Parlement central du pays auquel nous appartiendrions ?

Vaudrait-il mieux être comme à Metz ou à Strasbourg, en Alsace-Lorraine, où on s'expose à être poursuivi si on parle français sur la rue en respirant l'air du Bon Dieu ?

Rapportons-nous en pour tout cela au Souverain Maître. J'ai la douce conviction qu'Il ne permettra pas au Kaiser allemand de conquérir le monde.

Mais, pour cela, il faut ,je crois, prier davantage. Cette guerre serait peut-être finie si la prière avait été ou plus fréquente ou moins oubliée.

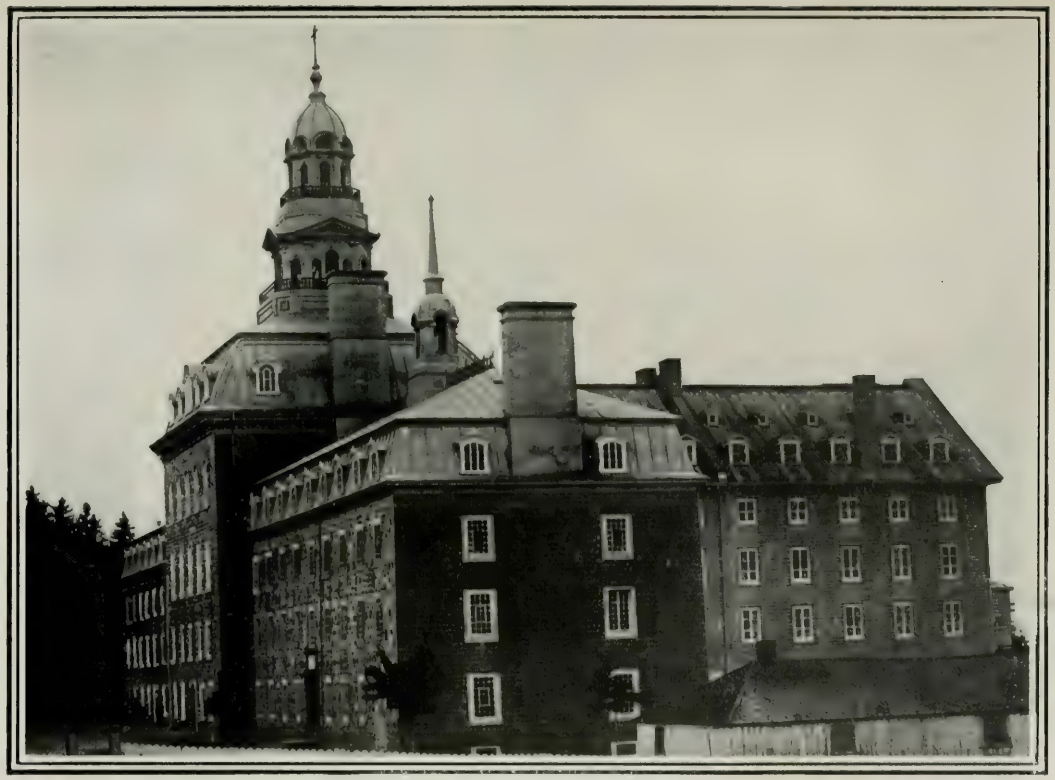

Le Collège de Sainte-Anne
4e étape : 1881-1901

L'Angleterre officielle a prié. Chrétienne bien que non catholique, elle a élevé ses yeux vers Celui, qui, seul, peut donner la victoire et c'est à elle que Dieu a confié l'honneur de reprendre Jérusalem et le tombeau du Christ à l'innommable Turquie.

Prions donc avec ferveur pour suppléer à ceux qui devraient prier plus ou prier mieux.

Prions le Dieu de Sainte Clotilde et de Jeanne d'Arc la Lorraine, pour qu'il sauve encore une fois la France et le monde.

C'est lui qui sauve ce qui va périr.

Regardez l'histoire de notre Alma Mater bien aimée. Plusieurs fois elle a penché la tête comme pour mourir, mais toujours, parce qu'on priait ici, un rédempteur s'est levé à la minute nécessaire.

J'ai reçu d'un ami de Paris la prière que le général Foch a composée à l'occasion de la guerre, et qu'il récite chaque jour. Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour une fête de famille. Ne devrions-nous pas en même temps penser un peu à cette terrible guerre et profiter de cette réunion pour redire ensemble avec ferveur la prière de Foch. Il me semble que le Tout Puissant nous entendrait. Donc, levez-vous, si vous le voulez bien, et, unissant nos cœurs et nos âmes, répétez après moi ces paroles d'un croyant :

" Père Éternel, Dieu des armées, je vous offre le sang très précieux de Jésus-Christ, en quelque endroit de la terre, à quelque heure du jour et de la nuit qu'il coule sur les autels

" En expiation de mes péchés, — pour tous les besoins de la Sainte Église, pour le soulagement des pauvres âmes du Purgatoire, pour la conversion des infidèles et des pécheurs, pour les agonisants de cette heure et de toute la journée.

" Plus en particulier, pour tous les sinistrés de la guerre, pour les familles de nos soldats et pour nos soldats eux-mêmes : pour ceux qui commandent et pour ceux qui obéis-

sent, pour ceux qui restent debout et pour ceux qui tombent, pour ceux qui meurent, pour ceux qui souffrent — blessés, malades, prisonniers — pour ceux qui les assistent.

" Par la vertu du sang de l'agneau, toujours vivant et toujours immolé, par la vertu de la foi, que tout le monde fasse son devoir selon toutes vos volontés, que personne ne se désespère, que tout se règle finalement au mieux de votre gloire et pour le salut du plus grand nombre, par la victoire de Dieu !

" Bienheureuse Jeanne d'Arc, modèle de foi et d'endurance, de courage et d'entrain, priez pour nous ! "

Voulez-vous maintenant reprendre vos sièges pour un dernier mot ?

En proposant la santé de l'Alma Mater, je ne dois pas oublier ceux des membres de la famille de Sainte-Anne qui sont déjà sur les champs de bataille, ceux qui sont en chemin pour s'y rendre et ceux assez nombreux qui s'y préparent, qui portent déjà l'habit des braves et que je vois en ce moment, grâce à une bienveillante permission — assez nombreux parmi nous. A tous, je présente, en votre nom comme au mien, nos hommages et nos vœux.

Ils ont bien mérité de la Patrie, car ils offrent leur sang et leur vie pour qu'elle vive.

Je propose la santé de l'Alma Mater, c'est à dire de l'Auguste Mère, qui nous a donné notre éducation.

M. le chanoine Ludger Dumais, ancien supérieur et procureur actuel du collège de Sainte-Anne répond à la santé de l'Alma Mater, avec sa chaude éloquence habituelle.

DISCOURS DE M. LE CHANOINE LUDGER DUMAIS

MONSEIGNEUR,

MONSIEUR LE JUGE,

MESSIEURS LES ANCIENS ÉLÈVES.

Vous venez de verser dans une coupe précieuse le vin qui mêle à la douceur d'un miel la générosité des années ; au cœur de l'Alma Mater, il met une vive joie, une douce chaleur à son visage, et sur ses lèvres un merci profondément ému. On a cru singulièrement que faire passer ce merci par la voix de celui dont l'ordinaire attribution est d'être grognard, ce serait plus éloquent. L'urne du maître d'hotel jusqu'aux bords est pleine d'eau, c'est vrai, mais il lui faudrait le miracle de Cana.

Vénérables amis, la fête d'aujourd'hui est belle, parce que vous lui donnez sa grâce souriante avec son indispensable solennité. Longtemps à l'avance, depuis 1911, elle nous a mis sur les lèvres à nous, chargés d'entretenir au foyer la chaleur et la vie, les paroles de l'Apôtre : " *Festinavimus faciem vestram videre*". Vous êtes venus à ce pèlerinage de l'amitié qui se souvient, de l'amitié qui se resserre ; les générations et les classes se confondent, le temps s'arrête, les souvenirs resusscitent, les cœurs battent d'un même mouvement : un jour de fête inoubliable a réuni la famille dispersée. Oh ! qu'il est bon, qu'il est doux vraiment pour des frères de se retrouver ensemble après la séparation, loin de l'aveuglante poussière des mêlées ! Nous bénissons le Seigneur qui nous a fait ce jour.

Mais les choses inanimées elles-mêmes ont une âme qui s'attache. Avec l'auteur harmonieux de la *Terre Natale*, n'avez-vous pas dit :

" *Là mon cœur en tout lieu se retrouve lui-même,*
Tout s'y souvient de moi, tout m'y connaît, tout m'aime.
Mon œil trouve un ami dans tout cet horizon,
Chaque arbre a son histoire et chaque pierre, un nom." ?

Les aînés n'ont pas retrouvé au dortoir le tant vieux lit de sangle où ils ont dormi leurs meilleurs sommeils, à la salle d'étude le banc aux reins solides et aux nœuds endurcis qu'adoucissait l'usage familier, au réfectoire l'hygiénique menu d'une prudente commission des vivres, à la cour de récréation, dans les sentiers de la montagne la trace de leurs pas, effacée par des arts nouveaux, plus acharnés que les pluies battantes. Mais dans les salles de jadis, comme sous les bois mouillés, si vous en avez bravé les cinglantes gouttières, vous avez tous retrouvé vos vieux souvenirs, parcelles de votre cœur ; vous avez retrouvé aussi l'âme de l'Alma Mater, celle que pour vous Dieu fit si chaude à la prière du béni curé Painchaud. Elle est toujours la même.

L'Alma Mater a eu ses temps héroïques, elle a eu des heures d'angoisse qu'ont pleurée les larmes des ses fils affectueux, puis des jours meilleurs sont venus ; elle s'est développée avec des sourires de jeunesse, ses ailes se sont ouvertes plus larges, son dôme a élevé la croix vers le ciel d'azur, elle s'est fait des muscles d'acier en ses accroissements modernes, et son âme n'a pas changé. Au souffle des grands vents ou des brises vivifiantes, sous les soleils des printemps ou dans la froidure des longs hivers, sous le rideau ardent de l'incendie ou sous l'ondée rafraichissante des bienfaits secourables, cette âme qu'ensemble vous fêtez aujourd'hui, ancrée dans la Providence, est toujours restée la même. Presque contenaire, elle tressaille, fière devant l'Église et la société des fils nombreux qu'elle a voués à leur service. Je puis vous déclarer en son nom que, les mains tendues pour applaudir, elle vous

suit amoureusement, qui que vous soyez, sur le chemin de vos œuvres.

Ne sentez-vous pas qu'il y a ici plus qu'une famille de vivants, que vos morts aimés sont debout, éveillés à votre voix ? Nous vivons de leur pensée et de leur cœur, nous en avons des souvenirs qui éclairent, où nous puisons l'inspiration de chaque jour. L'histoire qu'ils ont écrite, à laquelle vous collaborez si noblement, nous avons essayé de la résumer dans des armoiries de famille : la croix d'or, signe de religion et de bénédiction, portant sur champ d'azur le chiffre de la Vierge de la Congrégation de l'Archiconfrérie ; dans les quartiers, le calice et l'hostie rayonnante du sacerdoce, le livre à la palme des études classiques, le voile gonflée des affaires et de l'industrie, la faucille à la gerbe d'or des laborieux amis de la terre canadienne. Voilà les armes parlantes de l'Alma Mater, ses quartiers de noblesse, si j'ose employer cette expression hardie d'un autre âge ; ce blason dit tout ensemble les gestes du passé, l'effort d'aujourd'hui, l'espoir de demain. *Facere et docere*, faire et enseigner, voilà la devise d'extraction divine ; elle résume la vie du Maître au service duquel nous devons jusqu'au dernier souffle de notre vie. Cette histoire de chez nous, l'Alma Mater vous la dédie, avec autant de respect que d'affection, en ce jour que fêtent l'amitié et la fraternité.

Notre journée, les anciens l'eussent marquée d'une pierre blanche; vous, vous consacrez sa mémoire par un monument durable, *ad perpetuam rei memoriam.* Vous faites commémorative la blanche chapelle où votre aimable charité rend un éclatant témoignage de votre piété et de votre reconnaissance. Elle s'est ouverte à la prière bénissante d'un aîné, vénérable par le parfum divin que les saintes ampoules ont versé sur son front et par la couronne d'or que cinquante ans de sacerdoce viennent d'y déposer. Le Dieu trois fois saint qui a réjoui votre jeunesse vient d'y recevoir l'hommage de

nos louanges et de nos actions de grâces communes. La dédicace a demandé son verbe éloquent à un frère renommé, révérendissime fils de saint Dominique. D'harmonieuses proportions, des co.lonnes et des voûtes, des lignes, des reliefs d'une grave et attrayante décoration font honneur à ceux qui en ont conçu le pur dessin et l'ont exécuté. Le Comité de l'Œuvre de la Chapelle, et particulièrement son secrétaire, si aimablement têtu, peuvent dire à bon droit le *vidit quod esset bonum* des jours de la création, et constituer sans nul regret le nouveau sanctuaire noble héritier de toutes les traditions de l'ancien.

Un historique de nos oratoires, tiré de nos Annales, reliera, si l'on me le permet, la page qui finit à celle qui commence.

Au mois d'octobre 1836, on érigea un premier oratoire dans l'angle est du second étage de l'*Aile Painchaud*, pour y dire la messe durant l'hiver et tenir les réunions de la Congrégation de la Sainte Vierge. Il fut dédié, sur le désir de l'évêque ,à saint Louis de Gonzague, et l'on y célébra la messe dès les premiers froids. Jusque là, le Directeur avait dit à l'église paroissiale, la messe de communauté. L'oratoire fut transféré en 1843 dans la grande salle du collège nouveau, la *Salle Elémentaire* d'alors, incluse dans la salle d'étude actuelle du Cours commercial ; l'espèce d'alcôve saillante, affectée aujourd'hui aux rayons des livres et fournitures classiques, renfermait l'autel et ne s'ouvrait qu'au moment de la messe.

Le 28 avril 1845, on commença à démolir la vieille église paroissiale qui menaçait ruine. La sacristie ne présentant pas un espace suffisant pour recevoir les élèves du Collège, on s'occupa de trouver un lieu convenable pour y ériger une chapelle décente, dans laquelle on pût conserver le Saint Sacrement. Le troisième étage du Corps central fut choisi pour cette fin ; le 10 mai, dans l'après-midi, M. Pilote faisait la bénédiction du nouveau local. Le lendemain, jour de la

Pentecôte, l'office solennel y fut célébré ; c'était pour toute la durée de la construction de l'église le lieu où la communauté avait les offices du dimanche et des fêtes. Le saint Sacrement ne fut d'abord conservé que les dimanches, parce que les ouvrages intérieurs n'étaient pas finis, mais, dès le commencement de juin, le Dieu de l'Eucharistie s'établit au Collège d'une manière permanente. M. Grégoire Tremblay fut le premier prêtre ordonné dans cette chapelle, le 6 août 1846.

Les élèves étaient retournés aux offices paroissiaux. Froids de l'hiver, instructions non appropriées, occasions de dispation et autres inconvénients faisaient désirer la fin de cet état de choses ; les paroissiens au contraire tenaient à une assistance en vue de laquelle le chœur de l'église avait été fait aussi vaste. On commença à s'absenter dans l'automne de 1854, mais ce ne fut qu'en 1859 qu'on se retira définitivement des offices paroissiaux ; le parachèvement intérieur de l'église en fut l'occasion.

Enfin l'on inaugurait une nouvelle chapelle le 21 juin 1856 dans l'*Aile Pilote*, partie nord des troisième et quatrième étages. L'éloquente parole de M. Quertier, curé de Saint-Denis, donna son éclat à la fête ; on bénit et l'on porta en procession une statue de saint Joseph qui fut placée au fronton de l'édifice, du côté du fleuve. Les travaux d'intérieur et de décoration de cette chapelle, entrepris par souscriptions des anciens élèves, furent commencés le 15 janvier 1869, d'après les plans et sous la surveillance de M. l'abbé Stanislas Vallée. M. Vallée s'efforça d''imposer à l'œil l'illusion d'un vaisseau plus spacieux et mieux proportionné, courba et cisela les plafonds, décora d'emblèmes symboliques les caissons du centre :

" La voûte sera livre, et toute une épopée
Devra s'y dérouler en traits mystérieux ;
L'esquif de Pierre, orné de riches banderolles,
Y livrera sa voile aux flots amoncelés ;
La science et les arts, en gracieux symboles,
Y seront de la Foi défenseurs obligés."

(A.-B. Routhier, *Inauguration d'une chapelle au Collège de Sainte-Anne*).

L'autel majeur, sorti trois ans auparavant des ateliers du Collège est assez original. Il représente un édifice d'ordre corinthien, surmonté d'une coupole ; adossé à une grande fenêtre, le retable ajouré comme la base, laissait passer par de petites verrières une lumière qui produisait un bel effet d'illumination, surtout aux rayons du soleil du soir. Le plan est de MM. Stanislas Vallée et Alphonse Pelletier. Ce dernier a soigné particulièrement les pièces de décor : le trophée figuratif du sacrifice qui couronne le tabernacle est entr'autres son œuvre ; il a cannelé les vingt colonnettes, dont M. Joseph Guimont, menuisier à l'emploi du Collège, a fouillé les chapiteaux. M. David Ouellet, qui avait déjà sa vocation d'architecte, a apporté aussi sa contribution. Enfin, M. P.-T. Légaré, que nous avons le plaisir de voir au milieu de nous, pourrait dire que les mignonnes balustrades sortirent de ses mains déjà habiles et laborieuses.

La chapelle fêta son parachèvement de façon très solennelle le 19 juin 1869 ; un orateur applaudi nous a dit hier soir comme il se souvenait. Elle fut économiquement restaurée en 1890. Cependant ses murs avaient perdu depuis longtemps leur blancheur. La tribune et les galeries latérales étendues davantage sur la nef, le lutrin,désespoir des chantres novices, disparu, les stalles mutilées, la table de communion repliée vers le sanctuaire, sainte Anne et saint Joseph renonçant à leurs autels, il fallait encore un prodige chaque jour renouvelé pour réunir une communauté plus nombreuse dans une enceinte qu'on ne pouvait après tout desserrer.

Les anciens élèves entreprirent alors d'exprimer de nouveau leur foi et leur reconnaissance.

L'œuvre voit aujourd'hui son couronnement. Quelque faible que soit le mot qui exprime sa gratitude, l'Alma Mater le dit de tout son cœur, du plus profond de son âme. Il sera doux de prier dans ce sanctuaire familial, aux pieds de Celui qui fait la bonté et la beauté, de Celui qui conduit avec sagesse les événements, les institutions et les hommes. Merci, à tous, aînés et cadets, merci aux hôtes distingués qui ont voulu nous honorer de leur présence. Quand la cloche du centenaire sonnera le rappel, Dieu veuille que personne ne manque au rendez-vous !

Il y a une émotion de cette journée qui ne peut se taire : c'est la joie intense de revoir les braves enfants que la guerre appelle à l'héroïsme. Quelques-uns viennent de sortir des bras de l'Alma Mater, la déchirure du départ est toute fraîche: tel le tronc attaqué par le fer au moment où ses branches sont le plus chargées de fleurs et de fruits. Salut à tous, à tous, souvenir impérissable! Quoi qu'il arrive, gardez toujours les saints respects de votre adolescence. Dans mes " promenades du soir, écrivait un fier jeune homme, j'ai choisi une étoile pour amie ; c'est une étoile qui brille au-dessus de la maison où j'ai grandi. Je l'ai retrouvée ici, il me semble qu'elle me transmet un peu de la vie du passé. " Vous aussi, dans vos nuits de veille, cherchez l'étoile de Sainte-Anne ; son rayonnement calme vous fera revoir votre passé, et tous vos jours d'épopée seront l'orgueil de l'Alma Mater, dont vous garderez l'honneur, comme sur le champ de bataille le brave garde le drapeau.

En votre nom et au nôtre, chers permissionnaires, j'applaudis à la bienveillance courtoise de vos chefs, des autorités militaires. J'ose prier le sympathique lieutenant-colonel Piuze d'être, à l'occasion, le messager de notre gratitude

envers tous ceux dont l'influence a donné ce nécessaire complément de joie au jour que nous célébrons.

Bonheur et santé à tous les élèves, à tous les bienfaiteurs et amis de Sainte-Anne !

L'orateur suivant est le Père Letellier, une des gloires de la coquette paroisse de la Rivière-Ouelle, qui a déjà donné à l'Église des prélats, et à l'État des juges et des lieutenants-gouverneurs. Élève du collège de 1875 à 1880, il est actuellement Supérieur des PP. du S.-Sacrement à Montréal.

Discours du Révérend Père Letellier

Les merveilleuses transformations qu'a subies, dans ces derniers temps surtout, notre cher Collège de Ste-Anne ont éveillé dans mon esprit le souvenir du légendaire Rip Van Winkle immortalisé par le génie de Washington Irving. L'étonnement du vieil hollandais rentrant dans son village après un long sommeil de vingt ans, ne dut pas pas être plus grand que celui que nous éprouvons, nous les anciens, à la vue des superbes constructions que l'on vient d'inaugurer. Tout ici est changé, tout est amélioré, à tel point que ceux qui regardent quarante ans en arrière peuvent à peine s'y reconnaître.

Si le Collège de Ste-Anne a marché constamment et rapidement depuis un demi-siècle dans la voie du progrès, c'est dû évidemment aux qualités exceptionnelles de ceux qui en ont eu la direction. Depuis la terrible crise financière qu'il traversa en 1870 et qui faillit à jamais compromettre son existence, tous ses Supérieurs (et j'ai eu l'avantage de les connaître personnellement) ont été des hommes marquants. J'ai cru que nous ne pouvions nous dispenser en cette cir-

constance de les rappeler à votre souvenir, eux qui, plus que tous autres, ont contribué à faire de notre Alma Mater ce qu'elle est aujourd'hui.

Je ne dirai pas tout le bien que je sais du Supérieur auquel sont confiées actuellement les destinées de cette Maison, ce serait peu délicat, et le poids des compliments pèserait trop lourdement sur celui qui les mérite à tant de titres. D'ailleurs, point n'est besoin de mes faibles paroles pour mettre en relief ses talents remarquables ; ses œuvres suffisent à le louer dignement, laissons-les remplir leur tâche, elles le feront plus éloquemment que moi : " Laudent eum in portis opera ejus. " M. Boulet n'a contre lui que son nom qui inspire bien quelque frayeur en temps de guerre ; toutefois, rassurez-vous, ce n'est sûrement pas un boulet boche, car au lieu de démolir, de raser, de ruiner, il élève, agrandit, édifie; de ces boulets-là, souhaitons-en beaucoup, même en temps de paix.

Pendant que vous dilatiez les murs de notre Collège, M. le Supérieur, votre prédécesseur en répandait au loin le renom et l'amour par son enseignement distingué, sa chaude éloquence, sa large et cordiale hospitalité. Ses mérites étaient trop réels pour n'être pas appréciés et reconnus en haut lieu. Aussi, personne n'a été surpris quand M. Dumais a été élevé à la dignité de Chanoine Honoraire.

Cependant il en est un dont M. le chanoine Dumais n'a jamais pu forcer l'admiration : c'est lui-même. C'est dommage ! car s'il avait été aussi convaincu que nous de ses qualités et de ses talents incontestables et incontestés, il se serait, j'en suis sûr, prodigué davantage. D'aucuns lui reprochent,— des malins, sans doute — qu'après les avoir mis en appétit par ses discours aussi littéraires qu'apostoliques, il ne les ait pas régalés aussi souvent qu'ils l'auraient désiré.

Mais la modestie est une trop belle vertu pour que nous

lui en voulions ; et ce me semble être la note caractéristique des ex-supérieurs de Ste-Anne que nous avons le bonheur de posséder parmi nous. Aussi, gardez-vous bien de les juger d'après les apparences, vous vous tromperiez étrangement. C'est sans doute pour les empêcher de nous induire en erreur que Son Éminence a pris soin de lisérer de violet deux d'entre eux : Messieurs Dumais et Miville.

Que de choses j'aurais à dire de ce dernier ! C'est un confrère de classe avec lequel je suis en relation intime depuis plus de quarante ans. Mais je sens que je dois être discret, autrement notre vieille amitié pourrait en souffrir. Eh bien ! soit ! je tairai mes souvenirs personnels. Je passerai sous silence ses brillants succès, sa conduite exemplaire pendant ses études ; je ne mentionnerai que ce qui est du domaine public. Après tout, quand une lumière est sur le chandelier, ce n'est pas un crime de constater qu'elle brille ! Or, M. le chanoine Miville a brillé dans toutes les hautes positions qu'il a occupées, et particulièrement dans celle de Supérieur de cette Institution. C'est sous son administration qu'a été promulgué le décret libérateur sur la Communion fréquente ; et il s'en fit immédiatement l'apôtre zélé et intelligent. La chose lui fut d'autant plus facile qu'il n'eut rien à changer à sa doctrine et à ses convictions. La parole de Pie X ne fit que lui inspirer une plus grande ardeur pour la propagation d'une pratique qu'il regarda toujours comme souverainement salutaire. Les plus heureux résultats vinrent récompenser sa prompte et entière adhésion aux directions pontificales. Je dois reconnaître cependant qu'il a travaillé sur un terrain admirablement préparé à recevoir la semence eucharistique. M. Chs Collet, alors directeur du Collège, s'était fait depuis plusieurs années déjà le propagateur infatigable de la Communion fréquente ; et les élèves étaient tout disposés à prendre chaque matin la direction de la sainte Table quand M. le chanoine Miville les y invita.

Tout en donnant une grande attention à la formation morale des enfants, M. Miville se garda bien de négliger leur développement intellectuel. En parfait éducateur, il vit à ce que les études prissent un nouvel essor ; et il avait donné un grand relief au Collège quand il céda sa place à son successeur : M. le chanoine Dumais. Au sortir de sa charge, M. Miville songea d'abord au ministère paroissial. Il ne s'y livra pas longtemps ; il dut se rendre à l'évidence qu'il était un éducateur-né, un spécialiste dans cet art si difficile de former la jeunesse ; et après quelques hésitations, on vit naître sous sa pieuse inspiration l'œuvre admirable qu'il dirige avec autant d'humilité que de succès : l'École apostolique de N.-D. du T.-S. Sacrement.

Moins identifié que M. le chanoine Miville à l'œuvre de l'éducation, son prédécesseur, M. Dominique Pelletier, prit la direction d'une paroisse en laissant le Collège.

Dans la série des Supérieurs de Ste-Anne, M. Dominique Pelletier émerge comme le type achevé de la plus parfaite distinction, de l'urbanité la plus exquise. Il a réuni en lui, ce qui est fort rare, le " suaviter " et le " fortiter " de nos Saintes Lettres.

Suave ! tout l'est dans M. Pelletier : son sourire bienveillant, ses manières affables, ses paroles accueillantes, son caractère plein de douceur.

Oui, M. Pelletier se classe parmi les doux ; mais c'est un doux qui n'a jamais connu de défaite, un doux qui a renversé tous les obstacles, à commencer par la butte du Collège. Et n'allez pas croire que, pour y réussir, il se soit servi de dynamite ! Non. Il s'arma seulement d'un pic et d'une pelle ; et avec l'aide de quelques élèves, pelletée par pelletée, la butte s'est effritée, s'est désagrégée, est disparue devant les patients efforts de sa douceur. Un ancien élève de ce Collège, et non des moins illustres, Mgr Têtu, se plaisait à dire aimablement : " Quand M. Pelletier demande quel-

que chose, dites " oui " tout de suite, sinon il reviendra à la charge avec sa douceur inlassable jusqu'à ce qu'il ait obtenu ce qu'il sollicite. " Et sa douce tenacité ne prête à aucun inconvénient, étant servie par un jugement très sûr et un grand esprit de foi. Donc, pas de scrupule, accordons à M. Pelletier tout ce qu'il veut ; il s'en réjouira, nous y gagnerons du temps, et le bon Dieu en sera glorifié.

J'ai dû paraître quelque peu audacieux en mettant à l'épreuve la modestie des anciens Supérieurs ici présents, par des louanges bien atténuées pourtant ; maintenant je me sens plus à l'aise, et je puis parler sans réticence de ceux dont les nobles travaux ont déjà reçu leur récompense.

Mgr Poiré est le premier qui attire notre attention, non seulement à raison de sa taille, mais encore parce qu'il fut le prédécesseur immédiat de M. Pelletier.

On s'est quelquefois figuré Mgr Poiré comme une riche proie offerte à la cupidité d'une institution en détresse. Rien n'est plus faux. Mgr Poiré s'impose à notre admiration parce que librement il est venu consacrer ici sa belle fortune à la cause de l'éducation catholique. Son grand jugement, son sens pratique très développé, lui avait indiqué clairement la raison de sa nomination de Supérieur au Collège de Ste-Anne. Il savait fort bien que le dépouillement l'y attendait ; et il accepta son sacrifice de la meilleure grâce du monde. Sans doute il en choisit lui-même la forme, en arrêta les rites ; et s'il eut une préférence pour le *juge sacrificium*, et si la consommation de son offrande se fit quelque peu attendre, qui oserait lui en vouloir ! Le fait est, qu'arrivé au soir de sa longue et féconde existence, il put dire en toute vérité : *Domine, in simplicatate cordis mei lætus obtuli universa.* Mgr Poiré restera dans les annales de nos séminaires et de nos collèges comme un éloquent exemple à proposer à l'imitation du clergé. Je suis heureux de dire que cet exemple a été fidèlement suivi par un grand nombre.

Il m'est impossible de les nommer tous. Je ne puis cependant passer sous silence l'inlassable dévouement et l'incessante prodigalité de Mgr Gauvreau. Ne convient-il pas aussi de signaler le don princier que notre si aimable et si regretté confrère, M. Alfred Dionne, vient de faire au Collège, en mourant ?

L'abnégation, l'oubli de soi, le dévouement inlassable semblent avoir été les traits distinctifs de M. Chs Trudelle qui alterna avec Mgr Poiré comme Supérieur du Collège. C'est à l'âge de soixante ans que le bon et généreux M. Trudelle renonça sans hésiter à sa belle cure de St-Michel, pour venir occuper la charge de Supérieur d'une maison d'éducation qu'il connaissait peu, où il n'avait pas étudié, envers laquelle il n'avait aucune obligation particulière. Quel noble désintéressement ne montra-t-il pas en cette circonstance ! Aussi, nous ne saurions trop l'en louer. Je me rappelle encore son arrivée à Ste-Anne. Nous fûmes frappés par l'apparence digne et paternelle de ce beau et grand vieillard, qui se plaisait parmi les petits et les jeunes, les accueillait avec une bonté charmante et les nourrissait fréquemment du pain de la doctrine évangélique. Évidemment il devait se délecter dans la méditation du saint Évangile pour nous en parler d'une manière aussi attrayante et aussi convaincante. J'entends encore sa belle voix de basse, je vois son large geste qui semblait préparer le chemin à ses pieuses exhortations. Quel bien durable il a fait à nos âmes ! Tous ceux qui l'ont connu l'ont aimé comme un père, l'ont admiré comme l'ouvrier infatigable qui s'acharne à sa tâche longtemps après que l'heure du repos a sonné.

Ça été mon privilège de connaître pendant une année le si digne, si vénéré, si saint M. Buteau. J'étais très jeune alors, en 1875, j'étais pourtant assez vieux pour distinguer nettement le nimbe de sainteté qui ceignait le front de ce vénérable Supérieur, vieilli avant l'âge. Maigre, de taille

moyenne, d'apparence plutôt sévère, M. Buteau s'efforça d'imiter la bonté, la condescendance, la tendresse du Cœur de Jésus pour les enfants. Les anciens se plaisaient à nous dire ses vertus, à nous parler de ses longues veilles, de son esprit de pénitence, et nous, les jeunes, qui n'avions connu les saints que dans les livres, nous étions tout heureux d'en voir un en personne devant nous. N'allez pas croire, chers amis, que je fasse monter ici, à la mémoire de M. Buteau, un encens que l'on prodigue trop facilement aux défunts ! Si je l'appelle un saint, c'est qu'il en avait la marque authentique, l'abnégation dans la souffrance. On peut bien dire que M. Buteau a été, comme son divin Maître, un homme de douleur ; non pas certes qu'il ne rencontrât constamment en ses confrères tout l'aide et toute l'affection désirables, mais parce qu'il dut prendre le gouvernement de cette Maison dans un état désespéré. En habile pilote, il saisit le timon des affaires, lui imprima un coup vigoureux, détournant ainsi le Collège des écueils où il allait se briser. Et quand le danger fut conjuré, M. Buteau se démit spontanément de sa charge, céda sa place à Mgr Poiré, et rentra dans l'ombre. Lui, l'aîné de la famille qui s'était tant dévoué pour elle, trouva tout naturel d'accepter un rôle subalterne. Ah ! je ne m'étonne pas des merveilleux progrès du Collège de Sainte-Anne en parcourant la glorieuse galerie de ses Supérieurs. Aussi, de tout cœur et au nom de tous, je m'écrie : Honneur à eux !

Inutile de vous dire que tous les vénérés Supérieurs dont j'ai rappelé le souvenir ont été puissamment secondés dans leurs travaux par de nombreux et intelligents collaborateurs. Je serais interminable si j'essayais d'en dresser la liste complète. Permettez-moi seulement de vous rappeler le nom de celui qui fut parmi nous comme la personnification de la bonté : l'excellent M. Charles Frenette, mon bien-aimé directeur d'autrefois. Quand je me figure S. François de

Sales, je me le représentevolontiers sous les traits de ce cher vétéran du sanctuaire. Bien qu'au soir de sa longue existence, il nous apparaisse orné de beaucoup de vertus et de nombreux mérites, cependant plus je le regarde et plus une chose me frappe en lui : la bonté, tellement cette qualité domine toutes les autres. Cher et bon M. Frenette, permettez à un de vos " *braves* " d'autrefois de vous dire toute sa joie de vous voir au milieu de nous en ce jour ; permettez-lui de vous exprimer sa vive reconnaissance pour votre constante bienveillance à son égard.

J'ai encore un nom à prononcer, un nom qui sort de mon cœur, se presse sur mes lèvres, un nom que nous ne pouvons taire en pareille circonstance, c'est celui de mon cher professeur de Rhétorique : M. le chanoine Charles Richard. Messieurs, vous vous doutez un peu de ce qu'est cet homme ! moi je le sais ; c'est un rare ensemble d'intelligence, de cœur de science, de piété, soigneusement recouvert du voile de la modestie, de la simplicité et de l'humilité. Plusieurs ici lui sont grandement redevables. Quant à moi, si j'ai pu accomplir quelque chose dans ma vie,je dois en faire hommage à M. Richard. De pareils hommes ne devraient pas vieillir, pour nous permettre de bénéficier toujours de leurs belles qualités. Mais le souhaiter serait peut-être de l'égoïsme, aussi nous voulons bien que M. Richard soit récompensé, et magnifiquement, mais pas de si tôt !

Je crois de mon devoir, en terminant, d'adresser un merci du cœur à notre chère Alma Mater, au nom de tous les Ordres et Instituts religieux, pour les nombreuses et précieuses recrues qu'elle leur a fournies. Je serais embarrassé de vous dire exactement le chiffre des vocations religieuses qui sont écloses depuis cinquante ans, sous l'œil maternel de Ste-Anne. Nous en comptons chez-nous plus d'une douzaine, et nous en attendons encore beaucoup d'autres, c'est que les dernières surtout sont si bonnes ! Les ancien-

nes peuvent peut-être donner quelque prise à la critique, à en juger par votre humble serviteur. Que voulez-vous, on ne demande pas beaucoup d'apparence aux pierres de fondation ; pourvu qu'elles soient d'une fermeté à toute épreuve, il suffit. Or, on m'assure que je ne suis pas totalement dépourvu de cette qualité ! Je suis heureux cependant d'ajouter que sur les pierres brutes des fondements, d'autres ont été posées, parfaitement taillées, même artistement sculptées.

Merci donc à notre cher Collège qui a donné si libéralement aux diverses Communautés religieuses du Canada, la fine fleur de sa brillante jeunesse ; qu'il soit bien assuré que nous lui en conserverons un souvenir ému et une reconnaissance éternelle.

C'est le tour de l'honorable juge Georges Carroll. Plus jeune que les orateurs précédents, il représente la génération de 1880, ayant été élève de 1879 à 1885. A peine reçu avocat, il fut élu député de Kamouraska, et, grâce à ses talents, devint bientôt Solliciteur-général dans le cabinet Laurier. Il est aujourd'hui juge de la Cour d'appel.

Discours de l'honorable juge Georges Carroll

MONSEIGNEUR,

M. LE SUPÉRIEUR,

MES CHERS CONFRÈRES,

Permettez-moi de rappeler un souvenir déjà vieux de trente ans. C'était dans une chambre d'étudiant au pensionnat de l'Université Laval. Nous étions là plusieurs élèves

de notre collège réunis avec des confrères venus d'ailleurs, et, comme tout était motif de fête, à cette période ensorcelante de notre radieuse jeunesse, l'on y célébrait, avec fracas, l'anniversaire de naissance de l'un d'entre nous.

Une chose qu'il est à peine permis de nommer aujourd'hui, avait mis beacoup de franches vérités sur les lèvres de tous, lorsque l'un des étudiants dit à brûle-pourpoint : " Vous autres, gens de Sainte-Anne, vous avez trop l'esprit de corps, vous vous prisez trop haut ! " Une clameur le réduisit au silence et le pas précipité du Directeur nous fit réintégrer nos chambres.

Cette petite pointe d'envie n'était pas pour nous déplaire, et combien de fois depuis je me suis dit : C'est quelque chose d'avoir été l'élève d'une maison renommée !

Dans le monde, les étudiants d'un même collège se sentent fractions d'un tout, parties d'une unité, et rien ne nous paraît, en vérité, plus naturel que de manifester en public cet esprit de la maison fortifié, avec les années, par tant de motifs divers et profonds. Ce loyalisme, qui l'inspire ? Sont-ce les murs de cet édifice qui retiennent notre affectueux souvenir ? Est-ce le site charmant sur lequel le grand fondateur a posé les assises de sa maison de choix ? C'est un peu cela, sans doute, mais c'est plus que cela. Le motif qui nous fait accourir ici de partout où les hasards de la vie nous ont conduits, c'est la réalisation parfois tardive que nous devons beaucoup aux hommes de bonne volonté qui ont gardé notre enfance; c'est la pensée que, pendant des générations, il s'est trouvé des professeurs qui ont donné et sacrifié les meilleures années de leur vie à notre développement, et que ce fut là pour eux œuvre de charité et d'amour ; c'est aussi le souvenir des solides et durables amitiés formées ici et qui se sont bonifiées, comme le bon vin, en vieillissant.

Il entre aussi, en notre attachement, un sentiment de fierté : c'est ici le foyer dont le feu alimente la vie intellec-

tuelle d'un grand nombre d'hommes qui pensent dans ce pays, foyer ardent dont la chaleur et la lumière se projettent et se projetteront toujours au dehors en bienfaisants rayons qui font éclore avec les fruits de la science ces grandes vertus morales de dévouement et d'altruisme chrétien. Et la génération actuelle peut et doit être reconnaissante à cette institution, pour elle-même d'abord, et pour les générations qui viennent, sur qui vont retomber, plus lourds et plus malaisés, les devoirs sociaux et les obligations morales.

Dans les circonstances présentes si douloureuses à l'homme qui se détache de lui-même pour penser au nom de cette collectivité d'êtres qui forme sa patrie, dans un temps, comme l'a dit quelqu'un, " où il est aussi difficile de connaître son devoir que de l'accomplir ", il convient que ce collège continue d'être un guide sûr pour ceux qu'il forme et qu'il développe.

L'essentiel, de nos jours, il me semble, c'est de nous pénétrer de l'esprit de notre temps, c'est d'en connaître les vertus, les grandeurs, les misères, et jusqu'aux vagues aspirations confuses, c'est dans l'enseignement que vous faites des devoirs personnels de l'individu, la certitude qu'ils sont éternels, mais aussi qu'ils sont modifiés sans cesse par les transformations de la vie générale.

Ne basons pas notre conduite publique sur le sable mobile du sentiment ou sur des principes qui peuvent très bien être acceptés aujourd'hui, mais que la génération suivante aura peut-être raison de nous reprocher d'avoir posés. L'argument qui vaut aujourd'hui sera mauvais demain. La conduite à tenir est celle qui a toujours été suivie : loyauté au serment d'allégeance et accomplissement scrupuleux de nos devoirs de citoyens !

Quant à notre culture intellectuelle, il en va tout autrement : le Canada-français tient à la France comme l'enfant à sa mère. C'est par l'entremise de nos collèges que la langue

de France a été gardée ici, langue si forte aux forts, si douce aux faibles, langue claire, logique et franche, langue que Joffre a parlé à la Marne et dont les accents sonores ont fait surgir de terre des légions épuisées qui ont vaincu l'Allemand ! Cette langue, il vous appartient de l'assouplir et de l'enrichir. La bien parler et la bien écrire est une forme de patriotisme. C'est le digne usage et l'emploi généreux d'une partie de l'héritage traditionnel.

Mais ce qu'il ne faut pas, non plus, perdre de vue, c'est que nous vivons sur un continent où cent millions d'êtres humains parlent une autre langue. Il y va de l'intérêt de tous les hommes instruits d'accroître leur connaissance de cette langue. Ceux qui ont l'expérience de la vie parlementaire, celle des tribunaux, les hommes du commerce et de l'industrie attesteront, j'en suis sûr, la vérité de cette affirmation.

Ce qu'il ne faut pas oublier surtout, et ce qui est vrai, c'est que, dans nos civilisations, il y a des mondes et des mondes qui se côtoient et qui ne se ressemblent pas, qui ne se pénètrent point ; il y a mille et mille spécialités, mille et mille intérêts dont aucun ne doit être dédaigné, sacrifié, rejeté. C'est le siècle qui le veut ainsi. La masse populaire est nombreuse, agitée de courants et de remous divers. Elle ne peut suivre toujours la même pente, toujours couler à pleins bords dans le lit creusé par les ouvriers d'antan. Elle s'épanche en des canaux qu'elle taille à son usage, où elle envoie un filet d'eau bien claire et bien limpide. Sauvez ce filet d'eau. Filtrez-le. Faites-en la source qui enrichit la terre et la fait produire, mais n'essayons pas de canaliser le fleuve dont il découle.

C'est en échappant à l'uniformité d'un enseignement trop semblable à lui-même que vous avez réussi à mettre en œuvre, au profit de la fortune publique et du génie de ce peuple, la diversité de nos ressources et leur fécondité. Si,

comme il est permis de le croire, l'âme du fondateur plane sur cette assemblée, comme elle doit se réjouir de constater la réalisation de ses méthodes éducationnelles si variées et si intelligentes.

Vous avez eu la bonne inspiration de placer sur les murs de cette salle le portrait du fondateur. Que cet homme devait être aimable ! Ame trop sensible, brisée au contact des froides réalités de l'existence, il a beaucoup souffert, mais nous l'aimerons d'autant mieux, n'est-ce pas, que c'est pour notre maison, pour nous, qu'il a souffert. Sa vie était partagée entre ses devoirs de prêtre, ses rares amis de choix, ses livres, et ses chers écoliers qu'il aimait, et à qui je me permettrai de donner un avis amical : Dans quelques années — le temps passe vite — vous nous remplacerez. Dans quelle que situation que vous soyez, exercez vos fonctions avec fermeté, sans doute, mais avec bienveillance et charité. Et en agissant ainsi, vous réaliserez les aspirations de M. Painchaud qui croyait que l'enfant, comme l'homme, a sa part de dignité qu'il ne faut pas froisser, que la loi des supérieurs envers les inférieurs est une loi d'amour et non de crainte, et que l'honneur personnel est à la base de tout système d'éducation.

Soyez des jeunes gens distingués ; non pas de cette distinction factice que dissimule mal une mince couche de vernis, que le moindre souffle fait disparaître, mais de cette distinction faite de dignité, de tact, de mesure, et de ce sens si rare que l'on nomme le sens commun, qualités sans doute difficiles à acquérir, mais qui sont de votre sang.

Vous avez, j'en suis sûr, lu souvent depuis quelques années, les récits d'actes héroïques accomplis en France, qui ont fait passer dans vos veines un frisson de fierté. Avez-vous remarqué la sobriété du récit, la réserve du héros, la mesure dans l'expression, toutes qualités si françaises et que vous devez posséder.

" Vivre, a dit quelqu'un, c'est donner sa fleur et puis son fruit. " Quoi de plus, en effet, si ce n'est de faire sa vie plus grande afin de donner une fleur plus belle et un fruit meilleur. Et en attendant que vous puissiez l'offrir à la patrie, ce fruit de vos labeurs intellectuels, offrez-le à votre Alma Mater afin qu'elle conserve son rang au milieu des institutions qui l'entourent et qui lui disputent la couronne dans la course au progrès, afin qu'aucune ne puisse la dépasser en honneur, en autorité et en prestige.

— Mon dernier mot sera pour les professeurs. Messieurs : Votre vie en est une de sacrifices. Vous communiquez aux jeunes le meilleur de votre intelligence, et par une action obstinée, vous imprimez dans leur conscience l'empreinte de vos efforts. Vous ne regardez pas en arrière pour voir si vos labeurs laisseront une trace que la main inexorable du temps ne fera pas disparaître, car vous avez la certitude que vos travaux, quelquefois obscurs, resplendiront plus tard en un épanouissement de beauté, et vous avez foi en l'immortalité de l'âme de votre pays.

L'action de l'artiste traduisant, en émotions de beauté, ses meilleures joies et ses pires douleurs, vibrant avec tout ce qui vit et tout ce qui est; l'action du conducteur d'hommes orientant la nation confiée à sa garde vers des destinées qu'il veut meilleures et plus sereines; l'action de l'historien écrivant la vie d'un sage intendant Talon ou celle d'un glorieux Montcalm,— œuvres qui perpétuent la mémoire d'un nom respecté — voilà certes des sommets un peu déconcertants à contempler, mais ne vous retranchez pas dans une modestie de mauvais aloi. Je me rappelle des professeurs qui auraient illustré les chaires de toute grande université : le chanoine Richard, dont les leçons faites de force et de clarté étaient quelque peu négligées par une jeunesse trop insouciante ; ces deux professeurs si aimables, si charmants, ces deux amis si fidèles et de la maison : Alphonse et François Têtu, l'abbé

Dominique Pelletier. Messieurs les professeurs, votre œuvre est égale aux plus belles ; vous êtes de grands artistes ; vous transformez les intelligences ; vous ennoblissez les âmes!

Le banquet était terminé.

On aurait aimé entendre d'autres jeunes orateurs, mais l'heure avancée ne le permit pas. Cependant le notaire Rousseau de Trois-Pistoles, qui ne se laisse pas facilement désarçonner par l'aiguille du cadran, se lève, et après un court préambule, propose aux Anciens Élèves de nommer les bâtisses nouvelles du Collège : " Ailes Boulet " en l'honneur de M. le Supérieur qui les a construites. Un tonnerre d'applaudissements accueille ses paroles et dit bien fort que sa motion est acceptée avec enthousiasme.

Après de pareilles fêtes, il ne restait plus à l'Alma Mater qu'à offrir ses remerciements. M. le Supérieur s'en acquitte en quelques mots heureux. " Ces remerciements, dit-il en substance, vont d'abord au bon Dieu qui a fait ce grand jour : " *Hæc dies quam fecit Dominus, exultemus et lætemur in ea.*" Ils vont ensuite à Mgr l'Évêque de Rimouski, l'aîné dont sont si fiers les frères cadets, aux honorables Membres de la Magistrature, du Sénat, du Conseil législatif, aux Députés, qui sont notre honneur et notre appui, enfin à tous les anciens élèves venus en si grand nombre témoigner de leur attachement au collège de Sainte-Anne. Des réunions comme celle-ci ne s'oublient pas. Prenons la résolution de la renouveler, de la faire plus belle encore, si c'est possible, au centenaire en 1927. Il ne nous reste donc plus qu'à chanter : *Te Deum laudamus...* "

Souvenirs

LES CHOSES

LES fêtes étaient finies, mais un grand nombre d'anciens ne voulurent pas quitter le Collège sans faire un pelèrinage aux lieux de leur enfance, sans remettre leurs pas dans les pas d'autrefois.

Le temps s'était remis au beau, le soleil un peu moins avare que la veille montrait ses rayons. La BUTTE déserte pendant les fêtes, avait maintenant secoué son humide manteau et attendait ses écoliers de jadis.

On pouvait donc voir dans l'après-midi, des groupes d'anciens circuler dans les cours, visiter le bocage, se rendre même au bord de la Montagne. Le pèlerinage commençait d'abord aux endroits profanes : jeux de balle, jardins, avenues et kiosques, et se terminait aux endroits religieux, comme la Madone, le Calvaire et le Cimetière Painchaud.

I

LES CHOSES PROFANES

La cour

QUEL plaisir de revoir la *Butte*.

C'est le nom donné à la cour de récréation, à raison du coteau qu'il faut gravir pour y arriver. L'abbé H.-R. Casgrain, qui fut élève de Sainte-Anne de 1843 à 1852, en fait une jolie description dans ses " Souvenances Canadiennes " : " Cette cour de récréation, écrit-il, a deux parties distinctes : la plus rapprochée du Collège est la cour des grands ou du cours latin ; l'autre qui s'étend jusqu'au pied de la montagne, est la cour des petits ou du cours commercial.

Le terrain accidenté prêtait aux embellissements ; aussi d'année en année, élèves et professeurs ont-ils rivalisé de zèle et de travail pour y multiplier les ornementations. Ils en ont fait une petite oasis ravissante, comme il s'en voit peu dans notre province, un centre d'amusements inappréciable pour la communauté, et qui vaut la peine d'être vu par les étrangers, surtout durant la belle saison, quand la nature est dans tout son éclat, que l'air est pur, le ciel éclatant, l'atmosphère embaumée par les senteurs de la végétation, que la forêt qui encadre les cours resplendit sous son manteau de feuilles vertes fraîchement écloses. On peut à peine

faire vingt pas sur la butte, sans remarquer quelque chose qui vous tire l'œil : ici le sol a été exhaussé en terrasse à talus gazonné protégé par une gracieuse palissade ; là il a été nivelé pour former une longue avenue ou une place ouverte aux jeux des élèves. Çà et là des touffes d'arbres ombragent des bancs rustiques qui invitent au repos et à la conversation. Deux jardins plantés d'arbres fruitiers, l'un pour les grands, l'autre pour les petits, étaient divisés en parterres cultivés par les écoliers eux-mêmes à l'époque de mon entrée (1843) alors que les vacances ne commençaient que très tard dans l'été. Cette culture a cessé depuis que la sortie des élèves se fait dans le mois de juin. "

En faisant le tour des cours, les anciens reconnaissent bien les jeux de balle et les vieux " balcons " d'autrefois.

> " De Monrepos je revois l'humble chaume
> Et dans les cours je redeviens heureux.
> Oui, c'est ici, sur les grands jeux de paume
> Que nous luttions en nous croyant des preux."

Le premier *Jeu de balle* destiné à tous les élèves, dit l'annaliste du collège, fut construit en 1834, sous le directorat de M. Louis Proulx. Il n'avait que deux façades. Le jeu actuel, d'après la tradition, remonterait jusque vers 1838 ; il fut restauré en 1883. C'est une construction à quatre façades rectangulaires, couronnées par une gracieuse corniche. Les quatre angles sont terminés chacun par deux grandes ailes. Bâti sur la ligne de séparation des deux cours de récréation, il eut deux façades, nord-ouest et nord-est, aile comprise, destinées au cours latin, jusqu'en 1906. Depuis lors, les élèves du cours commercial n'ont la jouissance que de la façade sud-ouest. En 1905-06, par l'initiative généreuse de Mgr Gauvreau, un autre jeu de balle divisé en quatre parties, avec une aile supplémentaire, a été

construit pour l'usage du cours commercial. Ce jeu est adossé à la montagne, à l'est de l'escalier de la Madone.

" Mais le petit chef-d'œuvre de la Butte, écrit encore l'abbé Casgrain, est le *Kiosque Châteauguay* qu'on aperçoit dans la cour des grands, au bord d'un taillis d'épinettes, dont il domine les cimes vertes de toute la hauteur de son élégante coupole. Il est à double étage et de forme hexagonale. Un escalier intérieur conduit à la galerie qui environne l'étage supérieur. Ce berceau est à claire-voie formée d'un treillis de petites lattes peintes en blanc, ce qui lui donne un air de légèreté aérienne du plus bel effet. "

Ce " Balcon du cours latin " fut commencé par les élèves Édouard Richard, Salluste Roy, Louis Roy, Louis Gagnon, H. Dionne, F. Richard. Plus tard M. l'abbé T.-B. Pelletier, préfet des études, le fit embellir d'après un plan qu'il avait lui-même tracé. En 1893, Mgr Gauvreau le fit reconstruire d'après le plan primitif, sauf la juxtaposition des lattes. Autrefois plus minces, elles étaient entrelacées ; aujourd'hui plus épaisses, elles sont juxtaposées.

Le *Balcon Mon repos* du cours commercial est aussi bien connu des Anciens. Il fut construit au printemps de 1849, à l'extrémité ouest du jardin, par M. Épiphane Lapointe, devenu plus tard un zélé missionnaire, qui a laissé ici la réputation d'un artiste de grand goût. Un élève de dernière année du cours commercial, Pierre-Abel Marquis, en fit la couverture en chaume. Lors de la construction du monument Painchaud, ce joli kiosque fut transporté au nord-est, près du jeu de tennis fait récemment par les Séminaristes.

Le Bocage

Si les Anciens sereconnaissent dans les cours, malgré les légers changements qu'elles ont dû subir, le Bocage est pour eux tout une révélation. C'est qu'il a été complète-

ment transformé par l'initiative des professeurs aidés de quelques écoliers.

La nature sauvage s'est reculée jusqu'à l'orée du bois de la montagne proprement dite. Ce ne sont maintenant que chemins alignés, avenues ombreuses et kiosques élégants, soigneusement entretenus par M. Hector Fillion, qui sait y mettre tout l'art d'un Le Nôtre.

L'avenue Gauvreau, ainsi nommée pour perpétuer le souvenir de l'oncle et du neveu, l'un supérieur et l'autre bienfaiteur du Collège, a remplacé l'antique sentier Pilote. Large et proprette, elle s'avance majestueusement entre deux haies de bouleaux d'argent qui forment un rideau ajouré aux deux magnifiques statues de bronze données par Mgr Gauvreau : l'Ange-Gardien et Saint Louis de Gonzague. Elle est l'œuvre de MM. les abbés J.-B. Leclerc, Alfred Dupont, Alfred Boulet, Arthur Beaudoin, Joseph Lavoie et Hector Fillion. Un joli kiosque de fanfare la termine, ayant pour toit assez original, les larges branches d'une épinette vigoureuse.

Tout auprès s'élève, coquettement habillée d'écorces de cèdres, la *gloriette Villebois* ainsi nommée en l'honneur de Villebois Mareuil, célèbre général de la guerre des Boers, pendant laquelle M. l'abbé Alphonse Langlais l'a construite, aidé de M. Auguste Boulet et de quelques élèves : Salluste Boulet, Georges Saint-Pierre, Stanislas Théberge, Omer Fortin, Léon et François Saint-Pierre. Couverte de lierres grimpants et ombragée de petits sapins verts, elle est pendant les chaleurs de l'été un des lieux de réunion des professeurs.

En descendant le solide escalier de ciment, les Anciens se trouvent au pied de " Villebois ". Il y avait là autrefois un tout petit sentier où allait dire son bréviaire, quand il venait au collège, Son Éminence le cardinal Taschereau, grand bienfaiteur de notre institution. Il a maintenant fait place

à la *Voie Taschereau* qui rappelle le souvenir et du petit sentier et de son auguste visiteur. Ici taillée dans le rocher qu'elle descend, là tracée sur une collinette qu'elle monte, cette voie circulaire fait un large chemin de ceinture à la partie inférieure du Bocage. La " Cédrière " qu'elle traverse, les arbres fruitiers qu'elle contourne : poiriers, merisiers, cerisiers ; les plants qu'elle nourrit sur ses bords : fraisiers, framboisiers, mûriers en font comme l'allée interminable d'un immense jardin. C'est ici que l'été on se repose sur l'herbe tendre et que l'on gazouille comme les oiseaux des bois. O Tityre, ton hêtre valait-il nos cèdres, les mélodies de ton chalumeau valaient-elles nos chansons ?

Le long de la voie Taschereau s'étale là haut, un magnifique *tennis* gazonné, dû à l'initiative des abbés Lebon et Gignac, secondés par MM. Jos. Bourque, A. Lessard et W. Roy. C'est là qu'à la fin du printemps et au commencement de l'automne, MM. les prêtres se livrent aux exercices d'un sport peu violent et très réparateur. En bas, sur l'antique *Plateau* bien connu des écoliers qui le longeaient pour aller au Cap Martin, émerge audessus des sapins un joli kiosque à toit pointu, bâti en 1900 par M. Destroismaisons.

Voulant voir des travaux gigantesques, les Anciens pénètrent en dedans du chemin de ceinture et montent sur l'élévation qu'on appelle *Terrasse Pilote.* C'est ici qu'en 1905 les travailleurs de l'avenue Gauvreau se sont immortalisés.

Il fallait abattre les collines et combler les vallons pour avoir cette belle promenade que nous admirons aujourd'hui. Le seul mur de la Terrasse qui compte plusieurs pieds de hauteur, à l'extrémité nord-ouest, a coûté bien des semaines de travaux. Mais le résultat a amplement dédommagé les efforts héroïques. Aujourd'hui, une jolie statue de Sainte Anne, don de Mgr Gauvreau, est là qui domine du haut de son trône ; le *kiosque Pilote* brille comme un clocher d'argent dans

la verdure du Bocage ; la vasque fraîche qui l'avoisine sert d'abreuvoir aux petits oiseaux, et le *Forum* offre ses bancs rustiques à ceux qui veulent y faire une lecture reposante ; le rideau d'arbustes qui s'épaissit à vue d'œil met les promeneurs à l'abri des regards indiscrets ; et pour compléter le paysage, la montagne dresse, à gauche, son immense panache vert pendant que le Saint-Laurent se déroule là-bas, à droite, comme un large ruban où miroitent les couleurs de l'arc-en-ciel. Est-il étonnant, dès lors, qu'après leurs promenades journalières dans les sentiers et les avenues, les professeurs, " des heures de classe oubliant le fardeau " viennent s'asseoir et causer dans ce petit Eden ?

La Montagne

Si le paysage est grandiose sur la terrasse Pilote, il y a pourtant mieux encore dans la montagne elle-même ; aussi plusieurs Anciens s'y hasardent. La Montagne, voilà un mot magique pour les élèves de Sainte-Anne. Les étudiants du collège sont attachés à leur montagne comme le berger suisse à son Alpe, et ils la chantent amoureusement sur l'air du " Ranz " tout comme l'armailli chante sa Gruyère. C'est qu'elle a toujours été " la joyeuse compagne de nos plus beaux jours d'écoliers. "

Qu'y a-t-il de plus agréable que de parcourir ses sentiers ombreux, de grimper " ainsi que des chevreaux " jusqu'aux sommets de ses plus hauts caps ? Les Anciens se rappellent les heures qu'ils y passaient en contemplation devant le fleuve et la campagne qui se déroulaient à leurs pieds. C'est là que parfois, les jours de congé, ils allaient en cachette, chercher l'inspiration poétique en face des grands tableaux de la nature. Fréchette(1) et Buies(2) ont souvent erré

(1) Élève de Sainte-Anne de 1857 à 1859.
(2) Élève de Sainte-Anne de 1848 à 1853.

dans ces sentiers, admiré ce panorama que l'écolier ne peut oublier ; et, Casgrain lui-même n'y a-t-il pas trouvé, d'après l'abbé C. Roy, ses délices et sa vocation : " Avec la nature belle, grande et suggestive, nous dit l'écrivain québécois dans ses *Essais sur la littérature canadienne*, le jeune Casgrain devait longtemps rester en contact, puisque c'est au collège de Sainte-Anne qu'il fit ses études classiques, et qu'il serait difficile de trouver pour l'amusement et le plaisir de l'imagination, site qui soit plus pittoresque, des bocages plus gracieux, une montagne couverte de bois plus mystérieux ou percée de grottes plus sauvages, et partout à l'entour des paysages plus variés, des promenades plus champêtres, des prairies plus vertes, des horizons plus étendus. Il a comparé plus tard son cher collège, assis au bord de la Montagne, étendant entre des massifs d'arbres ses larges ailes à " un aigle géant qui ouvre sa puissante envergure pour prendre son vol ou qui vient de se poser." C'est sous le regard de cet aigle et comme à l'abri de ses larges ailes, ou, pour parler sans métaphore, c'est à travers ces cours pleines d'ombre et de lumière, dans ces bois où l'écolier pouvait sans doute aller muser, dans cette campagne où l'on flânait les jours de congé, que le jeune Casgrain continua d'aimer la nature, et essaya de se préciser à lui-même la beauté que partout et sous des formes si diverses elle laisse apercevoir. Et c'est pourquoi assurément, l'écrivain a su plus tard mêler à un peu de fantaisie descriptive, des couleurs si vraies empruntées avec tant de sûreté aux tableaux que l'artiste divin plaçait sous son regard."

Si la Montagne a ses plaisirs d'été, tout comme l'Alpe, elle a aussi ses plaisirs d'hiver, et les Anciens se rappellent leurs folles glissades à ses pieds, derrière le collège, et leurs longues courses en raquettes, là haut sur ses pics les plus élevés.

La glissoire est l'amusement indispensable des jours d'hiver lisons-nous dans l'annuaire de 1910, amusement célèbre chez

Les Kiosques
1° Du Plateau. 2° Châteaugay. 3° Villebois. 4° Pilote.

les générations d'écoliers qui se sont succédé depuis 1872. Secondé par quelques vieux philosophes auxquels il communiqua un facile élan, M. l'abbé Narcisse Proulx recula des arbres et des taillis pour asseoir des terrassements, redressa et prolongea par sa partie supérieure cette glissoire où " les traineaux, étourdissante épreuve, font gaiement les trois sauts triomphants ". Ce ruban de glace, tendu avec précaution sur une longueur de 1,200 pieds, emporte l'amateur habile à l'allure satisfaisante de un mille à la minute. Les Directeurs hésitèrent d'abord à autoriser cette façon de s'en aller si lestement aux abîmes, mais d'heureuses expériences démontrèrent vite, au plaisir de M. Proulx, que la ligne droite est toujours un chemin très sûr.

Cet amusement a fait parler de lui..... jusqu'en France. Dans l'inoubliable visite que fit au collège en 1918, la " Mission française ", le lieutenant Flory et le sergent Dobelle voulurent en faire l'essai. Au moment de tenter *l'étourdissante épreuve*, ce dernier, dit d'un ton mi-sérieux, mi-badin, devant la gent écolière qui s'intéressait à ses émotions : " Allons, sergent, toi qui n'as pas craint la charge à la baïonnette, trembleras-tu devant une descente en traineau ? "

A son retour en France, dans une réunion où se pressaient professeurs, étudiants et anciens élèves de l'Université catholique de Lille, réfugiés dans la région de Paris, le chef de la mission fit une conférence sur son voyage en Amérique et voulut bien dire quelques mots de sa réception au Collège de Sainte-Anne. C'est à ce sujet que le " Bulletin de guerre des Facultés catholiques de Lille " écrit : " Après avoir parlé des manifestations de sympathies, des chants en l'honneur de la France, M. Duthoit note en passant quelques détails et nous décrit agréablement le sport traditionnel de la glissoire."

Et voilà comment nos "*trois sauts*" sont connus, même... par delà des mers.

"

Avec les souvenirs de la glissoire les Anciens évoquent aujourd'hui ceux des courses en raquettes. Elles sont, en hiver le pendant des promenades sous l'ombrage pendant le baccalauréat de juin. Autrefois comme actuellement, on parcourait la montagne en tous sens. Chaudement habillé, le bonnet enfoncé jusqu'aux oreilles, comme les Alpinistes, on s'élançait vers " les grottes profondes où la légende enchaîne maints esprits. "

C'était d'abord celle que la nature a creusée dans le flanc est. derrière le monument Painchaud, et à laquelle la tradition a donné un nom rien moins que poétique, en souvenir de cet élève, qui, coutumier de l'école buissonnière, alla un jour y faire des vers, tout comme le " sous préfet aux champs ". C'était ensuite la *Cabane aux écureuils* qui, avec son petit toit surbaissé, ressemble à une hutte orientale. Et à quelques centaines de pas de distance, un peu plus haut, on entrait dans le bel *Antre aux lièvres.* Si cette grotte était plus grande, peut-être la légende dirait-elle que les Cyclopes l'on habitée. Qui sait si, dans quelques années, elle ne l'aura pas fait servir de refuge au Kaiser, exilé de l'Europe par un décret de la conférence internationale de Versailles ? Mais la plus célèbre est certainement la *Caverne des Fées.* Quels sont les Anciens qui ne s'y sont maintes et maintes fois rendus pendant leurs études ? Elle est bien connue de tous. Des indiscrets ont même affirmé que parfois,

Pour honorer les " douces fées "
Dans leur caverne au nom fameux
On *soutirait* quelques bouffées
D'un encens agréable aux dieux.

Cette grotte est entourée de mystères. . .

Le Dr Charles Deguise en donne la description dans son roman " Hélika " paru en 1872 : " On y parvient en gra-

vissant une pente très abrupte. De grands arbres répandent leur ombrage sur l'entrée spacieuse de la caverne. La chambre principale se trouve éclairée par des fissures de la voûte à travers lesquelles filtre une douce lumière. Au centre, une énorme pierre carrée à surface unie semble représenter une table autour de laquelle cinq ou six autres pierres échappées de la paroi, sont disposées à la manière de tabourets. A deux pas plus loin, une colonne en forme de cheminée s'élève tout d'une pièce et perce le toit. Cette caverne est divisée en compartiments. Deux dans le fond sont éclairés par les rayons du soleil qui y pénètrent par des ouvertures naturelles. Cette lumière donne, en été, la vie aux petites fleurs qui en tapissent les parois. Quelques vignes sauvages grimpent le long des rochers, montent jusqu'aux interstices et s'échappent au dehors comme pour aller demander plus de sève au soleil. A gauche se trouve un alcôve éclairé seulement par l'entrée. Au fond de cet alcôve et à angle droit on voit un antre obscur, où il y a un trou circulaire et profond s'enfonçant tellement dans la montagne que l'on essaye de le sonder avec une perche de dix-huit pieds sans aucun résultat. En approchant son oreille de l'ouverture, on entend comme le bruit d'une forte chute d'eau. On lui prête le caractère le plus féerique. "

Que de fois, assemblés autour d'un feu attisé avec les fagots recueillis près de la grotte, les écoliers ont discuté sur ses origines et ses légendes. On a été jusqu'à dire que les Fées de la Caverne sont anciennes comme le monde, qu'elles étaient nymphes autrefois dans l'île de Calypso, qu'elles sont ici, à Sainte-Anne, depuis la conquête par les Anglais, que l'une d'entre elles a caché dans la grotte, à la demande du curé Painchaud, le grand Papineau qui voulait échapper aux injustes réprésailles de Colborne.

Et tous ces souvenirs d'antan font le charme des Anciens qui voudraient bien apercevoir encore aujourd'hui, sous la

feuillée, au moins l'ombre des " douces Fées " qu'ils voyaient jadis.

Mais peuvent-ils quitter la montagne sans faire une courte ascension à la *Roche-à-Canon* ?

C'est un pic altier qui a eu l'honneur de servir en des circonstances célèbres, d'où la gloire de son nom. La voix majestueuse du canon y a retenti pendant un grand nombre d'années : d'abord à la bénédiction de la première pierre du collège, le 2 juillet 1827 ; et ensuite à toutes les fêtes de la maison jusqu'au 14 juin 1855, alors que Mgr Baillargeon bénissait la pierre angulaire de l'Aile Pilote. Un effort suprême causa la ruine de l'obusier.

En 1914, le 4 août, jour de la déclaration de la guerre de l'Angleterre à l'Allemagne, le fameux " Alonzo " arrivait pour prendre la place de l'antique et défunt canon. Son premier cri de triomphe fut de proclamer l'avénement de Sa Sainteté Benoît XV. Il eut ensuite le bonheur de saluer, sur le granit dominateur de la célèbre " Roche ", la visite officielle du Lieutenant-gouverneur, l'honorable P.-E. Leblanc.

Mais comme son prédécesseur, Alonzo mourut dans un effort suprême, amèrement regretté de tous ses amis, en lançant au ciel la nouvelle de l'élection du nouveau Supérieur du Collège en 1917. Et depuis lors, la voix majestueuse du canon ne retentit plus au collège de Sainte-Anne. Mais advienne la fin de la guerre, et vous verrez un de nos jeunes officiers y placer un petit 75, comme souvenir des exploits des nôtres sur les champs de bataille européens.

A la Roche-à-Canon, les Anciens retrouvent le poste d'observation poétique de jadis. Où peut-on, mieux qu'ici, " jouir du spectacle féerique qui se déroule à l'horizon ? " Au loin les Laurentides qui fuient par de là la Malbaie vers Tadoussac ; les paroisses de Saint-Irénée, des Éboulements, de la Baie Saint-Paul qui semblent vouloir se dérober dans

leur nid de verdure ; à gauche, la gentille pointe de St-Roch, derrière le rideau de pins, et la petite Ile-aux-Coudres qui paraît parfois se balancer comme un gracieux berceau sous la brise du Saint-Laurent ; à droite, là-bas la Pointe-aux-Orignaux, les îles de Kamouraska, les montagnes de Saint-Pascal ; ça et là disséminés dans ce grandiose paysage, les fins clochers d'argent de Kamouraska, de Saint-Germain, de Saint-Denis, de Saint-Onésime et de la Rivière-Ouelle qui mettent la note religieuse dans ce décor enchanteur. Plus près, dans un cercle moins étendu, c'est la grande anse de Sainte-Anne, avec son long quai à goélettes, les monts qu'on appelle Salomon, l'Aiguille, l'Ours, Bouthot, le cap Martin avec son plateau bien connu des écoliers en congé ; et ici plus près encore, le collège, avec son apparence d'abbaye du Mont-Cassin, l'église, le couvent, l'école d'agriculture et ses dépendances, tout le village enfin, bâti sur le côteau qui domine deux immenses vallées, l'une au sud, bornée à l'horizon par les premiers contreforts des Alleghanys, l'autre au nord, qui se termine au bord du Saint-Laurent.

Puisque, selon la parole profonde de Pie X : " Il faut prier sur de la beauté," est-il étonnant qu'on ait songé à cet endroit grandiose de la Roche-à-Canon et de ses environs, pour y construire, dès que les circonstances le permettront, un petit oratoire au Sacré-Cœur. Il est des lieux, a-t-on dit, qui tirent l'âme de sa léthargie, des lieux enveloppés, baignés de poésie, élus de toute éternité pour être le siège de la prière. Tels sont le rocher de Lourdes avec son gave rapide, la colline de Fourvière et les hauteurs de Notre-Dame-de-la-Garde. Tel est Montmartre, à Paris. Devant le splendide panorama qui se déroule à ses yeux, le pèlerin prie avec plus de ferveur, parce que les grandeurs de la nature lui viennent en aide : " Benedicite montes Domini Domino."

Quelle qu'audacieuse que puisse paraître la comparaison, le fier *rocher* de Sainte-Anne d'où l'on domine terre et mer,

est aussi un de ces lieux privilégiés où le spectacle de la grande nature nous fait toucher de plus près le ciel. Saint-François d'Assise n'avait pas en Ombrie de paysage plus grandiose quand sur la montagne des Carceri, il prêchait aux petits oiseaux, ou que dans sa cabane de Saint-Damien, il entonnait son fameux " Cantique de mon frère le Soleil."

II

LES CHOSES RELIGIEUSES

Tous ces souvenirs profanes : les cours, le bocage, la montagne, parlent aux cœurs des Anciens ; mais combien plus encore les souvenirs religieux : la Madone, le Calvaire, le Monument Painchaud, qu'ils visitent aujourd'hui avec émotion.

La Madone

La Madone : c'est toute la piété de notre jeunesse qui revit dans ce mot. Debout et toute éblouissante sur son trône de verdure, cette bonne Mère sourit encore aux Anciens comme au temps où ils étaient enfants. N'est-ce pas ici que nous venions les soirs de grand congé, après une journée d'amusement et de bonheur, réciter tous ensemble le chapelet ? N'est-ce pas ici encore que, la veille de notre sortie de finissants..... oh, qu'il y a longtemps de cela, nous chantions : " Nous t'oublier, tendre Mère, non, non jamais." Bien des jours ont passé depuis lors, mais ces instants sont restés dans notre mémoire. Pourrons-nous jamais oublier le temps libre du baccalauréat passé à la Madone ? La veille au soir de la " grande épreuve " nous montions l'escalier qui conduit aux pieds de la Vierge, et là, selon l'usage antique et solennel :

" Finissants et Rhétoriciens
A la Madone tant aimée
Recommandaient leurs examens."

Dans la journée, avant chaque séance, nous adressions une prière à la Vierge Marie ; le soir, après un long jour bien rempli par les concours et les courses folles à travers la montagne, nous chantions un dernier cantique à la Madone, et descendions en rangs serrés vers le collège. Dès que les écoliers voyaient poindre notre régiment au bord de l'Avenue Painchaud, les applaudissements éclataient pendant que nous chantions à pleins poumons : " Ils moissonnent dans l'allégresse ce qu'ils ont semé dans les pleurs."

Triomphateurs Romains, étiez-vous plus fiers et plus heureux, quand, couronnés de lauriers, vous descendiez du Capitole ?

Le dernier soir surtout avait son moment solennel : " la prise des rubans ". Rien que ces trois mots faisaient battre les cœurs. C'était la décision de toute une vie. Serait-ce le *blanc* ou le *rouge*, le *rose* ou le *vert* ? Personne autre que nous et notre Directeur ne le savait, et c'était là notre bonheur. La boîte s'ouvrait, les yeux se fixaient, le ruban sortait... et les larmes coulaient.

La Madone nous donnait un dernier sourire, nous lui donnions un dernier cantique : " Nous t'oublier, non, non jamais," et nous descendions. Les " soutanes " marchaient en avant avec le ruban blanc, puis venaient médecins, avocats ingénieurs, décorés du ruban rouge, vert ou rose. Au tournant de la Butte, nous commencions à chanter — au lieu de "l'Alma Mater" d'aujourd'hui :

" Tout pour la patrie
Honneur aux fiers soldats
Écoute Dieu te crie :
Sauve le Canada."

La foule, venue pour la distribution des prix, nous attendait, anxieuse, devant la porte du parloir. Pères et mères avaient le cœur serré.

" Notre fils, que sera-t-il ?... prêtre à l'autel... orateur... général ?... " En apercevant sur notre poitrine le " ruban décisif ", les applaudissements commençaient, les félicitations pleuvaient et les mères pleuraient.

C'est donc avec raison que la Madone est restée chère à toutes les générations d'écoliers. Aussi continueront-ils à l'orner comme au temps jadis, conformément au conseil du vénéré M. Trudelle qui écrivait dans les Annales : " Il faut espérer que la piété des finissants les engagera toujours à entretenir le petit parterre devant la Madone."

La première Madone, dont on peut encore voir la fine tête à la chambre du préfet des études, fut installée dans le bocage, le 4 juin 1857, probablement par M. le supérieur François Pilote. Le révérend M. Quertier, curé de Saint-Denis, surnommé par plusieurs le Bridaine du Canada, donna le sermon en prenant pour texte " Posuerunt me custodem ".

Ce fut Mgr Lynch, évêque de Toronto, qui bénit la deuxième Madone, le 24 mai 1863, jour de la Pentecôte. On conserve encore à la grande bibliothèque, sur un buffet, la tête de cette statue.

La troisième fut donnée par M. Joseph Lagueux, curé de Saint-Jean-Port-Joli, et bénite le 25 mai par Mgr Poiré, accompagné de MM. Émile Dionne et Alphonse Têtu, comme diacre et sous-diacre. Trente-sept prêtres assistaient à cette cérémonie, dont M. Antoine Gauvreau fit le sermon.

La Madone actuelle qui est la quatrième, magnifique statue en fonte dorée, a été donnée par la maison Z. Paquet, à l'occasion du second conventum des élèves finissants de 1885-1886, dont M. Alfred Vandry, gérant de la maison Paquet, faisait partie. Elle fut bénite le 12 juin 1907 par

Mgr Gauvreau qui, comme en 1885, prit le texte qu'élève il avait entendu de M. Quertier : " Posuerunt me custodem."

Le Calvaire

Quand autrefois les écoliers parlaient du " Calvaire ", il s'agissait toujours de cette croix surmontée d'un grand Christ de bois qui s'élevait là-bas, à l'extrémité du village, tout au bout du cimetière actuel. C'est jusqu'à cet endroit, que, beau temps, mauvais temps, nous allions l'hiver, faire la traditionnelle promenade du midi. Aujourd'hui, croix et promenade ont disparu ; mais il est un autre endroit plus élevé, plus pittoresque que les écoliers nomment encore le " Calvaire ", c'est l'antique *Prolica* de la montagne. Les Anciens viennent le revoir, en cette fête du 13 juin. . .

Là, comme sur un promontoire, trois jeunes séminaristes avaient bâti un fortin en pierre, dont le nom rappelait, par ses trois syllabes, le souvenir de ceux qui en avaient été les constructeurs : MM. Narcisse Proulx, Joseph Lizotte et Zéphirin Caron.

Mais dans l'automne de 1906, les travailleurs de l'avenue Gauvreau et de la Terrasse Pilote voulurent continuer leur œuvre d'embellissement. Ils avaient reçu tant d'encouragements jusqu'à ce jour, qu'ils ne se crurent pas permis d'arrêter en si bonne voie. Deux généreux souscripteurs : M. Alfred Dionne et Mgr Gauvreau s'offrirent à donner, l'un un grand Christ en bronze, l'autre deux magnifiques statues de la même qualité : la sainte Vierge et saint Jean. L'érection du Calvaire était donc décidée. On le placerait au Prolica. Il fallait une avenue pour le relier à la voie Taschereau. Elle fut ouverte en septembre, la veille de la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs. Le grand escalier, chef-d'œuvre de hardiesse et d'élégance. ne fut terminé qu'en mai 1907.

Enfin à la mi-juin, tout était prêt, et nous lisons dans

l'annuaire à la date du 12 : " Depuis longtemps on parle de la bénédiction de la Madone, des statues du bocage et du Calvaire qu'on vient d'élever au flanc de la montagne. La cérémonie se fait ce soir, après souper, par un temps ravissant. C'est Mgr Antoine Gauvreau, curé de Saint-Roch de Québec, qui dit les prières du rituel. Deux fois, au pied de la Madone d'abord, puis de l'escalier ensuite du Calvaire, il adresse la parole aux écoliers. C'est toujours une fête pour eux d'entendre le digne et éloquent prélat. Il ne les a pas déçus ce soir dans ses allocutions vibrantes, pleines de cœur et riches en bons conseils. "

Ces travaux n'étaient pas encore assez pour les professeurs qui voulaient parfaire l'œuvre commencé. Ils se mirent en tête qu'une voie reliant la Madone au Calvaire serait de la plus grande utilité. Mais il fallait faire reculer la forêt, renverser les rochers. Rien n'arrêta leur ambitieuse ardeur. Le pic et la hache commencèrent en septembre 1908 à frapper en cadence alternative ; la dynamite vint au secours des marteaux destructeurs, et en juin 1909, la voie était terminée et demandait son nom. Il n'y eut pas un instant d'hésitation. On l'appellerait : *Voie Saint-Dominique*, en souvenir de celui qui fut au collège de Sainte-Anne le plus grand artisan des embellissements : M. l'abbé Dominique Pelletier. C'est lui qui a restauré le jardin des finissants, fait les plantations d'érables dans les jardins des deux cours, couvert de gazon les contre-forts de la butte ; mais son œuvre principale en ce genre est l'ouverture de la Voie Painchaud. Qui ne se rappelle le petit chemin de fer en bois avec son wagonnet où, les jours de congé, dans l'espérance d'une collation au sirop d'érable, nous entassions le tuf pris dans l'avenue pour aller ensuite, comme on fait d'un " train de sable ", le décharger en terrassement derrière le collège ?

Avec pareilles améliorations sous les ombrages, les pro-

cessions dans la montagne s'imposaient. La Madone et le Calvaire serviraient de reposoirs, la nature ferait le reste. Les processions jusqu'à la Madone datent de 1890. A cette occasion, l'idée vint à M. l'abbé C.-A. Collet, alors directeur, de promettre au Sacré-Cœur que toute la communauté lui ferait, les circonsances le permettant, une procession annuelle, s'Il ramenait les restes de M. Painchaud au milieu de nous.

Et ainsi depuis 1891, quand il y avait possibilité, on faisait chaque année la procession jusqu'à la Madone. Mais depuis l'ouverture de la Voie Saint-Dominique, elle se continue par le Calvaire. L'Hostie Sainte descend de la chapelle, passe en triomphe à travers les cours, monte à la Madone entre deux haies d'adorateurs, et y bénit la foule agenouillée. La procession reprend sa marche, s'engage sous les bois où la neige des fleurs exhale un arome plus doux que celui qui monte des encensoirs.

C'est un spectacle dont l'émotion est toujours nouvelle que cette bénédiction donnée du haut du Calvaire. Pendant que M. le Supérieur est là qui trace avec l'ostensoir sur sa communauté un long signe de croix, les fronts s'inclinent dans la prière, les arbustes en fleurs font pleuvoir leurs corolles blanches, le jet d'eau égrenne les perles fraîches de son chapelet, et la mer apporte de loin ses notes graves au concert de la fanfare qui exécute les airs les plus religieux de son répertoire.

Jours si beaux de la jeunesse, pourquoi donc avez-vous un terme ? C'est ce que se disent aujourd'hui les Anciens en entendant parler de toutes ces belles cérémonies religieuses qui se déroulent là où fut jadis leur " Prolica ".

Le Monument Painchaud

"Dans l'antiquité, dit Fustel de Coulanges, chaque famille avait son tombeau, où ses morts venaient reposer l'un après l'autre, toujours ensemble. Ce tombeau était dans la propriété même de la famille, non loin de la porte, afin que les fils en entrant ou en sortant de leur demeure, rencontrassent chaque fois leurs pères, et chaque fois leur adressassent une invocation. Ainsi l'ancêtre restait au milieu des siens ; invisible mais toujours présent, il continuait à faire partie de la famille et à en être le père."

Ces idées que l'affection naturelle dictait aux anciens, l'Église catholique les a christianisées ; et, voilà comment on voit surgir, en terre canadienne, des monuments de famille, des mausolées élevés à la gloire des fondateurs de nos grandes institutions. Sainte-Anne est fière de celui que la piété filiale a érigé à la mémoire de son illustre fondateur, M. C.-F. Painchaud. " Depuis la date mémorable du 23 juin, 1891, écrit le Dr N.-E. Dionne,(1) la chapelle Painchaud est un lieu de pèlerinage. On ne va pas au collège sans lui rendre visite. Heureux ceux qui peuvent y célébrer le Saint Sacrifice et non moins heureux ceux à qui il est donné d'y assister. Quelle douce consolation de se voir si près de ce père révéré, au milieu de ce bocage toujours verdoyant qui semble redire l'écho de sa voix.

Aujourd'hui cette chapelle charme plus que jamais les regards du visiteur. De jolies plantations lui font un encadrement enchanteur. Une palissade en fer entoure le petit champ mortuaire. A l'intérieur tout y est d'un beau fini ; l'autel en noyer noir sculpté, avec ses moulures dorées est d'un goût exquis ; les murs sont recouverts d'un lambris

(1) Élève de Sainte-Anne, de 1857-65.

en bois très riche. Tout y porte au recueillement et à la piété."

Le cimetière Painchaud s'est considérablement agrandi en ces derniers temps. Plusieurs prêtres, anciens élèves, ayant manifesté le désir d'y être enterrés, les autorités du Collège lui ont donné cinq fois la grandeur de jadis.

Outre le fondateur, sept prêtres déjà y reposent. Ce sont, par ordre de décès, MM. Georges Beaulieu, ancien curé de Saint-Onésime, Édouard Richard, du collège de Sainte-Anne, Charles Richard, ancien curé de Sainte-Sophie, Mgr Henri Têtu, procureur de l'archevêché de Québec, Pantaléon Thiboutot, du collège de Sainte-Anne, J.-B. Thiboutot, curé de Sainte-Appollinaire, Amédée Drouin, du collège de Sainte-Anne. Il y a aussi deux étudiants: James Dunn, élève de l'Université Laval et Joseph Côté, élève du collège. Bientôt on y joindra les restes de M. l'abbé Ludger Têtu, professeur, inhumé dans l'église de la Rivière-Ouelle, d'un bienfaiteur et de deux anciens supérieurs : MM. Langevin, Gauvreau et Buteau qui seront exhumés des ruines de l'église de Sainte-Anne, incendiée le 8 décembre dernier.

C'est une consolation pour les Anciens de pouvoir s'arrêter aujourd'hui un instant devant ces " tombes parlantes." " Ceux qui sont morts, disait Maurice Masson, ne le sont pas en réalité ; ils continuent à nous entourer, à nous pénétrer d'une vie plus sainte et plus généreuse ; ils sont au-dedans de nous comme un incessant appel vers le mieux." Voilà pourquoi on cultive au collège le souvenir de ceux qui nous ont précédés dans le cimetière. Presqu'à chaque automne, la communauté se rend à la chapelle Painchaud. Là, même chez les jeunes du cours commercial, les idées prennent de la gravité ; tout d'ailleurs y contribue, le ciel gris de novembre, les arbres sans feuille, le gazon desséché et les airs tristes de la Fanfare.

On rappelle la mémoire du fondateur, de ceux qui dorment

à l'ombre du monument commémoratif : directeurs, bienfaiteurs, professeurs et élèves. Et le Libera, chanté par l'assistance recueillie, demande pour eux le repos et la lumière éternelle.

Trois messes y sont en outre célébrées chaque matin de la belle saison, du printemps à l'automne. En pareil endroit, l'on ne peut dire que " l'oubli reprend le nom ", mais bien plutôt " qu'une prière amie nous suit au-delà de la tombe." Aussi bien en raison de cette union spirituelle avec nos morts, pourrait-on écrire à l'entrée de notre petit cimetière collégial " Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum."

Telles sont les réflexions que se font les Anciens en terminant leur pèlerinage au monument Painchaud.

———

LES HOMMES

LE souvenir des hommes est intimement lié au souvenir des choses, et l'on ne peut s'intéresser à celles-ci sans qu'apparaisse immédiatement l'histoire de ceux-là. C'est que " les choses, a dit Lucie Félix-Faure Goyau, prolongent leur reflet dans les âmes et les âmes projettent leur reflet sur les choses." Au cours des fêtes de la Grande Réunion, les Anciens Élèves se sont beaucoup intéressés aux choses de Sainte-Anne : constructions d'autrefois et d'aujourd'hui, alentours du collège agrandis et embellis, lieux de l'enfance où chaque objet inanimé semble " avoir une âme qui s'attache à notre âme et la force d'aimer " ; mais n'oubliant pas " que chaque pierre est un feuillet d'histoire ", ils ont pour ainsi dire tourné une à une les principales pages de l'histoire de l'Alma Mater pour y lire le nom et connaître mieux que jamais la figure de ces hommes qui, depuis sa fondation, ont tant fait pour le collège de Sainte-Anne, soit au point de vue intellectuel ou spirituel, soit au point de vue matériel ou temporel. Et depuis M. Painchaud jusqu'à M. Trudelle, depuis M. Louis Proulx jusqu'à M. C.-A. Collet, le portrait de ces " Anciens " leur est apparu teinté d'une vive lumière, parfois adoucie d'une ombre légère, et leur souvenir s'est rafraîchi dans toutes les mémoires où s'était posé un tant soit peu la poussière de l'oubli.

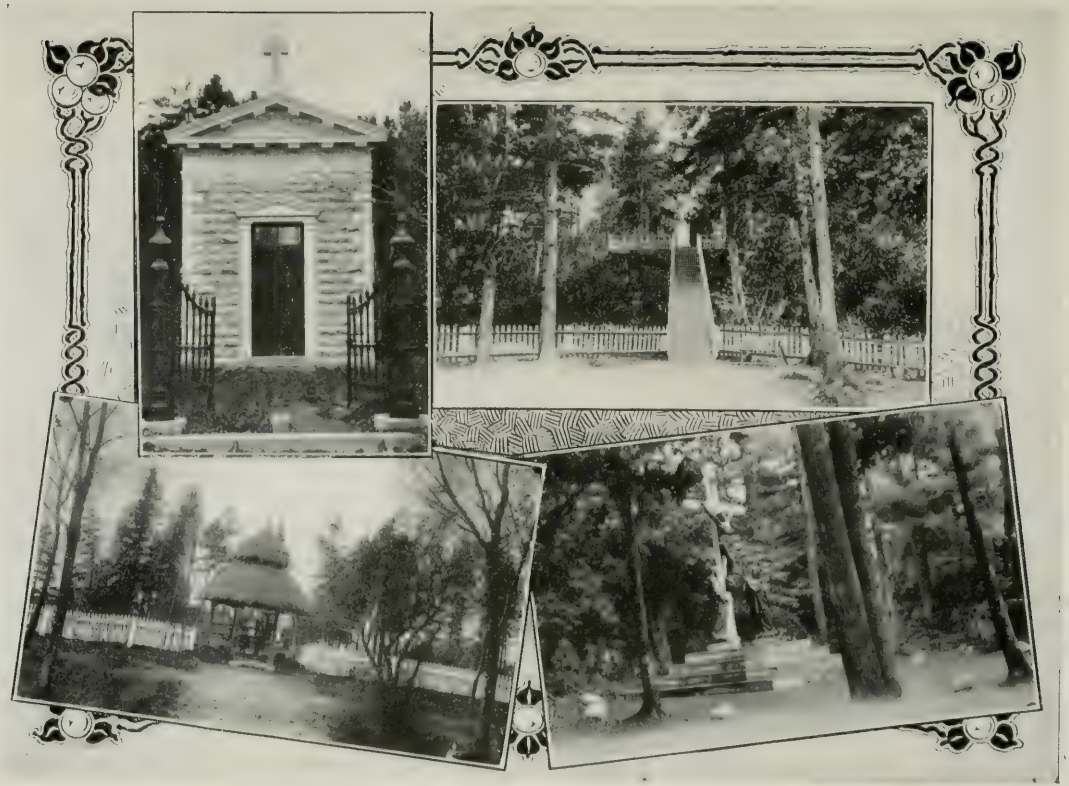

1° Le Monument Painchaud. 2° La Madone. 3° Mon Repos. 4° Le Calvaire.

Voici, comme en médaillons, quelques-unes de ces nobles figures, telles que les Anciens les ont vues pendant les Fêtes de juin ; telles qu'elles ont été dessinées dans les journaux, les annuaires, les monographies du temps jadis ou publiés depuis lors. Ne méritent-elles pas d'être à jamais conservées dans notre souvenir ?

I

LES SUPÉRIEURS

M. l'abbé Chs.-François Painchaud*

Il existait à Sainte-Anne en 1814, une école royale, et c'était la seule pour une paroisse de quinze à seize cents âmes. Monsieur Painchaud qui aimait tant l'éducation à tous ses dégrés, comprit bientôt qu'il y avait une réforme à faire.

Il résolut de bâtir un collège.

Le mois de juin, 1827 fut témoin des premiers travaux. De sa propre main, monsieur Painchaud abattit les arbres qui couvraient l'emplacement de la future bâtisse. A ses paroissiens en corvées, il disait : " Voulez-vous avoir des prêtres dans vos familles, alors, bâtissons un beau collège." Les portes en furent ouvertes le premier octobre 1829.

A travers les occupations multiples de son ministère, monsieur Painchaud trouvait le temps de travailler pour son propre compte. A l'exemple de plusieurs de ses confrères qui faisaient marcher de front la culture des sciences et toutes les exigences de la vie sacerdotale, il consacrait une

* Sainte-Anne de la Pocatière, par N.-E. Dionne.

partie de son temps à l'étude des auteurs sacrés et des auteurs profanes, et, si on examine de près les écrits qu'il a laissés, même en excluant ses correspondances multipliées, on est étonné de la variété de ses connaissances.

Cependant, les talents de monsieur Painchaud dans la poésie, les sciences, la théologie, la philosophie le firent moins rechercher que le charme de ses entretiens. Ceux qui l'ont fréquenté dans ses belles années conviennent qu'il les enchantait par ses récits toujours variés ou par des réflexions tour à tour sérieuses et badines que l'à propos et l'expression rendaient originales, lors même qu'elles n'avaient pas le mérite de la nouveauté. Son hospitalité, aussi proverbiale que sa charité, lui valut une clientèle d'hôtes qui entretinrent avec lui des rapports d'amitié constants. Outre les prêtres du voisinage attirés à Sainte-Anne par l'attrait de ses réceptions, on comptait des laïques distingués. Parmi ceux-là, nous pourrions citer M. de Gaspé, auteur des " Anciens Canadiens ", sir E.-P. Taché, l'honorable M. C.-E. Casgrain, sir John Caldwell, Frédéric Wyess, arpenteur, un érudit et un fin causeur, l'avocat Elzéar Bédard, de Québec, et combien d'autres !

Monsieur Painchaud était un lettré : tous les genres lui étaient indifférents, mais, il s'essaya surtout dans la polémique sur des sujets religieux. Il fournit aux journaux des écrits sur l'éducation, des études physiologiques, des dissertations sur la phrénologie, et le magnétisme, la médecine, la météorologie, le spiritisme. Il cultivait aussi les muses latines et françaises. Quand il voyageait, il tenait un journal, et y notait ses observations.

Monsieur Painchaud possédait une voix admirable, et, si l'on croit à ce propos la tradition encore vivace, il n'eut pas de supérieur dans le clergé de son temps.

C'était un chansonnier vivant, écrit monsieur J.-G. Barthe, et, il avait une voix unique, surtout pour certains morceaux

de chant sacré. On accourait, par exemple, de plusieurs lieues pour lui entendre chanter une préface, et, dans la semaine sainte, " Les Lamentations. "

Monsieur Painchaud est mort en 1838. Ses restes inhumés à l'Ile-aux-Grues, furent rapportés à Sainte-Anne, en 1891.

M. l'abbé Alexis Mailloux*

Monsieur l'abbé Alexis Mailloux remplissait au collège les fonctions de directeur et de supérieur. Il n'avait accepté qu'à son corps défendant cette charge un peu lourde du directorat, pour laquelle il ne se sentait aucune disposition. Il savait bien que, malgré la fermeté de monsieur Proulx, le directeur sortant, malgré son zèle et ses vertus, les élèves n'avaient pu se départir tout à fait de cet esprit de relâchement qui les éloignait de l'observance de la règle, tant les fausses manœuvres de l'administration Chartier avaient produit de funestes résultats. Il fallait une main de fer pour asservir à la discipline une jeunesse systématiquement insoumise. Or, l'évêque connaissait l'inflexibilité de caractère de M. Mailloux, ses talents peu ordinaires, et surtout sa piété et ses vertus. Il n'en fallait pas davantage pour que le nouveau directeur parvînt un jour à établir la piété et le bon ordre au sein de ce collège à peine sorti de l'enfance. Monsieur Mailloux se mit résolument à l'œuvre, et les élèves durent bientôt se plier aux exigences disciplinaires. Les débuts furent bien pénibles ; l'autorité dut sévir parfois avec une sévérité inexorable, en usant de procédés que l'on trouverait aujourd'hui trop sévères et qui

* Sainte-Anne de la Pocatière, par N.-E. Dionne.

n'étaient pas toujours goûtés par monsieur Painchaud. De là, des froissements sans nombre, et une tension constante de rapports entre le directeur et le supérieur. Tous deux, cependant, agissaient en vue du bien, mais chacun entendait y arriver à sa façon. Monsieur Mailloux s'en tenait à la discipline absolue. Monsieur Painchaud prêchait toujours la douceur, la clémence.

Devenu curé de Sainte-Anne, monsieur Mailloux ne négligeait pas son collège. Il s'intéressait aux élèves et travaillait à former leur caractère. Souvent, il les réunissait pour leur adresser la parole et imprimer à leurs études et à leurs devoirs de conscience une saine direction. La piété qu'il avait su leur inculquer lorsqu'il était à leurs côtés, se maintint ferme.

Il quitta Sainte-Anne en 1848 pour se livrer à la prédication des retraites, et il devint l'apôtre de la tempérance. En 1856, il courut à Kankakee, dans l'Illinois, pour y combattre le schisme provoqué par l'apostat Chiniquy.

Ce saint prêtre mourut subitement à l'Ile-aux-Coudres, le 4 août 1877.

Monsieur Mailloux composa plusieurs ouvrages, opuscules qui ont été publiés. D'autres, parmi les moins volumineux sont restés inédits. On est surpris de voir qu'à travers ses nombreuses occupations, il ait eu le temps d'écrire des livres en aussi grand nombre.

M. l'abbé Célestin Gauvreau, V. G.*

M. l'abbé C. Gauvreau vint à Sainte-Anne, attiré par son ami M. Alexis Mailloux. C'était une bénédiction, un gage de

* Notices biographiques, " Gazette des campagnes ".

prospérité que de posséder ce vénérable et saint prêtre qui devait être au milieu de ses confrères, l'homme de Dieu et l'ange de la paix. Nommé directeur des ecclésiastiques en 1841, il fut l'incarnation même de la dignité sacerdotale. Sa parole douce et grave, toujours inspirée par le Christ et le désir de la plus grande gloire de Dieu et de la religion, son humilité profonde et sa tendre piété faisaient naître l'amour et la pratique du bien. La lumière d'une intelligence élevée et solide, nourrie par la connaissance approfondie des enseignements de la plus haute théologie, donnait à ses décisions et à ses conseils tout le poids d'une autorité incontestable. L'extrême délicatesse de ses manières, l'incomparable affabilité de son accueil lui attachait tous les cœurs.

A côté de cette douceur habituelle, on était sûr de trouver chez lui une volonté ferme, une énergie indomptable qui savait prononcer le " non licet " quand le bien des âmes le demandait. Il possédait à un degré éminent cette droiture d'esprit et cette rectitude de jugement qui firent de lui le conseiller par excellence des prêtres du diocèse pendant les vingt-deux ans qu'il passa au collège.

En 1843 il était nommé Vicaire-Général de l'archevêque de Québec. Ce fut lui qui élabora les règlements de la Corporation interne du collège de Sainte-Anne dont il devint le premier supérieur. Il sut par sa sagesse, sa prudence et son esprit de conciliation, s'attirer le respect et la confiance de tous. Il mourut le 8 juin 1862, à l'âge de 63 ans. Son souvenir est resté vivace dans la mémoire des Anciens de Sainte-Anne, qui disent encore en parlant de lui : " Le saint monsieur Gauvreau".

M. l'abbé François Pilote

En 1836, Monseigneur Signay, évêque de Québec, donnait à M. Painchaud, comme prêtre auxiliaire, M. F. Pilote, alors vicaire à la Rivière-Ouelle. Les différentes charges que cet abbé a occupées au Collège de Sainte-Anne pendant trente-quatre ans, les travaux importants, pour ne pas dire extraordinaires qu'il y a accomplis, ont fait de lui un des grands bienfaiteurs de l'éducation en notre pays.

La fondation de l'École d'Agriculture (1859) et de la Ferme Modèle qui en dépend, sa contribution à la fondation de la " Gazette des campagnes " (1861), ses nombreux écrits en faveur de l'agriculture théorique et pratique, le placent à la tête du mouvement agricole en notre province. L'ami de l'agriculture est toujours l'ami de la colonisation. Aussi, voit-on monsieur Pilote devenir dans le district qu'il habite, l'âme de cette société de colonisation à laquelle est dû le développement du Saguenay.

Avec le curé Hébert, de Kamouraska, il encourage les pauvres colons. A la demande d'un haut fonctionnaire du gouvernement, il publie un travail remarquable : " Le Saguenay en 1851 ", avec cette épigraphe: " Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité." Cet écrit avait pour but de faire mieux connaître au public tous les avantages du Haut-Saguenay, et de garder en notre province les cultivateurs qui s'en allaient aux Illinois. A cette époque, les vues de monsieur Pilote paraissaient trop confiantes, mais, l'essor rapide du Saguenay et de la Vallée du Lac-Saint-Jean qui fut, en partie du moins, la conséquence de son initiative, lui a donné raison. Ce qui n'était qu'un rêve il y a soixante ans, est aujourd'hui la plus belle des réalités. En colonisation, comme d'ailleurs en agriculture, les événements ont confirmé les vues prophétiques de ce prêtre intelligent et dévoué.

Qui ne serait surpris de voir un abbé dont la vie s'est passée entre les quatre murs d'un séminaire, occupé à enseigner la théologie, à remplir quelquefois simultanément les fonctions absorbantes de supérieur, de directeur, de procureur, appelé à diriger les travaux énormes de construction qui se sont faits à Sainte-Anne de 1841 à 1870, traiter avec tant de compétence la colonisation et l'agriculture.

On le consultait sur toutes les questions à la fois. Il suffit de lire sa correspondance avec le docteur Meilleur, surintendant de l'Instruction publique, qui lui demandait souvent son avis, pour voir de quelle intelligence supérieure ce prêtre était doué, de quelles études solides il faisait preuve, quelle connaissance il avait de l'organisation à établir dans les écoles de la province de Québec. Presque toutes ses suggestions ont été adoptées dans la suite.

Comme tous ceux qui travaillent dans l'intérêt de la religion et de la patrie, monsieur Pilote a rencontré des contrariétés. Elle ne l'ont pas détaché un instant des trois œuvres auxquelles il avait consacré sa vie. Et, aujourd'hui que l'école d'agriculture de Sainte-Anne, en pleine efflorescence, se prépare à fêter ses noces de diamant, que le collège étale ses larges bâtisses sur le rocher qu'il domine, que le mouvement agricole et colonisateur prend dans notre province un essor inconnu jusqu'ici, une auréole de plus en plus lumineuse entoure la figure vénérable de monsieur Pilote. Par ses vues prophétiques et ses œuvres que n'aurait pas dédaigné un Dom Bosco, il entre de plain pied dans notre histoire nationale.

M. l'abbé Pierre Lagacé

Il naquit à Ste-Anne de la Pocatière, le 17 octobre 1830. Après un brillant cours d'études classiques et théologiques, dans sa paroisse natale, il fut ordonné prêtre à Québec en

1854. Il enseigna pendant plusieurs années au collège de Sainte-Anne, les Mathématiques et l'Astronomie. On lui confia ensuite la chaire de philosophie morale. En 1859, on le voit se livrer ardemment à son important ouvrage musical : " Les chants d'église harmonisés. "

Après une année de repos, 1860-1861, il revient au Collège enseigner la Physique. Il est ensuite nommé supérieur (1862) charge qu'il remplit pendant une année, après laquelle il quitte le collège. En 1871, il devient Principal de l'École normale Laval de Québec. Monsieur C.-J. Magnan en fait le portrait suivant dans " Les Noces d'or de l'École normale."

" Doué des plus belles qualités du cœur et de l'esprit, possédant un jugement sûr et une grande douceur de caractère, excessivement poli et délicat, il savait commander sans froisser, user même d'une juste sévérité sans diminuer la vénération dont le personnel de l'école l'a entouré jusqu'à sa mort. Il était observateur à un très haut dégré.

L'abbé Pierre Lagacé a été certainement un de nos meilleurs pédagogues canadiens. La routine était son grand ennemi. Il s'efforça, non sans succès, de convaincre les instituteurs et institutrices de notre province, qu'il était temps de donner un enseignement plus rationnel et plus expérimental. Une branche très importante, la lecture à haute voix laissait à désirer dans la plupart de nos écoles. Son oreille délicate, et son goût artistique étaient à chaque instant choqués par la lecture monotone, le ton chantard, la prononciation défectueuse des élèves. Il passa en Europe, en 1873, et étudia sous des maîtres compétents. A son retour, avec l'actif concours de monsieur Cloutier, il introduisit la méthode phonique à l'école d'application annexée à l'École normale et entreprit lu-même de reformer la prononciation chez les élèves-maîtres et les élèves-maîtresses. Le succès ne se fit pas longtemps attendre. Son innovation

rencontra d'ardents contradicteurs. On le critiqua, plusieurs même s'en moquèrent, mais, rien ne le découragea. " Je suis dans le vrai, dit-il, je finirai par avoir raison ". En effet, la véritable révolution qu'il opéra à l'École normale, ouvrit les yeux à plusieurs de ses chauds contradicteurs. Plusieurs directeurs d'institutions le sollicitèrent de donner des leçons chez eux. Au commencement de 1884, le Séminaire de Québec l'avait nommé son professeur de lecture. La mort lui laissa juste le temps de donner quelques leçons : il mourut le 6 décembre de la même année."

M. l'abbé André Pelletier *

M. Pelletier est né à Saint-Roch des Aulnaies, le 31 mai 1824. Son père, Louis Pelletier et sa mère Marie-Adélaïde Morin lui donnèrent, par eux-mêmes et par d'autres, le plus bel héritage du monde : une éducation chrétienne et une solide instruction. En 1837, le jeune Pelletier entrait au collège de Sainte-Anne, et dans la suite de ses classes il voyait toujours le succès couronner son travail assidu.

Ordonné prêtre en 1849, il fut employé au collège comme prêtre auxiliaire. C'est alors et pendant vingt-deux ans qu'il donna toute la mesure de son talent. Successivement professeur de Belles-Lettres, directeur des écoliers, préfet des études pour le cours anglais, professeur d'histoire, de philosophie, supérieur de 1863 à 1869, il a brillé et réussi en toutes choses. Les nombreux manuscrits laissés par M. Pelletier sur des sujets variés attestent avec quelle ardeur il se livrait à l'étude dans l'intérêt de ses élèves. Ses cours et ses leçons étaient remarquables par la méthode et la

* Annuaire de 1889-90.

clarté. C'était un vrai plaisir d'étudier sous sa direction : il était initiateur. Souvent il remplaçait la lecture spirituelle des élèves par des conférences pleines d'intérêt et remplies de conseils pratiques. Ses instructions et allocutions, multipliées pendant vingt-deux ans faisaient toujours une profonde impression. On aimait à l'entendre. Le tour original de son esprit éveillait l'attention.

Les générations d'élèves qu'il a formées pourraient nous dire quel bien immense il a accompli comme directeur. Sous un extérieur sévère il cachait un cœur de père. C'est en lisant ses lettres adressées à M. Pilote en Europe que l'on voit combien il aimait les élèves, comment il se réjouissait de les voir animés d'un bon esprit. Pour lui, la jeunesse c'était l'espérance, la caisse d'épargne du pays, le corps de réserve. Aussi avec quel zèle s'attachait-il à former son esprit et son cœur, avec quelle sollicitude suivait-il ses anciens élèves sortis du collège.

Parmi les nombreuses qualités de M. Pelletier, une des plus remarquables a été certainement son zèle pour la gloire de Dieu propagée par la prédication évangélique. Son action ne s'exerçait pas seulement ici, mais aussi dans la plupart des paroisses du diocèse, et sa parole facile, convainquante, nourrie d'Écriture Sainte, produisait les plus beaux fruits.

Lorsqu'en 1871, il quitta le Collège, Mgr l'Archevêque de Québec lui confia la paroisse d'Hébertville où il travailla avec son zèle habituel pendant cinq ans. Nommé curé de Saint-Jean, Ile d'Orléans, en 1876, le mauvais état de sa santé lui fit demander son rappel en 1887. Après un voyage en Europe, il vécut retiré à l'Hôpital-Général de Québec, pour se préparer à la mort, disait-il. Elle arriva le 11 juin 1890.

M. l'abbé Félix Buteau *

Monsieur l'abbé Félix Buteau, qui a tant fait pour le collège de Sainte-Anne, avait consacré plus de vingt années de sa vie à l'œuvre du Séminaire de Québec, où il a rendu de grands services et laissé d'excellents souvenirs.

La règle du Séminaire pose en principe, que, en général. il est avantageux que les prêtres de la maison en occupent successivement les diverses charges. Ce vœu de la règle, monsieur Buteau le remplit jusqu'à la lettre, car, il passa par tous les emplois à l'exception de la charge de supérieur. Nommé directeur du Petit Séminaire en 1852, il fut transféré en 1855 au Pensionnat de l'Université. Plus tard, en 1859, il fut élu procureur. Enfin, en 1863, il fut appelé à la direction du Grand Séminaire. Dans toutes ces fonctions si importantes, si diverses par leur objet, il sut toujours se concilier l'estime et l'amitié de ses élèves, de ses collaborateurs dans la direction de l'enseignement, aussi bien que des autres directeurs. Il dirigeait les jeunes gens et les enfants confiés à ses soins, surtout par sa bonté, sa patience et ses conseils paternels; et, si parfois, quelques-uns abusaient de sa douceur, presque tous se laissaient gagner au bien, et plusieurs que n'aurait pu contenir le sentiment du devoir, se soumettaient aux exigences de la règle pour ne *pas faire de peine à leur bon Directeur*.

En 1866, monsieur Buteau se décida pour des raisons urgentes de famille, à quitter le Séminaire, et il fut nommé par Mgr l'Archevêque curé de la paroisse de Sainte-Claire, dans le comté de Dorchester. Il se livra dans ce nouveau poste à tout son zèle pour le salut des âmes qui lui étaient confiées ; et aussi, c'est avec beaucoup de regret qu'en 1870, ses paroissiens le virent s'éloigner d'eux pour aller résider

---

* *L'Abeille.*

au Collège de Sainte-Anne, dont il venait d'être nommé supérieur.

On sait dans quelles difficultés financières se trouvait alors cet établissement. S'il a réussi à sortir de cet embarras, cela est du, sans doute à la générosité du clergé de l'Archidiocèse, au zèle des directeurs de la maison, et aux soins du vénérable monsieur Poiré, mais c'est encore grâce à la surveillance aussi sage qu'attentive de monsieur Buteau, d'abord comme supérieur, et depuis 1875, comme assistant-supérieur.

En entrant dans cette maison, il s'était consacré à l'œuvre avec un entier dévouement, et une ardeur toute juvénile. Aussi, s'imposa-t-il les plus rudes travaux, unissant quelquefois dans un continuel labeur la direction des élèves et des maîtres, les fonctions de professeur et de procureur. C'est encore à lui que s'adressaient la plupart des écoliers et des séminaristes pour la direction de leur conscience ; c'est auprès de lui qu'ils venaient chercher des conseils et des encouragements.

On comprend dès lors le perte que fit le Collège de Sainte-Anne par la mort de monsieur Buteau, arrivée le 16 janvier, 1878. Le souvenir qu'a laissé ce prêtre est celui d'un saint.

Monseigneur Chs-Édouard Poiré *

Monsieur l'abbé C.-E. Poiré arriva à Sainte-Anne à l'automne de 1875. C'était déjà un prêtre courbé sous le poids de l'âge, mais, plein d'ardeur et de bon vouloir. Il avait 65 ans et 42 de sacerdoce. Ses premières années avaient été consacrées aux missions de la Rivière-Rouge. Puis,

* Sainte-Anne de la Pocatière, par N.-E. Dionne.

il avait successivement administré les paroisses de Saint-Joseph de Lévis (1839-1843) ; de Saint-Joseph de Beauce, (1843-1846) ; de Deschambault (1846-1857) ; et enfin, de Saint-Anselme où il avait passé dix-huit ans, (1857-1875). Après une carrière aussi longue, et aussi bien remplie, monsieur Poiré aurait pu, surtout, ses moyens aidant, dire adieu au ministère des âmes et se retirer dans quelque douce retraite en attendant l'appel de Dieu. Mais, la Providence ne permit pas que ce travailleur se croisât si tôt les bras. Il y avait à Sainte-Anne un collège dont les finances étaient loin d'être prospères, et ce collège avait une noble mission à remplir. Après quarante-cinq années d'existence, il avait donné au clergé et à la société en général tout un essaim de bons prêtres et de citoyens modèles. C'eût été une erreur grave que de ne pas prévenir un désastre de plus en plus menaçant. Monsieur Poiré comprit, dès son arrivée à Sainte-Anne qu'il devait s'intéresser à une institution dont ses paroissiens bénéficiaient pour une large part. Il ouvrit aussitôt sa bourse, et il la vida toute entière : ce fut le salut du collège. Les dettes furent éteintes, grâce aussi à la généreuse souscription du clergé, qui répondit à l'appel de son archevêque, sans la moindre hésitation.

Monsieur Poiré ne se contenta pas de ce premier acte de générosité ; celui-ci fut suivi de bien d'autres durant son séjour à Sainte-Anne. Plusieurs améliorations notables et utiles au collège, ne purent être entreprises que par l'heureuse intervention de monsieur Poiré qui payait la note.

Il fut donc un prêtre éminemment charitable. Il donnait largement, sans compter, aux pauvres de sa paroisse ; il pourvoyait à l'éducation des enfants dont les talents promettaient pour l'avenir. Il soulagea aussi de nombreuses misères, sans qu'il en parût rien à l'extérieur. Son noble dévouement à l'éducation de la jeunesse, il en a donné des preuves tangibles, et par le soutien de son collège paroissial,

et par la fondation de prix en argent pour l'encouragement au travail de la jeunesse collégiale, et par ses discours de clôture de l'année scolaire, où brillaient à côté d'une fine originalité, des remarques pleines d'à propos et frappantes de vérité.

On ne doit donc pas être surpris, après avoir été témoin de la charité de monsieur Poiré, pour son collège, que les directeurs et les élèves de cette belle institution aient donné des preuves de gratitude envers ce bienfaiteur insigne. La fête du supérieur, a donné lieu, de temps immémorial, à des démonstrations grandioses ; mais, sous le régime de monsieur Poiré, cette fête prit de plus amples proportions.

En 1887, le curé Poiré fut nommé camerier d'honneur, et en 1893, à ses noces de diamant, protonotaire apostolique. Plein de vertus et de mérites, il mourait le 15 décembre 1896, à l'âge de 86 ans.

M. l'abbé Charles Trudelle *

Un jour, il lui fallut dire adieu à tout ce qu'il avait aimé jusqu'alors. L'heure des grands sacrifices était arrivée. Elle venait tard, mais Dieu savait combien longue serait cette carrière sacerdotale qui n'était encore qu'à son midi. Un deuil profond venait d'envelopper le collège de Sainte-Anne, à peine sorti d'une tourmente financière qui, Dieu aidant, était allée s'éteindre dans un abîme de charité. Monsieur Buteau, un de ces prêtres qui avait donné au collège tout ce qu'ils possédaient, de forces, de courage, de travail et de bon exemple, venait de consommer son sacrifice en donnant sa vie au service d'une maison qui n'avait rien fait

(1) Annuaire de 1904.

pour lui. Et, il fallait trouver un successeur à ce prêtre dévoué et infatigable. L'archevêque de Québec, Mgr Taschereau, de chère et vénérée mémoire, dont les premiers soins, en montant sur le trône épiscopal avaient été pour cette institution ébranlée jusque dans ses bases, s'empressa de donner au collège celui que les directeurs de cette maison réclamaient comme assistant de Mgr Poiré. Et, monsieur Trudelle fut nommé par lettre du 24 janvier 1878.

Dans la vie de ce digne prêtre, est-il un acte plus beau de dévouement et de sacrifice ? A cinquante-six ans, alors que tout changement devient difficile, et souvent funeste à la santé, quitter une des plus belles paroisses du diocèse pour s'en aller dans une maison étrangère, travailler à une œuvre pleine de difficultés et d'embarras ; laisser son presbytère où il était le maître absolu, où il pouvait se donner bien des aises, pour aller se faire second dans un collège, qui alors, manquait de tant de choses au point de vue du comfort, n'est-ce pas là un dévouement rare, n'est-ce pas là un sacrifice quasi-héroïque ?

Au mois de juillet de la même année, monsieur Trudelle fut élu supérieur du collège, et il remplit cette charge pendant les huit années qu'il y passa. Comment dire tout le bien qu'il fit pour cette maison qui lui devint plus chère de jour en jour et à la prospérité de laquelle il se dévoua tout entier. Ses talents littéraires bien connus du public, son esprit de travail, d'économie, sa régularité parfaite, sa dignité extérieure en firent un supérieur des plus distingués. Comme ils l'aimaient, les écoliers de ce temps-là ! Comme ils étaient fiers de leur supérieur, alors que, dans leurs fêtes, ils le voyaient dominer de toute sa belle tête blanche les réunions nombreuses de prêtres qui l'entouraient ! Et cette affection qu'ils lui prodiguaient n'était qu'un retour bien juste pour tout le dévouement et l'amour que M. Trudelle donnait à plein cœur au collège de Sainte-

Anne et à ses élèves. Il suffit de lire les annales rédigées par lui pendant ces huit années pour être profondément convaincu qu'il aima très sincèrement les écoliers. C'est Fénélon qui a dit que " les supérieurs sans croix sont stériles pour former des enfants de grâce, et qu'une croix bien soufferte donne bénédiction à tout ce qu'on fait." Monsieur Trudelle connut les croix, et voilà le secret du bien solide qu'il opéra à Sainte-Anne.

Il quitta le Collège en 1886. En 1887, il fut nommé aumônier de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, à Québec, charge qu'il occupa pendant neuf ans. La maladie terrible de la cécité l'obligea à se retirer en 1896 pour vivre de longues années dans la réclusion. Il mourut en 1904, regretté des paroisses qu'il avait conduites, des maisons religieuses qu'il avait dirigées, de tout le diocèse qu'il avait édifié.

Le Collège de Sainte-Anne
5e étape: 1901-1913

II

DIRECTEURS ET PROFESSEURS

M. l'abbé Louis Proulx *

Le premier directeur, M. Chartier avait voulu, par son système de discipline modelé, disait-il, sur la constitution britannique, briser avec la vieille routine des séminaires. Il n'obtint pas le succès attendu et fut remplacé par M. Proulx, jeune prêtre arrivant du séminaire de Saint-Hyacinthe. Les élèves regardaient d'un mauvais œil ce nouveau maître qu'on leur avait annoncé comme devant rétablir l'ordre et mettre chacun à sa place. M. Proulx ne se découragea pas. Prudent et réservé, il prit le temps d'examiner et d'observer ; et par sa douceur et par son esprit de conciliation, il devait réussir à s'attacher les élèves. Il n'eut pas de peine à mettre à exécution le plan de réforme devenu nécessaire ; et déjà dans le cours de l'hiver, le règlement s'observait bien, les classes marchaient avec régularité. Il s'occupa alors plus assidument de régler la conduite spirituelle de sa petite famille, de sorte qu'il put écrire à l'évêque, Mgr Panet : " La première consolation que j'éprouve dans le détail fatiguant de mes occupations, c'est la conviction que " *le Ciel se réserve dans cette maison une pépinière de sujets pour son sanctuaire* "

* Vie de M. Painchaud.

Mgr Raymond, supérieur de Saint-Hyacinthe, fait le portrait suivant de M. Proulx: "M. Proulx a été une des gloires de notre pays. Il avait étudié à Nicolet avec le plus grand succès. Il fit ici, avec non moins de succès, toutes ses études théologiques. Il fut professeur de Rhétorique et de Philosophie. Il s'est éminemment distingué par son enseignement ; il avait un goût littéraire exquis ; il savait exciter l'intérêt de ses élèves pour les matières, objets de leurs études. Il s'attachait à les former à la déclamation. Aussi les pièces théâtrales qu'il faisait jouer à la distribution des prix étaient-elles parfaitement exécutées. Il était aussi un excellent musicien, tant pour le piano que pour le violon ; c'est lui qui a donné le premier enseignement de la musique dans la maison. Il a montré un grand talent d'écrire dans une publication dirigée contre l'impiété qui cherchait à s'introduire dans le pays. Cet ouvrage est écrit avec beaucoup de force et d'éloquence. Il est à regretter que son auteur n'ait pas écrit plus souvent : il aurait été une de nos gloires littéraires. Comme directeur, M. Proulx montra une grande habileté ; il savait maintenir l'ordre ; il était respecté et aimé des écoliers ; il les rappelait souvent au sentiment du devoir ; la renommée qu'il avait acquise à St-Hyacinthe le fit appeler à la direction du collège de Sainte-Anne. Il fut curé de la ville de Québec, où, par son zèle, le talent de sa parole, la dignité de ses manières, son affabilité et les œuvres auxquelles il a pris part, il s'est attiré une estime générale. Fatigué des travaux qu'exigeaient de lui cette importante fonction, il a demandé à en être déchargé. Il fut nommé curé de Sainte-Marie de la Beauce en 1851. Il est devenu Vicaire-Général de l'Archevêché de Québec ; il est mort en 1871."

M. l'abbé Thos-Benj. Pelletier

Né à Kamouraska en 1807, il fut d'abord notaire, après un brillant cours d'études à Nicolet. Ordonné prêtre en 1837, il vint l'année suivante au collège de Sainte-Anne prendre la direction des études. Vers cette époque, un nouveau besoin se faisait vivement sentir dans l'instruction de la jeunesse. Nos relations avec l'Angleterre, les États-Unis et la population anglaise du Canada faisaient des branches commerciales et de la langue anglaise une nécessité pour les Canadiens-français.

Monsieur Thomas-Benjamin Pelletier, de concert avec la Corporation du Collège, établit donc en 1842, d'après le plan adopté par les Jésuites de Georgetown, le système d'enseignement à double cours, classique et commercial, tel qu'il existe encore aujourd'hui. Cet exemple fut suivi par la plupart des collèges de la province.

Monsieur Pelletier consacrait à l'étude des questions les plus élevées de l'ordre littéraire, philosophique ou social, les rares instants que lui laissaient les travaux de l'enseignement. Poète à ses heures, il a composé dans le genre héroi-comique " La Charliboyade " et " Malec ". Ces deux pièces renferment des vers que Boileau et Gresset n'auraient pas dédaignés.

Il avait un goût prononcé pour le beau, sous quelque forme qu'il parût. Il établit au collège un cours de dessin et d'architecture, créa nos jardins, où avec leurs embellisements, il développa le goût de l'horticulture , encouragea les élèves qui, pendant la récréation travaillaient la reliure.

Il quitta le collège de Sainte-Anne en 1849. Invité par M. Théberge, curé de Terrebonne, il prit la direction du Collège Masson, où avec des alternatives de repos, il demeura jusqu'en 1857. Pendant les dernières années de sa vie, il fut un des principaux rédacteurs de la " Gazette des cam-

pagnes " à la fondation de laquelle il avait beaucoup contribué.

Mort à Saint-Joseph de Lévis, chez son ami, monsieur le curé Routhier, le 25 avril 1865.

M. l'abbé Grégoire Tremblay

Né à Saint-Roch des Aulnaies, en 1820, il fit ses études à Sainte-Anne et fut ordonné à Québec en 1846. Il enseigna pendant plusieurs années la philosophie. Ses talents, son tact le firent nommer directeur des élèves en 1849. L'abbé Gasgrain en a laissé le portrait suivant dans ses " Souvenances canadiennes."

" Il avait tout pour lui, beauté physique, intellectuelle et morale ; jeunesse dans tout son éclat, taille, force et maintien superbe, tête et buste faits, il semble, pour le ciseau de Benvenuto Cellini, de Pradier ou de Canova, front large sous une chevelure brune abondante; de beaux yeux noirs limpides, pétillants d'intelligence, sourire toujours prêt à s'épanouir sur une bouche bien découpée, où se réflètaient tout ensemble la finesse, l'aménité et la bienveillance, voix musicale harmonieuse, éloquence coulant de source. On se demandait quelle qualité pouvait lui manquer. Sans être ce que l'on peut appeler un savant, il en avait l'intuition, émerveillait les élèves par la variété de ses connaissances qu'il savait communiquer, ayant au suprême dégré le don du professorat. Avec cette supériorité d'intelligence qui le rendait accessible à toute idée large ou généreuse, l'abbé Tremblay avait un cœur d'or et une âme expansive qui avaient fait de lui l'idole de la communauté. Il pouvait tout sur les étudiants qui avaient en lui une confiance illimitée, parce qu'il savait les prendre par les côtés les plus nobles de leur être,

par le sentiment de l'honneur qu'il s'appliquait à développer en eux. Il était sous ce rapport un précurseur, disant à qui voulait l'entendre que c'était là l'éducation de l'avenir.

Il existait au Collège sur la question de la discipline deux écoles : l'ancienne, dont le dernier mot était la férule ; et la nouvelle, qui tout au contraire procédait par des voies de douceur et de persuasion, ne négligeant rien pour gagner la confiance, l'estime, l'affection des élèves, les accoutumant à toujours agir avec les idées de responsabilité personnelle, tachant de développer chez eux les sentiments de loyauté, de droiture en toutes choses. Monsieur Tremblay était un des chefs actifs de cette école qui de nos jours a si universellement prévalu."

Il quitta le Collège en 1854. Nommé curé de Beauport en 1858, il dirigea pendant plus d'un quart de siècle cette importante paroisse. Il était retiré depuis un an, lorsqu'il mourut le 4 août 1885.

M. l'abbé Pierre-Henri Bouchy

Né à Metz, dans la Lorraine, en 1818, il fut, jeune séminariste, professeur au collège Stanislas, à Paris. Venu au Canada à la place du Père Gratry, qui avait d'abord été nommé par ses supérieurs, il commença par enseigner au Séminaire de Québec. En 1846, sur l'invitation de monsieur Grégoire Tremblay, il vint à Sainte-Anne enseigner la Rhétorique et remplir plus tard la charge de préfet des études.

Ses anciens élèves ne tarissent pas d'éloges sur ses capacités que rehaussait une affabilité exquise.

" J'ai eu l'avantage que je ne puis assez apprécier, dit l'abbé Casgrain dans ses "Souvenances canadiennes", d'avoir l'abbé Bouchy comme professeur, de l'avoir vu à l'ouvrage

dans toutes les parties de l'enseignement, de l'avoir coudoyé dans les récréations, d'avoir causé avec lui pendant de longs congés, sur tous les sujets imaginables, et cela tout le temps qu'a duré mon cours classique. Dire les jouissances, l'empressement, l'avidité avec lesquelles il était écouté par les cercles qui se formaient autour de lui, serait impossible. On s'instruisait autant en ces temps libres qu'en classe. Il avait toujours quelques horizons nouveaux à ouvrir devant nos jeunes imaginations. Tout y passait, l'antiquité grecque et latine, les grands siècles, la Renaissance, le siècle de Louis XIV qui était son idéal, avec Bossuet en tête, les littératures étrangères, avec le Dante qu'il commentait supérieurement et Shakespeare dont il savait faire ressortir les qualités et les défauts. Durant mon séjour à Paris, particulièrement en 1874, j'ai assisté au cours de plusieurs professeurs de la Sorbonne et du Collège de France, v.g.: l'abbé Bautain, Mgr Freppel, le trop fameux Renan. Plus d'une fois, me rappelant le passé, je me suis dit, au sortir de ces cours, que l'abbé Bouchy n'aurait pas fait mauvaise figure dans la chaire de quelques-uns de ces professeurs de l'Université."

On doit à l'abbé Bouchy la savante édition de Chant grégorien, publiée en 1853, sous l'administration de Mgr Baillargeon. L'histoire du chant ecclésiastique qui remplit une partie du Processionnal, donne la mesure de sa science musicale et de son talent d'écrivain. Amateur passionné de la musique vocale, il contribua beaucoup à en répandre le goût au collège de Sainte-Anne. Il travailla aussi à faire connaître et aimer la grande musique dans la région de Québec.

L'abbé Bouchy quitta définitivement le collège en 1854, pour retourner en France où il fut précepteur des enfants du comte de Pange, à Paris, et plus tard, des enfants du comte Palluat de Besset, à Saint-Étienne.

Il mourut à Metz, le 3 juillet 1886.

M. l'abbé Achille Vallée *

Monsieur Achille Vallée est décédé le 29 septembre 1909 à l'Hospice de Saint-Ferdinand, comté de Mégantic ; il comptait quarante-six années de sacerdoce.

Lorsqu'il naquit à Sainte-Scholastique des Deux-Montagnes, le 21 septembre 1837, on marchait à grands pas vers la révolution qui demanda des larmes et du sang à bien des familles canadiennes. A la mi-décembre, la maison paternelle de M. Vallée était livrée aux flammes ; l'officier anglais chargé d'en expulser la jeune mère et son enfant, hésita quelque peu devant les lamentations qui l'eussent fléchi, sans la rigueur de la consigne, et la pauvre femme, réfugiée dans un champ, sur une paille humide, assista à la ruine de son foyer. Une fidèle servante, que l'Irlande avait habituée aux scènes de désolation, la soutint et l'encouragea ; elle pénétra le jour même au camp des " Patriotes ", en ramena son maître, et la fuite fut organisée sur l'heure. M. Vallée faillit être arrêté aux Trois-Rivières ; aidé par le courrier de la poste royale, il put se rendre à Québec, et de là à Montmagny, où le Dr E.-P. Taché lui trouva une cachette sûre ; quelques jours après, sa femme et son enfant, toujours accompagnés de la brave Irlandaise, étaient accueillis chez leurs parents de Saint-Thomas. Après l'amnistie de Lord Durham, M. Vallée resta à Montmagny, où il exerça sa profession de notaire. Le jeune Achille fut ainsi amené à faire ses études à Sainte-Anne ; il y fut ensuite professeur pendant douze ans.

Exceptionnellement doué pour les sciences, M. l'abbé Vallée enseigna les Mathématiques, et particulièrement la Physique et la Chimie ; il avait des talents remarquables pour la musique et le dessin ; la salle élémentaire a possédé

---

* Annuaire de 1909.

pendant longtemps des travaux excellents de son crayon. Sans abandonner le professorat, il fut directeur de l'École d'Agriculture de 1866 à 1868 ; il faisait partie depuis deux ans du conseil des directeurs, lorsqu'il laissa le collège dans l'automne de 1871. L'humilité du théâtre n'a pas nui à la renommée du professeur ; tous ses élèves sont unanimes à dire la vérité, la précision et l'exactitude toujours rigoureuse d'une parole parfois finement originale, qui déridait les disciples, sans altérer le flegme du maître. C'étaient alors à Sainte-Anne les temps difficiles, et le " Cabinet de Physique " n'était pas pourvu de tous les instruments qui confirment aujourd'hui l'exposé par la démonstration expérimentale ; or l'actif et ingénieux professeur non seulement se fit fabricant, mais il alla un jour jusqu'à donner généreusement $100, c'est-à-dire tout son salaire d'une année, pour outiller ses laboratoires, en demandant à la corporation de souscrire à cette fin un égal montant : il n'y avait pas à reculer ; l'intérêt qu'il portait aux études scientifiques eut aussi plus tard l'occasion de se manifester. En maintes circonstances, il prépara de toutes pièces de superbes feux d'artifice, et l'on rapporte que, pendant son séjour à Lévis, il donna des leçons de Physique et de Chimie fort goûtées du public. Agronome à ses heures, il utilisa avec avantage ses connaissances, et il est logique de croire que son passage à l'École d'Agriculture développa chez lui un attrait particulier.

Gai compagnon, il avait la répartie fine et de bon aloi, et savait habilement combiner un truc pour s'amuser ; il lui arrivait des distractions qu'il rapportait lui-même plaisamment. Son apparence froide et rigide cachait un cœur sensible qui, devant l'infortune, mettait des larmes à ses yeux, tandis que, pour lui, une simplicité vraiment sacerdotale s'inquiétait peu des détails secondaires. Curé de Saint-Flavien, il en a construit et terminé l'église, remarquable par

ses proportions et l'harmonie de son ornementation intérieure. En résumé, il a fait du bien par ses connaissances et par sa charité : dans le labeur aride de l'enseignement comme dans le ministère des âmes, il a vécu des jours peut-être obscurs aux yeux du monde, mais pleins devant Dieu.

M l'abbé Charles Bacon *

Il dépensa douze années de l'époque la plus active, la plus efficace de sa vie à l'éducation des jeunes gens au collège de Sainte-Anne. Élève brillant, professeur parmi les plus distingués, préfet des études d'une énergie et d'un dévouement vraiment efficace, il voulut être l'un de nos bienfaiteurs les plus marquants. Aux derniers jours de sa vie, lui qui s'était toujours contenté de peu, lui qui n'avait jamais songé à amasser des richesses, il aurait voulu avoir des biens sans nombre pour les mettre à notre disposition, et si nous devons des actions de grâces bien sincères pour le bien considérable qu'il nous a fait, nous lui garderons une vive reconnaissance et un affectueux souvenir pour ses généreux efforts et son désir immense de nous combler de bienfaits. Monsieur Bacon a laissé au collège de Sainte-Anne des traces ineffaçables de son esprit d'organisation et de travail. Ce fut lui qui fonda, en 1870, les Académies de S. Louis de Gonzague et de S. Thomas d'Aquin, pour stimuler les études commerciales et classiques, ainsi que la Société Painchaud, établie pour l'enseignement de la déclamation et de la discussion. Quand on sait combien il en coûte pour maintenir dans toute leur efficacité ces puissants moyens d'émulation et de développement intellectuel dans nos

---

* Annuaire de 1905.

collèges, on peut se faire une idée de la somme de travail que dut exiger l'organisation de ces Sociétés. Mais ici comme ailleurs, monsieur Bacon n'a pas regardé à ses peines, et au collège de Sainte-Anne comme dans toutes les paroisses qu'il a dirigées, le nom de ce très digne prêtre est en honneur et en bénédiction.

M. l'abbé Joseh-Rémi Desjardins *

Monsieur Desjardins est né le 13 décembre 1839, sur cette partie du territoire de la Rivière-Ouelle qui devint bientôt une moitié de la nouvelle paroisse de Saint-Denis. Il étudia à Sainte-Anne, fut ordonné à Québec le 6 juin 1868. Des dix séminaristes qui reçurent ce jour-là l'onction sacerdotale, de Mgr l'archevêque Baillargeon, l'un occupe actuellement le siège épiscopal de Saint-Germain de Rimouski, un autre est Vicaire-Général du même diocèse. Nommé directeur de l'École d'agriculture, le 7 juillet 1868, monsieur Desjardins remplit cette charge jusqu'à la fin d'août 1870 ; dans l'intervalle, cependant, il dut aller porter secours, du 28 janvier au 4 avril 1869, à monsieur Jos. Tardif, curé de Saint-Pierre, I.-O. Il fut nommé vicaire à Saint-Georges de Beauce le 13 septembre 1870, curé de Saint-Côme de Kénébec le 2 septembre 1871, procureur du collège de Sainte-Anne le 21 août 1874, curé de Sainte-Louise en 1879 et de nouveau procureur du collège, 16 avril 1894. Il s'éloigna le 24 juillet 1899, de la maison où il avait tant travaillé, pour chercher un repos nécessaire dans sa paroisse natale, au foyer dont la paix endort la fatigue, dont le feu rend toujours un peu de jeunesse aux membres engourdis. De fait,

---

* Annuaire de 1911-12.

à la fin d'octobre 1900, il se sentait assez remis pour suppléer monsieur l'Aumônier de l'Asile Saint-Michel Archange, et, de juin 1901 à mai 1905, il resta aumônier de l'hospice des hommes et du sanatorium Mastaï. Depuis lors, il vécut retiré à Saint-Denis, où il est mort le 12 août, 1911.

Monsieur Desjardins avait le don qui fait l'administrateur habile, prévoyant et économe. Lorsque l'Alma Mater proposa pour la première fois à ses épaules le joug le plus dur qu'il porta jamais, le jeune curé de Saint-Côme jouissait au milieu de ses colons d'un bonheur dont il garda toujours mémoire. Il inclina la tête et se mit de tout son cœur à la rude besogne ; grâce à d'admirables charités, à l'entrain presqu'unanime du clergé diocésain, on sortait de l'impasse angoissante, mais il fallait tout de même asseoir le présent, assurer l'avenir. Relever un crédit est plus difficile que de fonder sur table rase ; ce fut la préoccupation dominante, le rêve constant du nouveau procureur ; Dieu aidant, il suffit à la tâche, sans dispenser toutefois ses successeurs d'une heureuse persévérance. Plus tard, dans l'intérêt de l'œuvre à laquelle il venait une seconde fois se dévouer, corps et âme, il conçut un projet dont il fit approuver l'initiative par ses collègues, se prit aux obstacles et ne se donna de repos qu'il n'eût captivé des sources jaillissantes, dont l'abondance et la fraîcheur, important, même à la santé publique, entretiendraient le printemps d'un contentement perpétuel. De cette entreprise, il sortit brisé, et dut aller chercher sous le ciel natal le rétablissement d'une santé à jamais compromise ; il avait passé au collège de Sainte-Anne douze années de sa vie, sans doute les plus actives.

M. l'abbé Louis.-N. Lessard *

Monsieur Lessard naquit à Saint-Elzéar de Beauce, le 28 juillet 1856, dans une de ces familles chrétiennes, dans lesquelles il n'y a pas d'honneur plus apprécié que celui de donner à l'Église des ministres du Seigneur et des épouses du Christ. Il fut ordonné prêtre à Sainte-Hélène de Kamouraska, le 12 juin 1881. En 1871, il arrivait au collège de Sainte-Anne où il passa vingt-six années de sa vie ; comme écolier, comme professeur, comme directeur, il a laissé dans cette maison qu'il aima de toute son âme, le souvenir le plus vivace, le plus agréable, le plus édifiant. Sa bonne humeur, sa franchise un peu vive parfois, mais toujours aimable, lui attirèrent, dès ses premières années de collège, des amitiés qui lui sont restées fidèles, et firent vite comprendre à ses directeurs que ce jeune homme possédait des qualités d'esprit et de cœur qui pourraient être mises plus tard, avec profit, au service de l'Institution. Aussi, dès que le cours de Physique fut laissé libre par la mort de M. Zéphirin Caron, de douce mémoire, on n'hésita pas à lui confier l'enseignement important et difficile de la physique, de la chimie, et, en maintes années, de l'histoire naturelle. Pendant vingt ans, il fut le maître aimé, respecté, de ces jeunes gens qui terminaient leur cours ; tous ceux qui bénéficièrent de ses leçons claires, méthodiques, grandement intéressantes, savent que, jamais, professeur ne comprit mieux l'intelligence du jeune homme, ne sut mieux lui faire produire toute sa capacité, et faire voir dans les merveilles de la nature, les pas de celui dont elle chante le nom ; il avait l'ardeur et le don de la communiquer, qualité la plus désirable de toutes chez un professeur. A l'usage de ses élèves, il rédigea son cours de physique, avec cette précision qui trouve le point exact,

*Annuaire de 1911-12.

sans flotter aux alentours ; ce travail superbe qui lui mérita des appréciations élogieuses de la part de savants qui en prirent connaissance n'a pas eu les avantages de l'impression ; il eût fait bonne figure parmi les œuvres dont s'honorent nos institutions enseignantes.

Monsieur Lessard trouvait le temps de s'occuper des âmes des enfants, des jeunes gens, de les étudier, de les corriger, de les diriger avec tout le soin qu'il savait mettre aux choses du bon Dieu, et, ils sont nombreux les anciens élèves qui gardent précieusement au fond de leur cœur les bons conseils, les saines exhortations de ce saint prêtre qui les aimait. Un jour, on dut confier au savant professeur une charge qu'il trouva bien onéreuse : il fut nommé directeur des élèves. Il semblait qu'il dût être facile à celui qui n'avait qu'à manifester un désir pour le faire exécuter de devenir le maître de tous les jours, de tous les instants, de cette jeunesse intéressante, mais, il ne jugea pas ainsi. Lui, l'homme timoré de la sainte Écriture, qui avait peur de rester en deçà du devoir, dont le cœur contenait de belles craintes, de belles délicatesses, fut effrayé de la beauté de l'œuvre. Cependant, toute son âme de prêtre, toute son intelligence, tous ses soins, il les donna à cette position difficile, qu'il remplit pendant deux ans à la satisfaction de tous.

Le bon Dieu l'avait doué d'une voix puissante et belle, qui résonnait magnifiquement. Il comprenait la musique, il la goûtait, il la faisait goûter aux autres ; les services qu'il a rendus au collège Sainte-Anne, en continuant la tradition des Bouchy et des Tremblay, sont inappréciables.

Ce fut un chagrin profond quand monsieur Lessard brisa en s'éloignant de Sainte-Anne en 1897, des liens pourtant fortement noués.

Nommé curé de Saint-Aubert, il dirigea cette paroisse pendant quinze ans. C'est là qu'il mourut le 3 mai 1912.

M. l'abbé Georges Goudreau *

Né aux Grondines, dans le comté de Portneuf, le 14 septembre, 1859. Il fit ses études au Collège de Sainte-Anne, auquel il a voué toute sa vie un attachement profond, une filiale reconnaissance. Ordonné prêtre en 1885, par S. E. le cardinal Taschereau, il fut successivement vicaire à Saint-David, à Sillery, à Saint-Victor de Tring. En 1889, le collège lui ayant demandé le concours de sa personne, il accepta le professorat de langue anglaise. En 1892-93, il alla perfectionner ses connaissances anglaises chez les Pères Basiliens de Toronto. En 1894-95, il remplissait la charge de préfet des études commerciales.

L'abbé Goudreau était l'ami par excellence des écoliers. Il savait diriger sans déplaire et encourager sans pour cela se montrer faible. Sa gaîté et sa bonne humeur lui faisaient souvent prendre part aux fêtes intimes des élèves. C'était une jouissance pour tous de le voir se mêler aux groupes des jeunes pendant la récréation afin de les amuser par d'aimables taquineries ou de les intéresser en leur parlant de l'ancien temps du collège.

Les qualités acquises à la direction de la jeunesse, sa science de l'anglais développée par l'étude et l'enseignement, lui permirent de prendre la charge d'une paroisse très importante. Ayant quitté le collège en 1896, il était nommé, en 1899, curé de Saint-Alphonse de Thetford, après avoir été très peu de temps à la tête des paroisses de Mont-Carmel et de Saint-Gilles.

Confiant dans le secours divin, le nouveau pasteur se donna de toute son âme à ses ouailles. Quelle somme de travail, quelle entente des affaires, quelle discrétion et quel dévouement représentent la construction d'un presbytère,

---

* Annuaire de 1916-17.

d'une église magnifique, d'un collège des Frères, l'une des meilleures institutions de ce genre dans notre diocèse, un hôpital devenu nécessaire dans cette région, et l'organisation d'un cimetière nouveau. Les soins du ministère ne lui permirent ni trêve ni repos. Après dix-sept ans d'un labeur intense à Saint-Alphonse, il mourait en 1917, regretté de tous ses paroissiens qui lui firent des funérailles vraiment triomphales.

M. l'abbé Edouard-A. Richard *

La vie de M. l'abbé Richard fut simple mais belle ; même elle fut grande dans sa simplicité. Après de fortes études classiques, M. Richard suit sans hésitation l'appel de Dieu et commence l'étude des sciences ecclésiastiques. En même temps il s'exerce à la noble profession de l'enseignement. Pendant près de vingt ans professeur de philosophie, ses anciens élèves peuvent dire ce qu'il y a dépensé de travail, de patience, de dévouement, et ils n'oublieront jamais ses leçons si claires, si lumineuses et données avec tant de conviction et d'ardeur qu'on aimait sa classe comme un festin intellectuel sans cesse renouvelé. Tout imprégné des fortes doctrines scolastiques puisées dans Saint-Thomas, il savait faire passer ses convictions dans l'âme de ses élèves avec la vérité entière, intégrale. Que dire du directeur des élèves, du préfet des études et surtout du confesseur, du directeur des âmes ? Dieu seul a été témoin du bien fait à ces nombreux jeunes gens avides de ses conseils, de sa direction toujours si sûre, si sage. Sous un extérieur qui leur semblait d'abord un peu rigide, comme ces jeunes gens sen-

* Annuaire de 1907-08.

taient vite son affectueuse bonté, l'amour tout surnaturel qu'il leur portait. Un de ses anciens élèves a écrit de lui : " Nous avons puisé à son dévouement, nous avons entendu ses conseils. En nos cœurs, il a consolidé par son cours sur la religion, l'amour et l'admiration que nous lui devons garder vifs et vibrants. A son cours de philosophie, nous avons compris la dignité et la beauté des choses de l'esprit. Il était précis, il était clair, il disait des choses qu'il nous semblait ne pas avoir entendues encore; et pendant qu'il parlait, nos yeux s'ouvraient, nous prenions connaissance de nous-mêmes, un coin du voile semblait se lever sur la vie, le monde, pendant que le devoir, la vie morale, le rôle de chrétien nous étaient présentés dans leur beauté, sous le souffle de l'enthousiasme. Qui de nous n'en a gardé le souvenir ? " A quarante-sept ans, après de longues études faites à Sainte-Anne et à Québec, complétées plus tard dans les grandes universités européennes, dans toute la maturité du talent, entouré du prestige que donne l'expérience, le vrai succès et surtout la vertu, M. Richard disait adieu à la vie. C'était le 11 mars 1908.

M. l'abbé C.-A. Collet *

La vie de communauté, au milieu de ses confrères et des jeunes gens à la formation desquels il pourrait se dévouer, lui offrait des attraits. Aussi, accepta-t-il volontiers le poste de directeur des élèves du collège de Sainte-Anne, que les supérieurs lui offrirent, en 1884.

Là pendant onze ans, il se dépensa, sans compter, à l'éducation de centaines d'élèves qui ont contracté envers lui une

---

Semaine Religieuse de Québec.

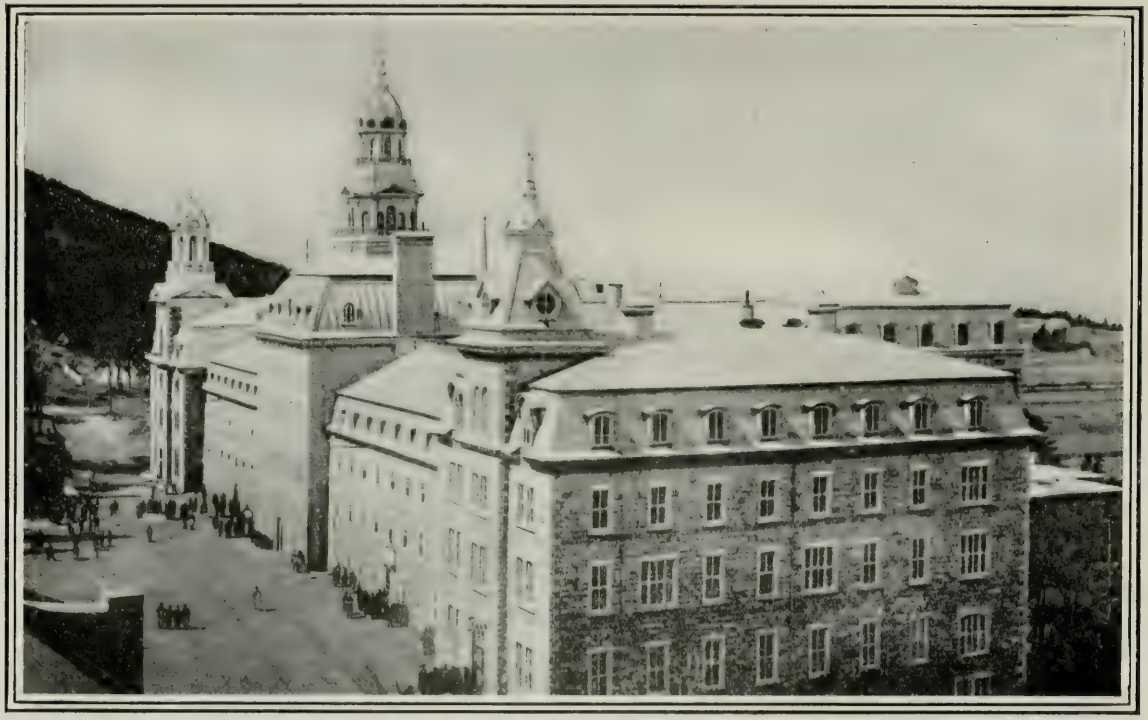

Le Collège de Sainte-Anne
6e étape: 1913

dette de gratitude qu'ils ne manquent pas de reconnaître.

Il n'ignorait pas les difficultés de la charge de directeur qu'il acceptait. Il savait toute l'énergie, la persévérance, le tact et la vertu qu'il faut pour prendre un enfant, le suivre pendant huit ou dix ans, pour en faire un chrétien, un honnête homme, en un mot le préparer à remplir le rôle que le bon Dieu lui a assigné dans l'Église ou dans l'État. Et quand il faut ainsi diriger chaque année des centaines d'enfants et de jeunes gens, les fatigues, les peines et les soucis ne se comptent plus. C'est le renoncement complet à tout loisir, à tout repos.

Le Directeur y rencontrera sans doute des consolations, mais aussi combien de déboires et de chagrins. M. Collet a vécu onze ans cette vie de travail et de sacrifices. Tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre peuvent lui rendre le témoignage qu'il a contribué pour une large part à maintenir et à consolider dans notre maison les traditions de discipline et de piété.

Il voulait que ses élèves fussent non seulement des chrétiens modèles, mais des hommes parfaits sous tous les rapports. Il leur disait souvent qu'il est des qualités qu'il faut cultiver à l'égal des vertus, et des défauts qu'il faut combattre comme s'ils étaient des vices...

Sachant bien que la piété est utile à tout, il s'en servait comme du plus puissant moyen d'éducation. Avec quelle foi il nous demandait de nous unir à lui, pendant le sacrifice de la messe, pour obtenir les grâces qu'il jugeait nécessaires à toute la communauté, ou à quelques-uns de ses membres en particulier. Rempli lui-même d'amour pour le Dieu de l'Eucharistie, il voulait que le cœur de ses élèves en fût aussi embrasé. Bien longtemps avant le décret de Pie X sur la communion fréquente, il la prêchait et donnait à ses chers enfants la facilité de la pratiquer. Il établit au milieu de nous la dévotion du premier vendredi du mois, et une association de

communion réparatrice... Au lieu de l'Heure d'Adoration, aujourd'hui partout en usage, il avait organisé l'Heure de Garde qui se faisait pendant la récréation du soir, ou les jours de congé. Cette pratique n'était pas obligatoire, car il voulait que l'amour de Jésus-Eucharistie entrât librement dans les âmes : c'était, d'après lui, le moyen de l'y ancrer plus profondément... En 1891, il désirait, avec tous les anciens élèves du collège, la translation des restes de M. Painchaud, de l'Isle-aux-Grues à Sainte-Anne. Pour obtenir cette faveur, il promit que chaque année, on ferait dans les cours de récréation et dans le bocage la procession du Sacré-Cœur. Sa prière fut exaucée, et depuis, avec quelle joie et quelle piété son vœu est rempli par ses élèves d'alors et leurs successeurs... Sa dévotion envers la sainte Vierge n'était pas moins vive ; il l'inspirait à tous, surtout aux Congréganistes, et voulait que la fête de l'Immaculée Conception, fût avant toutes les autres, célébrée avec le plus d'éclat et de solennité possible... Sa sollicitude ne s'étendait pas seulement aux élèves qui étaient actuellement sous sa direction, mais aussi aux anciens élèves et à leurs enfants. C'est pourquoi en 1891, il fonda l'" Union Amicale ". Tous les anciens élèves étaient invités à en faire partie, et la légère contribution annuelle qu'ils devaient verser était destinée à venir en aide aux fils d'anciens élèves qui avaient besoin de secours pour faire leurs études. Cette œuvre a déjà porté des fruits et son généreux fondateur a eu la consolation de les constater et d'apprendre qu'elle est en voie de se développer. C'est dans le même esprit de charité qu'il s'occupa de la société de Saint-François de Sales, dont le but est d'aider à l'instruction des enfants pauvres qui se destinent au sacerdoce, et qu'il établit en leur faveur, au collège de Sainte-Anne, " la bibliothèque Saint-Antoine ". (1887)

Depuis son départ du collège, en 1899, il n'a pas cessé de

prendre un vif intérêt à tout ce qui concerne l'œuvre d'éducation que nous poursuivons. Nos joies et nos tristesses ont été les siennes ; ses prières ardentes et continues nous ont accompagnés dans tous nos labeurs et nos efforts. En 1895, M. Collet, dont la santé avait toujours été plutôt fragile se vit forcé de prendre une année de repos. Nous le voyons en 1896, revenir au collège de Sainte-Anne et y occuper pendant trois ans le poste de directeur des séminaristes. Il laissa définitivement le collège en 1899.

———

CONCLUSION

Après avoir ainsi vécu, pendant deux jours, du souvenir des hommes et des choses de Sainte-Anne, les Anciens pouvaient partir : le but du Conventum était atteint. C'est qu'elles font du bien, ces grandes réunions de collège. La nôtre n'a été que la répétition de ce qui s'accomplit partout ailleurs. Comme ceux des autres maisons, nos Élèves ont chanté, sans exclusivisme, les gloires de l'Alma Mater. Une mère est toujours belle, une mère est toujours bonne, une mère est toujours aimable. N'est-ce pas l'abbé Timon-David qui disait du collège des Jésuites, à Fribourg : " Les jours de ma jeunesse qui se sont écoulés entre ses murs ont été si heureux, que je ne crois pas que jeune homme ait jamais joui de plus de bonheur. Grâce à Dieu, je n'ai jamais eu que deux affections vives et durables : ma mère et Fribourg." C'est un peu le sentiment de tout élève reconnaissant envers son collège. Et les réunions plénières ne font que l'augmenter.

Ce n'est pourtant pas là leur seul avantage. Les Anciens, les écoliers, les professeurs, le grand public lui-même peuvent en témoigner.

Chez les premiers, elles cimentent l'amitié : " Les repas communs, les chants communs, la prière commune, dit Castegens, l'auteur des Horizons intellectuels, voilà les sources les plus ordinaires de l'union des âmes."

A nos fêtes de juin, la première source n'a pas manqué : elle était abondante. Les cinq repas servis aux Anciens

dans le grand refectoire ont été cinq récréations des plus amicales, où la gaîté mettait l'appétit en verve.

Aussi au milieu de joyeux entretiens et de rires bruyants, les convives ont-ils fait honneur à tous les mets, même au " hachis traditionnel " qui ne contribuait pas peu à faire croire au retour " du vieux temps jadis."

La deuxième source n'était pas moins riche. Toute la réunion s'est passée " in hymnis et canticis". C'était d'abord les chants collégiaux. Ne chante-t-on pas ce que l'on aime ? Aussi tous les endroits de Sainte-Anne où l'on fut heureux ont été célébrés par les chansons de ces jours-là. C'était ensuite les chants patriotiques. Jamais on n'a avec plus d'entrain, imité la pratique de sir Georges-Étienne Cartier : " Rien n'est si beau que son pays, le mien je chante à mes amis." C'était enfin les chants religieux. Les vieux cantiques qu'on n'avait pas entendus depuis longtemps ont ramené l'émotion et fait éclater l'enthousiasme de tous les plus pieux et plus nobles sentiments d'autrefois. Si, comme on l'a dit, le chant produit " l'union, l'élévation et l'action," le Conventum ne restera pas sans fruits.

La troisième source ? La bénédiction de la chapelle, la prière du soir, et la messe solennelle sont là pour dire avec quelle avidité on y a puisé.

L'amitié entre prêtres et laïques a été grandement renforcée par ce Conventum. C'est l'avantage de nos collèges classiques de mettre ainsi entre les confrères du monde et les confrères du sacerdoce un lien de fraternité qui se rompt difficilement, et qui est utile à tous. Quelques laïques de Sainte-Anne sont même allés jusqu'à prendre à leur compte ces paroles que René Bazin disait, en 1909, à la réunion des Anciens du Collège Mongazon, à Angers : " Je me sens honoré d'avoir gardé la sympathie de mes condisciples qui furent choisis pour le sacerdoce, et je me prépare à m'en recommander. Eh oui ! à l'entrée du paradis, il me semble que

je pourrai dire : Seigneur, de mes trente-deux condisciples, dix-sept se sont faits prêtres, et je suis demeuré leur ami ; laissez-moi donc passer à leur ombre, afin que la classe soit au complet."

La Grande Réunion a fait aussi du bien aux élèves qui l'attendaient depuis longtemps. En voyant les Anciens venir renouveler les heures de leur vie d'écoliers, savourer les mille réminiscences qu'éveillaient en eux les corridors, les cours, le bocage et la montagne, ils ont compris que le collège n'est pas la " geôle de jeunesse captive " de Montaigne, ni cette " grande boîte de pierre, munie d'une grille et d'un portier " dont parle Hippolyte Taine. Ils ont appris à apprécier l'importance de ces années où on prépare l'avenir. En fixant sur eux leurs regards, comme le Vieillard sur l'Enfant, dans le célèbre tableau du Louvre, les Anciens leur ont dit, : " Nous regardons au fond de vos yeux notre jeunesse qui n'est plus." Et alors les jeunes en ont compris la valeur et se sont dit : " Des aînés, nos vrais modèles, nous soutiendrons le vieux drapeau."

Il n'y a pas qu'aux Anciens et aux Élèves que ces réunions font du bien. Les professeurs de nos maisons d'éducation en retirent eux-mêmes un grand profit. En voyant revenir au Collège toute cette pléïade d'hommes qui sont l'honneur de l'Église et de l'État, ils ne peuvent pas ne pas se dire avec une légitime fierté : " Voilà ceux que nous avons formés ". Et, pour les jeunes maîtres, voir ainsi le succès de leurs aînés, les encourage, et leur donne la conviction qu'ils pourront, eux aussi, faire un peu de bien. Nelson, visitant le collège d'Eton, disait : " C'est ici que j'ai gagné la bataille de Trafalgar". Former des chefs capables de combats et de victoires sur tous les terrains, surtout sociaux et religieux, telle est, après ces réunions, l'ambition et l'espérance des humbles professeurs de nos établissements d'enseignement secondaire.

Mais ces conventums d'anciens élèves font plus encore :

ils portent à la connaissance du grand public, d'ordinaire indifférent, l'œuvre de nos collèges classiques. Et à ce sujet nous ne pouvons mieux terminer le présent volume-souvenir, qu'en reproduisant le magistral article intitulé : " A propos d'une fête ", publié dans *l'Action Catholique* du 17 juin...

" Cette réunion avait été convoquée à l'occasion de la bénédiction d'une chapelle qu'on vient de terminer en même temps que pour l'inauguration d'un local très considérable qui va doubler, presque, celui dont disposait le collège de Sainte-Anne.

A elle seule, cette circonstance justifiait la tenue d'une réunion plénière de la famille collégiale.

La maison, déjà ancienne, où plusieurs générations ont tour à tour grandi, a atteint, depuis 1827, tout son développement matériel : les plans des fondateurs se sont à la longue réalisés : le rêve des pères a été exécuté par les enfants ; de superbes édifices, dix fois plus considérables que la maison du début, abritent aujourd'hui près de 600 élèves ; les nouvelles constructions sont tout ce qu'il y a de plus moderne ; une chapelle, qui est un joyau d'architecture, et une merveille de bon goût, complète tout cet ensemble. Et, parce que tout cela est le fruit des sacrifices et des travaux de tous, comme tout cela est le résultat du travail commun, l'œuvre collective de tous les enfants du curé fondateur, il convenait que ceux-ci fussent tous réunis pour se réjouir ensemble du développement admirable de leur Alma Mater, si belle, si attirante, si bien parée.

Mais nos collèges ne sont pas seulement un ensemble de constructions, même imposantes ; ils sont, avant tout, bien autre chose. Les prêtres zélés qui, chez-nous, en furent les fondateurs, voulaient en faire les supports de la religion catholique et les soutiens de la race dont nous sommes les fils.

Il est consolant de constater—et des réunions comme celles de Sainte-Anne y aident grandement—que nos collèges n'ont pas failli à la tâche qui leur fut imposée. Pour s'en bien convaincre, il suffisait de voir, l'autre jour, toute cette foule de prêtres et de laïques marquants qu'une de nos maisons d'éducation a déjà fournis au service des autels et à la société canadienne. Malgré soi, on était porté à se dire que la force religieuse et nationale serait presque tarie, parmi nous, le jour où nos collèges fermeraient leurs portes. Ce qui fait que, dans ce pays, nous demeurons nous-mêmes, irréductibles catholiques et canadiens-français, au milieu des peuples de race et de religions différentes qui nous entourent ; ce qui nous permet de ne pas faiblir, malgré les luttes tenaces ; ce qui explique que nous soyons toujours égaux à la tâche patriotique, c'est que, année après année, nos maisons d'éducation, et, tout d'abord, nos collèges classiques, fournissent leur contingent de piliers de l'autel et de défenseurs de la race.

Une assemblée de famille comme celle de l'autre semaine n'aurait pas d'autre résultat que celui de démontrer aux yeux cette chose si importante, que ce serait déjà utile de la tenir.

Quant aux anciens de Sainte-Anne, ils ont si bien compris, au cours de leur fête intime, que nos collèges sont une pièce nécessaire dans l'organisme de notre édifice national ; ils ont réalisé si pleinement que notre enseignement doit rester ce qu'il est et qu'il serait vain et périlleux d'essayer de lui en substituer un autre, que l'un d'eux a proposé, pour rendre plus efficace encore, en l'étendant et en la prolongeant. l'action de l'Alma Mater, qu'une association d'anciens soit formée qui aurait son centre au collège et des sections un peu partout, et qui aurait un double but : aider au développement et au progrès de la maison et, tout à la fois, rendre

possible et facile à celle-ci d'exercer son influence sur les anciens qui l'ont quittée.

Nous souhaitons que l'on comprenne partout à la fin que la formule de l'éducation nationale n'est plus à trouver au Canada français ; nous désirons de toute notre âme que l'on cesse, contre nos maisons d'éducation, cette guerre déloyale et sournoise, qui nous fait tant de mal ; nous voudrions voir tous les anciens des collèges, s'inspirant de ceux de Sainte-Anne, entourer leur Alma Mater de sympathies généreuses et reconnaissantes ; nous voudrions, surtout, que l'on s'habituât à considérer nos établissements d'enseignement secondaire et supérieur comme des institutions dont il faut attendre le salut de tout ce qui nous est cher.

Ces rencontres périodiques, au foyer du séminaire ou du collège, présentent d'autres avantages.

Elles démontrent à tous ceux qui y assistent jusqu'où peuvent monter les âmes qui ont reçu la formation classique que dispensent nos maisons d'enseignement. Elles contribuent grandement à ramener les esprits à de saines idées sur des points d'importance majeure. Elles font tomber mille préventions, jettent à bas des montagnes de préjugés ; elles rapprochent les uns des autres et elles attachent à leur " maison " des hommes de tous les âges, de toutes les conditions, de toutes les cultures, de toutes les régions de la pensée ou de l'action, et ce contact ne manque jamais d'être bienfaisant.

Enfin, elles permettent à d'illustres anciens, à des laïques éminents de répéter à leurs frères plus jeunes des conseils de conduite, déjà connus, sans doute, mais qui, en passant par leur bouche, acquièrent une autorité et rendent un son qui les fait mieux accepter de ceux qui entrent dans la vie.

Quand un juge-en-chef de la Cour suprême, un conseiller législatif, des magistrats éminents, un ministre de l'Agricul-

ture laissent tomber dans les esprits de leurs frères cadets des avertissements comme ceux que nous allons reproduire, il ne se peut qu'ils ne leur fassent grand bien. " Soyez fiers de votre religion et de votre race ; ne consentez pas à être médiocres, mais montez toujours vers plus de science, vers plus de vertus, vers plus de dévouement ; préparez-vous à fournir, non seulement votre propre effort, mais songez que c'est vous qui devrez accomplir, en même temps que votre tâche personnelle, celle qu'auraient fourni ceux que la guerre nous aura enlevés ; soyez obéissants ; soyez dignes ; aimez à vous contraindre, à vous mortifier et soyez les hommes d'un idéal que vous poursuivrez toujours."

Nous voulons croire que les jeunes d'aujourd'hui profiteront de ces conseils tombés de haut.

S'il le font, quelles que soient les fauchées que la guerre pratique dans nos rangs, il nous restera quand même des hommes, et, comme toujours, ce seront nos collèges qui les auront préparés."

APPENDICE

I

A TRAVERS LES JOURNAUX ET LES LETTRES

Pendant que notre famille collégiale était en liesse, la presse française du pays tenait le public au courant des fêtes de Sainte-Anne, qui malgré la température et la guerre, avait réuni un si grand nombre d'Anciens. *L'Action Catholique, le Devoir, le Droit, le Soleil, l'Evénement, la Patrie, la Presse, le Canada, le Peuple,* quelques journaux d'Acadie et de la Nouvelle-Angleterre, racontaient les principaux événements du Conventum des 12 et 13 juin. L'historique de nos fêtes serait donc incomplet, si nous ne citions au moins quelques témoignages — comment les rapporter tous — de cette sympathie qui a entouré notre Collège en ces jours inoubliables.

Voici ce qu'écrivait le correspondant du *Canada*, le 13 juin :

Les fêtes du collège Ste-Anne de la Pocatière se sont ouvertes hier au milieu d'une grande pompe. La bénédiction de la nouvelle aile donna lieu à une cérémonie inoubliable. Ainsi agrandi, le collège prend une place prépondérante parmi nos collèges classiques de la province.

Les anciens élèves avaient répondu en grand nombre à l'appel de leur "Alma Mater". On remarquait des célébrités du clergé, de la magistrature, des membres de nos gouvernements, des lettres et du journalisme. Tous s'étaient

réunis dans ces salles qui virent s'écouler les premières années de leur jeunesse pour témoigner à cette institution la reconnaissance qu'ils avaient pour elle.

Les vieux murs, au contact de toutes ces figures, soient-elles jeunes ou vieilles, avaient un cachet particulier qui semblait communiquer à leur immuable froideur quelque chose de l'âme pour tressaillir de joie et vivre ces instants heureux. En effet, tout contribuait à donner le spectacle le plus charmant et le plus poétique. D'un côté la pente aride de la montagne, de l'autre l'immense nappe d'eau du St-Laurent. Plus d'un ancien a senti renaître en lui la flamme poétique des anciens jours. A ceci, ajoutez la plus cordiale hospitalité de la part de tout le personnel du collège. L'" Alma Mater " dira M. le supérieur Boulet dans son adresse, exulte en vous souhaitant la bienvenue et ses bras s'ouvrent bien larges pour recevoir ses enfants qui viennent revivre le passé, jouir du présent pour s'en retourner eux-mêmes reconfortés et plus confiants que jamais dans l'avenir de la maison qui abrita leur jeunesse.

Cette première journée des fêtes restera à jamais mémorable dans les pages déjà si illustres de cette maison quasi centenaire. Au nombre des anciens élèves présents à qui le rang social et le talent ont fait une renommée universelle dans le champ séculier, religieux ou laïque mentionnons parmi le clergé : Mgr A.-Albert Blais, évêque de Rimouski ; Mgr Bolduc, P. D. T. R., Père Langlais, provincial des Dominicains ; les chanoines Gagné, Miville, Richard; les RR. PP. Bacon, Eugène-Marie, St-Pierre, Parmi les laïques, Sir Charles Fitzpatrick, les honorables L.-P. Pelletier, Carroll, J.-E. Caron, ministre ; J.-W. Lévesque, député de Laval, etc.

Grâce à l'administration sage et éclairée du personnel de cette institution et à la générosité des anciens élèves, le collège de Ste-Anne vient d'ajouter à l'édifice antérieur, deux ailes nouvelles qui mesurent respectivement 160 et 225 pieds. Cette construction de six étages est de pierre et de fer, à l'épreuve du feu et jouit de toutes les améliorations modernes. Signalons en passant que cette addition est destinée exclusivement au bien-être et au confort des élèves. Le collège de Ste-Anne est maintenant un des plus vastes et des plus modernes ; l'aile nouvelle renferme surtout une magnifique chapelle érigée dans le plus pur style romain. A vec sa voûte suspendue et son immense nef blanche elle a un aspect imposant et est sans contredit une des plus splendides de notre province.

La séance de l'après-midi fut consacrée à sa bénédiction. Sa Grandeur Mgr Albert Blais, évêque de Rimouski et ancien élève de cette maison présida à la bénédiction avec toute la pompe requise, alors qu'avaient pris place dans les bancs les élèves anciens et actuels. Plus d'une figure laissa voir une forte émotion, ce qu'on remarqua surtout lorsque des anciens entonnèrent avec âme les cantiques du " vieux temps ".

La manifestation la plus imposante fut certes celle de la soirée durant laquelle des anciens élèves, orateurs d'une inconstestable valeur, déposèrent aux pieds de l'" Alma Mater " un large tribut de reconnaissance et d'admiration. Ceux qui portèrent la parole furent Sir Charles Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême ; l'hon. J.-A. Caron, ministre de l'Agriculture ; L'Hon Thomas Chapais, J.-W. Lévesque et les abbés Boulet et Têtu. Au début de la séance, M. le supérieur Boulet présenta une magnifique adresse de bienvenue, qu'à regret nous devons écourter. Il dit d'abord ce qu'a été le collège à ses débuts, nous fait assister à son développement et à ses progrès, jette une fleur de reconnaissance en évoquant ceux qui ont assuré la formation d'hommes d'élite qui président dans différentes sphères les destinées de notre pays. Notre collège, dit-il, en terminant, continuera d'être une pépinière de prêtres donnant des sujets capables d'instruire et de diriger par leur science et de sanctifier par leurs vertus, et à la société des citoyens intègres, clairvoyants accomplissant tous leurs devoirs avec abéngation et courage, travaillant pour l'honneur la gloire et la grandeur de la patrie. Les jours tristes que nous traversons auront un terme, les nuages sanglants qui assombrissent l'horizon finiront par disparaître et le sang que plusieurs de nos élèves ont déjà versé ou verseront sur les champs de bataille européens pour la cause des Alliés qui nous est chère retombera en pluie de bénédictions sur notre collège. C'est là notre espérance.

L'Evénement du 14 juin donnait des fêtes le récit suivant :

Ste-Anne de la Pocatière, 14. — Hier soir se sont dispersés plus de mille élèves anciens ou nouveaux du collège presque centenaire de Ste-Anne, l'âme débordante des joies goûtées au cours des fêtes grandioses de l'inauguration de la chapelle. Et ce départ fut gai comme autrefois la sortie de fin d'année, parce que tous sont invités à revenir bientôt à l'Alma Mater pour y célébrer dignement un siècle de miracle et de dévouement éducationnels.

C'est mercredi, à 4 heures, que cette belle fête de famille commença, par la cérémonie religieuse de la bénédiction de la chapelle.

Sa Grandeur Mgr Blais, évêque de Rimouski, ancien élève de Ste-Anne, bénit la nef élégante et virginale, poème de pierre et de foi réalisé par la générosité des enfants du collège, puisque c'est leur cadeau à une maison bien-aimée.

Dans ce temple de l'innocence, qui peut contenir à l'aise plus de quinze cents personnes, la foule des professeurs et des enfants de Ste-Anne se pressait, émue, recueillie, exultante de piété et de reconnaissance. Et lorsque la voix tremblante du saint évêque qui, par un effort d'énergie et d'amour, a dompté la maladie pour participer à cette manifestation d'affection filiale, entonna le

beau chant du *Te Deum*, l'hymne d'allégresse éclata comme une acclamation catholique d'une grandeur et d'un enthousiasme surhumains.

Puis, après la pieuse cérémonie, ce fut le souper de famille dans l'immense réfectoire de l'aile nouvelle, qui à elle seule est presque grande comme l'ancien collège. Là se trouva réunie l'armée envahissante de six ou sept cents anciens. Les septuagénaires et les octogénaires souriaient aux jeunes de quinze ans qui les servaient à table avec attention et respect. Les élèves de cinquante classes d'autrefois se retrouvèrent et communièrent ensemble dans des agapes délicieuses. Autour du supérieur du collège, le Révérend M. Boulet, qui lui-même échappe à peine à la jeunesse pour entrer dans l'âge mûr, nous avons remarqué un évêque, des juges des plus hauts tribunaux canadiens, des ministres d'autrefois ou d'aujourd'hui, des prélats et des chanoines, près de deux cents prêtres, une pléiade de citoyens qui se sont déjà distingués dans les professions libérales, dans les arts, dans l'industrie ou le commerce

Après souper,la véritable séance de réception nous conviait dans la grande salle du collège. Le bon supérieur, au nom des fondateurs du collège et de son personnel actuel souhaite la bienvenue aux chers fils du grand Painchaud Comment résumer convenablement cette parole débordante d'affection apostolique qui sut si bien accueillir,et rappeler si délicatement les raisons de solidarité qui retiennent à leur Alma Mater les cœurs de tous ceux dont elle a si maternellement abrité la jeunesse ! L'âme du fondateur, à travers un siècle de dévouement, s'est transmise dans toute sa grandeur dans celle des successeurs de Painchaud, et si ce père de la famille de Ste-Anne avait pu revenir dans ce cadre agrandi de son œuvre, souhaiter la bienvenue à ses chers enfants, il n'eut pas trouvé d'expressions plus heureuses, une onction plus suave, une charité plus paternelle pour leur ouvrir ses bras et son cœur..

Sri Charles Fitzpatrick, juge-en-chef du Canada, le personnage le plus élevé dans la hiérarchie civile du pays, après le gouverneur nommé par la Couronne, répondit au nom des anciens élèves. Sir Charles a retrouvé sa chaude éloquence d'autrefois pour chanter un cantique d'actions de grâces aux bienfaiteurs de son enfance, célébrer leur héroïsme et leur inlassable affection, réitérer aux directeurs du collège l'attachement sincère des élèves anciens et nouveaux. Aux sources vives de la science divine et humaine ouvertes à l'ardente jeunesse nous avons goûté, dit-il, le pain fortifiant des seuls principes inébranlables de foi et de loyauté ! Puis, faisant remarquer qu'il a cru, en l'honneur son Alma Mater, devoir revêtir l'hermine des juges de la Cour Suprême, il répète aux jeunes qu'ils ont, en ce pays, la promesse des plus grands succès, si le travail et le bonne conduite sont la règle de leur vie. Et il leur répète que, pour être fidèles à l'enseignement de leurs bons professeurs, ils doivent toujours être de bons catholiques et de loyaux sujets du Roi.

L'honorable M. Thomas Chapais, dans un discours d'une envolée superbe, retraça rapidement l'histoire de Sainte-Anne et de Painchaud, celle des chapelles du collège de Sainte-Anne. Il célébra de même la mémoire des continuateurs de l'œuvre du fondateur jusqu'à nos jours et dit éloquemment la merveille des édifices nouveaux élevés par enchantement sur le flanc de la montagne chère à vingt générations d'écoliers. Il exprime à tous ces saints prêtres la reconnaissance des anciens élèves pour les bienfaits infinis de l'instruction catholique donnée dans cette sainte maison et il renouvelle leurs promesses d'attachement aux principes fondamentaux de l'ordre, le respect à l'autorité religieuse et à l'autorité civile. Aux jeunes il donne le conseil de porter toujours très haut le drapeau de Sainte-Anne, sur tous les champs de la vie, dans la vie ecclésiastique, dans les professions libérales, dans l'industrie, dans le commerce, dans l'agriculture et sur les champs de bataille où le devoir appelle une brillante jeunesse.

L'honorable M. Caron, ministre de l'Agriculture, joint aussi une voix chaleureuse à ce concert d'éloges à l'adresse de l'Alma Mater et il insiste avec raison pour souligner le complément magnifique de l'œuvre de Painchaud par celle de Pilote ,qui fonda cet institut agricole qui rend autant de services à la patrie que le collège classique lui-même. Il fait l'éloge du cultivateur, le plus utile citoyen d'un état, et il répète cette vérité que la profession d'agriculteur ne le cède qu'au sacerdoce. Il promet à ceux qui, après de fortes études, voudraient se consacrer à tirer de la terre le pain nécessaire à la famille humaine, la vie la plus heureuse. la plus bienfaisante et la mieux remplie.

M. W. Lévesque, député de Laval, propose ensuite aux anciens élèves de se former en association permanente afin de vivre jusqu'à la fin de leurs jours en union plus intime avec les autorités du collège. Il donne des détails intéressants de ce projet qui est acclamé et dont la réalisation prochaine est le vœu unanime de ses confrères.

La fanfare du collège et un chœur superbe mêlèrent à ces flots d'éloquence des accents harmonieux et patriotiques.

Le lendemain matin, une messe solennelle était chantée dans la magnifique chapelle par un ancien élève qui fut aussi un ancien supérieur du collège, le révérend M. Dominique Pelletier, curé de la paroisse de Bienville. Par la splendeur de la cérémonie, par la beauté des chants liturgiques, par un sermon émouvant d'un fils de Saint-Dominique, par la bénédiction imposante d'un évêque, mais surtout par la piété d'une congrégation de près de onze cents âmes, cette cérémonie fut impressionnante et inoubliable. Le révérend Père Langlais fit le sermon sur le texte tiré d'un cantique célèbre : " Un seul moment qu'on passe dans ton temple vaut mieux qu'un siècle au palais des mortels ". Cette pièce magnifique sera publiée, avec toutes les autres, dans une brochure spéciale qui sera bientôt publiée par les autorités du collège.

Enfin, à midi, un fastueux banquet réunit encore cette belle famille dans le réfectoire du collège et le festin fut suivi d'une nouvelle fête de l'intelligence et du cœur. Après la santé du Pape et celle du Roi, proposées par le supérieur, l'hon. M. Pelletier et l'hon. M. Carroll, proposèrent le toast si populaire de l'Alma Mater, et c'est M. le chanoine Dumais, qui avec une éloquence incomparable, répondit au nom de ses confrères. Le temps nous manque pour donner même un résumé de ces magnifiques discours. Disons seulement qu'ils furent inspirés de l'affection la plus pure et du patriotisme le plus profond. Le Rév. Père Letellier, des Adorateurs du Saint-Sacrement, fit ensuite l'éloge des anciens supérieurs du collège avec une verve admirable et un tact parfait. Ce fut le complément de ces agapes et les quelques heures que les anciens passèrent au collège furent employées à visiter les sites enchanteurs qui ont naguère charmé leurs yeux d'adolescents et à communier avec leurs confrères dans des réunions d'un charme inoubliable.

Avant de se séparer, les élèves anciens et nouveaux du collège de Ste-Anne, par l'entremise du supérieur, le révérend M. Boulet, envoyèrent les messages suivants de soumission et de fidélité au Pape et au Roi.

Message au Pape

A Sa Sainteté Benoit XV
ROME

Sept cents anciens élèves du Collège Sainte-Anne réunis en conventum déposent aux pieds de votre Sainteté l'hommage de leur piété filiale.

AUG. BOULET.
Supérieur.

Message au Roi

A Sa Majesté
George V,
Roi d'Angleterre,
Londres.

Sept cents Canadiens-Français et catholiques, anciens élèves du Collège de Sainte-Anne, réunis en une grande convention, profitent de l'occasion pour exprimer leurs souhaits ardents pour la victoire des armées alliées et renouveler l'expression de leur loyauté au drapeau britannique.

AUG. BOULET,
Supérieur du Collège.

Le révérend M. Alphonse Têtu, secrétaire-trésorier du comité des anciens élèves qui a déjà donné près de cinquante mille dollars pour la construction de la nouvelle et superbe chapelle du collège de Sainte-Anne, remit une nouvelle somme de quelques milliers de piastres au procureur comme souscription additionnelle des anciens à leur Alma Mater. Il est entendu de plus qu'une nouvelle souscription est ouverte pour solder la dette de la dite chapelle, dette qui se monte approximativement à quarante mille dollars, et qui sera rapidement payée.

Il n'est que juste que nous mentionnions ici que c'est au talent de l'architecte Lévesque, que l'on doit les lignes pures et élégantes de la chapelle, dont il a tracé les plans et surveillé la construction.

La Presse du 20 juin notait certains détails en particulier :

Les anciens élèves du collège de Sainte-Anne de la Pocatière, se trouvant au milieu de leurs souvenirs de jeunesse, parmi leurs joyeux camarades d'autrefois, sont heureux de retrouver leur " Alma Mater ", qui s'est enjolivée avec le temps, mais qui n'en a pas moins conservé son air de sérénité et de paix.

Comme autrefois, l'accueil a été cordial, et sous les chaudes poignées de mains, sous les sourires qui illuminaient tous les visages, on sentait le sincère attachement des anciens à cette institution où s'écoulèrent les beaux jours de leur vie. Le personnel enseignant et dirigeant du collège s'est montré d'une grande affabilité.

Ce qui frappe aussi d'admiration les anciens, c'est le paysage. Il leur semble que ces lieux se sont rajeunis. La montagne, qui protège le collège de son ombre, offre un coup d'œil des plus pittoresques. Couverte de sapins, de bouleaux, de pins, d'arbustes variés, elle montre toujours ses rocs élevés, sur lesquels allaient se reposer, le soir, les futurs bacheliers de rhétorique ou de philosophie. C'est là que se faisaient les longues causeries, et les projets d'avenir.

Aujourd'hui, les anciens rappellent mille anecdotes de leur temps de collège et ces récits pleins de saveur sont peut-être l'un des plus grands charmes de la réunion de ces jours. Dans les cours du collège, des groupes nombreux se promènent, regardant le grand fleuve, bordé au nord par les Laurentides, très élevées, en cet endroit. On aperçoit vaguement les villages du nord, tels que Saint-Irénée, la Malbaie, et le Cap à l'Aigle. Il y a de quoi faire renaître les anciennes rêveries poétiques du temps des belles-lettres.

La visite de la nouvelle aile a émerveillé tout le monde. On ne croyait pas que l'humble construction de jadis pût se transformer en un tel chef d'œuvre.

Tout y est vaste. bien éclairé, bien aéré ; on a adapté l'architecture moderne aux besoins de l'institution. Nous parlions hier de la chapelle ; mais il n'y a pas que la chapelle qui mérite d'être citée. Des salles très vastes, avec des rangées de colonnes sveltes, les réfectoires des prêtres et des élèves, etc., tout est fait dans le meilleur goût. On a visé au pratique en même temps qu'à la beauté.

L'école d'agriculture de Sainte-Anne, située non loin du collège, a été beaucoup admirée des visiteurs. A la vue de cette vaste construction, bâtie sur le penchant de la montagne, se dressant fièrement au-dessus de la vallée, on fut rempli d'étonnement. On ignorait que cette école eut pris en si peu de temps de telles proportions. C'est un édifice tout-à-fait moderne, où la jeunesse ira apprendre à tirer parti de nos richesses agricoles. A propos de cette école l'hon. M. Caron disait, au cours de ces fêtes : " L'agriculture devrait avoir plus d'adeptes chez les jeunes gens des cours classiques. Son importance est primordiale. L'avenir le dira. Consacrez vos énergies, groupez vos efforts, pour faire de l'industrie agricole une des plus grandes et plus stables ressources de votre pays ".

Un correspondant de *l'Action Catholique* écrivait sous forme de lettre à un confrère :

MON CHER AMI,

Tu me demandes, comme dédommagement de n'avoir pu y assister, de te donner mes impressions sur le grand Conventum des Anciens élèves, le 12 et le 13 juin, à notre Alma Mater.

Les journaux en ont fait un compte rendu assez fidèle, sans cependant appuyer assez à mon sens sur un détail qui a son importance.

La fête a été très belle à tous les points de vue : organisation parfaite, chants populaires et religieux très enlevants, musique très agréable, sermon, discours, très bien préparés et très instructifs, banquet on ne peut mieux servi, décorations magnifiques, etc., etc.

Que dire de la chapelle ; c'est un bijou d'architecture. Je ne suis pas architecte, il est vrai, mais, je puis dire que tout plaît, qu'on aime à la voir et à y prier.

Mais voici le détail sur lequel je veux insister et qui, à mon sens surpasse en importance toutes les autres belles choses qu'on a admirées. Depuis quatre ans, on ne lit et on n'entend parler que de massacres, de haines, de carnages, tellement qu'on a pu douter s'il y avait encore un peu de charité dans ce pauvre monde. Quel reconfort nous avons ressenti en ces jours bénis de voir 700 an-

ciens et 400 nouveaux élèves fraterniser dans l'intimité du meilleur aloi! Toutes les classes de la société civile et religieuse y étaient représentées. Évêque, prélats, chanoines, religieux de différents ordres, prêtres, juges, ministres, membres du Parlement, avocats, notaires, médecins, journalistes, hommes de commerce et de finance, musiciens, cultivateurs, ouvriers, même navigateurs, etc., etc., et tout dans le plus magnifique mélange de fraternité, d'égalité bien entendues.

Jamais je n'ai mieux compris, dans cette fête du cœur, la parole de nos Saints Livres : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.* C'est le *cor unum* et l'*anima una* des premiers chrétiens.

Il est donc encore possible de rencontrer des réunions d'hommes qui s'aiment et s'estiment véritablement. Oui, sans doute, mais cela ne se fait pas sans une sérieuse préparation.

Nos séminaires, nos collèges et nos maisons religieuses ont le secret de former ces groupes d'hommes. L'enseignement de l'Église de Jésus-Christ, voilà le secret. La formation vraiment chrétienne de l'enfance,de l'adolescence,et de la jeunesse, voilà l'unique moyen de faire des hommes intègres, complets et heureux. La répression des passions et la culture de la vertu, loin de nuire à la science profane,ne fait que la rendre plus solide et plus utile.

Si nos collèges ne se contentaient d'enseigner à leurs élèves que la manière de faire de l'argent, par tous les moyens, sans s'occuper des lois de Dieu et de l'Église, jamais nous ne pourrions voir de ces réconfortants spectacles : l'ambition, l'amour du plaisir ne feraient de chaque élève qu'un égoïste. N'est-ce pas le cruel avertissement que nous donne la guerre actuelle, la plus barbare qu'il y ait jamais eu ? Mais avec les principes chrétiens que les élèves reçoivent dans nos maisons d'éducation, la fraternité devient toute naturelle. " Aimez-vous les uns les autres, comme moi-même je vous ai aimés ". " O père, qu'ils soient un comme nous sommes un ", disait Jésus-Christ. Et tous les enseignements sont donnés dans ce but: union fraternelle et liberté des enfants de Dieu.

Il faut donc de toute nécessité pour unir les hommes ici-bas leur donner une éducation foncièrement chrétienne et cette éducation a sa source en Jésus-Christ même; et l'Église sous son autorité, la répand en abondance au moyen des maisons d'éducation.

J'aurais voulu voir présents, à cette fête du cœur quelques uns de ces soi-disant prêcheurs de liberté, fraternité et égalité ; ils auraient pu constater de visu que jamais ils n'ont compris ces expressions, peut-être auraient-ils pu comprendre la nécessité de retourner à l'éducation vraiment chrétienne qu'on ne trouve que dans la vraie et unique Église de Jésus-Christ, pour ramener la paix dans le monde et l'accord fraternel entre les classes de la société.

Quant à nous, mon cher ami, remercions Dieu de nous avoir ainsi appelés à faire partie de son troupeau privilégié qui reçoit son éducation dans une maison

catholique. Puisse-t-il nous ménager encore de ces réunions fraternelles si douces à l'âme et si reconfortantes au milieu des maux de cette vie! *Ecce quam bonum*...

Ton ami sincère et dévoué,

X.

La presse anglaise n'est pas restée indifférente à notre Réunion. Voici l'article tout personnel qu'écrivait un de nos anciens élèves dans la *Gazette* du 15 juin :

A brilliant function has just come to an end within the historic walls of Ste. Anne's College, where, in the parish of Ste. Anne de la Pocatiere, the higher education of French Canada was begun by the noble Painchaud, some ninety years ago, and during these years 5,000 youths of Eastern Canada have passed from its portals, filling the several walks of life with learned prelates, devoted priests of the Roman Catholic Chruch, and intelligent farmers and mechanics spreading learning and activity all over the archdiocese of Quebec. Ste. Ann's was doing splendid work for education in this province forty years before the brith of the Canadian Union, and even as far back as the visit of the late King Edward VII, as Prince of Wales, the old college overlooking the St. Lawrence valley, three score and more miles east of Quebec, was contributing lustre to the educational capacity of the province.Then when the Princess Louise came to this country as the wife of a Governor-General, priest and pupil from Ste. Anne once mores sallied forth to assure the beautiful daughter of Victoria that the clergy and youth of French Canada were loyal not only to the altar, but also to the throne. British connection has ever been a strong point with the reverend professors of Ste. Anne, and when the chief justice of the Supreme Court of Canada. Mr. Justice L. P. Pelletier, and the Hon. Thomas Chapais deposited the tribute of their Alma Mater at the feet of thier sovereign, their words truly represented the sentiments of that long line of prelates, priests and people who have for almost a century been the product of French-Canadian intellectual effort.

The two days' reunion of six hundred former pupils and five hundred and twenty of the present year's classes within the walls of Ste. Anne and again in the magnificent sanctuary just completed, and which was blessed by His Lordship of Rimouski, also an old pupil of Ste. Anne's, was marked by all the pomp and beauty of the Roman Catholic ritual. The new wing, erected through the executive ability of Rev. Superior Auguste Boulet at a cost of $400,000 bringing the total value of the institution and its surrounding establishments up to an amount more than a round million dollars, testifies to the

devotion of the promoters of higher education in French Canada, the self-sacrifice of numerous fathers and mothers on the Lower St. Lawrence, and at the same time holds out the hope that French-Canadians fully realize that the future success of the race in arts, science, literature, as well as in commerce, depends to a great extent on the abundant support which they arenow being called upon to give to institutions such as Ste. Anne's and the many other seats of higher education wherever the beautiful language of France is spoken in this country.

A very intelligent effort has always been made within the precincts of Ste. Anne to bring a working knowledge of the English tongue and English litera-' ture within the graps of the young men who attend that institution, and there are today professors and pupils who speak and write the English language in the college of Ste Anne de la Pocatiere, who have never put their foot in an English-speaking country. Of the 520 pupils inscribed during the past year on the records of Ste. Anne, 300 have been studying in English and 220 in what is known as the Latin course, all of which proves that the learned men in charge of the college in question are striving to form their pupils in order that they shall meet all the exigencies of daily life.

Following the blessing of the chapel by Mgr. A. Blais, and a repast offered by the college to their guests, a reception took place, the superior reading an address to those who had joyfully returned to thier Alma Mater. Sir Charles Fitzpatrick, an honored son of Ste. Anne was the first to reply. The chief justice traced the successful career of the Painchaud foundation from the days of its founder down to the present, intimating that the success of Alma Mater was bound up with the progress of the French-Canadian people. Sir Charles asked his young friends to be true to the old college, and to the church and precepts of those who had gone before. Salute the clergy, he told them, and be true to thier fathers' faith as well as to thier mother tongue. Hon. Thomas Chapais, M. L. C., also spoke, while Mr. J. W. Levesque, M. L. A., for Laval; Abbe Tetu, and Hon. J. Ed. Caron also contributed addresses.

High mass was celebrated in the new chapel by Rev. Dominique Pelletier, a former superior of Ste. Anne, while the sermon was preached by Rev. Father Langlais, a former pupil of the college and now a son of St. Dominique. In fact, besides the large attendance of the priesthood of Quebec, a good representation of the different religious Ord ers was likewise in attendance, all being delighted to get back once more to the familiar scenes at Ste. Ann's. The feature of the second day was a brilliant and appropriate speech by Mr. Justice Louis P. Pelletier,who referred to the great conflict now going on in Europe. Alluding to the conditions brought about by the Quebec Act and the Constitution adopted at Confederation, Judge Pelletier, amid deep attention, asked his compatriots what other constitution they could expect to have

that would give them as great a measure of liberty as they now enjoyed under the British Crown ? In order to secure a continuance of this liberty and the triumph of British and French arms, His Lordship asked all present to pray harder than ever, and the moment was a very solemn one when the judge repeated, accompanied by his hearers, the prayer which the illustrious Foch utters every morning, asking the God of battles to hear and favorably answer their supplications. Mr. Justice Carroll, of the Court of Appeals ; Rev. Father Letellier, superior of the Blessed Sacrament, Montreal, and Rev. Canon Dumais, former superior, also spoke while a fine address from the superior brought the proceedings to an end.

Cablegrams were sent to His Majesty King George and to His Holiness the Pope, containing warm expressions of loyalty to the Crown and to the Church.

Plusieurs Anciens qui auraient désiré assister à nos fêtes en ont été empêchés. A cette occasion, M. le Supérieur a reçu un grand nombre de lettres. On nous permettra d'en citer quatre qui expriment les sentiments des différentes catégories des Élèves de Sainte-Anne :

Québec, 4 juin, 1918.

Monsieur le Supérieur,
du Collège de Ste-Anne de la Pocatière.

Monsieur le Supérieur,

Je vous prie de croire que ce n'est pas par indifférence que j'ai retardé à répondre à votre aimable invitation. C'est parce que je me flattais de l'espoir de pouvoir l'accepter.

Je viens de faire une absence de toute une semaine, pour la Société Royale à Ottawa, et je ne puis m'absenter de nouveau à si court intervalle.

Mais en déclinant l'honneur d'assister à votre belle fête, je tiens à vous dire que j'apprécie hautement le privilège de figurer dans la liste des anciens élèves du Collège de Ste-Anne. Mon séjour n'y a pourtant pas été bien long ; trois années seulement de cours anglais, dans la classe du regretté Mgr Henri Têtu. Et cependant, je garde un souvenir agréable et vivant

mes anciens condisciples et une reconnaissance qui ne faiblit pas pour mes anciens maîtres.

En 1886, j'ai eu l'honneur d'être invité à porter la parole lors de la bénédiction du nouvel orgue donné par les anciens élèves.— Aujourd'hui, après trente-deux autres années écoulées depuis, je me retrouve avec les mêmes souvenirs agréables et les mêmes sentiments que j'éprouvais alors.

Et je ne crois pas pouvoir mieux faire que de vous adresser pour vos archives une plaquette devenue rare qui contient le magnifique sermon de l'abbé Fernand Dupuis et les paroles que j'ai prononcées alors.

Je pense aujourd'hui et plus vivement peut-être, comme je pensais en 1886, et je vous réitère mon témoignage de reconnaissance à mes anciens maîtres,d'amitié pour mes condisciples et je vous exprime toute mon admiration pour l'œuvre éminemment patriotique et nationale accomplie par nos maisons d'enseignement fondées et maintenues par notre vénérable clergé, et que je considère comme les véritables forteresses de notre nationalité, parce que, fidèles à la vraie tradition de l'enseignement classique et toujours en progrès, elles forment les générations éclairées qui nous conduisent sûrement à l'accomplissement de nos destinées.

Je serai présent d'esprit et de cœur à votre belle fête qui sera, j'en suis sûr, couronnée de succès.

Veuillez agréer de nouveau mes remerciements et me croire,

Votre tout dévoué,

H.-J.-J.-B. Chouinard,
Ancien député,
Compagnon de St Michel et de St Georges,
Membre de la Société Royale du Canada.

Wilmington, Californie, 31 mai, 1918.

M. l'abbé A. Boulet, sup.,
Collège de Ste-Anne de la Pocatière,
P. Q., Canada.

Très digne monsieur le Supérieur,

Quelle agréable surprise et grand honneur d'être invité à la réunion des anciens élèves du Collège de Ste-Anne... Ah ! que je voudrais assister à cette fête solennelle et visiter ma très chère Alma Mater.

Il me fait peine de vous informer qu'il m'est impossible d'accepter votre aimable invitation. C'est que plusieurs prêtres de notre diocèse étant partis pour la guerre, ou pour des cantonnements, il m'est très difficile de trouver un remplaçant, même pour une journée. J'ai une petite paroisse de soixante-sept milles carrés ; deux églises et une chapelle à desservir, etc., etc. Ceci, je crois, vous donnera une idée de ma position actuelle. Mon cœur cependant sera avec vous et soyez assuré qu'au Saint Sacrifice de la Messe, je prierai pour le bonheur et la prospérité de mon Alma Mater.

Veuillez, très digne monsieur le Supérieur, agréer mes humbles excuses, et saluer en mon nom tous les anciens élèves réunis en ce jour.

Votre très attaché ancien élève,

A.-I. Eling,
Curé.

Ottawa. Ont., le 4 juin, 1918.

A M. le Supérieur du Collège de Sainte-Anne
Comté de Kamouraska.

Monsieur le Supérieur,

Dans votre cordiale invitation aux fêtes grandioses que vous préparez, nous avons cru entendre la voix de l'ange de Bethléem : " Evangelizo vobis gaudium magnum". Et s'il était possible d'y répondre, vous pourriez dire de nous ce que l'Évangile raconte des bergers : " Venerunt festinantes ".

Assister à cette réunion de famille ; nous agenouiller dans cette nouvelle chapelle, qui n'est pour nous qu'un prolongement, une extension de l'ancienne, où nous sommes allés, si souvent, confier à Jésus toutes nos aspirations, notre idéal de jeunesse, et enfin nous consacrer à son service ; revoir ceux qui, en nous donnant une formation si soignée, nous ont préparés à devenir des missionnaires du Cœur de Jésus et des Oblats de Marie-Immaculée, et leur témoigner un peu de la reconnaissance que nous leur devons ; tremper un instant nos lèvres à cette coupe débordante des gloires de notre Alma Mater, quelles douces émotions pour un enfant qui a le culte du souvenir !

Votre œuvre est grande dans l'Église et la Patrie ; laissez-nous vous en féliciter. Ceux qui consument leur vie dans le travail obscur et souvent ingrat de l'éducation n'en sont pas moins des sauveurs d'âmes et les plus solides remparts de la race. Cette réunion des anciens élèves n'est pas seulement une fête, c'est un événement qui aura sa portée, nous le croyons, pour la marche en avant de votre Institution déjà si florissante.

A peine l'écho de la fête de dix-neuf cent dix-huit descendra-t-il dans le silence, qu'un autre commencera à surgir, encore plus retentissant et non moins émouvant pour les fils de Painchaud : la solennisation future et déjà prochaine du centenaire. Prêtons une oreille attentive ; on entend déjà monter les harmonies sereines de tout un siècle de labeurs humbles et ardus ainsi que de dévouement caché révélés au grand jour.

De cœur et d'intention, nous nous unissons à vous pour les 12 et 13 juin, et souhaitons au Collège de Ste-Anne une prospérité encore plus grande.

Soyez assuré du concours de nos humbles prières.

Agréez, M. le Supérieur, l'expression de nos remerciements et de notre dévouement en Notre-Seigneur et Marie-Immaculée. Les Frères scolastiques O. M. I., anciens élèves.

Ad. Michaud, *O.M.I.*,
L.-E. Gagnon, *O.M.I.*,
J.-E. Saindon, *O.M.I.*,
L.-P. Pelletier, *O.M.I.*

---

7 juin, 1918.

Monsieur le Supérieur du Collège
Sainte-Anne de la Pocatière, P. Q.

Monsieur le Supérieur,

Le matin même de mon départ d'Ottawa, j'ai reçu votre invitation.

Comme vous le savez, je ne pourrai pas assister à cette fête de famille, puisque je suis en ce moment en route vers l'Angleterre. Qu'importe ! Ce petit billet reçu de Ste-Anne me rappelle une foule de bons souvenirs et me fait agréablement plaisir.

Absent de corps, je serai présent d'esprit et j'espère que vous penserez à moi dans vos prières. L'avenir est pour tous les jeunes qui s'en vont

combattre, rempli de périls ; je vous en prie, vous et vos prêtres, ne nous oubliez pas.

Veuillez me rappeler au bon souvenir de nos professeurs.

Votre ancien élève,

JEAN-LÉON POULIOT, avocat.

CÂBLOGRAMME

Londres, 9 juin, 1918.

L. C. F. Rév. Boulet, supérieur,
Collège Ste-Anne de la Pocatière.

Très chagrin ne pouvoir être avec vous tous pour inauguration, guerre et difficultés de traversée empêchent. Mais serai de cœur. Succès.

PANTALÉON PELLETIER,
Rep. de la prov. de Québec.

II

NOS JEUNES SOLDATS

Ils ont, pendant les fêtes, attiré suffisamment la sympathie et l'intérêt des Anciens pour que nous ayons la certitude d'être agréable à tous en disant ce qu'il advint d'eux après leur départ du Collège.

Le 21 juillet, à 8 heures du soir, par un beau temps calme, le transatlantique " Somali " s'avançait en face de Sainte-Anne, portant à son bord, avec mille autres soldats, cinq cents volontaires du Corps Laval, dont faisaient partie nos jeunes pioupious. Quand il fut vis-à-vis de notre Collège, toute la paroisse, perchée sur les caps d'alentour, alluma un grand feu et lança des fusées, pour signifier à " nos enfants " que nous les voyions, les suivions, et que notre cœur était avec eux.

Debout sur notre galerie du Nord, prêtres, séminaristes et écoliers en vacances, nous chantions avec l'admiration et l'angoisse au cœur : " Vierge, étoile des mers ", " Ave Maris stella " et " Vive Sainte-Anne ". Quand le navire fut près de disparaître derrière la pointe de la Rivière-Ouelle, et que la longue-vue qui passait de mains en mains ne nous permît plus de voir que l'extrémité du mât où claquait à la brise le pavillon canadien, dans un élan de foi et de prière, nous confîâmes ces enfants au Sacré-Cœur, en chantant de toute notre âme :

Ton Cœur c'est la nacelle
Qui franchit l'océan,
Qui se confie en celle
Se rit de l'ouragan.
Heureux en cet asile
Je ne crains pas la mort.
J'y repose tranquille
En attendant le port.

Il est plus d'une mère et plus d'un prêtre qui pleuraient.

De leur côté, que faisaient à ce moment nos jeunes soldats ? L'un d'entre eux nous l'apprend, dans une lettre écrite d'Angleterre à un prêtre-ami: "Pendant que vous imploriez pour nous la " Vierge, étoile des mers ", nous, vos élèves, vos enfants, nous regardions de loin notre vieux collège qui se dessinait sur la côte. Il faisait un peu brun, ce qui nous empêchait de bien distinguer avec nos faibles yeux. Au moyen d'une lunette, nous fûmes en mesure de voir clairement dans le lointain les clochers de notre Alma Mater, la haute cheminée, l'usine, l'église en ruines, et la montagne, notre belle montagne. Accoudés au bastingage, nous mangions des yeux cette rive bienfaitrice, ce collège témoin de nos plus belles années, cette Alma Mater que nous ne reverrions peut-être jamais. Ce n'était pas assez pour moi d'avoir quelques heures auparavant quitté ma paroisse natale et ma mère, tout en larmes, sur le quai, il me fallait voir s'estomper au loin les murs de mon collège, le voir diminuer petit à petit, s'enfoncer dans l'infini et se perdre. Je devinais des cœurs et des yeux, sur la côte. J'aurais voulu vous dire adieu, vous serrer la main, mais . . . le navire qui m'entraînait . . . filait . . . filait toujours . . . "

En Angleterre, nos jeunes soldats ne se sont pas livrés au *farniente.* Entre les exercices militaires, on faisait de la culture intellectuelle. " Je lis, de ce temps-ci, écrit l'un d'eux, une série d'ouvrages sur la peinture française, anglaise, hollandaise . . . X, qui est dans ma tente, note ses impressions et fait des études de mœurs qui ne manquent pas

de piquant... Nous donnons des concerts, des séances de déclamation.

On ne semble pas avoir négligé non plus le côté spirituel : " Quand au spirituel, écrit N., vous pouvez penser que ça marche, avec un aumônier de la trempe du Père Doyon. J'admire son grand cœur et tout son dévouement. La semaine dernière, il y a eu ici 1,200 communions... Nous faisons tous la neuvaine en l'honneur de la Sainte-Famille, sous la protection de la petite Thérèse de l'Enfant Jésus. Nous avons la messe en plein air tous les dimanches, et le major Chassé y assiste à la tête de tous ses hommes... Donnez-nous des nouvelles du collège, des professeurs et des élèves. Vous savez que nous ne vous oublions pas. Plus nous nous éloignons et plus nous nous sentons attachés à l'Alma Mater."

Plusieurs de nos étudiants à Bramshott furent choisis pour suivre des cours d'officiers à Bexhill-on-Sea. L'un d'entre eux écrit : " Je suis arrivé depuis trois jours. P. me suivra dans quinze jours. J'ai rencontré ici de nombreux amis et camarades de collège. Vous voyez qu'on doit parler le français par ici ; on le chante aussi. " A la claire fontaine ", " La Huronne ", " Isabeau s'y promène " et maintes autres chansons nous servent à alléger nos longues marches."

Tout cet entraînement devait conduire nos jeunes volontaires à la ligne de feu, mais le 11 novembre, l'armistice est signée, et l'un des nôtres écrit :

" Je viens d'assister à une cérémonie très impressionnante. A la parade de cette après-midi, notre commandant fait ranger le bataillon autour de lui. Monté sur une estrade, il nous annonce que l'armistice vient d'être signée et que la victoire est aux mains des Alliés. Il nous parle de la démobilisation, du retour prochain, et nous encourage à faire notre devoir jusqu'au bout. Avant de terminer, il ordonne à la

fanfare d'exécuter le " God save the King " ; " La Marseillaise " et notre Hymne national canadien. Tous les militaires rectifient la position... les officiers saluent... l'Hymne est commencé... "

Et notre correspondant s'efforce de traduire ses sentiments et ceux de ses compagnons en ce moment solennel :

" Ma pensée s'est reportée sur les champs de France. En un instant ont défilé devant mes yeux des régiments de héros... de braves... de blessés... et de morts. Il me semblait voir nos soldats à l'attaque, entendre la voix sourde du canon... le son strident de la mitrailleuse ; et toutes ces belles choses se mêlaient aux bruits de victoire, passaient et repassaient devant mes yeux... et j'étais ébloui, fasciné, par cet appareil de gloire et d'héroïsme... Et je regrettais de n'avoir pu souffrir moi aussi et de n'avoir point de part dans cette victoire de nos armes."

Mais que d'autres de nos enfants sont allés au feu, et qui pendant nos fêtes religieuses de juin, se battaient au fort de la mêlée. A ce moment là, plusieurs des Élèves de Sainte-Anne étaient déjà tombés dans la gloire sur les champs de bataille européens. Leur souvenir pourra-t-il jamais être oublié ?

Il est des noms qui méritent de vivre dans l'histoire de l'Alma Mater : ce sont ceux de nos zouaves et de nos soldats. Il faut que ces noms rayonnent sur les hauteurs, images des cîmes ou leur âme est montée ; entourés de symboles militaires, afin qu'on se rappelle leur vaillance ; sous l'égide du Cœur de Jésus, puisque c'est surtout cette dévotion qui les a soutenus au milieu des dangers et du corps et de l'âme.

Ou donc, alors, le souvenir de ces braves mérite-t-il mieux d'être gravé que là-haut, à la cîme de notre montagne, sur le fier rocher dont le nom sonne comme un bruit d'épopée, aux murs de cet oratoire que l'on se propose d'élever au Sacré-Cœur. D'un côté, brilleront les noms de nos vingt-cinq zoua-

ves accourus de loin à la défense de Pie IX, de l'autre, les noms de nos soldats tombés sur la terre de France pour le droit et la justice. Leurs souvenirs seront, à Sainte-Anne, unis dans la gloire, comme sont unis par delà les mers, dans la petite église de Loigny, les souvenirs de Charette et de Sonis, l'un le héros du Pape, l'autre, le héros de la France, tous deux les soldats du Sacré-Cœur.

Et le *rocher* déjà célèbre de notre montagne, ainsi consacré par des souvenirs glorieux, deviendra notre " LOIGNY " à nous, où nous monterons souvent demander au Cœur de Jésus, de mobiliser en nos âmes les énergies qui nous feront remporter toutes les victoires de l'homme et du chrétien.

* * *

Noms de nos Zouaves pontificaux

Parti avant le premier détachement :

M. Alphonse Têtu, Québec.

Partis avec le premier détachement, le 18 *février* 1868 *:*

MM. Joseph-Ulric Beauchesne, Bécancour (*Elève de l'Ecole d'Agriculture*).

M. Edmond Fréchette, Arthabaska.

M. Augustin Fortin, L'Islet (*Ecole d'Agriculture*).

M. Charles Langlais, Kamouraska.

M. Herman Martineau, Ste-Anne de la Pocatière.

M. Louis Olivier, Saint-Nicolas.

M. Oscar Rousseau, Nicolet (Ecole d'Agriculture).

M. Jean Têtu, Saint-Nicolas (Ecole d'Agriculture).

M. Charles Trudelle, Québec, chevalier de S. Grégoire le Grand.

M. Pascal Comte, Montréal (Ecole d'Agriculture).

Parti avant le second détachement :

M. Charles-E. Rouleau, chevalier-commandeur de S. Grégoire le Grand ; chevalier de Pie IX.

Avec le troisième détachement, le 23 mai 1868 :

M. Paul Dumais, Kamouraska.

M. Honoré Giasson, L'Islet.

Avec le quatrième détachement, le 25 juin 1868 :

M. Auguste Gagné, Anse-à-Gilles, (Ecole d'Agriculture).

M. Guillaume Irvine, Ile-Verte.

M. Arthur Pennée, Québec (Ecole d'Agriculture).

Avec le cinquième détachement, le 30 *septembre* 1869 :

M. Alphonse Dubé, Trois-Pistoles.

M. Joseph Dumont, Saint-André de Kamouraska, chevalier de S. Grégoire le Grand.

M. Josué Pineau, Rimouski, chevalier de S. Grégoire le Grand.

M. Émile Têtu, Rivière-Ouelle.

Avec le septième détachement, le 1*er septembre* 1870 :

M. Denis Poulin, Rimouski.

Partis isolément :

M. Étienne Bécot, Québec.

M. Maurice de Salaberry, Montréal.

L'aumônier du Second détachement des Zouaves canadiens était aussi un des nôtres : le révérend Père Joseph Michaud, des Clercs-Saint-Viateur. L'abbé Allaire en donne l'esquisse biographique suivante :

Né à Kamouraska, le 1er avril 1823, de Joseph Michaud et de Charlotte Michaud, fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière (1838-1846), entra chez les Viateurs en 1848 et fut ordonné à Victoria sur l'île de Vancouver, par Mgr Demers, le 23 mars 1860. Architecte de la cathédrale de Victoria (1860-1862) ; professeur au Séminaire de Joliette encore (1862-1868) aumônier des Zouaves à Rome (1868-1869) ; architecte de la cathédrale à Montréal (1869-1877) ; professeur au Séminaire de Joliette (1877-1880) ; à l'institution des Sourds-Muets, à Montréal (1880-1897) ; retiré à Joliette (1897-1902) où il est décédé le 13 décembre 1902.

III

LISTE COMPLÈTE DES SUPÉRIEURS, DES DIRECTEURS, DES PROCUREURS ET DES PRÉFETS DES ÉTUDES

Depuis la fondation du Collège de Sainte-Anne

(Noms et Dates)

Supérieurs(1)

L'abbé Charles-François Painchaud

1er octobre 1829 — 9 février 1838

Né à l'Ile-aux-Grues, comté de Montmagny, le 9 septembre 1782, de François Painchaud, navigateur, et de Marie-Angélique Drouin, fit ses études à Québec et fut ordonné à l'Ange-Gardien de Montmorency, par Mgr Plessis, le 21 septembre 1805. Vicaire à la cathédrale de Québec (1805-1806) ; curé de Carleton sur la Baie des Chaleurs (1806-1814), avec desserte de Percé (1806-1814), de Bonaventure (1806-1811) et de Restigouche (1806-1814) ; curé de Sainte-Anne de la Pocatière (1814-1838), où il fonda le collège classique en

(1) Ces "esquisses biographiques", par l'abbé Allaire, complètent les portraits du volume-souvenir.

1827 et où il est décédé le 9 février 1838 ; inhumé d'abord à l'Ile-aux-Grues, puis à Sainte-Anne de la Pocatière, en 1891.

L'abbé Alexis Mailloux, V. G.

12 FÉVRIER 1838 — 15 SEPTEMBRE 1847

Né à l'Ile-aux-Coudres, comté de Charlevoix, le 8 janvier 1801, d'Amable Mailloux et de Thècle Lajoie, fit ses études au Séminaire de Québec et fut ordonné, le 28 mai 1825. A Saint-Roch de Québec, chapelain de l'église (1825-1829), curé (1829-1833) ; curé de Fraserville (1833-1834) ; à Sainte-Anne de la Pocatière, directeur du collège classique (1834-1838), curé (1838-1847) en même temps supérieur du collège ; grand-vicaire de l'Évêque de Québec (1838-1877); prédicateur de la Tempérance (1848-1863) (1864-1875) ; combat le schisme de Chiniquy dans l'Illinois (1856) ; curé de Bonaventure (1863-1864) ; retiré à Saint-Henri de Lauzon (1864-1877) ; auteur du *Manuel des Parents chrétiens*, qui a eu deux ou trois éditions ; décédé le 4 août 1877 et inhumé à l'Ile-aux-Coudres.

L'abbé Célestin Gauvreau, V. G.

17 SEPTEMBRE 1847 — 1ER JUILLET 1853

Né à Québec, le 13 mai 1799, de Louis Gauvreau et de Marie Vincent, fit ses études à Québec et fut ordonné le 3 octobre 1824. A Memramcook dans le Nouveau-Bruns-

wick, vicaire (1824-1825), curé (1825-1829) ; curé de Saint-Laurent d'Orléans (1829-1833) ; à Québec, aumônier des Ursulines (1833-1835) ; professeur de théologie au Séminaire (1835-1836) ; supérieur du collège classique de Sainte-Anne de la Pocatière (1847-1853) ; grand-vicaire de l'Évêque de Québec (1843-1862) ; décédé à Sainte-Anne de la Pocatière le 9 juin 1862.

L'abbé François Pilote

20 JUILLET 1853 — 11 JUILLET 1862

7 JUILLET 1869 — 27 AOÛT 1870

Né à Saint-Antoine de Tilly, comté de Lotbinière, le 4 octobre 1811, d'Ambroise Pilote et de Marguerite Coulombe, fit ses études à Québec où il fut ordonné le 9 août 1835. Professeur de théologie au Séminaire de Nicolet (1835-1836) ; vicaire à la Rivière-Ouelle (1836) ; au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, professeur et assistant-directeur (1836-1838) ; directeur (1838-1847), vice-supérieur (1852-1853), supérieur (1853-1862) ; voyage en Europe (1859), procureur au collège de Sainte-Anne de la Pocatière encore (1862-1870) ; fondateur de l'école d'agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière (1859), curé de Saint-Augustin de Portneuf (1870-1886), où il a fondé un couvent et est décédé, le 5 avril 1886.

L'abbé Pierre Lagacé

11 JUILLET 1862 — 9 JUILLET 1863

Né à Sainte-Anne de la Pocatière, comté de Kamouraska, le 17 octobre 1830 de Pierre Minier-Lagacé et de Josephte Levesque, fit ses études à Ste-Anne de la Pocatière et fut ordonné à Québec, le 23 juillet 1854; au collège classique de Ste-Anne de la Pocatière, professeur (1854-1862), supérieur (1862-1863) ; vicaire à la cathédrale de Québec (1863-1865) ; curé de Sainte-Claire (1865-1866) ; à Québec, encore vicaire à la cathédrale (1866-1871) ; principal de l'École normale Laval (1871-1884) ; auteur de LES CHANTS D'ÉGLISE HARMONISÉS (1859) ; décédé à Québec, le 6 décembre 1884.

L'abbé André Pelletier

9 JUILLET 1863 — 7 JUILLET 1869

Né à Saint-Roch des Aulnaies, comté de l'Islet, le 31 mai 1824, de Louis Pelletier et de Marie-Adélaïde Morin, fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière et fut ordonné à Québec le 8 septembre 1849. Au collège classique de Sainte-Anne de la Pocatière, professeur, directeur, supérieur (1849-1869) ; curé d'Hébertville (1871-1876), de Saint-Jean d'Orléans (1876-1887) ; retiré à Québec (1887-1890), où il est décédé le 11 juin 1890.

L'abbé Félix Buteau

27 AOÛT 1870 — 2 SEPTEMBRE 1875

Né à Saint-Gervais, comté de Bellechasse, le 18 janvier 1818, de Jacques Buteau et de Marie Fortier, fut ordonné à Québec le 10 août 1845. A Québec, professeur au Séminaire (1845-1852), directeur du Petit Séminaire (1852-1855), directeur du pensionnat de l'université (1855-1859), procureur du Séminaire (1859-1862), directeur du Grand Séminaire (1862-1866) ; curé de Sainte-Claire (1866-1870) ; supérieur de Collège classique de Sainte-Anne de la Pocatière (1870-1875), où il est décédé le 16 janvier 1878.

Monseigneur C.-Édouard Poiré

2 SEPTEMBRE 1875 — 13 JUILLET 1878
2 SEPTEMBRE 1886 — 9 JUILLET 1896

Né à Saint-Joseph de Lévis, le 4 août 1810, de Charles Poiré et de Théotiste Poiré, fit ses études à Québec et fut ordonné à Saint-Boniface, dans le Manitoba, par Mgr Provencher, le 17 février 1833. Curé de Saint-François-Xavier du Manitoba (1833-1838) ; au Manitoba (1838-1839) ; curé de Saint-Joseph de Lévis (1839-1843), de Saint-Joseph de Beauce (1843-1846), de Deschambault (1846-1857), de Saint-Anselme (1857-1875), où il a fondé un couvent en 1862 ; curé de Sainte-Anne de la Pocatière (1875-1896), supérieur du collège classique de cette paroisse (1875-1878) (1886-1896) de 1839 à 1843 il visita annuellement les missions du Témiscamingue et de l'Abbitibi ; crée camérier d'honneur de Léon XIII en 1887, protonotaire apostolique en 1893, décédé à Sainte-Anne de la Pocatière, le 15 décembre 1896.

L'abbé Charles Trudelle

13 JUILLET 1878 — 30 AOÛT 1886

Né à Charlesbourg, près Québec, le 28 janvier 1822, de Jean Trudelle et de Marie-Geneviève Jobin, fit ses études à Québec où il fut ordonné le 24 mars 1845. Professeur au Séminaire de Québec (1845-1850) ; premier curé de Plessisville (1850-1856), avec desserte de Sainte-Julie de Lauriervillе (1850-1854) ; curé de la Baie Saint-Paul (1856-1864), de Saint-François de la Rivière-du-Sud (1864-1876), de Saint-Michel de Bellechasse (1876-1878) ; supérieur du collège classique de Sainte-Anne de la Pocatière (1878-1886) ; retiré à l'Hôpital-Général de Québec (1886-1887) ; à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, à Québec, aumônier (1887-1896), retiré pour cause de cécité (1896-1904) ; décédé à Québec, le 14 juillet 1904. Auteur de " *Trois Souvenirs* ", de " *Le frère Louis*" de la " *Baie Saint-Paul* " et de la " *Paroisse de Charlesbourg* ", un volume in-16 de 325 pages, et d'une notice sur la famille Trudelle.

L'abbé Dominique Pelletier

11 JUILLET 1896 — 4 JUILLET 1902

Né à Fraserville, comté de Témiscouata, le 4 décembre 1859 de Georges Pelletier, marchand, et de Rosalie-Virginie Moreau, fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière et au collège français de Rome en Italie, où il fut ordonné par le cardinal Monaco LaValletta, le 22 décembre 1883. Continua ses études à Rome (1883-1885) ; au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, professeur de théologie (1885-1899), supérieur

(1896-1902) ; depuis 1902 curé de Bienville, où il a agrandi l'église et en a terminé l'intérieur en 1903, 1906 et 1907. Docteur en théologie de l'Université grégorienne de Rome (1885), et bachelier en droit canonique.

L'abbé Georges Miville

5 JUILLET 1902 — 19 JUIN 1908

Né à Saint-Roch des Aulnaies, comté de l'Islet, le 29 mai 1864, de Georges Miville-Deschênes, cultivateur, et de Héloïse Pelletier, fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière ordonné par le cardinal Taschereau, le 15 mai, 1887. Professeur au collège de Sainte-Anne de la Pocatière (1887-1890) ; vicaire à la Beauce (1890), à Lévis (1890-1891) ; aimônier de l'Hôpital de Fraserville (1891-1892), de l'Hospice Saint-Joseph, à Montréal (1892) ; vicaire à Saint-Ephrem de Tring (1892-1893) ; au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, professeur, directeur des ecclésiastiques, préfet des études et directeur des élèves (1893-1900) ; aumônier de l'Hôpital-Général de Québec (1900-1902) ; supérieur du collège de Sainte-Anne de la Pocatière (1902-1908) ; curé de Sainte-Anne (1909-1910), visiteur des écoles (1910-1913), fondateur et directeur de l'École Apostolique (1913).

L'abbé Ludger Dumais

19 JUIN 1908 — 18 JUIN 1917

Né à Saint-Denis de la Bouteillerie, comté de Kamouraska, le 21 mars 1866, de Vincent Dumais, cultivateur, et de Marie-

Olive Hudon ; fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière ordonné par le cardinal Taschereau, le 23 mai 1891. Au collège de Sainte-Anne de la Pocatière depuis 1891, préfet des études, supérieur (1908-1917), procureur 1917.

L'abbé Auguste Boulet

18 JUIN 1917

Né à Saint-François de la Rivière-du-Sud, comté de Montmagny, le 18 juin 1868, de Vilmer Boulet, cultivateur, et de Delvina Blais, fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière ; fut ordonné dans sa paroisse natale par Mgr Bégin, le 11 août 1895. Au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, professeur de belles-lettres (1895-1900), directeur des élèves 1900-1907), professeur de philosophie (1907-1908), assistant-procureur (1908-1909), procureur (1909-1917), supérieur (1917.

DIRECTEURS

L'abbé Etienne Chartier

(1829-1830)

Né à Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud, comté de Montmagny, le 23 décembre 1798, de Jean-Baptiste Chartier et de Geneviève Destroismaisons, fit ses études à Québec et

fut ordonné le 28 décembre 1828. Vicaire à Saint-Gervais (1828-1829) ; premier directeur des élèves du collège classique de Sainte-Anne de la Pocatière (1829-1830) ; curé de Sainte-Martine de Châteauguay (1831-1833), de Saint-Pierre les Becquets (1833-1834), avec desserte de Saint-Jean-Deschaillons (1833-1834) ; curé de Fraserville (1834-1835), de Saint-Benoît des Deux-Montagnes (1835-1837), avec desserte de Saint-Hermas (1836-1837) ; impliqué dans les troubles politiques de 1837, il se réfugia dans le New-Jersey où il desservit Madison (1837-1840), en Europe où il voyagea (1840-1842) dans l'Indiana où il fut supérieur du séminaire de Vincennes (1842-1844) et dans la Louisianne où il fut curé des Avoyelles (1844-1845) ; curé de Saint-Grégoire d'Iberville (1845-1849) avec desserte de Sainte-Brigitte d'Iberville (1847-1849) ; curé de Sainte-Philomène de Châteauguay (1849-1850), d'Arichat sur l'île du Cap Breton (1850-1851), de Saint-Gilles (1852-1853) ; décédé à Québec, le 6 juillet 1853 ; inhumé à Saint-Gilles.

L'abbé Louis Proulx

(1830-1834)

Né à la Baie du Febvre, comté d'Yamaska, le 10 avril 1804, de Louis Proulx et d'Élisabeth Grondin, fut ordonné à Boucherville, le 28 septembre 1828. Professeur au séminaire de Saint-Hyacinthe (1828-1830) ; directeur du collège classique de Sainte-Anne de la Pocatière (1830-1834) ; curé de Saint-Pierre les Becquets (1834-1835), avec desserte de Saint-Jean-Deschaillons (1834-1835) ; curé de Saint-Antoine de Tilly (1835-1847) ; archiprêtre (1846-1871) ; à Québec à l'archevêché (1847-1850), curé de la cathédrale

(1850-1851), membre du conseil de l'archevêque (1850-1851) ; curé de la Beauce (1851-1871), où il a fondé un collège commercial en 1855; Grand Vicaire de l'archevêque de Québec (1867-1871) ; décédé à la Beauce le 6 juillet 1871.

L'abbé Alexis Mailloux

(1834-1838)

L'abbé François Pilote

ASSISTANT-DIRECTEUR (1836-1838)
DIRECTEUR (1838-1847)

L'abbé Cléophas Cloutier

(1847-1848)

Né à l'Islet le 4 décembre 1815, de Jean-Baptiste Cloutier et de Modeste Giasson, fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière et fut ordonné à Québec le 10 août 1845. Professeur au collège de Sainte-Anne de la Pocatière (1845-1848), vicaire à la Beauce (1848-1849), à Saint-Henri de Lauzon (1849-1850) ; à Cacouna, curé (1850-1887), archiprêtre pour le diocèse de Rimouski (1867-1887), décédé le 26 décembre 1887.

L'abbé Grégoire Tremblay

(1848-1854)

Né à Saint-Roch des Aulnaies, comté de l'Islet, le 12 mars 1820, de Pascal Tremblay et de Louise Ouellet, fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière et fut ordonné à Québec le 6 août 1846. Au collège classique de Sainte-Anne de la Pocatière (1846-1858), professeur (1846-1849), directeur des élèves (1848-1854), en repos (1854-1858) ; curé de Beauport (1858-1884) ; retiré (1884-1885) ; décédé le 4 août 1885 ; inhumé à Beauport.

L'abbé André Pelletier

Assistant-directeur (1848-1849) (1850-1854)
Directeur (1854-1861) (1869-1871)

L'abbé Ludger Blais

(1861-1863)

Né à Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud, comté de Montmagny, le 16 novembre 1832, de Louis Blais, colonel, et de Marie Genest, fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière ; fut ordonné à Québec le 10 mai 1857. Vicaire à Sainte-Croix (1857) ; au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, professeur, directeur de l'école d'agriculture et directeur des élèves (1837-1863), vicaire à Sainte-Famille d'Orléans (1863-1864) ; curé de la Rivière-au-Renard dans la Gaspésie

(1864-1867), du Mont-Carmel (1867-1871) ; curé de Fraserville, où il a terminé l'église d'abord et l'a relevé de ses ruines après son incendie de 1883, où également il a fondé une académie commerciale en 1886, un hôpital en 1887 et d'où en 1905 il a détaché les paroisses de Saint-Ludger de Témiscouata et de Saint-François-Xavier de Témiscouata.

L'abbé Prudent Dubé

(1863-1869)

Né à Saint-Jean Port-Joli, comté de l'Islet, le 29 janvier 1833, de Pierre Dubé et de Marie-Claire Leclair-Francœur, fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière, où il fut ordonné le 7 octobre 1860. A Sainte-Anne de la Pocatière, professeur au collège classique (1860-1861), directeur de l'école d'agriculture (1861-1863), encore professeur au même collège (1863-1871) ; vicaire à Saint-Gervais (1871-1873) ; curé de Sainte-Julie de Laurierville (1873-1903), où il est décédé le 17 février 1903.

L'abbé Félix Buteau

(1871-1872) AVEC M. LUCIEN GAGNÉ COMME ASSISTANT

L'abbé Wilbrod Tremblay

(1872-1873)

Né aux Éboulements. Fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière (1854-1864). Directeur du collège classique de Sainte-Anne de la Pocatière (1872-1873) ; décédé le 13 février 1890.

L'abbé Herménégilde Dubé

(1873-1874)

L'abbé Charles-Eugène Frenette

(1874-1882)

Né au Cap-Santé, comté de Portneuf, le 23 décembre 1838, de Joseph Frénette cultivateur et de Marie-Angélique Delâge, fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière ; fut ordonné à l'Islet par Mgr Baillargeon le 31 juillet 1864. Professeur au collège de Sainte-Anne de la Pocatière (1864-1865) ; vicaire à Montmagny (1865), à l'Islet (1865-1874), directeur des élèves du collège de Sainte-Anne de la Pocatière (1874-1882) ; curé de Saint-Cyrille de l'Islet (1882-1888) ; curé de Saint-Jean Port-Joli (1888-1908), où il a fondé un couvent des Sœurs Saint-Joseph de Saint-Valier, en 1904. Retiré d'abord à Saint-Romuald, puis à Saint-Basile de Portneuf.

L'abbé Charles Richard

(1882-1884)

Né à Sainte-Anne de la Pocatière, comté de Kamouraska, le 25 avril 1851, de François Richard, cultivateur, et d'Octavie Roy, fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière; fut ordonné à Québec par le cardinal Taschereau. le 23 mai 1875. Professeur, préfet des études et directeur des élèves au collège de Sainte-Anne de la Pocatière (1875-1886) étudiant à Rome en Italie (1886-1889), d'où il revint docteur en théologie de l'université Grégorienne et en droit canonique de l'Appollinaire ; curé de Notre-Dame de la Garde (1889-1893), où il a terminé l'intérieur de l'église en 1890-1891 ; curé de Saint-Gervais (1893-1898) ; curé de Saint-Romuald (1898-1917 où il a fondé un collège commercial en 1898-1899, bâti une sacristie en 1901 et un presbytère en 1906-1907.

Retiré chez son frère, à Saint-Aubert, depuis 1917.

L'abbé Charles-Allyre Collet

(1884-1895)

Né à Saint-Henri de Lauzon, comté de Lévis, le 20 février 1847, de Charles Collet, marchand, et de Rosalie Genest, fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière et à Québec ; fut ordonné dans sa paroisse natale par le cardinal Taschereau le 29 octobre 1871. Secrétaire de l'archevêché de Québec (1871-1882) ; en repos (1882-1883) ; vicaire à Saint-Romuald (1883-1884) : directeur des élèves du collège de Sainte-Anne de la Pocatière (1884-1895), directeur des ecclésiastiques (1896-1899) ; repos (1899-1901) ; de nouveau

secrétaire de l'archevêché de Québec (1901-1905) ; directeur diocésain de la ligue du Sacré-Cœur de Jésus, à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Québec (1905-1907) ; aumônier du Couvent de Jésus-Marie, Lauzon (1907-1910) ; aumônier des Ursulines à Mérici (1910-1914). Retiré en 1914, chez les Dominicaines. Décédé le 11 octobre 1918, au pensionnat St-Louis de Gonzague à Québec. Inhumé au Collège de Sainte-Anne.

L'abbé Louis-Nazaire Lessard

(1895-1897)

Né à Saint-Elzéar de Beauce, le 28 juillet 1856, de Laurent Lessard, cultivateur, et de Zoé Bilodeau, fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière,fut ordonné à Sainte-Hélène de Kamouraska par le cardinal Taschereau, le 12 juin 1881. Professeur au collège de Sainte-Anne de la Pocatière (1881-1897), en même temps directeur des élèves (1895-1897) ; curé de Saint-Aubert (1897-1912). Auteur de *Les pieux chants populaires*, un volume de 408 pags (1900). Décédé et inhumé à Saint-Aubert en mai 1912.

L'abbé Édouard Richard

(1897-1899)

Né à Sainte-Anne de la Pocatière, comté de Kamouraska, de François Richard, cultivateur, et d'Octavie Roy, fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière et à Québec, où il

fut ordonné par le cardinal Taschereau, le 26 mai 1888. Au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, professeur de philosophie (1888-1899), directeur des élèves (1897-1899) ; étudiant à Rome en Italie (1899-1901) ; à son retour, encore professeur de philosophie au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, préfet des études au cours commercial (1905-1907). Mort au collège en 1908.

L'abbé Georges Miville

(1899-1900)

L'abbé Auguste Boulet

(1900–1907)

L'abbé Joseph Gignac

(1907-1913)

Né à Portneuf, le 26 janvier 1872, de David Gignac, cultivateur, et de Félicité Baril, fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière, fut ordonné dans sa paroisse natale par Mgr Bégin, le 10 juillet 1898. Au collège de SainteAnne de la Pocatière, professeur (1898-1907), directeur des élèves (1907-1913), curé de Saint-Éphrem de Tring (1913-).

L'abbé Arthur Beaudoin

(1913-)

Né à Saint-Elzéar de Beauce, le 18 février 1878, de Romual Beaudoin, cultivateur, et de Camille Lessard, fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière, et ordonné par Mgr Labrecque, le 15 mai 1904. Professeur au collège Sainte-Anne de la Pocatière (1904-1913), directeur des élèves (1913).

DIRECTEURS DES ECCLÉSIASTIQUES

L'abbé Célestin Gauvreau, V. G.

(1841–1851) ; (1855–1862)

L'abbé François Pilote

(1851–1855)

L'abbé Amable Blanchet

(1862-1870)

L'abbé Félix Buteau

(1870-71) ; (1872-73)

L'abbé Georges Sauvageau

(1871-1872)

Né aux Grondines, comté de Portneuf, le 15 septembre, 1836, d'Olivier Sauvageau et d'Émélie Saint-Amant, fut ordonné à Québec, le 19 septembre, 1863, vicaire à Saint-Gervais (1863-1865), à Lévis, (1865-1866) ; curé de l'Anse Saint-Jean (1866-1867) ; premier curé de Saint-Tite de Montmorency (1867-1870) ; directeur des ecclésiastiques de Sainte-Anne (1871-1872) ; assistant à Sainte-Foy (1872-1874 directeur au collège classique de Lévis (1874-1883), où il est décédé le 2 novembre 1883.

L'abbé Édouard Leclerc

(1873-1879)

Né à Saint-Jean Port-Joli, comté de l'Islet, le 31 mars 1845, de François-Xavier Leclerc-Francœur et de Marie-Anne Cloutier, fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière, où il fut ordonné le 16 octobre 1870. Au collège classique de Sainte-Anne de la Pocatière, assistant-procureur (1870-1872), en repos (1872-1873), directeur des ecclésiastiques et professeur de théologie, (1873-1879), préfet des études et professeur de philosophie, (1879-1882) ; vicaire à Saint-Pacôme,

(1882), assistant à Saint-Lambert de Lévis, (1882), vicaire à Saint-Charles de Bellechasse, (1882-1883) ; curé de Saint-François d'Orléans (1883-1905) ; où il est décédé le 2 janvier 1905.

L'abbé Herménégilde Dubé

(1879-1886)

Né à Saint-Jean Port-Joli, comté de l'Islet, le 3 novembre 1843, d'Antoine Dubé, cultivateur, et de Marie-Rose Gauvin, fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière, fut ordonné à Québec, par Mgr Baillargeon, le 11 juin, 1870. Au collège de Sainte-Anne de la Pocatière (1870-1890), professeur de versification (1870-1872), de Belles-Lettres, (1872-1873) ; directeur des élèves (1873-1874) , professeur de Rhétorique, (1874-1879) , directeur des ecclésiastiques et professeur de théologie ainsi que de liturgie (1879-1886), en repos (1886-1890) ; aumônier de l'Hôpital de Fraserville, (1890-1891) ; assistant-curé à saint Jean Port-Joli, (1891-1893) ; retiré (1893-1903) ; aumônier du couvent de Saint-Jean Port-Joli (1903-1908). Retiré à Saint-Aubert depuis 1908.

L'abbé Chs-Allyre Collet

(1886-1887) ; (1890-1892) ; (1896-1899)

L'abbé Dominique Pelletier

(1887-1890) ; (1892-1894) ; (1899-1902)

L'abbé Georges Miville

(1894-1896) ; (1902-1904)

L'abbé François Blanchet

(1904-1909)

Né à Plessisville, comté de Mégantic, le 3 mars, 1874, de Magloire Blanchet, télégraphiste, et de Marie-Léocadie Leclerc, fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière, où il fut ordonné par Mgr Bégin, le 27 mai 1899. Au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, professeur de théologie et assistant-directeur des ecclésiastiques (1899-1904) ; directeur des ecclésiastiques (1904-1909) ; professeur de philosophie (1909-1912) ; curé de Sainte-Philomène (1912-1918) ; aumônier du couvent de Sillery 1918.

L'abbé Joseph Gosselin

(1909)

Né à Saint-Victor de Tring, comté de Beauce, le 14 octobre 1875, de François Gosselin, marchand, et de Hélène Sirois, fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière et à Québec ;

fut ordonné dans sa paroisse natale par Mgr Bégin, le 20 mai 1900. Vicaire à Saint-Raphael de Bellechasse, (1900-1901) ; étudiant à La Propagande de Rome, en Italie (1901-1903), d'où il revint docteur en théologie (1903) ; professeur de philosophie au collège de Sainte-Anne de la Pocatière (1903-1909) ; directeur des ecclésiastiques depuis 1909.

PROCUREURS

L'abbé François Pilote

(1838-1843) ; (1845-1853) ; (1857-1860) ; (1863-1869)

(22 ans)

L'abbé Édouard Montminy

(1843-1845)

Né à Québec le 18 septembre 1808, d'Antoine Montminy et de Louise Cressac, fit ses études à Québec et fut ordonné le 12 décembre 1830. Vicaire à la Beauce (1830-1835) ; curé de Percé, (1835-1837) avec dessertes : Douglastown (1835-1837) ; curé de Saint-François de Beauce (1837-1843) ; procureur du collège classique de Sainte-Anne de la Pocatière (1843-1845) ; assistant à Saint-Gervais (1846-1847) ; en mission auprès des victimes du typhus à La Grosse Ile

(1847), où il contracte la maldie et meurt le 6 juillet 1847 ; inhumé à Saint-Gervais.

L'abbé Hyacinthe Potvin

(1853-1855)

Assistant de M. E. Montminy et de M. Fr. Pilote, pendant sept ans.

Né à Sainte-Anne de la Pocatière, comté de Kamouraska, le 30 décembre 1824. d'Hyacinthe Potvin et d'Élisabeth Bois, fit ses études dans sa paroisse natale et fut ordonné à Québec, le 18 septembre 1847. Vicaire à Saint-Roch de Québec, 1847, à la Beauce, 1847, à Kamouraska (1847-1848) ; au collège classique de Sainte-Anne de la Pocatière, professeur (1848-1850), procureur (1853-1855) curé de Saint-Modeste, 1855-1856), avec desserte de Saint-Antonin (1855-1856) ; curé de Saint-Denis de la Bouteillerie (1856-1875) ou il est décédé le 27 septembre 1875.

L'abbé Joseph Hudon

(1855-1857)

Né à Saint-Pascal, le 25 octobre 1828, de Joseph Hudon-Beaulieu et d'Émilie Dionne, fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière où il fut ordonné le 7 octobre 1855. Procureur du collège (1855-1857) ; curé d'Hébertville (1855-1861), de Laterrière (1861-1870) ; à Saint-Philippe de Néri, curé (1870-1881) retiré (1881-1890) décédé le 19 juin 1890.

L'abbé Walstan Blais

(1860-1863)

Né à Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud, comté de Montmagny, le 20 mars 1830, de Louis Blais et d'Adélaïde Harnois, fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière et fut ordonné à Québec le 4 octobre 1857. Au collège classique de Sainte-Anne de la Pocatière, professeur (1857-1860), procureur (1860-1863) ; vicaire à Saint-Jean d'Orléans (1863-1864) ; curé de Saint-Raymond (1864-1881) ; aumônier du Bon-Pasteur, à Québec, (1881-1882) ; curé de Saint-Laurent, Ile d'Orléans (1882-1901) ; décédé à Québec le 23 juillet 1901 ; inhumé à Saint-Laurent d'Orléans.

L'abbé Bruno Leclerc

(1869-1871)

L'abbé Georges Potvin

(1871-1872)

Né à Sainte-Anne de la Pocatière, comté de Kamouraska, le 11 juillet 1834, fit ses études dans sa paroisse natale et fut ordonné à Québec le 25 septembre 1859. Vicaire à Rimouski (1859-1863) ; au Séminaire de Rimouski, directeur (1863-1866), procureur, (1866-1867) ; curé de Saint-Pierre de la Malbaie (1867-1869) ; curé de Bagotville, (1868-1871) ; procureur du collège de Sainte-Anne de la Poca-

tière, (1871-1872) ; curé de Saint-Aubert (1872-1885) où il a fondé un couvent 1877 ; curé de Buckland, (1885-1886), où il est décédé le 2 février 1886. Inhumé à Sainte-Anne de la Pocatière.

L'abbé Hubert Kéroack

(1872-1874)

Né à l'Islet, vers 1839, d'Emmanuel Kéroack, cultivateur, et de M. Caron, fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière ; fut ordonné le 29 septembre 1866. Vicaire à Sillery (1866-1871) ; procureur du collège de Sainte Anne de la Pocatière (1872-1874) ; curé de Jonquières (1874-1900), où il a bâti une église et un presbytère. Retiré à Jonquières. Mort le 27 février 1913.

L'abbé J.-Rémi Desjardins

(1874-1879) ; (1894-1899)

Né à la Rivière-Ouelle, comté de Kamouraska, le 13 décembre, 1839, de Rémi Desjardins et d'Angèle Dumais, fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière, fut ordonné à Québec, par Mgr Baillargeon, le 6 juin 1868. Directeur de l'École d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière (1868-1870) ; vicaire à Saint-Georges de Beauce (1870-1871) ; curé de Kénébec (1871-1874) ; procureur du collège de Sainte-Anne de la Pocatière (1874-1879) ; curé de Sainte-Louise (1879-1894) ; encore procureur du collège de Sainte-Anne de la

Pocatière (1894-1899); retiré à Saint-Denis de la Bouteillerie, (1899-1901) ; aumônier de l'Asile de Beauport (1901-1905) ; encore retiré à Saint-Denis de la Bouteillerie en 1905 Mort le 12 août, 1911.

L'abbé Narcisse Proulx

(1879-1881)

Né à Saint-Pierre de la Rivière du Sud, le 7 février 1847, de Cyrille Proulx, cultivateur et de Rosalie Lillois, fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière, fut ordonné à Québec par le cardinal Taschereau, le 30 mai, 1874. A Sainte-Anne de la Pocatière,directeur de l'école d'agriculture (1874-1881); vicaire à Beauport (1881-1884) ; à Saint-Frédéric (1884) ; depuis 1884, curé de Saint-Évariste, où il a bâti une église en 1887 et un presbytère en 1906. Mort le 18 avril 1911.

L'abbé Charles Trudelle

(1881-1882) ; (1885-1886)

L'abbé Adolphe Michaud

(1882-1885) ; (1888-1892)

Né à Saint-Denis de Kamouraska, le 24 octobre 1857; d'Adolphe Michaud, cultivateur, et de Virginie Dumais , fit ses études à Sainte-Anne, ordonné à Québec le 12 mars,

1881. Vicaire à Saint-Pacôme (1881-1882) ; procureur au collège de Sainte-Anne (1882-1885) ; vicaire à Saint-Roch de Québec (1885-1888) ; encore procureur à Sainte-Anne (1888-1892) ; curé de Saint-Eugène de L'Islet (1892-1895) ; de la Rivière-Ouelle (1895-1902) ; aumônier du monastère Mérici à Québec (1902-1904) ; curé de Saint-Raphael de Bellechasse (1904-1907) ; de Saint-Alexandre de Kamouraska (1907-1914) ; missionnaire agricole (1914-1916) ; curé de Saint-Roch des Aulnaies (1916-1918) ; aumônier de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, depuis 1918.

Docteur ès-sciences agricoles de l'Université Laval (sept. 1918).

L'abbé Jos.-Octave Soucy

(1886-1888)

Né à Saint-André de Kamouraska, le 13 mars 1841, de Benjamin Soucy et de Geneviève Paradis, fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière, où il fut ordonné le 11 octobre 1868. Professeur au collège de Sainte-Anne de la Pocatière (1868-1869) ; vicaire à Saint-Roch de Québec (1869-1870) ; curé de Sainte-Anne des Monts (1870-1878), de Saint-Ephrem de Tring (1878-1887) ; vice-supérieur et procureur du collège de Sainte-Anne de la Pocatière (1887-1888) ; curé de Saint-Roch des Aulnaies (1888-1892) où il est décédé le 12 janvier 1892.

L'abbé Alphonse Têtu

(1892-1894)

Né à la Rivière-Ouelle, comté de Kamouraska, le 10 octobre 1858, de Ludger Têtu, médecin, et de Clémentine Dionne, fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière, où il fut ordonné par le cardinal Taschereau, le 5 mars 1882. Vicaire à Saint-Charles de Bellechasse, 1882, à Sainte-Claire (1882) ; au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, professeur, (1882-1892), procureur (1892-1894) ; vicaire à Fraserville (1894-1895) ; aumônier de l'Académie Commerciale de Québec, depuis 1895.

L'abbé Elzéar Dionne

(1899–1909)

Né à Sainte-Anne de la Pocatière le 8 décembre 1866 ; ordonné le 26 mai 1892. Au collège de Sainte-Anne de la Pocatière (1892-1897) ; vicaire à Saint-Georges de Beauce (1897-1898) ; à la procure du Collège de Sainte-Anne de la Pocatière (1898-1909) ; curé de la Pointe-aux-Trembles depuis 1909.

L'abbé Auguste Boulet

(1909-1917)

L'abbé Ludger Dumais

DEPUIS 1917

PRÉFETS DES ÉTUDES

L'abbé Thomas-Benjamin Pelletier

(1838-1849)

Né à Kamouraska le 8 juin 1807, d'Antoine Pelletier et de Judith Dionne, fit ses études Nicolet et fut d'abord notaire ; ordonné le 18 octobre, 1837. Préfet des études à Sainte-Anne de la Pocatière (1838-1849) ; directeur du collège classique de Terrebonne (1848-1854) ; retiré à Saint-Joseph de Lévis (1854-1861) ; écrivain polémiste assez remarquable; il était bossu ; décédé à Saint-Joseph de Lévis, le 25 avril 1865.

L'abbé Grégoire Tremblay

(1849-1850 ET 1853-1854 POUR LES DEUX COURS)

Conjointement avec M. Pierre Bouchy pour le cours latin (1850-1852).

L'abbé Pierre Bouchy

Conjoint de M. G. Tremblay pour le cours latin (1850-1852) ; *seul préfet pour le cours latin en* 1852-1853.

Né à Metz, dans la Lorraine le 3 novembre 1818, de Dominique Bouchy et d'Élisabeth Fourquin, fut ordonné à Québec le 4 août 1850. Préfet des études au collège classique de Sainte-Anne de la Pocatière (1850-1853) ; en Europe (1854-1886), où il est décédé le 3 juillet 1886.

L'abbé André Pelletier

POUR LE COURS COMMERCIAL, (1850-1858,) (1859-1860)

L'abbé Amable Blanchet

POUR LE COURS LATIN (1854–1860)

Né à Saint-Roch des Aulnaies, comté de l'Islet, le 23 avril 1822, de Joseph Blanchet, cultivateur, et de Julienne Hudon-Beaulieu, fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière et fut ordonné dans sa paroisse natale par Mgr Demers, le 8 septembre 1849. Professeur au collège de Sainte-Anne de la Pocatière (1849-1870) assistant à Saint-Augustin de Portneuf (1870-1885), où il est décédé le 26 août 1885.

L'abbé Ludger Blais

POUR LE COURS COMMERCIAL (1858-1859)

L'abbé François Paradis

(1860–1863)

Né à Kamouraska, le 16 janvier 1830, de François Paradis et de Calixte April, fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière où il fut ordonné le 5 octobre 1856. Professeur au collège de Sainte-Anne de la Pocatière (1856-1863) ; curé de Notre-Dame du Lac (1863-1867) ; de Sainte Agathe de Lotbinière (1867-1869) ; de Saint-Raphael de Bellechasse, 1871-1899, où il a fondé un couvent en 1895 et où il est décédé le 18 avril 1899.

L'abbé Bruno Leclerc

(1863-1869)

Né à Kamouraska le 16 novembre 1838, de Célestin Leclerc-Francœur et de Sophie Lévesque, fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière et fut ordonné à Kamouraska, le 12 novembre 1862. Professeur au collège classique de Sainte-Anne de la Pocatière, (1862-1871) ; vicaire à Saint-Joseph de Beauce (1871-1877) ; curé d'Hébertville (1877-1891) ; de la Malbaie (1891-1906) ; Grand-Vicaire de l'Évêque de Chicoutimi (1891-1907) ; retiré à Saint-Édouard de Lotbinière (1906-1907) ; décédé à la Malbaie au cours d'une promenade, le 1er septembre 1907 ; inhumé à Kamouraska.

L'abbé Charles Bacon

(1869-1875) ; (1878-1879)

Né à Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud, comté de Montmagny, le 2 mars, 1840, d'Antoine Bacon et de Marie-Madeleine-Angèle Fournier, fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière et fut ordonné à l'Islet, le 31 juillet 1864. Professeur au collège classique de Sainte-Anne de la Pocatière (1864-1875) ; desservant à Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud (1875-1876) ; curé de Laterrière (1876-1878) ; préfet des études au collège classique de Sainte-Anne de la Pocatière (1878-1879) ; curé de Berthier (en bas), (1879-1881) ; de l'Islet (1881-1905), où il est décédé le 21 de septembre 1905

L'abbé Charles Richard

(1875–1878) ; (1882–1886)

L'abbé Édouard Leclerc

(1879–1882)

L'abbé Joseph Richard

(1886-1889)

Né à Sainte-Anne de la Pocatière, le 24 mai 1859, fut ordonné le 7 juin, 1884. Professeur au collège de Sainte-Anne de la Pocatière (1884-1889) ; en repos (1889-1890) ;

curé de Sainte-Perpétue de l'Islet (1890-1895) ; professeur à l'école d'agriculture à Sainte-Anne de la Pocatière (1895-1912) ; curé de Saint-Aubert, depuis 1912.

L'abbé Adolphe Michaud

POUR LE COURS LATIN (1889-1890)

M. François Têtu

POUR LE COURS COMMERCIAL (1889-1894)

Né à la Rivière-Ouelle, comté de Kamouraska, le 7 juillet 1861, de Ludger Têtu, médecin et de Clémentine Dionne, fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière : fut ordonné à Québec par le cardinal Taschereau, le 30 mai 1885. Au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, professeur (1885-1894), malade et en repos depuis 1894.

L'abbé Dominique Pelletier

POUR LE COURS CLASSIQUE (1890-1892)

L'abbé Ludger Dumais

Pour le cours classique (1892-1895) ; pour les deux cours (1895-1897) ; (1904-1905) ; cours classique (1905-1908).

L'abbé Georges Goudreau

POUR LE COURS COMMERCIAL (1894–1895)

Né aux Grondines, comté de Portneuf, le 13 septembre, 1859, de Georges Goudreau, meunier, et d'Exilda Faucher, fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière ; ordonné par le cardinal Taschereau, le 30 mai 1885 Vicaire à Saint-David de l'Auberivière, (1885-1886), à Sillery (1886-1887), à Saint-Victor de Tring (1887-1889) ; professeur au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, (1889-1896) ; curé du Mont-Carmel de Kamouraska (1896-1898), de Saint-Gilles (1898-1899) ; de curé Saint-Alphonse de Thetford (1899-1917), où il a bâti un presbytère en 1900, un collège en 1906 et une église en 1907..... Mort en 1917.

L'abbé Georges Miville

(1897-1899)

L'abbé Émile Dionne

(1899-1904)

Né à SainteAnne de la Pocatière, comté de Kamouraska, le 7 octobre 1855, de l'honorable Élisée Dionne, conseiller législatif à Québec, et de Claire Têtu fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière, où il fut ordonné par le cardinal Taschereau, le 5 octobre 1879. Professeur et ensuite préfet des études au collège de Ste-Anne de la Pocatière (1879-1904) ;

desservant de Saint-François de Beauce, (1904-1905) ; curé de l'Islet, depuis 1905.

L'abbé Édouard Richard

POUR LE COURS COMMERCIAL (1905-1907)

L'abbé Wilfrid Roy

POUR LE COURS COMMERCIAL (1907–1912)

Né à Saint-Georges de Beauce, le 8 décembre 1876, de Vital Roy, cultivateur, et de Eugénie Lessard, fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière ; fut ordonné à la Beauce, par Monseigneur Bégin, le 6 janvier 1902, professeur au Collège de Sainte-Anne de la Pocatière (1902-1915). Curé de Saint-Octave de Dosquet (1915-1918) ; de Saint-Magloire (1918-).

L'abbé Arthur Lapointe

POUR LE COURS CLASSIQUE (1908-1909)

Né à Kamouraska, le 21 novembre 1878, de Napoléon Lapointe et d'Arthémise Moreau, fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière, et à Québec, où il fut ordonné par Mgr Bégin, le 27 mai 1906. Professeur au collège de Sainte-Anne de la Pocatière (1906-1912). Étudiant à Rome (1912-1913).

Inspecteur diocésain (1913-1915) ; visiteur des écoles de Québec, depuis 1915.

L'abbé Wilfrid Lebon

POUR LE COURS CLASSIQUE (1909)

Né le 21 novembre 1877, fut ordonné à la Beauce, le 6 janvier 1902. Professeur au collège de Sainte-Anne de la Pocatière (1902-1906). Étudiant à Rome, en Italie (1906-1907); en philosophie et lettres, à l'Université de Fribourg, en Suisse (1907-1909). Professeur de philosophie au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, préfet des études au cours classique, depuis 1909.

L'abbé Salluste Boulet

POUR LE COURS COMMERCIAL (1912)

Né à Saint-François de la Rivière-du-Sud, comté de Montmagny, le 16 juin 1878, de Vilmer Boulet, cultivateur, et de Delvina Blais, fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière et à Québec ; fut ordonné à Sainte-Anne de la Pocatière par Mgr Bégin, le 1er mai 1906. Professeur au collège de Sainte Anne de la Pocatière, depuis 1906. Préfet des études au cours commercial depuis 1912.

IV

PERSONNEL DU COLLEGE

Pretres

M. AUGUSTE BOULET,
Supérieur,
Bibliothécaire.

M. LUDGER DUMAIS,
1er Assistant-Supérieur, Procureur,
Aumônier des Sœurs de la Sainte-Famille.

M. JOSEPH GOSSELIN,
2nd Assistant-Supérieur,
Directeur du Grand Séminaire, Professeur de Théologie.

M. GEORGES-N. PELLETIER,
Professeur de Mathématiques, d'Astronomie, de Botanique.

M. JOSEPH BOURQUE,
Professeur de Physique, de Chimie, d'Histoire naturelle

M. WILFRID LEBON,
Préfet des Etudes au Cours classique,
Professeur de Philosophie (2e année).

M. J.-HECTOR FILLION,
Professeur d'Anglais et de Matières commerciales en Quatrième,
Professeur d'Anglais en Rhétorique.

M. ARTHUR BEAUDOIN,
Directeur des Elèves,
Professeur de Minéralogie et de Géologie à l'Ecole d'Agriculture.

M. ARTHUR MARTIN,
Professeur de Français en Troisième " A ".

M. SALLUSTE BOULET,
Préfet des Etudes au Cours commercial, Professeur de Français en Quatrième.

M. NOEL PELLETIER,
Directeur de l'Ecole d'Agriculture.

M. CHARLES BOURQUE,
Professeur d'Histoire, de Catéchisme, de Musique vocale.

M. GEORGES COTÉ
Professeur à l'Ecole d'Agriculture.

M. HONORIUS BOIS,
Assistant-directeur de l'Ecole d'Agriculture, Professeur.

M. PAUL LEVASSEUR,
Professeur à l'Ecole d'Agriculture.

M. ELZÉAR PARENT,
Assistant-procureur,
Professeur d'Apologétique chrétienne en Physique.

M. LÉONCE PELLETIER,
Econome.

M. AMÉDÉE LÉTOURNEAU,
Professeur à l'Ecole d'Agriculture.

M. ÉMILIEN RIVARD,
Professeur de Versification " A ".

M. FRANÇOIS ST-PIERRE,
Professeur d'Anglais au Cours classique.

M. CAMILLE MERCIER,
Professeur de Rhétorique.

M. ONÉSIME LAMONDE,
Professeur de Piano, de Dessin, de Dactylographie.

M. ALPHONSE FORTIN,
Professeur de Philosophie (1ère année).

M. LÉON DESTROISMAISONS,
Organiste, Professeur de Piano et de Musique vocale, Directeur de La Fanfare.

M. EULOGE PELLETIER,
Professeur d'Anglais en Eléments latins.

M. OMER COULOMBE,
Professeur de Français et de Latin en Eléments " A ".

M. GEORGES GERVAIS,
Professeur de Versification " B ".

M. ALEXANDRE JEAN,
Professeur de Belles-Lettres.

M. ARTHUR FERLAND,
Professeur de Français et de Latin en Eléments " B ".

SÉMINARISTES

M. THOMAS PELLETIER
Maître de Salle et Professeur à l'Ecole d'Agriculture.

M. NUMA BOULET
Maître de Salle.

M. JOSEPH LALLEMAND
Professeur d'Anglais en Troisième.

M. ÉDOUARD BEAUDOIN,
Professeur à l'Ecole d'Agriculture.

M. ÉMILE BEAUDET,
Professeur de Grec en Belles-Lettres, de Chant grégorien.

M. ALPHONSE PELLETIER,
Maître de Salle.

M. JOSEPH POULIN,
Maître de Salle.

M. ADRIEN BERNIER,
Maître de Salle.

M. FRS-X. JEAN,
Professeur d'Anglais en Deuxième.

M. ALBERT FORTIER,
Professeur de Français en Deuxième " B ".

M. AMÉDÉE GIASSON,
Professeur de Grec en Rhétorique.

M. GILBERT DUPUIS,
Maître de Salle et Professeur à l'Ecole d'Agriculture.

M. CHARLES FRÈVE,
Professeur de Syntaxe " A ".

M. JEAN LALLEMAND,
Professeur de Français en Première.

M. AMÉDÉE FORTIN,
Professeur de Français en Troisième " B ".

M. PIERRE DUMONT,
Infirmier.

M. CYPRIEN MORNEAU,
Professeur de Syntaxe " B ".

M. NELSON LÉVESQUE,
Maître de Salle.

M. ORIGÈNE BOULANGER,
Maître de Salle.

M. ALBERT BOURQUE,
Professeur de Français en Deuxième " A ".

M. CHARLES OUELLET,
Maître de Salle.

V

Statistiques des Anciens Élèves

De 1829 à 1910

Le nombre total des jeunes gens entrés au Collège depuis l'ouverture des classes de 1829 jusqu'en 1910 est de 4,104.

Des 4104 élèves sortis jusqu'en juin 1910,

1698 (40%) avaient commencé leur cours classique,

2406 (60%) n'avaient fréquenté que le cours commercial.

Des 1698 humanistes,

644 (38%) ont terminé leur philosophie,

263 (15%) ont interrompu leurs études après la Rhétorique,

791 (47%) ont quitté le Collège plus tôt.

Que sont devenus les 644 finissants ?

Le clergé séculier et régulier en a pris (56%)	363
Les professions médicale et légale (30%)	192
Le génie civil, l'arpentage et la marine	22
Le commerce	19
L'administration du pays	15
L'enseignement	13
L'agriculture	6
Le journalisme	3
La mort, à vingt ans	5

Les membres du clergé peuvent se classer comme suit :
306 prêtres séculiers, 22 prêtres réguliers, soit 328 prêtres.
11 séminaristes, 3 novices, soit 35 non prêtres.
19 séminaristes vivants, 3 frères.
336 séculiers. 27 religieux.

Des 2406 sujets rendus à la société par notre Cours commercial, 620 (26%) avaient épuisé les matières qu'on y enseigne.

La liste suivante tient compte de tous les élèves qui ont étudié au Collège, qu'ils aient terminé ou non leur cours. (1829-1910)

Dénombrement des anciens Élèves de Sainte-Anne

Clergé

1 évêque,
1 préfet apostolique,
12 prélats et vicaires généraux,
13 missionnaires,
12 fondateurs d'hôpitaux, collèges ou couvents,
55 religieux,
451 prêtres séculiers et séminaristes.

Administration

2 lieutenants-gouverneurs,
6 ministres fédéraux,
6 sénateurs,
23 députés fédéraux,

7 ministres provinciaux,
5 conseillers législatifs,
23 députés à la Législature,
7 juges,
119 employés civils.

Professions et Métiers

477 agriculteurs,
4 architectes,
44 arpenteurs,
36 assurances (agents d'),
144 avocats,
136 notaires,
13 banques (gérants de),
309 charpentiers, maçons, etc., etc.
42 employés de chemins de fer,
49 comptables,
4 courtiers,
3 dactylographes,
27 écrivains,
8 électriciens,
7 horlogers,
9 imprimeurs,
14 hôteliers,
61 industriels,
26 ingénieurs civils,
3 ingénieurs forestiers,
58 instituteurs,
19 journalistes,
666 marchands et commis,
35 marins,
27 mécaniciens,
234 médecins et dentistes,

20 pharmaciens,
19 militaires,
10 musiciens professionnels,
5 peintres, dessinateurs, sculpteurs,
3 photographes,
4 spéculateurs,
6 policiers,
83 télégraphistes.

17 ont été Zouaves de Pie IX.

55 sont morts étudiants.

Remarque.— On saisirait mal la signification de ce recensement, si l'on perdait de vue le fait suivant. Le Collège donne deux cours distincts, et beaucoup d'enfants ne viennent y chercher qu'une instruction appelée commerciale. Plusieurs sans doute fréquentent le premier cours pour se préparer au second, et étudieraient également à Ste-Anne, y eût-il sept classes de latin au lieu de cinq. Si ces derniers se laissent choir avant d'atteindre rosa, on peut dire qu'ils dégringolent des premiers échelons d'un cours classique complet. Combien y a-t-il eu depuis 1842-43 (date de naissance du cours commercial) de ces défections prématurées ? Les experts consultés en portent le nombre à 400.

Ces considérations autorisent à regarder l'institution de Painchaud comme la réunion de deux collèges différents : un collège purement classique d'où sont sortis 2,100 élèves, et un collège commercial qui en a vu passer 2,000, de 1829 à 1910. Aujourd'hui, le nombre total des élèves est à peu près de 5,200, dont au moins 425 prêtres.

VI

NOTICE HISTORIQUE DE L'ÉCOLE D'AGRICULTURE *

Le 24 décembre 1845, un prêtre du Collège de Sainte-Anne publiait avec autorisation une lettre au sujet de l'enseignement de l'agriculture dans une école spéciale. Après avoir donné plusieurs raisons à l'appui de sa thèse, il finissait par dire que le Collège de Sainte-Anne donnerait volontiers son faible concours à la fondation de cette école, si on lui en fournissait les moyens. C'est le premier document public, d'un caractère au moins semi-officiel, émanant du Collège.

Plusieurs journaux, les " Mélanges Religieux " de Montréal, entre autres, l'accueillirent avec faveur, et appuyèrent fortement l'idée de cette création nouvelle pour le pays Cette idée fit son chemin, se faisant accepter partout avec empressement, à tel point que bientôt toutes les hautes influences de la société canadienne la proclamèrent comme une nécessité de l'époque. Dans son mandement du 8 décembre 1853, Mgr Turgeon, archevêque de Québec, disait : " Plût à Dieu que nous puissions offrir à la jeunesse des campagnes quelques écoles d'agriculture, où, recevant les bienfaits de l'instruction, elle acquerrait des connaissances utiles dans le premier des arts, et conserverait l'habitude du travail ! L'établissement de semblables institutions que nous appe-

* Cinquantenaire de l'École d'Agriculture.

lons de tous nos vœux serait un des moyens les plus efficaces de guérir le mal qui menace de nous envahir."

Le 5 février 1855, les directeurs du Collège reçurent avis que le projet de la fondation d'une école d'agriculture était bien vu de plusieurs membres canadiens-français du gouvernement. Le 17 décembre 1857, la Corporation du Collège ordonna la construction de la maison qui est aujourd'hui l'ancienne École d'agriculture. Au mois de février suivant, Monseigneur l'Administrateur accordait un congé d'absence de quatre mois pour un voyage en Europe à deux prêtres du Collège, MM. André Pelletier et H.-Raymond Casgrain. Ces messieurs devaient s'occuper entre autres choses de l'engagement d'un professeur pour l'École projetée, mais sans conclure définitivement. Sa Grandeur approuvait sans réserve l'idéed'une école d'agriculture avec ferme-modèle dépendant du Collège. " Je désire qu'il soit bien compris que la conduite et la surveillance des élèves devront être confiées à un prêtre, qui pourra avoir un assistant." Au mois de mars, M. Jean-Charles Chapais, député du comté de Kamouraska, engageait fortement les Directeurs de Sainte-Anne à s'adresser à la Législature pour obtenir les moyens d'ouvrir une école en rapport avec la ferme-modèle du Collège. En effet, dans l'été de 1858, la députation vota une somme de 50 louis pour la future école. De son côté, la Société d'agriculture de Kamouraska, qui se formait alors, promettait de donner 50 louis. Quoique l'allocation de $1000.00 ne fût pas suffisante pour couvrir tous les frais d'organisation, tant pour l'enseignement que pour l'ameublement de l'école, elle en couvrit néanmoins la plus grande partie. Sans ce secours, le Collège de Sainte-Anne n'aurait jamais pu suffire seul à toutes les dépenses. Dans un rapport adressé à Son Excellence sir Edmund Head, gouverneur-général du Canada, il fut rendu compte de l'emploi de l'allocation par laquelle

le Gouvernement secondait la patriotique initiative du collège.

Au mois de septembre, le collège engageait comme professeur d'agriculture M. Émile Dumais, et l'envoya suivre un cours d'études agricoles théoriques et pratiques chez M. Jos. Perrault, directeur de la ferme-essai de Varennes. M. Perrault était lui-même un élève distingué de l'École impériale de Grigon et du Collège royal de Cirencester. Les frais de ses études étaient à la charge du Collège.

Quelques mois plus tard, le révérend monsieur Pilote, supérieur, publiait un plan d'organisation de l'enseignement agricole au Canada. L'auteur supposait trois degrés dans cet enseignement. Les écoles du premier degré étaient destinées à former des agronomes parfaitement au fait des règles de l'art, capables de combiner un plan d'exploitation et de faire l'application des principes de la science aux circonstances locales. Ces écoles devaient fournir les professeurs aux écoles-fermes, ou écoles du second degré.

Les écoles du second degré devaient avoir pour but de former non des professeurs, mais des cultivateurs dressés à tous les procédés de l'agriculture perfectionnée. L'enseignement théorique devait se réduire aux principes généraux de la culture pratique.

Les écoles du troisième degré ne devaient être autre chose que nos écoles primaires ou élémentaires, avec quelques notions d'agriculture, sans aucun travail dans les champs, le but de ces leçons étant seulement de donner aux jeunes fils de cultivateurs du goût pour la profession de leurs parents, en préparant les voies à un enseignement plus développé dans les écoles de degrés supérieurs.

Afin de commencer aussitôt que possible l'exécution de ce plan, le Collège donna gratuitement pour l'usage de l'école primaire du village de Ste-Anne une partie de la grande

maison qu'il venait de faire construire. Des notions élémentaires sur l'agriculture, enseignées aux enfants, devaient servir de préparation à l'école spéciale.

Cependant M. Pilote, se trouvant chargé d'organiser l'enseignement agricole, sentait le besoin de se renseigner ailleurs que dans les livres sur un sujet aussi important, et il crut qu'un voyage d'études dans les meilleurs établissements agricoles en Europe lui serait non seulement utile, mais indispensable. Il partit vers la mi-février 1859. Muni de lettres de recommandations de la part du Ministre de l'Agriculture à Paris, le Supérieur de Sainte-Anne fut parfaitement accueilli partout. Il visita avec profit les écoles impériales de Grignon et de Grand-Jouan, l'Institut agricole de Beauvais, la Colonie agricole de Mettray, et les fermes-écoles les plus importantes, comme Trois-Croix, Trécesson, Puilboreau, Ménil, St-Firmin, St-Gildas, etc., sans parler de plusieurs colonies agricoles, jardins zoologiques, fermes remarquables, etc. L'extrême obligeance de leurs directeurs lui permit d'étudier le programme d'enseignement, le règlement, les méthodes et l'organisation de chacune d'elles. Cette étude comparative de plusieurs établissements placés dans ces circonstances différentes, et offrant plusieurs points de ressemblance avec ce que l'on voulait faire à Sainte-Anne, amena l'organisation cherchée. A son arrivée, le 12 septembre, M. Pilote s'occupa de tirer de ses notes de voyage le prospectus et le plan d'organisation définitive. Il prépara tout pour l'ouverture prochaine de l'école. Le professeur, M. Émile Dumais, était à son poste, ainsi que le directeur, M. l'abbé Ludger Blais, jouissant aujourd'hui d'un repos bien mérité à l'Hôpital de Fraserville.

La bénédiction de l'École eut lieu le 10 octobre 1859 par Mgr Baillargeon, avec sermon par M. Quertier.

Les premiers élèves furent peu nombreux ; ils étaient alors à leurs propres frais.

Dès l'année 1861, un journal agricole, la " Gazette des Campagnes ", était fondé par M. Émile Dumais, le premier professeur. Il passa bientôt sous la direction de M. Firmin-H. Proulx. D'abord imprimé dans l'École même, et ensuite chez M. Proulx, il a reproduit les enseignements donnés, et contribué puissamment à leur utile diffusion.

L'enseignement théorique de l'École embrasse toutes les branches des connaissances agricoles, et les élèves travaillent le mieux possible sous la direction d'un bon chef à s'initier en même temps aux meilleures pratiques des bonnes cultures sur la ferme annexée à l'École, et exploitée aux frais du Collège. La superficie de cette ferme était en 1859 de 145 arpents, en 1862 de 185 arpents, en 1888 de 358 arpents ; elle est maintenant de 500 arpents.

Le 20 et 21 décembre 1909, on célébrait les fêtes du cinquantenaire de l'École. Ce fut la poussée définitive dans la voie du progrès. Le 1er août 1910, on taillait dans le roc les assises d'une bâtisse qui devait mesurer 100 pieds par 50, et le 27 février 1912, les élèves entraient dans le nouvel édifice. " La vieille maison, dit le Chroniqueur, du fond de sa solitude, léguait avec joie à l'élégante construction qui la remplaçait, son âme, ses souvenirs, ses traditions, sa tâche patriotique."

Le 6 août 1914, il fallait commencer de nouveaux travaux d'agrandissement en ajoutant à l'École deux grandes ailes dont l'une de 70 pieds par 45, et l'autre de 130 par 45 ; toutes deux à trois étages et en briques d'Écosse. Un peu plus tard on perçait dans le tuf, un tunnel de 1,200 pieds de longueur, qui en passant sous " la Butte " devait relier l'école au Collège où les étudiants en agriculture vont prendre leurs repas.

Les élèves sont maintenant nombreux, à peu près 125 chaque année.

" L'influence de l'École d'agriculture, écrivait en 1889, M. l'abbé Louis Tremblay, de regrettée mémoire, ne s'exerce pas seulement sur ses élèves ; elle se fait encore sentir sur ceux du collège classique qui font leur cours complet et se destinent au sacerdoce et aux professions libérales. Où les Montminy, les Garon, les Méthot, les Proulx, les Leclerc, les Lizotte, les Vallée, les Michaud, les Ouellet et tant d'autres ardents et dévoués promoteurs de l'agriculture et de la colonisation ont-ils puisé leur immense amour de l'industrie rurale, si ce n'est dans le voisinage immédiat d'une institution où l'on enseigne les saines doctrines agricoles ? En faisant leurs études classiques ou théologiques à Sainte-Anne, ces hommes dévoués, ils l'affirment à qui veut l'entendre, y ont pris le goût de l'agriculture. C'est donc à Sainte-Anne que la cause agricole est redevable de ces ardents apôtres de la colonisation et du progrès. Personne ne peut le nier ; ils ont fait beaucoup, et l'École n'eût-elle à son crédit que le seul mérite d'avoir doté le pays de ces vrais amis de l'agriculture, qu'il ne serait déjà plus permis de nier son utilité."

Serait-il permis d'ajouter qu'outre l'influence sur ses élèves, et sur ceux du collège, l'École d'agriculture a exercé en ces dernières années surtout, depuis son affiliation à l'Université Laval, une grande influence sur le développement de l'agriculture dans la Province : d'abord par ses bacheliers dont plusieurs sont aujourd'hui agronomes de district ; ensuite par ses professeurs qui se dépensent pour les Semaines agricoles dans les paroisses, même les plus lointaines ; et enfin par la " Page agricole " qu'elle publie chaque semaine dans *l'Action Catholique*, et qui fait estimer du public, jusqu'ici indifférent, la noble carrière du culti-

vateur, et qui donne à celui-ci les meilleures méthodes de culture rationnelle.

L'École compte maintenant soixante ans d'existence. C'est donc pour elle l'année de ses Noces de Diamant (1919).

VII

NOMS DES ANCIENS ÉLÈVES

QUI ONT SIGNÉ LE REGISTRE DES FÊTES

—

Alain, Ernest	commerce	Québec
Albert, Luc	commerce	Limestone
Albert Arthur	marchand	Van Buren
Anctil Bastien	pilote	Québec
Anctil, J.-B.	agriculteur	Sainte-Anne
Anctil, Josaphat	marchand	Québec
Anctil, Léonidas	agriculteur	Saint-Philippe
April, Joseph	marchand	Saint-Éloi
Bacon, Rév. Louis	O. P.	Québec
Baillargeon, Charles	notaire	Québec
Baillargeon, Elzéar	avocat	Québec
Beaubien, Amédée	notaire	Montmagny
Beaubien, Onésime	industriel	Québec
Beaudoin, Arcadius	marchand	Tring Junction
Beaudoin, Émile	notaire	Compton
Beaudoin, Eudore	marchand	Broughton
Beaudoin, Rosaire	avocat	Saint-Joseph
Beaulieu, Charles	notaire	N.-D. du Lac
Beaulieu, Louis	télégraphiste	Saint-Jérôme
Beaulieu, P.-A.	télégraphiste	Napierville
Bélanger, Albert	eccl.	Saint-Antonin
Bélanger, Antoine	eccl.	Saint-Damase
Bélanger, Camille	comptable	Cacouna
Bélanger, Félix	marchand	Saint-Damase
Bélanger, Salluste, Rév.	C. SS. R.	Montréal

Bénoît, L.-A., Rév.	O. P.	Saint-Hyacinthe
Berlinguet, F.-X.	ingénieur civil	Trois-Rivières
Bernier, Bernard	prêtre, ancien curé	Cap St-Ignace
Bernier, Émile	prêtre, vicaire	Lac Noir
Bérubé, Georges	eccl.	Rivière-Ouelle
Bérubé, L.-P.	notaire	Sainte-Anne
Bérubé, Léo	avocat	Fraserville
Bérubé, Jos.-Octave	agriculteur	Sainte-Anne
Bérubé, Omer	avocat	Montmagny
Bérubé, René	industriel	Sainte-Anne
Bérubé, P.-W.	inst. mécanicien	Fraserville
Bertrand, J.-T.	ingénieur civil	Ile-Verte
Bilodeau, Télesphore	prêtre, curé	Saint-Camille
Binet, Arthur	officier de douane	Fraserville
Blais, Alphonse	marchand	Thetford Mines
Blais, Émilio	marchand	Saint-Aubert
Blais, F.		Saint-Pierre
Blais, Henri	marchand	Fraserville
Blais, Jacques	prêtre, curé	Saint-Étienne
Blanchet, Odilon	prêtre, curé	Saint-Grégoire
Blanchet, François	prêtre, aumônier	Sillery
Blier, Florentin	commerce	Saint-Eleuthère
Blondeau, Donat	employé civil	Québec
Bolduc, Mgr Majoric	P. D. S. S.	Rimouski
Bolduc, E.	dentiste	Montmagny
Bolduc, S.	médecin	Saint-Michel
Bolduc, Rémi	avocat	Saint-Georges
Bouchard, Georges	professeur	Sainte-Anne
Boucher, Alexandre	médecin	Loretteville
Boulet, Alfred	prêtre, curé	Courville
Boucher, J.-Évariste	prêtre, vicaire	Saint-Joseph
Boucher, Gaspard	agriculteur	Sainte-Anne
Boucher, Roméo	eccl.	Joliette
Boucher. Ls-Philippe	industriel	Sainte-Anne
Boucher, Jos.-V.	prêtre, vicaire	Montmagny
Bourgault, Benjamin	agriculteur	St-Jean Port-Joli
Bourgault, Eugène	capitaine	Bienville
Bourret, Jos.-Octave	médecin	Cap-Chat
Boutin. Narcisse	marchand	Lac Frontière
Brown, Émilien	commerce	Sainte-Claire
Brown, Maurice	prêtre, vicaire	Saint-Pascal

Brunet, Pierre . . .	C. O. S. C. U.-Laval.	Québec
Campeau, Chs.-Alphonse.	banque	Thetford Mines
Cantin, Georges . . .	comptable	Québec
Cantin, Édouard . . .	médecin.	Saint-Côme
Carignan, Edmond . .	médecin.	Dover, N.-H.
Caron, Amédée . . .	E. E. D.	Québec
Caron, Auguste . . .	prêtre, curé . . .	Saint-Pacôme
Caron, Camille. . . .	commis marchand. .	St-Jean Port-Joli
Caron, Fernand . . .	agriculteur	Rivière-Ouelle
Caron, J.-L.	eccl.	Sainte-Louise
Caron, Nazaire . . .	prêtre, curé. . . .	Amqui
Caron, Octave	prêtre, curé. . . .	Cap-Chat
Caron, Wilfrid. . . .	prêtre, curé. . . .	Saint-Narcisse
Carroll, Georges, Hon. .	juge de la Cour d'Appel	Québec
Casgrain, Léon. . . .	avocat	Québec
Casgrain, Alph. . . .	marchand	Limoilou
Castonguay, Aug. . . .	prêtre curé. . . .	Saint-Damase
Castonguay, Esdras . .	prêtre, curé. . . .	N.-D. de Lourdes
Castonguay, Louis. . .	agriculteur	Sainte-Hélène
Castonguay, Luc . . .	prêtre. curé. . . .	Asbestos
Cazes, Zoïle	agriculteur	Saint-Onésime
Chamard, J.-Esdras . .	chef de gare . . .	Matapédia
Chamberland, Ernest ..	marchand	Saint-Philippe
Chamberland, Michel. .	prêtre, curé. . . .	Montebello
Chamberland, Joseph. .	prêtre	Saint-Thuribe
Chapais, Charles jr . .	ingénieur civil . . .	Saint-Hyacinthe
Chapais, Charles, sr . .	agronome	Saint-Denis
Chapais, Thomas, Hon. .	conseiller législatif. .	Québec
Charest, Joseph . . .	prêtre, curé. . . .	Padoue
Chénard, Philippe. . .	prêtre, vicaire. . .	Saint-Pamphile
Chénard, Sylvio . . .	prêtre, curé. . . .	Notre-Dame du Ptg.
Cloutier, Georges . . .	médecin.	Saint-Georges
Cloutier, Maurice . . .	E. E. L.	Saint-Pierre
Cloutier, Norbert . . .	médecin.	Montmagny
Cloutier, Rosaire . . .	C. O. T. C. Laval. .	Québec
Côté, Cyrille	prêtre, vicaire . . .	Sainte-Croix
Côté, Valère, Rév.. . .	O. M. I.	Ottawa
Corriveau, Évariste . .	prêtre, curé. . . .	Saint-Adalbert
Corriveau, Louis . . .	médecin.	Saint-Camille
Corriveau, Proculus . .	prêtre, vicaire . . .	Saint-Charles
Couillard, J.-M. . . .	E. E. M.	Montmagny

Couture, F.-X.	prêtre, aumônier . .	Beauceville
Courcy, J.	sacristain	Toronto
Crépault, Henri . . .	étudiant	Québec
D'Aigle, Alphée, Rév. . .	O. P.	Ottawa
D'Anjou, Charles . . .	notaire, shérif . . .	Rimouski
Dallaire, Arthur . . .	commerce	Québec
Darisse, Alexis. . . .	industriel	Saint-André
Delagrave, Théodule . .	prêtre, curé. . . .	Saint-Pierre
Delisle, Philippe . . .	prêtre, curé. . . .	Rivière-Ouelle
Déry, Alexis	dentiste.	Québec
Déry, Lorenzo . . .	agriculteur	Sainte-Anne
Déry, Maurice. . . .	mécanicien . . .	Québec
Deschênes, Armand . .	agriculteur	Sainte-Anne
Deschênes, Joseph. . .	médecin.	Beauceville
Deschênes, J.-B. . . .	marchand	Trois-Pistoles
Deschênes, Sylvio . . .	prêtre, curé. . . .	Saint-Michel
Deschênes, Honorius . .	prêtre, curé. . . .	Saint-Gérard
Deschênes, Jean-Léon. .	C. O. T. C. de Laval .	Saint-Pascal
Deschênes, Magloire . .	employé civique . .	Fraserville
Desjardins, Joseph . .	médecin militaire. .	Québec
Desjardins, Alexandre .	C. O. T. C. de Laval .	Québec
Desjardins, Elzéar. . .	commerce	Québec
Desjardins, E.-L... . .	chemins de fer . . .	Edmundston
Desjardins, Edmond . .	commis marchand. .	Mont-Carmel
Desjardins, Hospice . .	prêtre, curé . . .	Saint-David
Desjardins, J.-R. . .	. . . . .	Québec
Desroches, Hildevert . .	prêtre, curé. . . .	N.-D. de la Garde
Destroismaisons, Magloire	prêtre, curé. . . .	Sainte-Croix
Destroismaisons, Joseph .	prêtre, vicaire . . .	Dover N.-H.
Dion, Jos.-Alfred . .	C. O. T. C. de Laval .	Ste-Anne de la Poc.
Dion, Léo	E. E. A.	Ste-Anne de la Poc.
Dion, Eugène-E. . . .	commerce	États-Unis
Dionne, Alphonse . . .	agriculteur	Sainte-Anne
Dionne, J.-Aug. . . .	employé civil . . .	Québec
Dionne, Arthur . . .	marchand	St-Pacôme
Dionne, Émile. . . .	prêtre, curé. . . .	L'Islet
Dionne, Charles . . .	pharmacien. . . .	Lévis
Dionne, Elzéar. . . .	prêtre, curé. . . .	Neuville
Dionne, Cyprien . . .	marchand	Rivière-Ouelle
Dionne, Maurice . . .	agriculteur	Sainte-Anne
Dionne, Moïse. . . .	professeur	Montréal

Dionne, Tancrède		Rivière-du-Loup
Dionne, Thomas	marchand	Montréal
Dionne, Thomas	marchand	Cacouna
Dionne, Venant	agriculteur	Rivière-Ouelle
Drapeau, Pierre-Arthur	étudiant	Fraserville
Drapeau, Jos.-Émile	industriel	Montréal
Dubé, Ernest	eccl.	St-Philippe de Néri
Dubé, Joseph-E.	mécanicien	St-Grégoire, Mont.
Dubé, Joseph	pharmacien	Québec
Dufour, Tancrède	notaire	Ste-Germaine.
Dufour, François	avocat	Saint-Joseph
Dumais, Arthur	prêtre, curé	Ste-Louise
Dumais, Ernest	eccl.	St-Philippe de Néri
Dumais, J.-Fabien	prêtre, curé	St-Denis
Dumais, Léo	eccl.	St-Philippe de Néri
Dumais, Vincent	avocat, régistrateur	Fraserville
Dumas, F.-Albert	médecin	Hull
Dumas, Charles	employé civil	Québec
Dumas, Gustave	voyageur de commerce	Québec
Dumas Joseph	prêtre, vicaire	St-Aubert
Dumas, Jos.-Ovide	agent d'assurances	Fraserville
Dupont, Chs-F.	prêtre, curé	Pont-Rouge
Dupont, Émile	médecin	Montmorency
Dupuis, Louis	notaire	Sainte-Anne
Dupuis, Fernand	prêtre, curé	Plessisville
Dutil, Lorenzo	E. E. D.	St-Georges, Beauce
Duval, Gédéon	eccl.	St-Éphrem
Ennis, Thomas	prêtre, vicaire	Blaisville
Feuiltault, Joseph	commerce	Québec
Fitzpatrick, sir Charles	juge-en-chef Cour Sup.	Ottawa
Ch.-Eug. Frenette	prêtre, ancien curé	Saint-Basile
Fortier, Jean-Charles	industriel	Québec
Fortin, Jos.-A.	marchand	Trois-Pistoles
Fortin, J.-Émile	médecin	Robertsonville
Fortin, Irénée	prêtre, vicaire	St-Roch, Québec
Fortin, Maxime	ptre, chap. des ouvr.	Québec
Fortin, Gonz.	professeur	Sainte-Anne
Gagné, Charles	prêtre, chanoine	Québec
Gagné, Charles	E. E. A.	Saint-Gilles
Gagnon, Alphonse	forgeron	Sainte-Anne
Gagnon, Adélard	prêtre, curé	Cap St-Ignace

Gagnon, Ernest	avocat	Québec
Gagnon, François	télégraphiste	Cacouna
Gagnon, Lucien	agriculteur	Rivière-Ouelle
Gagnon, Louis-M.	agent d'assurances	Saint-Pacôme
Gagnon, Onésime	avocat	Québec
Gagnon, F.-P.	rentier	Québec
Gagnon, Paul	C. O. T. C. de Laval	Arthabaska
Gamache, Joseph	médecin	Pont-Rouge
Garneau, Ferdinand	prêtre, ancien curé	Québec
Garneau, Ovide	marchand	Thetford Mines
Garon, Denis	prêtre, curé	St-Victor de Tring
Garon, Louis	prêtre, aumônier	Québec
Garon, Télesphore	marchand	St-Sébastien
Gastonguay, J.-N.	arpenteur	Québec
Gauvreau, Lucien	prêtre, aumônier	Lauzon
Gendron, Antonio	agriculteur	Sainte-Anne
Gendron, Ambroise	industriel	Beauport
Gendron, Arthur	marchand	
Gendron, Charles	avocat	Québec
Genest, Joseph	agent d'assurances	Sainte-Justine
Gignac, Joseph	prêtre, curé	Saint-Éphrem
Giroux, J.-Cléophas	prêtre, curé	Lorette
Gosselin, Jean	prêtre, aumônier	Québec
Gosselin, Gustave	employé civil	Ottawa
Gosselin, Onésime	prêtre, curé	Ste-Lucie de Beaur.
Gosselin, Thomas	médecin	Saint-Pacôme
Goulet, Joseph	médecin	St-Honoré, Beauce
Grondin, Joseph	agriculteur, maire	Sainte-Anne
Grondin, Pierre	prêtre, curé	Saint-Germain
Grondin, Pierre	agriculteur	Sainte-Anne
Guimont, J.-B.-A.	marchand	Montréal
Guimont, Achille	marchand	Ste-Apolline
Guimont, Alfred	agriculteur	Cap St-Ignace
Guimont, F.-A.	prêtre	Sherbrooke
Guy, Claude	médecin	Grand Falls
Guy, Édouard	commis-marchand	Sainte-Anne
Guy, J.-A.	médecin	Edmundston, N.-B
Guy, Georges	prêtre, curé	Kamouraska
Guy, Herménégilde	prêtre, curé	Sainte-Onésime
Hamel, Joseph	employé civil	Québec
Hamel, Ste-Foy		Québec

Harris, J.	prêtre	Toronto
Hartt, J.-A.	prêtre	Chatham, N.-B.
Hébert, Léonidas	prêtre, curé	St-Zacharie
Hudon, Aurèle	eccl.	Rivière-Ouelle
Hudon, Eugène		Fraserville
Hudon, Ls-Émile	eccl.	Saint-Denis
Hudon, Georges	employé civil	Sainte-Anne
Hudon, Joseph	eccl.	Sainte-Anne
Hudon, Ludger	prêtre, curé	Beaumont
Hudon, Nathanæl	agriculteur	Sainte-Anne
Hudon, Émile	employé civil	Québec
Hudon, M.-P.	prêtre, curé	La Malbaie
Hudon, Octave	eccl.	Sainte-Anne
Hudon, Rodolphe	C. O. T. C. de Laval	Sainte-Anne
Hudon, Siméon	prêtre, curé	Rockland
Jacques, Wilfrid	médecin	Sainte-Marie
Jean, J.-C., Rév.	S. S. S.	Québec
Jean, Joseph	avocat	Montréal
Jobin, Albert	industriel	Québec
Jobin, Luc		Québec
Jobin, Phydime	prêtre, vicaire	Beauceville
Jobin, Élie	dentiste	Québec
Laforest, Joseph	prêtre, vicaire	Saint-André
Laliberté, J.-B.	étudiant	Québec
Lallemand, Henri	maçon	Sainte-Anne
Lambert, Léon	capitaine mil.	Québec
Lamontagne, François	prêtre, curé	Saint-Côme
Landry, Albert	marchand	Lac-au-Saumon
Landry, Antonio	dentiste	Fraserville
Landry, J.-A.	marchand	Lac-au-Saumon
Lang, Alfred	eccl.	Madawaska
Langelier, Auguste	E. E. L.	Montréal
Langlais, R. P., Em.	O. P.	Saint-Hyacinthe
Langlais, Jules	avocat	Fraserville
Langlais, Roméo	avocat	Québec
Langlais, Zachée	ingénieur civil	Québec
Langlois, Ernest	notaire	Sainte-Justine
Lapointe, Aug.-A.	médecin	Saint-Félicien
Lavallée, Alfred	marchand	Sainte-Anne
Lavallée, Joseph-E.	marchand	St-Jean Port-Joli
Lavallée, Thomas	marchand	Saint-Jean Port Joli

Lavergne. Louis, Hon.	sénateur	Arthabaska
Lavoie, Arthur. . . .	médecin	Sillery
Lavoie, Louis-Bon. . .	employé civil . .	Québec
Lavoie, Édouard . . .	prêtre, curé . . .	Saint-Méthode
Lavoie, Henri	industriel	Sainte-Anne
Lavoie, Jean	notaire	Saint-Georges
Lavoie, Jos.-Ls, Rév. . .	N. S. J.	Québec
Leblanc, Jos.-Arthur . .	prêtre, curé. . . .	Saint-Gabriel
Lebon, Herman . . .	dentiste.	Québec
Lebon, Ph.-Auguste . .	dentiste	Québec
Lebrun, Lorenzo . . .	agent d'assurances .	Saint-Pacôme
Lebrun, Lucien . . .	notaire	Saint-Pacôme
Lebrun, Miville . . .	C. O. T. C. de Laval .	Québec
Leclerc, Jean-Baptiste .	prêtre, curé. . . .	N.-D. du Rosaire
Leclerc, Lucien . . .	prêtre, vicaire . .	L'Islet
Leclerc, Henri	E. E. D.	Trois-Pistoles
Leclerc, Bruno . . .	prêtre, curé. . . .	Saint-Frédéric
Legaré, P.-T. . . .	industriel	Québec
Legendre, Pamphile . .	prêtre, curé. . . .	Sainte-Sabine
Lemieux, Alphonse . .	prêtre, curé. . . .	Willow Bunch, Sask
Lépine, J.-B.-A. . . .	employé civil . . .	Montmagny
Lessard, J.-André . . .	E.-A. D.	Montréal
Lessard, Auguste . . .	prêtre, curé. . . .	Saint-Gédeon
Lessard, Joseph . . .	prêtre, curé. . . .	Mont-Carmel
Lessard, Thomas . . .	notaire	Sainte-Marie
Lessard, Joseph . . .	agriculteur	Saint-Joseph
Lessard, Léonce . . .	eccl.	Saint-Joseph
Letellier, A., Rév. . .	S. S. S.	Montréal
Levasseur, Joseph . .	prêtre, curé. . . .	L'Érable, Ill.
Lévesque, Antoine . .	prêtre	Rivière-Ouelle
Lévesque, Arthur . . .	eccl.	Saint-Pacôme
Lévesque, Louis-A. . .	agriculteur	Saint-Germain
Lévesque, Clément . .	prêtre, curé. . . .	Berthier
Lévesque, Cyprien . .	employé civil . . .	Québec
Lévesque, Dominique. .	avocat	Fraserville
Lévesque, Jos.-Edmond .	prêtre, curé. . . .	Saint-Benjamin
Lévesque, J.-Et. . . .	maître de poste . .	Sainte-Anne
Lévesque, Paul . . .	agriculteur	Rivière-Ouelle
Lévesque, Oscar . . .	. . . . .	Fraserville
Lévesque, Ludger . . .	employé civil . .	Québec
Lévesque, Lucien . .	pharmacien . . .	Québec

Lévesque Pantaléon . .	employé civil . .	Montréal
Lévesque, Pierre . . .	architecte	Québec
Lévesque, Wilfrid . . .	marchand	L'Islet
Lévesque, A.-Z. . . .	voyageur de commerce	Fraserville
Lévesque, Joseph . . .	notaire, ...	Fraserville
Lévesque, Wenceslas . .	notaire, M. P. P. . .	St-Vincent de Paul
Lizotte, Alphonse . . .	voyageur de commerce	Sainte-Anne
Lizotte, Arthur . . .	prêtre, vicaire . .	Portneuf
Lizotte, Joseph . . .	prêtre, curé. . . .	Deschaillons
Lizotte, Luc	marchand	Saint-Pacôme
Lizotte, Lucien. . . .	médecin.	Saint-François
Lizotte, J.-Napoléon . .	. . . . .	Fraserville
Lizotte, L.-Philippe . .	avocat	Fraserville
Lord, Stanislas. . . .	prêtre, professeur .	Québec
Marier, A.	plombier	Saint-Romuald
Marois, Arthur . . .	industriel	Québec
Marois, Jules . . .	industriel	Québec
Marquis, Abel	rentier	Saint-Denis
Martin, Cyrille . . .	journaliste	Ottawa
Martin, Éloi	prêtre, curé. . . .	Saint-André, N.-B.
Martin, Eudore . . .	prêtre, curé. . . .	Anderson, N.-B.
Martin, Hyacinthe . .	électricien	Sainte-Anne
Martin, Édouard . . .	prêtre, curé. . . .	Sainte-Anne
Martin, Émile	prêtre, curé. . . .	Sainte-Hélène
Martin, Ls-Armand . .	prêtre	Chatham, N.-B.
Martin, Olivier . . .	prêtre, I. E. M. . .	Saint-Denis
Maurais, Alphonse . .	marchand	Sainte-Anne
Maurais, J.-Eugène . .	prêtre, curé. . . .	Saint-Antonin
Mcdonald, S.-R. . . .	chemin de fer . . .	Lyster
Melady, Alexandre . .	dentiste.	Ste-Marie, Beauce
Mĕnard, Zéphirin . . .	prêtre	La Tuque
Michaud, Achille . . .	agriculteur	Sainte-Anne
Michaud, Adolphe . .	prêtre, curé. . . .	St-Roch des Auln.
Michaud, Cléophas . .	arpenteur . .	Amqui
Michaud, Émilien . .	banque	Amqui
Michaud, Geo.-L. . . .	eccl.	Fraserville
Michaud, Joseph . .	agriculteur	Ile-Verte
Michaud, J.-A.	marchand	Saint-Alexandre
Miville, Georges . . .	prêtre, chanoine . .	Québec
Miville, François, Rév. .	O. P.	Québec
Moreau, J.-A. . . .	marchand	Saint-Germain

Morin, J.-O.	commerce	St-Jean Port-Joli
Morin, Louis	avocat	St-Joseph, Beauce
Morisset, Georges	publiciste	Québec
Morneau, Auguste, Rév.	C. S. C.	Saint-Laurent
Morneau, Eugène	prêtre, curé	St-Just.
Mosher, Austin	journaliste	Montréal
Nadeau, Théodule	prêtre, curé	St-Louis de Kent
Normand, Albert	industriel	L'Islet
O'Leary, Peter	aumônier militaire	Québec
Ouellet, Adélard	marchand	Sainte-Hélène
Ouellet, E.-S.	télégraphiste	Vieux-Chemin-du-Lac
Ouellet, J.-B.	comptable	Sainte-Anne
Ouellet, J.-A.	prêtre	Saint-Pacôme
Ouellet, J.-Onésime	marchand	Sainte-Anne
Pageau, Joseph	médecin	Ste-Anne
Paradis, David	médecin	Lac-Noir
Paradis, Léon	avocat	Fraserville
Pasquet, Joseph	professeur	Sainte-Anne
Pelletier, Adélard	C. O. T. C. de Laval	Sainte-Anne
Pelletier, Albert	E. E. L.	Saint-Pascal
Pelletier, Albert	agriculteur	Sainte-Anne
Pelletier, Alfred	C. O. T. C. de Laval	Rivière-Ouelle
Pelletier, Aug., Rév.	S. S. S.	Québec
Pelletier, Désiré	eccl.	N.-D. des Laurent.
Pelletier, Dom.	prêtre, curé	Bienville
Pelletier, Dominique	E. E. L.	Montréal
Pelletier, Élisée	agriculteur	Sainte-Anne
Pelletier, Félix	agriculteur	Sainte-Anne
Pelletier, F.-X.	agriculteur	Sainte-Anne
Pelletier, Georges	prêtre, curé	Saint-François
Pelletier, Georges	journaliste	Montréal
Pelletier, Georges	marchand	Sainte-Anne
Pelletier, J.-Henri	horloger	Fraserville
Pelletier, J.-C.	prêtre	Baie Saint-Paul
Pelletier, Joseph	protonotaire	Rivière-du-Loup
Pelletier Pantaléon	prêtre, vicaire	Sainte-Anne
Pelletier, Ls-P., Hon.	juge de la Cour d'Appel	Québec
Pelletier, Ls-P.		Sainte-Anne
Pelletier, Ludger	agriculteur	Sainte-Anne
Pelletier, Siméon	rentier	Sainte-Anne
Pelletier, Eug-Marie, Rév.	O. F. M.	Québec

Pettigrew, David . . .	prêtre, chap. des ouvr.	Thetford Mines
Pettigrew, Lucien . . .	étudiant	Québec
Piuze, Philippe . . .	lieut.-colonel . . .	Fraserville
Potvin, Hector	. . . . .	Sainte-Sabine
Poulin, Pierre	prêtre, vicaire . .	Sainte-Marie, Beauce
Pouliot, Jean-François .	avocat	Fraserville
Pouliot, E.	. . . . .	Fraserville
Pouliot, Narcisse . . .	avocat	Montréal
Proulx, Armand . . .	prêtre, curé. . . .	Saint-Magloire
Proulx, Frs	télégraphiste . . .	Charny
Proulx, Ernest . . .	prêtre, curé. . . .	Lac-Édouard
Proulx, Walstan . . .	prêtre, curé . . .	Saint-Romuald
Raymond, Enoil . . .	eccl.	Blaisville
Raymond, Joseph . .	menuisier	Sainte-Anne
Raymond, Zéphirin . .	prêtre, curé . . .	Saint-Cyprien
Raymond, Ludger. . .	menuisier	Sainte-Anne
Rhéaume, Joseph . .	marchand	Fraserville
Richard, Arthur . . .	E. E. A.	Sainte-Anne
Richard, Charles . . .	prêtre, chanoine . .	Saint-Aubert
Richard, François . .	arpenteur	Sainte-Anne
Richard, Théodore . .	B. S. A..	Sainte-Anne
Richard, Joseph . . .	notaire	Hébertville
Richard, Louis. . . .	eccl.	Kamouraska
Richard, Salluste . . .	prêtre, curé. . . .	Saint-Eugène
Robitaille, L.-E. . . .	. . . . .	Québec
Rouleau, C.-E.. . . .	commandeur S. G. .	Québec
Rouleau, Émile . . .	.. . . . .	Sault-au-Récollet
Rouleau, Joseph . . .	agriculteur	Sainte-Anne
Rousseau, Hervé . . .	notaire	Trois-Pistoles
Roy, Anthyme. . . .	agriculteur	Isle-Verte
Roy, Salluste . . .	médecin	Mastaï
Roy, Édouard	télégraphiste . . .	Villeroy
Roy, Henri	marchand	Québec
Roy, Jos.-Allyre . . .	ingénieur-civil . . .	Lachine
Roy, Joseph	agriculteur	Sainte-Anne
Roy, Jos.-Ant. . . .	notaire	Pointe-aux-Tremb.
Roy, J.-M.	insp. d'assurances .	Saint-Michel
Roy, Odilon	prêtre, vicaire . .	Saint-Flavien
Roy, P.-E.	postes	Mastaï
Royer, Adélard . . .	marchand	Saint-Charles
Saindon, Joseph . . .	prêtre, curé. . . .	Néguac, N.-B.

Savoie, Marius	médecin militaire	Québec
Sirois, Ch.-F.	C. O. T. C. de Laval	Sainte-Anne
Schmouth, Adrien	employé civil	Fraserville
Simard, Edmond	eccl.	St-Jean Port-Joli
Simard, Wenceslas	agriculteur	Sainte-Anne
Sirois, Antonio	menuisier	Sainte-Anne
Sirois, Chs-Édouard	C. O. T. C. de Laval	Sainte-Anne
Sirois, Alphonse	médecin	Sainte-Anne
Sirois, Elzéar	notaire	N.-D. des Anges
Sirois, Eugène	marchand	Montréal
Sirois, Gustave	apiculteur	Sainte-Anne
Sirois, L.-P.	notaire	Québec
Sirois, J.-A.	agriculteur	Sainte-Anne
Sirois, Albert	professeur	Sainte-Anne
Sirois, J.-E.	arpenteur	Sainte-Anne
Sirois, J.-Émile	médecin	Kamouraska
Sirois, Ernest	arpenteur	Grande-Rivière
Sirois, T.-Thomas	industriel	Saint-André
Sirois, L.-Philippe	agriculteur	Sainte-Anne
Sirois, Paul-Émile	agriculteur	Sainte-Anne
Sirois, Philippe	agriculteur	Saint-André
Soucy, Damase	C. O. T. C. de Laval	Saint-Alexandre
Soulard, Jos.-B.	prêtre, ancien curé	Lévis
St-Pierre, Georges	notaire	Chicoutimi
St-Pierre, Georges	banque	Sainte-Hélène
St-Pierre, Louis, Rév.	C. S. S. R.	Ste-Anne de Beaupré
Taché, J.-C.	ingénieur-civil	Rimouski
Tanguay, Hector	organiste	Saint-Hyacinthe
Tanguay, Philibert	médecin	Saint-Gervais
Tardif, Alzire	notaire	Saint-Prosper
Taschereau, Eugène	notaire	St-Joseph, Beauce
Tessier-Laplante, Isaïe	agriculteur	St-Ls de Courville
Têtu, Alphonse	prêtre, aumônier	Québec
Thériault, Élisée	avocat, M. P. P.	Québec
Thiboutot, Arthur	E. E. M.	Québec
Thiboutot, Nazaire	ingénieur	Sainte-Anne
Tremblay, Alfred	prêtre, professeur	Chicoutimi
Tremblay, Narcisse	médecin	Montmagny
Tremblay, Thomas	E. E. D.	Montmagny
Trépanier, F.-X.	médecin	Price
Turcotte, Irénée	marchand	Broughton

Turcotte, Achille . . .	marchand	Broughton
Turcotte, Jos.-Alfred . .	marchand . . .	Broughton
Vallée Joseph	. . . . .	Lac Frontière
Verrault, Gustave. . .	pépiniériste. . . .	St-Jean Port-Joli
Verreault, Ludovic . .	agriculteur	Sainte-Anne
Verreault, Maurice . .	journaliste . . .	Montréal
Verret, Wilfrid . . .	industriel	St-François, N.-B.
Vézina, C.-Ernest . . .	protonotaire . . .	Saint-Joseph, B.
Vézina, Léonce. . . .	prêtre, curé. . . .	Blaisville

N. B.— Un grand nombre d'Anciens Élèves présents n'ont pas signé leurs noms dans le registre. Des 519 élèves inscrits dans l'annuaire de 1917-1918, à peu près 400 ont assisté aux fêtes, les autres ayant quitté le collège avant le mois de juin, pour cause de maladie ou pour fins militaires. On estime donc à 1,050 le nombre des personnes présentes à la Grande Réunion. L'Université Laval y était représentée par Monseigneur François Pelletier, recteur, et les collèges voisins, Lévis et Rimouski, par les supérieurs : M. l'abbé Célestin Lemieux et M. le chanoine P. Sylvain.

Table des matières

Dédicace 3

Illustrations :

Le collège de Sainte-Anne (vue générale)
" " 1ère étape
" " 2me étape
" " 3me étape
" " 4me étape
" " 5me étape
" " 6ème étape
Le sanctuaire de la chapelle
La nef de la chapelle
La Madone. Le Calvaire, etc.
Les kiosques

Introduction 5

Récit des fêtes

I Les préparatifs 17
II L'arrivée au Collège 29
III La bénédiction de la chapelle 33
IV La réception officielle 40

Adresse de M. le Supérieur aux Anciens Élèves ... 41
Discours de sir Charles Fitzpatrick 47
Discours de l'honorable Thomas Chapais 56
Discours de l'honorable Jos.-Ed. Caron 66
Discours de M. l'abbé Alphonse Têtu 70
Discours de M. Wensceslas Lévesque 79

V Prière du soir — Repos. 83
VI La messe solennelle. 88
Sermon du Rév. Père Langlais. 90
VII L'Association des Anciens Élèves. 106
VIII Le banquet. 114
Les santés, par M. le Supérieur. 116
Discours de l'honorable juge L.-P. Pelletier. 118
Discours de M. le chanoine L. Dumais. 131
Discours du Rév. Père Letellier. 138
Discours de l'honorable juge Carroll. 146

Souvenirs

A) Les Choses. 153
I Les choses profanes. 154
La Cour 154
Le Bocage 156
La Montagne. 159
II Les choses religieuses 167
La Madone 167
Le Calvaire 170
Le monument Painchaud 173

B) Les Hommes. 176
I Les Supérieurs 177
MM. C.-F. Painchaud. 177
Alexis Mailloux. 179
Célestin Gauvreau. 180
François Pilote 182
Pierre Lagacé 183
André Pelletier. 185
Félix Buteau. 187
Monseigneur Poiré. 188
Charles Trudelle. 190

II Les Directeurs et Professeurs 193
MM. Louis Proulx. 193
Thos-Benj. Pelletier. 195
Grégoire Tremblay 196
Pierre Bouchy. 197
Achille Vallée 199
Charles Bacon 201
Rémi Desjardins 202
Louis-Nazaire Lessard. 204
Georges Goudreau 206
Édouard Richard. 207
Chs-Allyre Collet. 208

Conclusion 212

Appendice

I A travers les journaux et les lettres 219
II Nos jeunes soldats — Nos zouaves 235
III Liste complète des Supérieurs, Directeurs, etc 241
IV Personnel du Collège 276
V Statistiques des Anciens Élèves. 281
VI Notice historique de l'École d'agriculture 285
VII Signataires du registre des fêtes. 292

9073

Sainte Anne.

Fetes et souvenirs.

BQX
4132
.S3F4